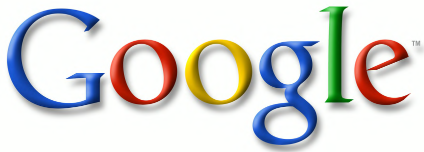
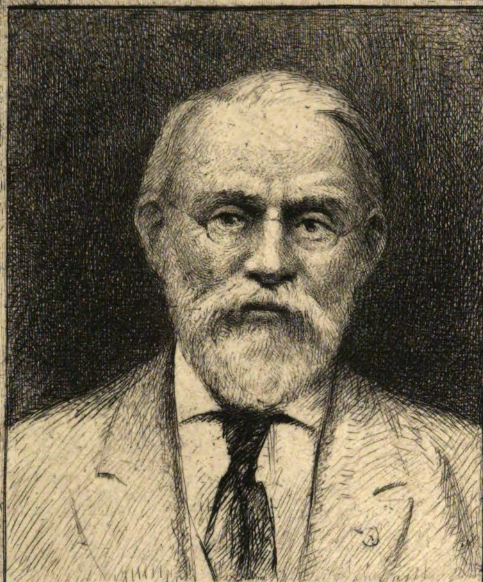



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,
Avenue de Sceaux, 4.

Bulletin.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SES NEUVIÈME ET DIXIÈME ANNÉES (1848-1849).

TOME SEPTIÈME.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

AVENUE DE SCEAUX, 4.

—

1849

PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1849.



L'exposition printanière de 1849 aura lieu les 17, 18, 19 et 20 Mai. — Vingt-deux Concours sont ouverts; dans chacun de ces Concours il sera accordé une MÉDAILLE D'ARGENT, une MÉDAILLE DE BRONZE et une MENTION HONORABLE.

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES.

La *Médaille d'or de la Ville de Versailles* sera affectée à la COLLECTION DE PLANTES EN FLEUR, la plus belle, la plus nombreuse et la plus riche en genres, espèces et variétés provenant de Cultures marchandes.

Les Plantes présentées pour ce Concours ne devront rien laisser à désirer pour la forme, la tenue, la vigueur et la floraison.

I.er CONCOURS. — Plantes en fleurs. — A la plus belle, la plus nombreuse Collection de Plantes en fleurs. Ce Concours est applicable aux Collections exposées soit par les Horticulteurs marchands, soit par les Amateurs.

II.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Rhododendrons *en fleurs.*

Pour ce Concours comme pour tous les suivants, le Jury devra avoir égard au choix, au nombre et à la nouveauté des Variétés ainsi qu'à la bonne Culture des Plantes.

III.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'Azalées *en fleur.*

IV.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Plantes bulbeuses *en fleurs.*

V.e CONCOURS. — A la Collection de Plantes bulbeuses *(fleurs coupées)* la plus belle et la plus riche en espèces et variétés.

VI.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Pelargonium *en fleurs.*

VII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Fuchsia *fleuris,* présentant au moins trente variétés nommées.

VIII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Cénéraires *en fleurs,* présentant au moins trente variétés distinctes.

IX.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Calcéolaires *en fleurs,* présentant au moins trente variétés distinctes.

X.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Verveines *fleuries,* présentant au moins vingt variétés nommées.

XI.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de Primevères *en fleurs,* présentant au moins quarante variétés distinctes.

XII.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection d'AURICULES *en fleurs,* présentant au moins trente variétés distinctes.

XIII.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection de PENSÉES A GRANDES FLEURS, *cultivées en pots,* et présentant au moins cinquante variétés distinctes.

XIV.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection de ROSIERS EN FLEURS, *cultivés en pots,* et présentant au moins cinquante variétés nommées.

XV.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection d'ERICA et EPACRIS *en fleurs,* présentant ensemble au moins trente variétés nommées.

XVI.[e] CONCOURS. — A la plus belle PLANTE *en fleur,* la mieux cultivée. Cette Plante ne devra rien laisser à désirer pour la forme, la tenue, la vigueur et la floraison.

XVII.[e] CONCOURS. — VÉGÉTAUX DE SEMENCE. — Variétés remarquables provenant de semis faits par l'Exposant. Une seule variété importante pourra l'emporter.

XVIII.[e] CONCOURS. — A la plus belle et la plus nombreuse Collection de LÉGUMES ou FRUITS LÉGUMIERS. — Le volume, la beauté, la pureté des types et la maturité sont les conditions de ce Concours et du suivant.

XIX.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection de FRUITS ou LÉGUMES DE PRIMEURS.

XX.[e] CONCOURS. — A la plus belle Collection de PLANTES VENANT DU POINT LE PLUS ÉLOIGNÉ DE VERSAILLES. — Le nombre des espèces ou variétés devra être de vingt-cinq au moins.

XXI.[e] CONCOURS. — AUX INSTRUMENTS, OUTILS et MACHINES HORTICOLES, présentant les *meilleures conditions d'utilité,* et qui n'auraient pas encore été exposés, dans aucune autre localité, à la connaissance de la Société.

XXII.ᵉ CONCOURS. — AUX OBJETS D'ART ET DE FABRICATION ***qui se rattachent à l'Horticulture.*** **— Le Jury s'arrêtera aux objets qui offriront le plus d'intérêt sous le rapport de la prospérité horticole.**

Les Membres de la Commission :

Docteur ÉREMBERT, docteur THIBAULT, LEDOUX, SAGNE, PAJARD, TRUFFAULT fils, BERTIN, DUVAL père, DESVAUX, MARGAT (Anatole), PÉEL; CHAPSAL, rapporteur.

Pour extrait conforme :

Le Professeur de Culture,
Secrétaire-Général,

FR. PHILIPPAR.

Le Président titulaire,

LE ROI.

CONCOURS SPÉCIAUX.

1.° Concours des Publications Horticoles, de quelque point qu'elles proviennent.

CONCOURS UNIQUE. — OUVRAGES, MÉMOIRES ET NOTICES NOUVEAUX, *imprimés ou manuscrits, sur l'Horticulture*, de quelques lieux qu'ils proviennent. — Ce Concours sera clos le 31 mars. Une Commission sera nommée dans la séance mensuelle du 5 avril, pour examiner les objets de ce Concours, et elle fera son rapport dans la séance du 3 mai. Il sera accordé des *Médailles d'argent*, des *Médailles de bronze* et des *Mentions honorables*.

2.° Concours d'encouragements, pour le département.

1.er CONCOURS. — Pour la taille de six Pêchers, de six Poiriers en espalier, et de six Poiriers en pyramide. — Les arbres devront être dans les meilleures conditions de tenue et de forme; ils auront été dirigés par les concurrents depuis six années au moins.

II.e CONCOURS. — Pour la plus belle Culture d'arbres fruitiers en pépinière. — La bonne direction donnée aux arbres, le nombre et le choix des espèces et variétés cultivées, seront les conditions de ce Concours.

III.e CONCOURS. — Pour la plus belle Culture d'arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornements en pépinière. — Mêmes conditions que celles indiquées dans le Concours précédent.

IV.e CONCOURS.— Pour la plus belle culture d'arbres de plantations, de plants d'arbres fruitiers, d'arbres, arbustes et arbrisseaux d'ornement. — Mêmes conditions que celles indiquées pour le Concours précédent.

V.ᵉ CONCOURS. — Pour l'introduction dans la Culture maraîchère d'espèces ou de variétés nouvelles. — Les espèces ou variétés introduites devront présenter un degré réel d'utilité, et, au besoin, entrer en concurrence avec des légumes anciens.

Ces Concours ne se rapportent qu'au département ; ils seront clos le 31 mars. Des Commissions pour les juger seront nommées dans la séance du 5 avril ; elles feront leur rapport dans la séance mensuelle du 3 mai. Il sera accordé dans chacun de ces Concours une *Médaille d'argent*, une *Médaille de bronze* et une *Mention honorable.*

3.° Concours d'Émulation.

Voulant encourager les jeunes Horticulteurs, et conséquemment améliorer et accroître l'instruction horticole, dans l'intérêt du progrès, la Société a ouvert un Concours d'émulation.

A cet effet, elle accordera deux Prix, une *Médaille d'argent*, une *Médaille de bronze*, et une *Mention honorable* aux Élèves Jardiniers qui auront quatre ans, au moins, de pratique dans deux ou trois Établissements renommés, et qui feront preuve de capacité dans un Examen que leur fera subir une Commission dont les Membres seront pris dans le sein de la Société.

Cet examen sera divisé en deux parties, dont l'une théorique et l'autre pratique.

EXAMEN THÉORIQUE.

Celui-ci se composera de questions faites aux Candidats, sur la définition des différentes natures de terres et sur leurs propriétés ; — sur les différentes sortes d'engrais et leur emploi ; — sur les différents modes de multiplication, semis, boutures, marcottes, greffes, considérés dans tous les détails de la pratique ; — sur la taille des arbres fruitiers et sur l'élagage des arbres de plantation ; — sur la manière de comprendre la garniture des jardins légumiers ou maraîchers pendant toute l'année, en précisant l'ordre des

saisons et en remplissant les besoins qui résultent de la production pendant chaque saison horticole.

EXAMEN PRATIQUE.

Les Candidats seront appelés, sur le terrain, à opérer devant le Jury.

Les opérations qui devront être pratiquées sont :

Labour et préparation d'un terrain disposé à recevoir des semences et des plants; semis et plantation du terrain préparé. — Levée de trois arbres au moins, et plantation de deux arbres-tiges au choix du Jury, de deux Pêchers en espalier, de deux quenouilles ou pyramides, Poiriers, et de deux Pommiers sur Paradis. — Pratique des principales greffes sur diverses essences, au choix du Jury, et de marcottes sur trois mères de différente espèce. — Palissage du Pêcher et de la Vigne.

Les Candidats seront soumis à une troisième épreuve, qui aura pour objet de faire, en présence du Jury et dans un espace de temps donné, une composition écrite sur un sujet horticole.

Ce Concours commencera le 12 avril 1849, à onze heures du matin, dans le local de la Société, rue de la Bibliothèque, pour l'examen théorique, et se continuera pour l'examen pratique.

Les Aspirants adresseront leur demande au Secrétariat de la Société, rue Saint-Pierre, n.° 2, avant le 31 mars 1849, terme de rigueur. Ils devront donner très exactement leurs noms, prénoms, âge et adresse, en ayant le soin d'indiquer le lieu de leur naissance, les établissements dans lesquels ils ont travaillé et étudié.

Ils devront être munis de certificats délivrés par les chefs des cultures dans lesquelles ils auront exercé depuis le moment de leur apprentissage jusqu'au jour du Concours : ces certificats devront être approuvés par l'autorité locale. Ils préciseront les qualités morales et intellectuelles des sujets auxquels ils seront délivrés, leur degré d'habileté dans la pratique, en faisant connaître l'époque de leur entrée dans les divers établissements horticoles, et celle de leur sortie de ces établissements.

4°. Concours des Agents immédiats de l'Horticulture du département.

La Société accorde des récompenses aux Agents immédiats de l'Horticulture, travaillant en sous-ordre d'un jardinier, ou comme ouvriers dans les établissements Horticoles, qui se sont distingués par de longs et honorables services.

Les demandes devront parvenir au Secrétariat avant le 31 mars 1849, terme de rigueur; elles devront être accompagnées de certificats et de pièces légalisées par l'autorité locale.

Concours pour l'amélioration de la Culture fruitière dans le département de Seine-et-Oise.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise rappelle le Concours qu'elle a ouvert pour l'amélioration de la Culture fruitière, dans le département de Seine-et-Oise.

Des prix seront distribués aux créateurs de bonnes variétés fruitières, aux cultivateurs qui offriront les meilleures méthodes de culture appliquées sur les essences fruitières, à ceux enfin qui réuniront les plus importantes collections.

Le Concours appliqué aux cultures fruitières, essences de Pommiers, Poiriers, Pêchers, Abricotiers, Pruniers, Cerisiers, etc., pour toute l'étendue du département, s'appliquera à l'*éducation* des arbres dans les pépinières, depuis le *semis jusqu'à l'époque où l'arbre est livrable au commerce.*

On tiendra grand compte de l'étendue du terrain cultivé, qui ne sera pas déterminée : on devra toutefois opérer sur un *hectare au moins*, ou offrir en compensation des *résultats remarquables.*

On s'arrêtera particulièrement à la disposition des pépinières où les variétés seront *placées d'une manière distincte, suffisamment espacées* et dont le *placement sera réglé* en raison de l'accroissement probable des arbres.

On s'arrêtera également à la qualité *des sauvageons*, à leur *orce*, à leur *vigueur* et à leur *nature.*

Celui qui formera *lui-même* ses pépinières, mais qui, après s'être occupé de la première *éducation* des arbres, les amènerait sur le même sol à l'*état adulte* en préparant une bonne fructification, et qui enfin présentera les mêmes sujets, toujours *par ses soins*, à l'état d'*arbres en plein rapport*, sera l'objet d'une faveur marquée.

La nature des *greffes* se rapportant bien aux *essences* sur lesquelles elles seront appliquées, leur *vigueur*, leur *état de développement* et leur *franchise*, seront considérés aussi bien que la *forme des arbres*, soit à tiges, demi-tiges, nains, quenouilles, pyramides, vases, éventails, palmettes, cordons, treilles, etc.

Parmi les sujets de préférence, dans le Concours, on observera la *taille*, soit en plein champ, soit dans les jardins; la *disposition des arbres* dans les plantations, leur *direction*, leur *éducation*, la *nature des essences*, la forme des arbres sous le point de vue d'une belle forme et d'une belle fécondité. Le *nombre* des arbres et le choix des *individus*, par rapport à l'*exposition*, à la *nature du terrain*, et celle des *variétés appréciées* en raison de leurs qualités.

La Société aimerait encore à pouvoir offrir des couronnes aux Horticulteurs qui, *prolongeant la vie* des vieux arbres, trouveraient de bons moyens pour guérir ceux que des accidents, les intempéries, la foudre même, ont déformés; à ceux qui les rajeunissent ou les régénèrent par l'application de nouvelles greffes, et renouvellent ainsi des arbres épuisés.

Sans exclure positivement le riche propriétaire,étranger à la pratique, les Horticulteurs chefs d'établissements horticoles du gouvernement, ou des maîtres opulents qui sont riches de sol et d'engrais, la Commission nommée pour l'appréciation des résultats de ce Concours, à laquelle la Société laissera toute latitude nécessaire, ira chercher de préférence l'homme simple, industrieux, qui aura vaincu les résistances d'une terre ingrate ou d'un climat contraire; qui aura trouvé le moyen de faire de bonnes et nouvelles créations, n'ayant pas même, peut-être, la pensée ou la prétention de divulguer, pour s'en faire un titre d'honneur, quelques précieuses découvertes.

La Société d'Horticulture a compris qu'elle ne pouvait établir une

mesure équitable, en opposant des espèces diverses, variées dans leur mode d'éducation, offrant l'une des difficultés insurmontables, tandis que pour une autre on pourrait améliorer les produits sans de pénibles efforts; qu'on ne pouvait mettre en parallèle, par exemple, un Pêcher et un Pommier, et qu'il y aurait toujours un mérite plus éclatant à bien élever et former l'un que l'autre. On a eu l'espoir de tout concilier, en accordant des médailles distinctes pour chaque essence; ce serait donc, sur des bases communes, des récompenses individuelles; mais en offrant toutefois une haute récompense, une sorte de prix d'excellence, pour le concurrent qui, sur l'ensemble ou même sur un seul des éléments du Concours, présenterait des résultats très supérieurs.

En conséquence des considérations développées dans ce Programme :

Une *Médaille d'or* et plusieurs *Mentions honorables* seront accordées aux concurrents qui offriront sur l'ensemble des sujets qu'il comporte, des résultats hors ligne.

Une *Médaille d'argent*, une *Médaille de bronze* et des *Mentions honorables*, s'il y a lieu, seront décernées pour chaque objet en particulier.

Le Concours sera fermé au 1.er janvier 1850, et les Prix seront décernés la même année, en séance publique.

Les concurrents devront se faire inscrire avant cette époque, qui est le terme de rigueur.

Le Professeur de Culture, Secrétaire-Général,

FR. PHILIPPAR.

Le Président,

LE ROI.

CIRCULAIRE

ADRESSÉE

PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

A LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SEINE-ET-OISE,

Le 14 Octobre 1848.

Citoyen, c'est l'année prochaine qu'a lieu la grande exposition publique de l'industrie française.

Jusqu'à présent, l'agriculture n'a été représentée dans cette sorte de bilan de nos richesses nationales que par quelques appareils ou instruments agricoles et de rares échantillons de fil de laine et de soie.

Le Gouvernement de la République a résolu d'employer tous les moyens propres à faire cesser cette infériorité relative. En effet, c'est l'honneur de l'industrie agricole de fournir à l'industrie manufacturière les matériaux élémentaires de la plupart des produits que celle-ci confectionne ; c'est également son droit et son devoir de ne pas rester au-dessous de cette dernière, pour la valeur, le mérite et le nombre des objets qu'elle fabrique elle-même. Elle doit, en un mot, prouver son égale aptitude à la production des matières premières et à la fabrication des produits, en ce qui la concerne.

L'Administration est décidée à ne rien négliger pour atteindre ce résultat, et son intention est d'appeler l'agriculture à prendre la plus large part possible à l'exposition.

Je vous invite, en conséquence, à me faire savoir promptement quels seraient les produits agricoles de toutes sortes, de toute nature, de toutes formes, de tout degré de végétation, animaux, plantes, graines, fleurs, fruits, etc., etc., qui pourraient être offerts par les localités placées dans la circonscription de l'association que vous présidez; à quelles époques ils pourraient être envoyés utilement à Paris, et dans quelles conditions cet envoi se ferait le plus avantageusement.

Salut et fraternité.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce,
Signé TOURRET.

Pour expédition :

Le Chef de division,
MONNY DE MORNAY.

A Messieurs les Horticulteurs-Commerçants et autres; à Messieurs les Cultivateurs, Propriétaires et Amateurs de Culture du département de Seine-et-Oise.

Messieurs,

L'exposition de l'industrie nationale devant avoir lieu en 1849, M. le ministre de l'agriculture ayant eu la louable et bienveillante pensée de comprendre la culture au nombre des industries dignes de soumettre leurs produits à l'appréciation du pays, a adressé à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, comme à toutes les autres Sociétés agronomiques de France, une circulaire, afin de s'éclairer sur la part que le département de Seine-et-Oise pourrait prendre dans cette solennité, et pour connaître d'avance les produits horticoles que le département aurait à présenter.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dont la fondation a eu pour objet l'amélioration et le progrès de l'une des branches importantes de la culture, et qui n'a pas discontinué un seul moment de faire des efforts pour chercher à atteindre le but qu'elle s'est proposé, s'empresse de faire un appel à votre patriotisme et à votre sympathie pour la prospérité de la chose publique.

Elle a pensé en donnant, s'il est possible, plus de publicité aux intentions de M. le Ministre, qu'en vous adressant le tableau des produits qui pourraient utilement tenir leur place à l'exposition de l'industrie française, ce serait vous inviter d'une manière pressante à présenter le résultat de vos travaux intelligents, vous encourager à faire la même invitation à tous les horticulteurs, propriétaires et amateurs de votre localité, afin que Seine-et-Oise, qui a pris rang parmi les départements qui sont en progrès, soit dignement représenté au milieu de nos richesses nationales.

Tout nous conduit à désirer ce résultat; l'honneur et la gloire de nos horticulteurs, l'extension du progrès, l'augmentation de la prospérité et la satisfaction d'un ministre qui, s'intéressant au développement de la culture, pense aux cultivateurs tout en s'occupant de l'amélioration du sort de la population, d'un ministre enfin qui a si bien mérité du pays.

La Société espère, Monsieur, que l'invitation qu'elle a l'hon-

neur de vous adresser, recevra l'accueil qu'elle en attend, et que vous vous empresserez de concourir à l'augmentation des produits que la culture du département placera dans les salles de l'Exposition de l'Industrie nationale en 1849; et elle espère aussi que vous voudrez bien user de votre influence pour étendre l'invitation à toutes les personnes que vous croirez aptes à pouvoir offrir des produits à cette Exposition dans laquelle notre département doit naturellement occuper une belle place.

Le Secrétaire-Général,
Fr. PHILIPPAR.

Le President titulaire,
LE ROI.

Le Président d'honneur,

Représentant du Peuple, Commissaire du Gouvernement,

Hipp. DURAND.

RAPPORT

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

De Seine-et-Oise,

FAIT

A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE ;

AU SUJET DE LA PART QUI DOIT ÊTRE ATTRIBUÉE A LA CULTURE DANS L'EXPOSITION PUBLIQUE DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE :

Par une Commission composée de MM. Noble fils, Le Roi, Belin, Truffaut fils, Godat, Duval père, Bertin, Margat (Anatole), Aimé Turlure, Duval fils, et Philippar.

M. le ministre de l'agriculture, par une circulaire, en date du 11 octobre dernier, adressée à la Société, comme à toutes les Sociétés agricoles et horticoles de France, annonçant qu'il désire voir la culture prendre une large part à l'exposition publique de l'industrie française, vous demande quels seraient les produits de toutes sortes, de toute nature, de toutes formes, de tous degrés de végétation, plantes, graines, fleurs, fruits qui pourraient être offerts par les cultivateurs des localités placées dans la circonscription où s'étendent vos investigations. Vous avez pensé, pour répondre d'une manière plus positive à M. le ministre, que vous deviez faire étudier cette question par une Commission ; c'est le travail de cette Commission que nous venons vous présenter.

§ I. PRÉAMBULE.

Nous sommes heureux de voir le gouvernement marcher dans cette voie en appelant la culture, par ses nombreux produits, à prendre part à l'exposition de l'industrie nationale. Jusqu'ici, cette mère nourrice du pays n'était représentée dans cette magnifique réunion d'objets offerts à l'appréciation d'un jury éclairé, pour la constatation des progrès, et à l'admiration des nombreux visiteurs, que par quelques matières qui, bien que résultant immé-

diatement de la culture, n'étaient pas la reproduction exacte d'un art si important, d'où, pour ainsi dire, tout émane, d'où tout provient et qui assure la prospérité publique.

Le gouvernement comprend plus que jamais que la culture doit être l'objet de sa plus pressante sollicitude, et le ministre qui est chargé de la direction de ce département, appréciant toute l'importance de cette industrie pour le pays, les ressources immenses qu'elle doit offrir à la population croissante et nécessiteuse, s'attache à la développer pour l'élever au rang que sa puissance doit lui faire acquérir.

N'oublions pas que la culture offre une carrière qui est ouverte à toutes les intelligences, et qu'en procurant d'immenses débouchés au zéle, à la force et à la capacité, elle assure à celui qui s'y livre un avenir d'autant plus certain que les produits à obtenir sont vivement attendus des nombreux consommateurs.

L'horticulture doit certainement prendre une large part dans les expositions ; elle a un rôle important à jouer par elle-même et comme puissant auxiliaire des autres branches. Ses légumes nombreux et variés, dont l'amélioration fournit un produit alimentaire de première nécessité ; ses fruits, de nature diverse et de qualité différente, qui satisfont au goût du riche et aux besoins du pauvre, se préparant de tant de manières, donnent des matières premières à plusieurs industries ; les fleurs qui brillent partout d'un éclat d'autant plus vif que l'art en a perfectionné les formes les parfums et le coloris ; ses arbres façonnés dans les pépinières où le planteur vient s'approvisionner pour couvrir toutes les surfaces ; ses végétaux étrangers, élevés dans les serres, destinés à occuper tant de places qu'ils ornent décorent et transforment ; enfin tous ses produits innombrables dont l'usage est si général, qui se rencontrent partout, comblant les nombreux besoins de toutes les classes de la société. Heureux ou malheureux, chacun vient puiser à cette source, d'autant plus féconde que l'intelligence donne à cet art une si grande portée, qu'il est actuellement possible de dire que la nature ne refuse absolument rien à l'horticulteur vigilant et éclairé.

En effet, toutes les saisons sont remplies ; chacune d'elles offre ses produits qui n'ont jamais été aussi nombreux, aussi beaux et

aussi variés; et si l'horticulteur profite habilement du temps que la nature lui donne, il sait encore, en façonnant des milieux à toute convenance, intervertir l'ordre des saisons et rendre ce temps, si souvent contraire, docile à sa volonté. De là découle cette belle industrie du primeuriste, qui est le *nec plus ultra* de la puissance de la culture : par les efforts et les moyens du cultivateur, aucun terrain n'est rebelle à la production, aucune surface ne reste sans garniture productive.

Tout en réalisant pour son propre compte, l'horticulture prépare encore des matériaux et des ressources à toutes les autres branches de la culture. En effet, les plantes cultivées en grand, qui entrent dans le domaine agricole ont passé et passent préalablement dans son creuset. C'est l'horticulteur qui a d'abord apprécié la valeur des végétaux, qui les a façonnés en petit pour assurer leur réussite économique en grand, et aucune plante ne sort de ce centre d'épuration qu'après avoir acquis un véritable caractère producteur sur lequel l'agriculteur peut compter. Les végétaux ligneux qui peuplent les forêts, passent dans le domaine horticole avant d'être employés au peuplement des masses boisées; les Muriers, dont la feuille convient à l'insecte sétigène, ne composent les Muraies qu'après avoir été préparés par les soins de l'horticulteur; les arbres recherchés pour les plantations de routes, de chemins, de surfaces de terrain plus ou moins étendues, de bords de pièces d'eau, etc., dont les bois et les autres produits qui en découlent profitent à diverses industries, ressortent de l'horticulture. L'horticulteur façonne les plants qui composent les vignobles, les vergers, et prépare les végétaux dont les parties sont si utilement recherchées en médecine humaine et animale.

De tout ce qui précède, on peut induire que l'horticulture est une branche importante de la culture, qui mérite d'être protégée, encouragée, et que les nombreux produits qui en ressortent tiendront dignement leur place à l'exposition de notre industrie française.

Tout naturellement, abstraction faite de l'agriculture, qui en France a ses dignes représentants, la culture des vignes, des mûriers, des forêts, et les plantations spéciales, telle que la Corcerie, les Olivettes, la Pinière, le Verger, les Oseraies, etc., doivent par

leurs produits, occuper une belle place dans notre exposition nationale.

§ II. OBJETS A EXPOSER.

Nous avons cherché à rappeler d'une manière sommaire ce qui compose l'horticulture, en essayant de prouver que si cette branche de l'agronomie est appelée à l'honneur de la représentation, elle y figurera dignement, soit pour son propre compte, soit comme utile auxiliaire aux autres branches de la culture, soit enfin comme fournissant la matière première à diverses industries tout en entretenant un mouvement commercial très considérable. Énumérons maintenant les objets qu'elle pourra présenter au concours.

Nous admettons en thèse générale que tout ce qui émane de la culture, en objets présentant les caractères d'une amélioration désirable et choisis dans ce sens, mérite de figurer autant dans l'intérêt de l'industrie que comme puissant encouragement pour les industriels spéciaux.

Nous ne voudrions pas seulement voir à l'exposition les objets en nature, parfaits; l'art n'y serait pas suffisamment apprécié, et l'industriel ne serait pas jugé comme il mérite de l'être. Avant qu'un produit, quel qu'il soit, ait atteint le caractère désirable, ait acquis la perfection que l'on recherche, il a fallu bien des efforts, bien des soins, et la matière a subi bien des modifications. Ainsi pour ne citer que quelques exemples : le fruit, ornant les tables, depuis le semis, la greffe, formant l'arbre producteur et la taille qui en assure la production, a dû avant d'arriver à cet état, passer par bien des phases; le légume, depuis le semis, le plant, le porte-graine, la graine, jusqu'à ce qu'il ait acquis les qualités voulues, a également passé par bien des épreuves. La résine, avant d'être livrée au commerce n'a pas moins subi de métamorphoses dans le végétal d'où elle découle, et depuis le moment de son écoulement. Cela conçu, nous pensons qu'il serait à désirer que la plante, dans ses différents états et ses produits sous toutes les formes, figurassent, et dans un ordre rationnel qui permît de suivre facilement l'enchaînement successif de cette merveilleuse production. A cet effet nous comprenons, ainsi qu'il suit, la classification des objets ressortant de la culture dans les salles de l'exposition de l'industrie française.

HORTICULTURE.

I.° *Plantes légumières.* — Culture de pleine terre, de primeurs, culture retardée. — *Industrie du Maraîcher et du Primeùriste.*

1.° Légumes souterrains, { tubercules, souches, bulbes.

1.° Légumes proprement dits, à pommes, boutons, turions, collets.

3.° Légumes à fleurs.

4.° Fruits légumiers.

5.° Légumes à cosses, ou à gousses.

6.° Légumes herbages.

7.° Légumes pour fourniture et assaisonnement.

Pour cette catégorie, nous comprenons autant que possible, le produit livrable au consommateur, le fruit, la graine, le plant, la plante fleurie, et le porte-graine.

II.° *Plantes officinales et aromatiques*, comprenant, le fruit, la graine, le plant, la plante fleurie, la plante dans son état parfait et le produit recherché.

III.° *Plantes à fleurs.* — Annuelles, bisannuelles, vivaces et végétaux ligneux. — *Industrie du Fleuriste.*

Produits en pieds ou en fleurs coupées.

Floraison naturelle, floraison forcée, floraison retardée; comprenant les espèces et leurs variétés nommées, avec indication de leur provenance.

IV.° *Pépinières.* — *Industrie du Pépiniériste.*

1.° Pépinières fruitières.

2.° — forestières.

3.° — d'arbres d'ornement.

Comprenant les graines, les plants de différents âges, depuis le plant de 1 à 2 ans, les plants de rigoles, jusqu'aux arbres façonnés en pépinière et arrivés à l'état d'être mis en place.

Les diverses sortes de greffes, les marcottes et les boutures.

V.° *Plantes de serres*, fleuries on non fleuries, de serre chaude, de serre tempérée et d'orangerie.

Les plantes, telles qu'elles se rencontrent chez les horticulteurs commerçants, ont un caractère spécial de forme et d'entretien

qui représente parfaitement les produits du commerce horticole.

Dans cette catégorie se trouveront toutes les plantes de collection, ligneuses et bulbeuses.

Ces Plantes devraient se trouver dans leurs divers âges, afin de bien faire apprécier le caractère qu'elles prennent depuis leur premier développement jusqu'à l'état où elles se trouvent sortant, formées, de chez les horticulteurs commerçants.

VI.° *Plantes économiques et industrielles*, de serres de pleine terre, ligneuses, vivaces, bisannuelles et annuelles.

1.° *Plantes de serre.* — Canne à sucre, Café, Bananier, Ananas, Giroflier, Muscadier, Thé, Cacoatier, Canellier, Vétiver, etc., etc.

2.° *Plantes de pleine terre.*

— textiles,
— tinctoriales,
— oléagineuses,
— sacchariféres,
— amilacées,
— bulbiféres,
— tuberculiféres,
— manufacturières,
— industrielles, proprement dites.

Le fruit, la graine, la plante caractérisée dans tout son développement, et le produit qui découle de chaque espèce dans les différents états qu'il présente et auquel le producteur le soumet.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE.

VII.° *Arbres fruitiers*, à couteau, à cuire, à confire et à cidre. — *Production de la Culture fruitière horticole, de pleine terre, forcée et de la grande culture.*

1.° Le fruit, et autant que possible son nom, avec une petite portion de la ramification qui le supporte.

2.° Outre les fruits à cidre, un échantillon des produits fabriqués, le cidre, avec indication de la provenance.

3.° Arbres formés dans les jardins, et considérés comme modèles de formes, de différents âges, pour apprécier les tailles successives.

VITICULTURE.

VIII.° *Vignes de jardins et de vignobles.—Industrie du Viticulteur ou Vigneron, et de l'Horticulteur.*

1.° Fruit, une partie du sarment supportant la grappe et autant que possible, le fruit nommé suivant la dénomination locale.

2.° Produits en vin provenant des diverses variétés de cépages.

3.° Un plant formé suivant la méthode de la contrée ou de l'exposant.

4.° Échantillon du sol et du sous sol dans lesquels l'implantation a lieu.

MORICULTURE.

IX.° *Muriers. — Industrie du Moriculteur et du Magnanier.*

1.° Variétés de mûriers en échantillons ou en pieds.

2.° Arbres formés, modèles de forme, et représentant des arbres de différents âges, pour apprécier les tailles successives.

3.° Vers de divers âges et de différentes variétés, conservés dans de l'esprit-de-vin.

4.° Cocons des diverses variétés de vers.

5.° Échantillons de soie.

6.° Vers de différents âges, conservés dans l'esprit-de-vin, cocons et soie, provenant d'éducations faites avec d'autres substances que les feuilles de mûrier.

SYLVICULTURE.

X.° *Bois, Forêts et Arbres de plantation. —Industrie du Forestier.*

1.° Échantillons de marchandises en nature de bois façonnés.

2.° Produits naturels forestiers.

3.° Échantillons de bois de chaque essence : bois de tronc, de brin, de branches en carrés et rondelles avec écorce.

OBJETS SE RAPPORTANT AUX DIVERSES SPÉCIALITÉS CULTURALES.

XI.° *Procédés de culture.*

Dans cette catégorie, se trouveraient représentés tous les

moyens saillants et particuliers, mis en œuvre pour obtenir les résultats recherchés dans les différentes branches de la culture.

XII.° *Outils Instruments et Machines* employés dans les différentes parties de la culture, classés par catégorie.

XIII.° *Fruits modelés en cire.*

1.° Collections carpologiques.

2.° D'ornement.

XIV.° *Fleurs artificielles.*

Modéles pris sur la nature.

§ III. CHOIX DES OBJETS A EXPOSER.

Dans les quatorze catégories, ci-dessus spécifiées, d'objets à exposer, il serait certainement offert quantité de choses d'un mérite secondaire et qui ne représenteraient pas, avec toute l'exactitude désirable, l'état d'amélioration dans lequel se trouve notre industrie culturale. Pour éviter cet inconvénient, et afin d'assurer un bon choix d'objets, outre les moyens ordinaires employés à l'égard des autres industries, pour tout ce objets qui peuvent être facilement transportés à la préfecture, et soumis à l'examen du jury local, M. le ministre, pourrait, pour tout ce qui ne souffrirait pas la translation sans être exposé aux avaries, tels sont les fleurs, les fruits, les légumes, les plantes en pied, les arbres, les graines, etc., faire publier une circulaire par laquelle les cultivateurs seraient invités à adresser à la préfecture la liste des objets qu'ils se proposent d'exposer; un jury pourrait être chargé de se transporter chez les auteurs de ces listes, pour examiner les objets, afin d'admettre ou de rejeter tout ce qui ne se trouverait pas dans les conditions voulues.

§ IV. DISPOSITION ET CONSERVATION DES OBJETS.

Parmi les nombreux objets à exposer, provenant de l'industrie culturale, il s'en trouvera dont le placement offrira d'autant plus de difficulté qu'ils ne pourraient se conserver en bon état que pendant un certain temps; leur renouvellement deviendra indispensable.

A cet effet, il serait à désirer :

1.° Que les arbres pussent, dans le local spécial de l'exposition, être mis en terre (en jauge), et par catégorie.

2.° Que les plantes en pots pussent être rangées par catégories relatives, afin que la même spécialité culturale se présentât réunie dans ses produits, de manière à mieux laisser apprécier le résultat de l'industrie spéciale.

3.° Que les légumes se trouvassent ensemble et pussent être facilement renouvelés afin qu'ils présentassent toujours la fraîcheur désirable.

4.° Que les fruits se trouvassent également réunis et pussent être renouvelés facilement dans l'intérêt de leur fraîcheur et de leur beauté.

5.° Que les graines occupassent aussi, réunies, un emplacement spécial.

6.° Que les produits végétaux fussent groupés par catégories, réunis aux plantes d'où ils proviennent.

7.° Que tous les objets se trouvassent disposés dans un emplacement convenable et spécialement affecté à cet effet, et que des galeries en forme de serres, pouvant s'ouvrir, se fermer, s'aérer et s'ombrer à volonté, fussent disposées pour recevoir les plantes en pots; que ces plantes fussent préparées de manière que l'on pût leur donner facilement les soins d'arrosements et tous autres, nécessaires à leur entretien pendant l'exposition; que de l'eau, en suffisante quantité, fût mise à la disposition des horticulteurs, et qu'il s'en trouvât même dans les serres momentanées pour aider à l'entretien de la fraîcheur du local.

8.° Qu'un service pour l'entretien des objets résultant de la culture, fût suivi par des garçons ou élèves jardiniers, recevant une direction par les exposants qui y présideraient à tour de rôle.

9.° Que chaque exposant pût remplacer les objets au fur et à mesure qu'il reconnaîtrait la nécessité de le faire.

§ V. APPRÉCIATION DES OBJETS EXPOSÉS.

Pour tous les objets qui demandent à être entretenus frais, tels que les fruits et les légumes, et pour les plantes dont les fleurs passent plus ou moins promptement, le renouvellement fréquent étant une des conditions de beauté, il serait nécessaire que le jury s'arrêtât à plusieurs reprises sur les produits afin d'en constater chaque fois le mérite. En effet, par le renouvellement successif, et né-

cessité par la nature des produits, qui sont exposés à changer de qualité et de sorte à chaque renouvellement, il y aurait conscience à répéter les visites, pour apprécier la nature des objets renouvelés et par cela même rendre justice aux exposants.

RÉSUMÉ.

Tous les départements de la France peuvent offrir, dans l'industrie culturale, des produits à l'exposition; Seine et-Oise ne restera certainement pas en retard, et y prendra, nous l'espérons, une belle part. Les horticulteurs de notre département, qui apprécient les besoins de l'amélioration, ne voudront pas, par une coupable indifférence, ou par une impardonnable timidité, laisser leur place libre.

Ils s'empresseront, n'en doutons pas, de répondre aux vues louables du gouvernement, qui a justement pensé que l'industrie culturale, si digne de sa sollicitude, ne pouvait plus rester en dehors de cette démonstration générale des progrès de notre industrie française.

Tout en vous demandant d'envoyer ce rapport à M. le ministre, pour répondre à la circulaire qu'il vous a adressée, nous vous proposons, Messieurs, afin de lui prouver que vous désirez qu'il jouisse pleinement du résultat de ses bienveillantes pensées en faveur de la culture, de faire immédiatement imprimer ce rapport et de le répandre dans le département pour donner toute la publicité possible, aux honorables intentions du Gouvernement. Nous vous proposons en outre que, à ce rapport, soit joint une lettre d'invitation à tous les horticulteurs, aux propriétaires et amateurs de culture, afin que par eux-mêmes, ou par leur influence dans Seine-et-Oise, ils répondent aux vues du ministre, secondent les intentions de la Société, pour que notre département soit dignement représenté à l'Exposition de l'Industrie française de l'année dans laquelle nous allons entrer.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 5 AOUT 1849.

DISOURS DE M. ARRIGHI DE PADOUE,

PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ,

A l'ouverture de la Séance publique du 5 *Août* 1849.



MESSIEURS,

JE regrette vivement que votre Exposition printanière ait eu lieu à une époque où mon absence de Versailles, pour les opérations du Conseil de Révision, ne m'a pas permis d'apprécier par moi-même les heureux résultats de vos utiles travaux.

Vos encouragements et vos conseils éclairés continuent à stimuler l'émulation des nombreux Horticulteurs et des Amateurs distingués de ce département. Parmi les beaux échantillons de tout genre offerts à la curiosité et à l'étude des visiteurs, plusieurs plantes nouvellement acclimatées ont, cette année, mérité de votre part une mention toute spéciale, et des témoignages unanimes d'admiration ont été donnés à plusieurs lauréats, entre autres à l'habile chef des cultures du château de La Celle-Saint-Cloud, qui a exposé une collection d'Orchidées aussi remarquables par les formes bizarres qu'elles affectent que par l'éclat et la variété de leurs couleurs.

En ce moment même, un théâtre plus vaste est ouvert aux nombreux produits de votre importante industrie. La sollicitude du Gouvernement ne pouvait manquer de leur réserver une place dans ces magnifiques Galeries où tous les chefs-d'œuvre de l'industrie nationale sont soumis à l'appréciation d'un Jury composé des hommes les plus éclairés et les plus compétents. La branche importante de la culture qui a fait l'objet de vos recherches a des ramifications multipliées, et chaque jour voit s'étendre les limites de son domaine. Le Rapport qui vous a été fait, l'année passée,

par votre Commission chargée du classement des produits qui pourraient utilement tenir leur place à l'Exposition, a fait ressortir d'une manière complète toute l'importance et la variété des végétaux dignes de l'honneur d'être présentés à ce Concours. En effet, l'Horticulture comprend à la fois les plantes légumineuses, les plantes officinales, les plantes à fleurs, les pépinières, les plantes de serres; et chacune de ces catégories se subdivise elle-même à l'infini. Viennent ensuite l'Arboriculture fruitière, l'industrie du Viticulteur, celle du Moriculteur. Mais malheureusement l'industrie horticole a eu beaucoup à souffrir pendant ces derniers temps, et peu d'horticulteurs étaient disposés à faire des sacrifices pour exposer leurs produits.

Il ne faut pas se dissimuler qu'une Exposition complète et méthodique de ces produits si nombreux présente bien des difficultés d'exécution, et il est présumable que la tentative de cette année sera loin de satisfaire entièrement à vos vues. Mais l'impulsion est donnée, et, à l'avenir, chaque Exposition nouvelle de l'industrie verra les produits de l'Horticulture classés avec plus d'ordre, réclamer une plus large place dans ce vaste théâtre de nos richesses nationales.

Le département de Seine-et-Oise, si favorisé déjà par sa situation et sa proximité de Paris, va trouver encore dans la création prochaine de l'Institut agronomique de nouveaux éléments de prospérité, et les sujets d'étude les plus variés pour les horticulteurs, les amateurs et le public studieux.

Cette École, qui présentera le développement complet de l'enseignement théorique et pratique de toutes les branches de la culture, offrira sur la plus grande échelle les avantages de tout genre qui avaient motivé, il y a quinze ans environ, la création du Jardin de Botanique, et la proposition qui a été soumise, il y a quelques mois, à l'Administration municipale, de faire hommage à l'Institut des plantes qui garnissent ce jardin, vous paraîtra sans doute devoir être prise en considération : cette mesure, en effet, serait doublement avantageuse aux intérêts de la ville, puisqu'elle rendrait disponible un terrain d'une valeur assez importante, et qu'elle permettrait de rayer du budget municipal l'allocation annuelle consacrée

à l'entretien de cet Etablissement, qui serait désormais sans intérêt, en raison de son peu de développement.

D'ailleurs, Messieurs, ce ne serait pas sans difficulté qu'il serait possible de remplacer le savant distingué dont le dévouement infatigable avait si puissamment contribué à la prospérité du Jardin Botanique. Cette voix aimée, qui réunissait de nombreux auditeurs par le charme de son enseignement, cette voix s'est tue, et cette mort si imprévue et si regrettable a laissé un grand vide parmi vous; vous avez perdu un ami sûr, un collaborateur zélé; les élèves de l'Ecole normale et les habitués du cours de Botanique ont perdu un professeur habile, qui savait captiver l'attention de son auditoire en même temps que ses sympathies.

Votre Société a éprouvé encore, depuis sa dernière séance publique, une perte qui lui a été bien sensible; le vénérable abbé Caron, le doyen et le bienfaiteur de toutes les Sociétés scientifiques de Versailles, a voulu continuer à vivre au milieu de nous par le souvenir de son inépuisable libéralité. Son testament vous a légué son herbier, ses livres de botanique et une somme de quatre mille francs. Différentes formalités ont retardé jusqu'ici la délivrance de ces legs; cette affaire ne tardera pas à recevoir une solution favorable à vos intérêts.

Les graves préoccupations de la politique ont eu nécessairement, l'année dernière, une influence fatale sur votre industrie; la crise financière que nous avons traversée, en restreignant vos opérations commerciales, a tari en partie les sources de votre prospérité. Des jours plus calmes nous sont réservés, espérons-le; les esprits désabusés comprennent mieux, de jour en jour, que les grandes améliorations ne s'improvisent pas, mais qu'elles ne peuvent être le prix que du temps, de l'étude et de l'union qui assure le repos public.

Dans cette recherche incessante des moyens d'augmenter le bien-être des masses, et de mettre à la portée de tous les objets nécessaires à la satisfaction des besoins de la vie, une belle part appartient aux Sociétés d'Horticulture; vous avez prouvé que vous saviez apprécier toute l'importance de votre mission, et vos efforts ont toujours eu pour but d'étendre les limites de votre salutaire in-

fluence. Le passé nous est un sûr garant de l'avenir; aussi, serai-je heureux, toutes les fois que mon appui et mon concours pourront vous être utiles, de vous prouver que personne plus que moi n'applaudit au succès de vos travaux et ne prend plus vivement à cœur le développement progressif de votre Association



DISCOURS DE M. BELIN,

PRÉSIDENT TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ,

Prononcé dans la Séance du 5 Août 1849.

MESSIEURS,

Les graves événements survenus dans l'année qui vient de s'écouler, n'avaient pas permis jusqu'alors à la Société d'Horticulture de faire son Exposition florale et de se réunir en séance solennelle. Ses Membres ne pouvaient rester indifférents à ce grand mouvement qui changea les fortunes, troubla les destinées des individus et des nations. Mais pendant que les sociétés s'agitaient, la nature, toujours la même, suivait son cours paisible; elle parait nos champs de verdure, et couvrait de fleurs les ruines faites par la main des hommes. Vous l'avez imitée, Messieurs; à l'image de cette puissance sur laquelle les révolutions ne peuvent rien, vous reparaissez après l'orage, reprenant vos travaux où ils s'étaient interrompus, servant à votre manière cette patrie à laquelle ses malheurs même nous attachent, et persuadés qu'on n'est pas un citoyen inutile quand on conserve à son pays une de ses anciennes richesses.

C'est un de vos Membres qui a conçu le plan d'un Institut agronomique où l'Agriculture et l'Horticulture seraient professées dans un enseignement à la fois élevé et pratique qui s'appuyât sur l'expérience, pour en généraliser les données, et fournir à des expériences nouvelles. Vous avez étudié ce plan, vous l'avez goûté, vous l'avez appuyé de tous vos efforts.

Disons-le, Messieurs, cette belle pensée appartient au regrettable M. Philippar. Élevé au milieu des jardins de Trianon et de Versailles, de profondes études sur l'Horticulture lui avaient appris mieux qu'à personne que les domaines de Versailles et de Trianon étaient admirablement disposés pour cette étude, et l'étude de

l'Agriculture réunies. C'était chez lui une vieille idée; il l'émit en 1830; et, si elle ne fut pas accueillie, c'est que le chef du gouvernement d'alors, mû par un sentiment noble et généreux, voulut que ce beau palais de Versailles qui racontait la gloire du siècle de Louis XIV, racontât la gloire de tous les siècles de la France.

Le projet de M. Philippar, appuyé par la Société d'Horticulture, par le Commissaire du Gouvernement et par un grand nombre d'hommes instruits et amis du progrès, fut présenté au Ministre de l'Agriculture. Le Ministre, après l'avoir fait étudier par des hommes compétents, le soumit à l'Assemblée constituante, qui, par décret du 3 octobre, le sanctionna. Quand l'Assemblée constituante n'aurait rendu que ce décret, il y aurait là, Messieurs, de quoi lui mériter la reconnaissance du pays. Elle avait compris l'esprit de notre jeune République, esprit de paix pour les hommes, de guerre contre la nature pour lui arracher les richesses qu'elle retient. Elle avait compris qu'il y a quelque chose de mieux que les conquêtes qui changent les prairies en déserts et dévorent les hommes; j'entends ces conquêtes fécondes qui changent les déserts en prairies et créent des hommes vigoureux.

C'était donc à la République qu'était réservée la gloire de fonder une grande Ecole où viendraient se former des hommes instruits et laborieux, capables de porter dans toutes les parties de la France une instruction dont elle a tant besoin, en un mot, de fonder comme une Ecole Polytechnique de l'Agriculture et de l'Horticulture. Cependant le projet de cette belle fondation eut le sort de toutes choses : il ne fut pas unanimement approuvé; et parmi les opposants on trouve des gens intelligents et sincères. Ils prétendent que l'on fera des savants et non des praticiens, et regardent la science comme funeste à l'Agriculture et à l'Horticulture.

Qu'il nous soit permis de leur répondre qu'ici et là il n'est pas un seul progrès qui n'ait été inspiré par la science. En effet, Messieurs, la minéralogie et la géologie ne nous font-elles pas connaître la nature des terrains; la chimie, leur composition et celle des engrais? la chimie encore, aidée par l'anatomie et la physiologie végétales, ne nous fait-elle pas comprendre comment les plantes absorbent dans le sein de la terre et dans l'air les substances solides, liquides

et gazeuses, qui servent à leur nutrition et à leur respiration? Sans toutes ces sciences pourrions-nous apprécier les conditions sous lesquelles germent les plantes, et les phénomènes si surprenants qui se rattachent à ce grand acte où commence la vie du végétal? Si nous jetons nos regards sur ces belles serres où, en toutes saisons, nous voyons sous notre climat des fleurs et des fruits des cinq parties du monde, pouvons-nous oublier un moment que c'est à presque toutes les sciences réunies et à la physique sur-tout que nous devons ces merveilles? N'est-ce pas la physiologie et l'anatomie végétales qui, découvrant le mystère des générations naturelles, nous ont expliqué la fécondation artificielle, et nous ont donné le secret d'obtenir chaque année des variétés inconnues, telles que ces Azalées, ces Rhododendrons, ces magnifiques Amaryllis, ces coquettes Calcéolaires qui, naguère encore étalaient gracieusement dans cette enceinte leur végétation luxuriante, la diversité et la richesse de leurs couleurs; enfin, l'art de donner aux fruits les plus grèles, les plus acerbes, les plus amers; de leur donner, dis-je, la beauté, la douceur et le parfum?

Et si nos fleurs et nos fruits sont tant estimés de l'étranger, qu'au rapport des hommes compétents il s'en fait un commerce immense, soyez-en convaincus, Messieurs, c'est que la science a passé par-là.

Il est vrai de dire, comme l'affirment les adversaires du projet d'Institut agricole, que des hommes savants et intelligents ont trouvé la ruine de leur famille dans des exploitations agricoles, où de simples praticiens avaient su réussir. Oui, il est incontestable que la science sans la pratique est plus dangereuse que la pratique sans la science; en industrie comme partout, toute théorie qui n'est pas appuyée sur la pratique est éminemment dangereuse; mais grâce à Dieu, il n'en sera pas ainsi: dans cette institution nouvelle tout a été sagement prévu, les théories ne trouveront d'application qu'après des expériences faites par des hommes habiles et prudents; l'élève recevra en même temps l'instruction pratique et théorique qui fait le véritable cultivateur; d'ailleurs, Messieurs, les Elèves horticulteurs auront, dans le sein de notre ville même, de bons exemples à suivre; ils ne pourront jamais s'égarer en marchant sur les traces de nos Horticulteurs, des savants praticiens qui sont les

soutiens de cette Société ; de ces hommes laborieux, prudents et modestes, qui ne demandent à la terre que ce qu'elle peut produire, et à l'état que sa juste protection ; qui sortant franchement de la routine, n'ont pas cependant méprisé leurs pères, et ont retenu les procédés reconnus utiles et bons. Nous sommes heureux de le dire tout haut, c'est leur sagesse que l'État, les administrations départementale et municipale ont plus d'une fois récompensée en soutenant libéralement notre Société. Hommes privilégiés, ils ont, dans leur sphère, résolu le difficile problème de concilier la tradition respectable et les exigences respectables aussi de la science moderne ; ils ont réalisé le véritable progrès.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

Depuis le 1.er Janvier 1848, jusqu'au 5 Août 1849;

Par M. A. Nobre fils, Docteur en Médecine, Secrétaire-Adjoint de la Société.

Messieurs,

La Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, par suite de la mort prématurée, inattendue de son Secrétaire-Général, M. Philippar, m'impose, comme Secrétaire-Adjoint, une tâche bien difficile à remplir, en m'appelant à vous faire le compte-rendu de vos travaux depuis le premier janvier 1848 jusqu'à ce jour.

Je n'ai pas la prétention de remplacer, dans cette Séance solennelle, l'homme savant, érudit, qui par un travail facile embrassait avec sagacité et bonheur toutes les déductions théoriques, pratiques et philosophiques de la science horticole; je viens seulement vous exposer succinctement le Compte-rendu des travaux de votre Société, travaux qui, malgré les préoccupations des événements politiques, n'ont été ni moins nombreux, ni moins intéressants que les années précédentes, parce que vous avez tous compris que l'Horticulture est la pourvoyeuse des besoins de la famille, qu'elle est le laboratoire de l'Agriculture, l'élément de l'ordre; qu'en un mot c'est le livre de la morale publique et privée, dont chaque feuillet nous dit : Travailler c'est jouir de la vie, aimer les siens, rendre ses découvertes, ses applications, ses améliorations utiles aux autres;

afin que, par une douce réciprocité, la patrie soit heureuse et peuplée de bons citoyens.

Animées des mêmes sentiments, Messieurs, les Autorités ne vous ont jamais fait défaut dans les services qu'elles étaient à même de vous rendre, et le Conseil municipal a voulu participer à vos encouragements en vous donnant une Médaille d'or destinée aux Cultures marchandes.

Vous vous rappelez, Messieurs, que vous devez à l'honorable M. Caron, dont l'esprit d'observation si méthodique vous était connu, de nombreux Rapports sur les Numéros des Bulletins de la Société centrale d'Agriculture. Il a toujours su, par ses savantes réflexions, donner à nos séances de l'intérêt et du charme par la diversité et l'étendue de ses connaissances.

C'est ainsi qu'il vous a successivement entretenus 1.° des *Plantes alimentaires* qui, selon lui, pourraient être divisées en plantes alimentaires par leurs parties aériennes, et en plantes alimentaires par leurs parties souterraines; 2.° de l'*emploi du Chanvre dans les greniers à blé pour éloigner les Charançons.*

Vous avez aussi de lui une *Notice sur la préparation du Cous-cou des Arabes,* qui a été lue par M. Le Roi, auquel vous devez d'intéressantes communications. Après la lecture de cette notice, M. Belin vous a fait observer, en habile chimiste, que, par le mode de préparation signalé par M. Caron, tout le gluten contenu dans le grain est conservé, et que cette substance azotée en est le principe le plus nutritif.

M. Philippar vous a longuement entretenus du projet qu'il avait conçu, dans l'intérêt de la ville et du pays, de transformer, pour l'étude pratique, les jardins de l'ancienne Liste-Civile menacés dans leur existence, et de les placer dans un grand centre d'instruction destiné ainsi à devenir une École centrale et nationale de Culture. Comme moi, vous savez que de démarches et de travaux il a faits dans ce but, et combien la Société, qu'il mettait au courant de tout ce qui concernait cette noble pensée, l'encourageait dans l'accomplissement de son œuvre.

Il vous a fait une communication sur la *Picotiane,* plante tuberculeuse de la famille des légumineuses, appelée *Psoralea esculenta,*

originaire de l'Amérique du Nord, introduite en France comme plante alimentaire, dont l'essai de culture a été fait au Potager de Versailles.

Il nous a donné aussi quelques renseignements sur l'*Apios tuberosa,* plante anciennement cultivée comme plante d'ornement, et récemment préconisée comme plante tuberculeuse pouvant servir à l'alimentation.

Enfin vous devez à M. Philippar un Rapport très détaillé, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, au sujet de la part qui doit être attribuée à la Culture dans l'Exposition publique des produits de l'industrie française; et un autre Rapport, non moins remarquable, sur les Pivoines en arbre de M. His.

M. Duval père a fait plusieurs rapports sur les Numéros de Bulletins de la Société d'Horticulture du Rhône, qui vous ont mis à même d'apprécier et son mérite pratique et l'étendue de ses connaissances.

M. Margat vous a lu un Rapport sur les jardins d'hiver nouvellement formés à Versailles. Ces jardins d'hiver sont ceux de MM. Delahaie, Remond, Bertin, remarquables par la variété et la beauté des planles, par la symétrie et le bon goût qui président à leur arrangement.

Vous avez eu : de M. Érambert, un Rapport très détaillé sur l'Exposition du Cercle d'Horticulture d'hiver ;

De M. Decret, un autre Rapport sur les cultures de Primeurs de M. Peel.

M. Cousin vous a fait une analyse pleine de réflexions justes et dignes du savoir de notre Collègue sur plusieurs Numéros des Bulletins de la Société d'Horticulture de Boulogne-sur-Mer.

M. Guillemin, avec la sagacité que vous lui connaissez, et les appréciations d'un homme qui possède véritablement la science horticole, vous a fait plusieurs Rapports, entre autres un sur l'un des Bulletins de la Société d'Horticulture de Caen, dans lequel il signale à votre attention, comme digne de remarque, deux plantes, l'une le *Fuchsia climax*, et l'autre une Rose sortant des îles Bourbon, nommée Guillaume-le-Conquérant.

Vous devez également à M. Labbé une communication sur un

Champignon appartenant au genre Agaric, qui lui a été apporté, et qui présente une forme et un développement curieux.

M. Thibault, dans un Rapport sur les Amaryllis cultivées en pleine terre par M. Aimé Turlure, signale plusieurs variétés nouvelles, et demande, au nom de la Commission dont il est le Rapporteur, une Médaille d'encouragement pour les belles plantes qui composent la magnifique collection formée par M. Aimé.

M. Godat vous a présenté plusieurs belles variétés de Poires provenant de ses cultures.

M. Boulley vous a également présenté quatre variétés différentes de Poires, sur le même arbre, qu'il possède. Cet arbre est remarquable par la régularité qu'il présente et le développement de ses greffes.

M. Ledoux a fait un Rapport sur les *Annales de la Société d'Horticulture de Nantes*. Il dit entre autres que les pommes de terre plantées entières rapportent plus que les pommes de terre coupées. Il signale aussi à votre attention l'arrosoir Nantais, comme devant offrir de grands avantages dans certaines circonstances.

M. Bertin fils vous a fait une Notice très intéressante sur une larve, sorte de ver, ayant de l'analogie avec le ver-blanc par les ravages qu'elle fait, rongeant les racines de pivoines dans les pépinières, se jetant sur les racines et les troncs des autres végétaux, tels que les lilas qu'elle dévaste impitoyablement. Cet insecte est l'*Epiole lupilina* ou *Louvette,* chenille souterraine d'un papillon nocturne.

Enfin M. Duval fils, après avoir visité les Collections de Tulipes et Auricules des Amateurs, vous a signalé, dans un Rapport fort bien conçu, tout ce que ces Collections avaient de remarquable.

Comme complément de vos travaux, vous allez entendre les Rapports de MM. Pajard, Érambert, Margat et Duval.

Telle est, Messieurs, la nomenclature plutôt que le compte-rendu des travaux que notre Collègue, M. Philippar, pouvait seul développer d'une manière aussi brillante que facile. Manquant des matériaux nécessaires, n'ayant à ma disposition que les titres seuls de vos nombreuses et intéressantes communications consignées dans les procès-verbaux de vos séances mensuelles, je n'ai accepté la

mission dont vous m'avez chargé cette année que pour ne pas laisser de lacune dans les précédents de votre Société et pour vous témoigner de mon bon vouloir et de mon dévouement.

Encore quelques moments d'attention, Messieurs, pour rendre un dernier hommage à la mémoire des Membres de notre Société que la mort nous a enlevés.

M. Michaux (Antoine), maréchal de camp, inspecteur-général du Génie, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, membre du conseil municipal, est né à Courmont, département de l'Aisne, le 24 octobre 1770.

L'un des glorieux débris de la vieille armée, il fut admis à la retraite en août 1833, époque à laquelle il rentra dans la vie privée; mais sans renoncer toutefois au travail et conservant toujours cette activité d'esprit, l'un des signes particuliers de son caractère. Il vint se fixer à Versailles, où il fut élu membre du conseil municipal et prit, en cette qualité, une part très active à tout ce qui pouvait intéresser notre belle cité, il trouvait encore du temps pour faire de nombreuses communications à la Société d'Horticulture, dont il fut président et l'un des membres les plus zélés. Après avoir parcouru une active et brillante carrière militaire, M. le général Michaux fut enlevé à sa famille et à ses nombreux amis, le 30 décembre 1847.

M. Housseaux (Etienne-André), capitaine en retraite de la garde impériale, est né à Houdan, 11 novembre 1774, et mourut à Versailles le 4 décembre 1847.

M. Thué de Beauvois (Jacques-Philippe), ancien administrateur des hospices civils de Paris, né à Orléans, le 17 mars 1769, finit sa longue carrière à Versailles le 6 décembre 1847. Tous deux membres de la Société, ils témoignaient de l'intérêt qu'ils prenaient à vos travaux, en suivant avec assiduité, malgré leur grand âge, vos séances mensuelles.

M. Bourlat (Antoine-Louis) est né à Marseille en 1755, fort jeune il perdit son père qui était un riche armateur. Son tuteur le mit au collége de Lyon, où il fit de bonnes études; puis il vint à Paris, et admis dans la bonne société, il en devint bientôt l'ornement. Son occupation principale fut l'étude des plantes. Sa fortune considéra-

blement réduite par la révolution de 1789, ne l'empêcha pas de faire des sacrifices pour les pauvres, les sciences et les arts.

Quoique très âgé, M. Bourlat, n'avait aucun défaut ordinaire à la vieillesse; d'un caractère doux, bon et charitable, il sut se concilier l'affection de ceux avec qui il vivait, il mourut dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 26 avril 1848.

M. Le comte Le Lieur de Ville-sur-Arce, ancien administrateur des Parcs et Jardins impériaux et royaux, mourut à Versailles le 28 mai 1849 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

M. Le Lieur, que notre première révolution força de s'expatrier en Amérique, où il se fit planteur aux environs de la nouvelle Yorck, s'occupa aussi avec succès de la fabrication de la poudre. Il devait même, avec l'assentiment des autorités du pays, faire établir des moulins à poudre, lorsque l'ancien compagnon d'armes de son frère, le général Bonaparte, devint premier consul. Ce fut à cette époque qu'il reçut une lettre du consul de France à New-Yorck, et la nouvelle que le chef du gouvernement consulaire l'invitait à revenir en France, et lui donnait passage à bord d'un bâtiment de guerre envoyé dans ce but. Le désir de revoir sa patrie le décida à partir : il arrive à Paris, voit le premier consul qui l'accueillle avec plaisir, et lui propose une préfecture. M. Le Lieur ne voulut pas l'accepter, alléguant que depuis nombres d'années il ne s'occupait plus que de culture : « Qu'à cela ne tienne, répond le futur empereur, l'État a suffisamment de parcs et de jardins pour contenter tes goûts. Je t'en fais l'intendant-général.

Une fois rétabli en France, où il importa le maïs du Canada, qu'il n'a pas cessé de cultiver à Versailles, il s'occupa d'Horticulture et particulièrement des arbres fruitiers, dont il a créé de nouvelles espèces. Il est aussi connu par ses nombreuses publications dans les journaux agronomiques; ce fut lui qui le premier publia la *Pomone française*. M. Le Lieur n'a pas cessé de s'occuper avec succès, jusqu'à son dernier jour, soit comme praticien, soit comme agronome, de la culture des champs et des jardins. Son esprit était élevé, son cœur droit.

M. Jean-Louis-Auguste Loiseleur Deslongchamps naquit à Dreux,

le 24 mars 1774, il fit de bonnes et fortes études au collége de Chartres; forcé de partir en 1795, il passa deux années à l'armée d'Italie et revint en 98 dans sa famille. Ses liaisons avec M. Marquis lui donnèrent le goût de la botanique qu'il étudia avec passion. En 1803 il fit un voyage dans les Pyrénées et recueillit toutes les plantes de cette partie de la France. En conséquence de ces travaux, il publia la *Flora Gallica*, en 1817; il fit paraître, conjointement avec M. Marquis, des Principes élémentaires de Botanique, et en 1819, un Manuel des plantes usuelles indigènes. Au milieu de tous ces travaux, il publia une nouvelle édition de Duhamel, et plusieurs volumes du *Nouvel Herbier de l'amateur*. Il a fait aussi une grande partie de la botanique du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et la plupart des articles de matière médicale du *Dictionnaire des Sciences médicales*. Depuis quelques années, les goûts de M. Deslongschamps donnèrent à ses travaux une autre direction : il fit de nombreuses recherches et expérimenta la culture de plusieurs végétaux; il fit paraître successivement une série de Mémoires sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie; il publia en outre d'autres Mémoires sur les cultures de l'Algérie, les *Recherches sur l'histoire des Cyprès*, *l'Histoire du Cèdre du Liban*, quelques Considérations sur les pins, sur l'économie forestière; il a traité aussi des semis et plantations du chêne-liége, d'une nouvelle manière de greffer la vigne, des céréales et principalement des froments; il fit paraître un volume sur l'*Histoire de la Rose*.

Enfin, au moment de sa mort, il venait d'achever un ouvrage assez important sur la culture de la vigne, ouvrage qui est imprimé et qui paraîtra incessamment.

Homme de bien et laborieux, aimé et considéré de tous ceux qui le connaissaient, M. Deslongschamps a consacré sa vie entière à l'étude.

A toutes ces pertes est venue se joindre celle de M. Philippar, notre secrétaire-général, professeur à l'école Normale de Versailles et à l'Institut agronomique de Grignon.

François-Haken Philippar est né à Vienne en Autriche; il vint en France à l'âge de quatre ans, commença ses premières études à Passy, les continua à Versailles sans les terminer. A peine eut-il at-

teint sa quinzième année, qu'il commença la carrière qu'il parcourut si brillamment.

D'abord simple garçon jardinier sous le patronage de son père, jardinier en chef de Trianon et directeur des pépinières qui en dépendent, Philippar employait le peu de temps que lui laissait la culture pratique au dessin, à la géométrie, à lever des plans et à composer un herbier.

Plus tard, son goût pour la culture et les sciences qui s'y rattachent se manifesta de plus en plus, et le conduisit, après quatre ans de séjour chez son père, à Paris, où il entra comme simple élève jardinier à la pépinière du Roule, dirigée par Dupetit-Thouars, dont il suivit les leçons théoriques et pratiques avec la plus grande assiduité pendant une année environ; il passa de là au Jardin-des-Plantes (Muséum d'histoire naturelle), comme Elève bénévole. Là il recueillit avec avidité les cours d'André Thouin, de Desfontaine, et suivit avec fruit leurs herborisations; après avoir passé deux années consécutives dans cet établissement, il rentra chez son père, qui lui confia la direction de ses travaux pendant plusieurs années. Pendant ce temps il ne négligea rien pour fortifier ses études botaniques auxquelles il s'était adonné avec passion.

Appelé, dans le département de l'Aisne, à régir une vaste propriété, il se familiarisa et se perfectionna dans les différentes branches de l'économie rurale, y fit de nombreuses observations, et revint, après quatre ans environ, mettre à profit les faits pratiques qu'il y avait recueillis.

C'est à cette époque qu'il commença à tirer parti de ses travaux, en publiant plusieurs Mémoires qu'il présenta à la Société d'Agriculture de Versailles, dont il fut bientôt nommé membre. L'accueil bienveillant fait à ses premiers travaux; les bons conseils, beaucoup en préceptes, encore plus en exemples, qu'il reçut du vénérable abbé Caron, dont il devint l'ami dévoué et reconnaissant, le dirigèrent et l'encouragèrent dans la science à laquelle il s'était voué.

Le désir d'acquérir, d'apprendre dès le début de sa carrière, le dominait tellement, qu'en 1829 il entreprit un voyage en Angleterre à l'effet d'y puiser de plus amples connaissances. Quelques

économies faites pendant son séjour dans le département de l'Aisne lui facilitèrent ce voyage. Pendant le mois qu'il passa en Angleterre, le Ministre de l'Agriculture le chargea de prendre le plan d'une serre nouvelle chauffée à l'eau chaude, afin de pouvoir en établir une semblable au Potager de Versailles, ce qu'il fit avec intelligence et succès.

De retour de son voyage, il publia un volume in-8.° avec planches sous le titre de : *Voyage agronomique en Angleterre;* ce fut son premier ouvrage.

Peu de temps après, en 1830, il fut nommé, à la ferme-modèle de Grignon, professeur d'Horticulture, de Physiologie et de Botanique appliquée, et fut chargé, en outre, de la direction et de la création des cultures d'étude.

En 1832, une Ecole Normale primaire destinée à former des instituteurs pour les provinces, fut créée à Versailles. Il adressa au Ministre un Mémoire dans lequel il fit comprendre que la création d'un Cours d'Agriculture dans cette Ecole serait un des moyens les plus efficaces pour répandre et propager les connaissances agricoles dans les campagnes. Il envoya en même temps le programme du Cours qu'il comprenait devoir être fait dans cette Ecole. Ce programme, soumis au Conseil de l'Instruction publique, fut approuvé par un Rapport fait au Ministre, qui le nomma professeur chargé de cet enseignement. C'est à l'âge de vingt-neuf ans qu'il fut appelé à professer; il remplissait ses devoirs de professeur avec un zèle et une ardeur infatigables; il faisait tous ses efforts pour compléter et perfectionner l'enseignement dont il était chargé. Les succès qu'il y a obtenus prouvent que ses efforts n'ont pas été inutiles.

Doué d'une imagination vive, d'un esprit vif et ardent, il communiquait facilement sa pensée, savait la mettre à la portée de toutes les intelligences. Il avait pour ses élèves une affection toute paternelle, et ses élèves la lui rendaient, même en dehors de l'Ecole; car quelques heures avant sa mort il reçut plusieurs lettres de ses anciens élèves qui réclamaient encore ses conseils.

Philippar avait un cœur excellent; il était d'un caractère franc loyal et désintéressé, aimant à rendre service à tout le monde. Jamais il n'a été atteint du poignard de la calomnie, et jamais il n'a

été abreuvé du poison de l'envie. Sa passion favorite était le travail ; les seuls délassements qu'il se permît étaient d'aller voir son père et sa mère, vieillards dont il appréhendait la séparation, en raison de leur âge avancé, et de passer quelques moments auprès de ses jeunes enfants pour l'avenir desquels il se préoccupait constamment, en répétant souvent que c'était pour eux qu'il travaillait. Sa vie était toute d'intérieur; la famille était tout pour lui, et il n'avait de joie et de bonheur qu'au milieu de ses enfants et de sa femme, qui lui donna tant de preuves de dévouement. Peu d'hommes ont eu une vie plus occupée que la sienne : outre ses cours, il assistait le même jour à plusieurs réunions savantes, et avait une nombreuse correspondance à diriger; mais il n'en trouvait jamais assez selon ses désirs. Aussi plusieurs travaux commencés depuis longtemps sont-ils restés inachevés, parmi lesquels un des plus importants, des plus longs et des plus difficiles, qu'il avait commencé depuis dix ans environ, est celui qu'il fit sur les *Graminées*, et en particulier sur les *Céréales*, dont il avait formé une des plus belles collections, et un autre non moins important peut-être sur les *Animaux domestiques*, qu'il espérait publier prochainement. Dès le début de sa carrière, il avait remarqué combien l'enseignement agricole était peu répandu en France; il en fut frappé et s'en préoccupait souvent; aussi s'attachait-il à chercher et à employer tous les moyens qui pourraient contribuer à lui donner de l'impulsion; aussi faisait-il tous ses efforts pour arriver à le propager.

C'est dans ce but qu'il publia les *Programmes raisonnés* des Cours qu'il faisait à l'Ecole Normale et à Grignon; qu'il fit plusieurs autres publications ; qu'il créa à Versailles un Cours gratuit de Botanique et de Physiologie végétale appliquée; qu'il fit créer un Jardin botanique qu'il dirigea; qu'il créa et fit au Séminaire un Cours d'Agriculture, et tout cela gratuitement; qu'il conçut et fit en 1830 un projet d'une grande Ecole d'Agriculture, projet qu'il refit en 1848, et qui fut favorablement accueilli par le Ministre de l'Agriculture, M. Bethmont, et adopté par l'Assemblée constituante. En proposant la création de l'Institut national agronomique à Versailles, il voyait, par l'adoption de cette idée, l'occasion favorable d'utiliser avec fruit les nombreuses propriétés dépendant de l'an-

cienne Liste-Civile, de rendre service à la ville et au département, et en même temps de doter la France d'un docte enseignement agronomique.

L'une des créations qu'il désirait vivement comme utiles à la ville et à l'art agricole, était celle d'un Musée agronomique, dont il avait publié le plan d'organisation il y a quelques années.

Messieurs, la perte de notre collègue, M. Philippar, mort à l'âge de quarante-sept ans, le 22 juin 1849, laissant la Société veuve de son premier fondateur et de son Secrétaire-général, a creusé parmi nous un vide difficile à combler. Que sa vie intérieure, son travail opiniâtre, soient pour nous un modèle, et puisse chacun de nous laisser après lui autant de regrets et de travaux !

Philippar, depuis 1829, époque à laquelle parut son premier ouvrage, publia vingt-huit Monographies différentes sur la Culture et l'Horticulture, qui lui ouvrirent les portes de presque toutes les Sociétés savantes françaises et étrangères.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

SUR

MM. LEDUC ET L'ABBÉ CARON,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SEINE-ET-OISE,

Par le Docteur BATTAILLE, Vice-Président.



MESSIEURS,

CE sera un douloureux épisode dans l'histoire de notre Société que d'avoir eu, dans une seule séance solennelle, à contrister vos esprits par le tableau de tant de pertes regrettables; et n'était-ce pas assez déjà de celles dont l'énumération vient de vous être faite, sans que me soit encore dévolu le triste devoir de clore ce long cortége de morts par deux autres éloges funèbres.

J'aurai, dans la tâche qui m'est échue, à faire connaître à quelques-uns, à rappeler seulement à beaucoup de vous, deux vies d'inégale durée. L'une, brisée alors qu'elle venait d'atteindre le court moment qui va décider de la valeur de l'homme laborieux, ce moment fugitif où l'expérience et la maturité d'esprit sont prêts à mettre en lumière les richesses que l'ardeur au travail et l'instinct d'amasser lui ont fait conquérir sur la nature.

L'autre, longue au-delà du terme communément accordé à notre espèce et noblement remplie par un des hommes qui ont le plus honoré la cité, et qui ont été le plus honorés par elle.

Cette tâche, Messieurs, m'eût paru difficile si votre indulgence

habituelle pour vos Collègues ne m'eût rassuré ; car j'y ai foi autant qu'en l'intérêt de mon sujet lui-même.

Deux hommes vivaient naguère au milieu de nous, Messieurs, qui nous étaient chers et précieux à des titres semblables quoiqu'inégaux : l'un était le vénérable et spirituel abbé Caron, l'autre, le laborieux et infatigable M. Leduc.

La tombe de ce dernier, vous vous le rappelez, Messieurs, ne s'est pas fermée sans qu'ait été acquitté envers sa mémoire le tribut mérité des éloges que nous lui avons tous, de son vivant, décernés au fond du cœur. M. Thibierge a retracé avec vérité et sentiment les titres de l'homme de science et les qualités modestes et solides de l'homme privé, du père heureux et plein de tendresse d'une nombreuse famille. Qu'il me permette, après lui avoir emprunté les principaux traits de cette vie, trop courte mais si bien remplie, d'ajouter ici ce que les heures rapides laissées à l'amitié pressée entre le jour de la mort et celui de la sépulture, ne lui ont pas permis de développer.

M. Leduc, né à Versailles en 1793, après avoir fait, au lycée de cette ville, des études que le forcèrent de laisser inachevées les exigences d'une gloire militaire qui, elle aussi, dévorait ses enfants, fut, avec toute la jeune génération de 1811 et 1812, entraîné dans les lointaines et quasi-fabuleuses expéditions de nos armées en Russie, où il servit en qualité de pharmacien.

Rentré dans la vie civile, l'attrait du berceau, si puissant au cœur de l'homme, le ramena à Versailles où nous l'avons vu, plein d'une ardeur qui n'a cédé qu'aux dernières et inexorables étreintes d'un mal lentement destructeur, partager sans relâche les heures de sa vie entre les soins de son établissement, les sollicitudes du père de famille et l'étude des sciences chimiques, botaniques et entomologiques qu'il cultivait avec un égal succès. — Leduc se multipliait pour faire beaucoup en peu de temps, comme s'il eût eu le pressentiment qu'il avait trop peu de temps pour faire assez. C'est ainsi qu'après avoir étendu ses relations scientifiques au sein des Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture et des Sciences naturelles, dont il a été un des membres les plus utiles, il travailla, esprit éminemment méthodique, à une classification nouvelle d'entomologie, à une classification presque achevée de conchyliologie, toutes deux basées sur

les caractères extérieurs, et qu'il mit la dernière main à une *Flore* complète du département.

Ces derniers travaux, s'ils sont en effet les plus importants, ne sont cependant pas les seuls auxquels il se soit livré. Il en est un bon nombre d'autres plus pratiques qui ont signalé en lui une remarquable sagacité d'observation, entre autres ses recherches sur le *Némate du Groseillier* et celles sur le *Puceron lanigère,* cet insaisissable ennemi de nos Pommiers; puis son excellent Rapport sur le *Scolyte destructeur,* dont les ravages sur les beaux Ormes de nos promenades ne sont pas encore effacés. Vous n'avez pas, à ce sujet, oublié, Messieurs, que c'est aux procédés indiqués dans cet intéressant Rapport que nous devons la conservation de ceux de nos arbres sur lesquels on a pu en faire à temps l'application. A ce point de vue, M. Leduc a, par ses connaissances en entomologie, rendu un véritable et important service à notre belle ville. Enfin, un Mémoire fort bien fait sur quelques insectes communs dans les pharmacies (les parasites des plantes), lui mérita l'honneur d'être nommé, en 1847, Membre-Associé de la Société de Pharmacie de Paris.

Ceux de vous, Messieurs, qui ont connu M. Leduc n'ont oublié ni les qualités essentielles et sûres de son caractère, ni l'inflexible droiture de son ame, ni la trempe sérieuse et opiniâtre de son esprit; et ce mot, opiniâtre, je l'entends ici dans le sens du *labor improbus, pertinax* du poète.

Leduc était une de ces intelligences patientes comme la réflexion, sévère comme l'étude, exacte comme la conscience.

Il n'a manqué, nous le croyons, à tant d'éléments d'une réputation plus étendue et plus durable que les années si généreusement départies par la Providence au bon vieillard dont il me reste, Messieurs, à vous esquisser la vie.

Au seul nom de M. l'abbé Caron, dont cette même enceinte a si long-temps et tant de fois retenti, toujours et invariablement lié à quelque œuvre d'élucubration ou scientifique, ou littéraire, ou agronomique; à ce nom si sympathique parmi nous, si justement révéré, vos cœurs s'émeuvent, Messieurs, votre attention s'éveille, vos souvenirs s'arment instinctivement d'une légitime exigence envers celui qui va vous en parler; car vous voulez qu'il vous en parle

dignement, car vous attendez un éloge digne du sujet qui l'inspire, et voilà, Messieurs, ce qui m'émeut à mon tour et me trouble..... Toutefois, je le répète, votre indulgence me rassure, et je continue.

L'éloge de M. l'abbé Caron n'est pas seulement pour nous, ses collègues, et pour la plupart ses anciens élèves, un acte de pieux devoir social; il est, plus encore, une dette de reconnaissance publique, et je me hâte de dire que nul n'aura manqué à ce double sentiment.

Ce fut, Messieurs, au mois de décembre 1760 que naquit, au petit village de Nulmont (Seine-Inférieure) M. Jean-Jacques Caron. Son père, simple et honnête laboureur, avait huit autres enfants qu'il a élevés péniblement jusqu'en l'année 1786, époque où une affreuse maladie épidémique étant venue à fondre sur les environs de Dieppe et de Neufchâtel, emporta en moins d'un mois le père, la mère et les huit frères ou sœurs de M. Caron.

Le caractère facile et doux du jeune Caron, les heureuses dispositions de son intelligence le firent prendre de bonne heure en affection par le curé du village, qui voulut le guider dans ses premières études, et plus tard usa de son influence pour faire admettre son élève au collége d'Aumale où il termina ses humanités.

Au sortir de ce collége, dont la célébrité n'est pas encore effacée de la mémoire des contemporains de cette époque, M. Caron, alors âgé seulement de dix-sept ans, demeura, comme maître d'études d'abord, puis comme professeur, dans un pensionnat de Paris annexé au collége Duplessis, et en sortit en 1784. Il avait alors vingt-quatre ans. C'est à ce moment de sa vie qu'il entra dans la carrière ecclésiastique, en obtenant de son père la constitution, avec garantie hypothécaire, d'une rente de 50 fr., alors exigée pour revêtir le sous-diaconat.

Depuis ce moment jusqu'en 1794, nous perdons de vue M. Caron, devenu prêtre. Mais il est probable que c'est dans cette période de dix ans qu'il se livra à l'étude de l'Histoire naturelle avec le célèbre Duméril, aujourd'hui professeur à la faculté de Médecine et membre de l'Institut. C'est sans doute aussi pendant le même temps qu'il

contracta, avec la famille du comte de Boursonne, ces rapports intimes de confiance, de dévouement et de reconnaissance mutuelle, nés des malheurs mêmes de ces temps de haine et de proscriptions, mais depuis aussi noblement récompensés par celle-ci qu'ils avaient été noblement établis par celui-là, et qui n'ont cessé qu'avec la vie du dernier membre de cette famille.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures qui paraissent très fondées, nous retrouvons M. Caron, en cette même année 1794, à l'Ecole centrale du département de Seine-et-Oise dès les premiers jours de la création de cette Ecole. Après y avoir, pendant quelque temps, occupé, comme suppléant, la chaire de mathématiques, il fut, à la mort du titulaire, appelé à lui succéder, par voie d'élection, et à l'unanimité. C'est ainsi qu'il entra dans cette pléiade d'hommes éminents (1) qui composaient le corps enseignant de cette Ecole, et à nul desquels il ne le cédait en mérite.

Après la suppression, en 1806, des Ecoles centrales qui firent place aux lycées, M. Caron passa à celui de Versailles avec les mêmes fonctions et, lorsque plus tard, furent successivement rétablies dans l'enseignement les chaires des sciences physiques et de la philosophie, ce fût encore lui qui fut jugé le plus digne d'y être appelé. — Or, Messieurs, pour apprécier tout ce qu'a de valeur, dans la carrière professorale de M. Caron, cette aptitude, rare en tout temps, mais encore plus remarquable alors, à l'enseignement de trois facultés d'une aussi haute portée, il ne faut oublier ni d'où il est parti, ni sur-tout les circonstances politiques et sociales des quatre ou cinq dernières années qui ont précédé le moment de son admission à l'Ecole centrale, années pendant lesquelles ont été ou troublées ou presque complétement taries en France les sources de l'instruction. Et de ces considérations, jaillira cette conséquence que, inaccessible aux passions du temps et calme au milieu de ces affreuses tourmentes, M. Caron, à peine à cette époque âgé de trente-deux ans, avait dû se livrer à l'étude avec une sévérité et une con-

(1) Parmi lesquels on comptait : MM. *Thuillier* (Mathématiques), *Dellard* (Physique et Chimie), *Fauvel* (Législation), *Laveaux* (Grec et Rhétorique), *Leuillet* (Belles-Lettres), *Ollivier* (Histoire et Géographie), *Rockepont* (Grammaire générale), *Duchesne* (Histoire naturelle), *Pernot* (Dessin), etc.

stance peu communes, sans doute, dans ces jours de sinistres préoccupations si puissantes sur l'esprit des jeunes hommes.

De 1809 à 1821, M. Caron marche d'un pas sûr et rapide aux dignités universitaires qu'il ambitionne de conquérir, et obtient successivement les grades de licencié et de docteur ès-lettres, de docteur ès-sciences et d'officier de l'Université.

Attaché, en 1815, au service du palais de Trianon, en qualité de chapelain, il eut, en 1837, l'honneur d'assister à la cérémonie du mariage de l'infortuné duc d'Orléans.

Enfin 1839 vit couronner cette longue, cette belle et utile carrière par la décoration de la Légion-d'Honneur.

Ici, Messieurs, vient se placer un touchant épisode que peu de vous connaissent peut-être, parce que la discrète amitié, complice en ceci de la modestie de M. Caron, l'a soigneusement caché, et que je vous demande la permission de raconter.

Un soir que, chez le proviseur du collége, M. Théry, étaient réunis quelques professeurs, on parla de récompenses méritées par d'éminents services publics. Un de nos jeunes et bien regrettables confrères, professeur d'histoire naturelle, le bon et savant docteur de Balzac, ouvrit à M. Théry la proposition d'adresser, au nom du corps des professeurs et par l'intermédiaire du préfet, M. Aubernon, la demande, au ministre de l'Instruction publique, de la décoration de la Légion-d'Honneur pour M. l'abbé Caron. — Je n'ai pas besoin de dire que celui qui était l'objet de cette généreuse initiative, n'en était pas témoin. — La proposition eut, comme vous le savez, son plein et heureux effet. Mais le secret avait été convenu entre les conjurés, et de plus il fut religieusement gardé, de telle sorte que l'on ne saurait dire, aujourd'hui, quels furent les plus heureux, ou de celui qui avait été l'objet du complot ou de ceux qui l'avaient si délicatement tramé.

Messieurs, dans la rapide et sèche analyse en quelque sorte chronologique, que je viens de faire de la vie de M. l'abbé Caron, je n'ai encore touché aucun de ces points par lesquels il a cimenté, avec les Sociétés savantes de Versailles, les nombreux rapports d'active collaboration, de réciprocité d'égards, d'affection et d'estime, enfin et sur-tout ces rapports de bienfaisance éclairée par

lesquels il mit les faveurs de la fortune au service de la moralisation des classes pauvres.

Ce sont, en effet, Messieurs, les derniers traits qu'il me reste à esquisser.

Il n'était pas possible qu'un homme doué d'autant d'aptitude aux sciences, d'une aussi facile et gracieuse communication d'idées, d'une philanthropie aussi douce, de qualités enfin aussi solides du cœur et de l'esprit, ne recherchât pas les hommes et n'en fût pas recherché avec empressement. Il n'était pas possible qu'il ne se portât pas partout où les besoins moraux et intellectuels de la société, les vœux d'une charitable philosophie et ceux de la science réclamaient le concours des hommes de lumière, de progrès et de civilisation. — Rien donc de plus conséquent à ces principes qui étaient au fond de son ame, que de voir M. Caron figurer au nombre des fondateurs des Associations savantes de notre ville, Société d'Agriculture, Société des Sciences morales, des Sciences naturelles et d'Horticulture. — Et ce ne fut pas encore assez pour lui que de leur prêter l'appui et l'ornement de son nom; il est peu de leurs membres qui, autant que lui, quelque avancé qu'il fût en âge, aient contribué à l'éclat de ces Sociétés par de plus savants et de plus nombreux travaux. Il n'en est pas (et ceci fut un privilége de fortune dont il usa avec bonheur), il n'en est pas qui, au point de vue des intérêts matériels de ces sociétés, aient laissé, durant leur vie et après eux, des témoignages plus précieux et plus durables du prix qu'ils attachaient à en avoir été membres (1).

Que vous dirai-je encore, Messieurs, que vous n'ayez appris comme moi de ces libérales récompenses que, dans sa pieuse sollicitude pour les actes de vertu émanés de la classe pauvre, cet homme de bien a fait, de ses deniers, décerner, en séances publiques de la Société des Sciences morales? Il allait lui-même ou

(1) Par acte testamentaire, M. Caron a légué :

1.°	A la Société	des Sciences morales une somme de. . . .	2,000 francs.
2.°	—	des Sciences naturelles.	2,000
3.°	—	d'Agriculture.	4,000
4.°	—	d'Horticulture.	2,000

Indépendamment d'autres dons en livres, jetons ou objets de différentes natures.

conviait ses amis, discrets confidents de son anonyme, d'aller à la recherche de ces beaux traits de probité, de dévouement, de piété filiale qui s'ignoraient eux-mêmes et s'étonnaient, dans leur naïve simplicité, de l'admiration qu'ils avaient excitée.

C'était ainsi que, apôtre de charité et de moralité tout ensemble, il apprenait à la vertu à se connaître, au cœur humain à apprécier les trésors de bonté et d'humanité que la Providence y a déposés, et dont l'approbation des gens de bien hâte, développe et mûrit le germe.

Les écrits que nous a laissés l'abbé Caron peuvent être rangés en trois classes : les premiers appartiennent à la littérature et à l'archéologie littéraire, à la philosophie et à morale ; les seconds, aux sciences physiques, naturelles et agronomiques ; les troisièmes se composent de morceaux isolés, Mémoires, Notices, Rapports, Discours et Eloges.

Ces diverses productions sont empreintes, chacune selon son caractère, d'un incontestable talent d'observation, d'une grande sagacité de jugement, d'aperçus ingénieux et fins, d'une érudition sûre, d'une grande délicatesse de goût, et toutes sont également remarquables par le charme et l'élégance d'un style d'une irréprochable pureté.

M. Caron était doué d'une élocution facile, simple et claire. Sa parole était sûre comme sa pensée, bienveillante comme son ame : jamais hautaine ou désobligeante. Il y avait dans sa conversation un délicieux parfum d'homme de bonne compagnie, et, comme on pouvait le dire naguère encore, d'homme comme il faut. Il était le *vir bonus, benè dicendi peritus* du prince des orateurs latins. Il écoutait avec une parfaite bonté l'homme de sens, modeste ou timide ; il savait l'encourager par une affectueuse controverse, et lui ménager certains avantages avec un art dont la délicatesse ne laissait pas pénétrer l'intention : elle aurait pu le blesser. Quant au sophiste obstiné ou à l'ignorant présomptueux, il ne s'en vengeait que par les dehors de la plus indifférente bonhomie. Cependant, de même que la physionomie de chacun de nous se caractérise par un trait particulier, de même notre esprit. — C'est là ce qui distingue l'homme de l'homme, et constitue son individualité ou physique ou

morale, individualité qui est toute sa nature, et à laquelle il est parfois forcément ramené, en dépit des efforts qu'il fait sur lui-même pour résister à ses entraînements. — Or, il n'était pas que l'esprit habituellement calme et maître de lui de l'abbé Caron ne bronchât quelquefois sous les traits d'une argumentation ou fausse et dangereuse, ou passionnée et de mauvaise foi ou malveillante, et ne s'en sentît blessé. — C'est alors que cette tête, largement mais finement sculptée, prenait un caractère indéfinissable de spirituelle malice qu'éclairait un rayon de léger sarcasme, mais décent, retenu, et dont l'urbanité cherchait en vain à adoucir le trait sans l'émousser. Le coup était porté, mais on sentait, sous ce coup, l'homme fort qui avait ménagé son imprudent adversaire, plus blessé de la générosité dont il avait été l'objet que du trait même qui l'avait atteint.

Plus heureux que quelques autres de ses émules dans la carrière du bien et de la vertu, la longue vie de l'abbé Caron lui a permis de connaître l'amour de ses concitoyens pour lui, leur vénération pour les qualités de son cœur, leur reconnaissance pour ses bienfaits, si cachés qu'il s'étudiât à les tenir, leur confiance en ses lumières et en sa sagesse, leur sympathie pour l'aménité de son caractère, et leur goût pour l'atticisme de son esprit plein de tact et de finesse.

Messieurs, une autre voix que la mienne devait se faire entendre devant vous en cette solennelle occasion. Moins désintéressée, mais plus chaleureuse sans doute, puisqu'elle eût puisé ses accents dans les douleurs d'une longue amitié et dans les émotions de la reconnaissance personnelle, cette voix s'est éteinte avant l'âge; le pupille a, de trop près, suivi le tuteur dans la tombe. M. François Philippar est mort six mois après son bienfaiteur, et c'est par ce fatal événement qu'il s'est fait que l'éloge de l'abbé Caron soit échu aux seules inspirations de l'estime et du regret communs à tous.

J'ai peut-être été long, Messieurs; et pourtant je n'ai pas tout dit sur cet homme de bien. Vos cœurs retrouveront dans leurs souvenirs les traits qui m'auront échappé. — Heureux celui dont

l'éloge désintéressé, si complet qu'on aspire à le faire, reste encore en-deçà de la réalité !

L'abbé Caron a dignement rempli, sur cette terre de souffrance, d'injustice et d'amertume, la mission que, ministre d'un Dieu d'amour et de charité, il tenait pour divine, celle d'instruire et de moraliser, d'aimer et de soulager.

Tel a été, Messieurs, le bon vieillard qui s'est éteint, le 2 janvier dernier, dans sa quatre-vingt-huitième année, avec toute la sérénité d'une ame pure et l'intégrité d'une intelligence qui a fait si long-temps le charme de ses amis.

RAPPORTS.

RAPPORTS.

***RAPPORT** de la Commission d'Exploration, composée de MM.* BATTAILLE, BERTIN, COUDRET, DUVAL *père*, THIBIERGE, *et* PAJARD, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

Dans une précédente séance la Société a décidé que l'Exposition automnale qui devait avoir lieu cette année serait remise au printemps prochain. Quoique cette décision ait été prise long-temps avant l'époque qui avait été fixée pour l'exposition, vous avez voulu que les personnes qui se seraient préparées à y faire figurer des produits, ne restassent pas sans encouragements, si ces objets étaient jugés méritants. A cet effet, vous avez nommé une commission chargée de visiter les cultures pour lesquelles des visites seraient réclamées. Vous avez aussi décidé que la même commission visiterait les cultures d'*Ananas* de M. Truffault et celles d'*Orchidées* de M. Pescatore à La Celle Saint-Cloud.

Le 11 septembre, la commission s'est réunie sous la présidence de M. Battaille et commença par visiter l'établissement de M. Truffaut. Nous ne vous entretiendrons pas de l'ensemble de cet établissement, remarquable par les cultures qu'il renferme et par les soins éclairés qui leur sont prodigués; nos investigations devaient particulièrement porter sur la culture d'*Ananas*. Cette culture y est développée sur une assez large échelle. Les plantes sont cultivées dans une serre adossée au mur et dans une bâche en avant de celle-ci. La bâche est destinée à recevoir en pleine terre, au printemps, les œilletons bouturés à l'automne. Ces jeunes plantes prennent un accroissement rapide et sont destinées ensuite à remplir la grande serre qui est divisée en quatre compartiments, chacun d'eux devant comprendre des individus d'un même développement, et par conséquent susceptibles d'être soumis aux mêmes soins de culture;

c'est à ces soins bien entendus qu'est due la belle végétation que nous avons pu remarquer.

Le compartiment qui devait sur-tout fixer l'attention de la commission était rempli par des Ananas des variétés *Cayenne-Lisse, Charlotte-Rotschild* et *Providentia*, cultivés en pleine terre, et dont les fruits, à maturité ou bien près de la maturité, attestaient par leur beauté les soins éclairés dont ils avaient été l'objet. Plusieurs de ces fruits, mesurés par nous, présentaient 0,28 à 0,30 centimètres de hauteur et 0,48 à 0,50 centimètres de circonférence.

Après avoir visité l'établissement de M. Truffault, la commission s'est transportée chez M. Thurel, rue des Chantiers, qui cultive un jardin d'une étendue de trois hectares environ, dont le sol est sablonneux et plus ou moins frais. Parmi les cultures que nous avons remarquées, nous citerons une aspergerie qui est à sa deuxième année de plantation et d'un très beau développement, malgré le rapprochement trop considérable des pieds dans les fosses, circonstance qui pourrait influer d'une manière fâcheuse sur la production à venir. — Un carré de choux, d'une variété qui paraît tenir le milieu entre le gros-milan et le chou-cabus d'Alsace; ce légume était de la plus belle grosseur. — Un carré de potirons, de la variété dite gros-jaune, présentait des fruits d'une belle venue, et comparables à ce que nous connaissons de beau en ce genre. M. Thurel nous fit remarquer que les pieds de potirons avaient été plantés très près les uns des autres, et qu'au moyen d'une taille qu'il fait subir à ses plantes, il ne laisse porter à chacune qu'un fruit; il prétend que c'est à cette taille qu'est due la grosseur des produits que nous avons vus sur place. — Enfin plusieurs autres légumes dans un bel état de végétation.

Dans la prévision où les pommes de terre soumises à l'influence de la maladie qui les affecte depuis plusieurs années ne permettraient plus de réaliser les produits que l'on semblait devoir attendre de la culture de ce tubercule pour satisfaire aux besoins de la consommation, M. Thurel eut la pensée d'introduire dans ses cultures plusieurs plantes alimentaires, cultivées en grand dans d'autres contrées que celle que nous habitons, à l'effet de reconnaître si, parmi elles, il ne s'en trouverait pas qui seraient susceptibles de

pouvoir être substituées avec avantage à la pomme de terre. Il place en première ligne la patate, dont les pieds assez nombreux se rencontrent chez lui à plusieurs expositions, et particulièrement en contreplantation dans un carré de melons. M. Thurel espère obtenir par une culture bien suivie un rendement de quinze kilogrammes par pied. Tout en appréciant l'époque tardive de la plantation d'un grand nombre de pieds, votre Commission a pensé qu'aucun de ceux existants sur le terrain n'était susceptible de donner des produits aussi abondants.

Dans une serre adossée au mur et exposée au midi se trouvent deux pieds d'Igname dans un bel état de végétation, ainsi que trois pieds de Camanioc. Cette dernière plante paraît, comme l'Igname, appartenir au genre *Dioscorea.* Tout porte à croire que ces plantes ne pourront jamais être cultivées avec avantage sous notre climat et qu'elles devront être réservées pour la contrée où la température est assez élevée pour permettre à ces plantes d'acquérir tout leur développement. Sous ces climats l'Igname donne des produits considérables, et forme la base de la nourriture des populations; M. Thurel nous fit voir un tubercule de cette plante qu'il avait reçu des colonies, mesurant 0,60 centimètres de longueur sur 0,44 centimètres de circonférence et pesant 7 kilogrammes.

Entre autres plantes soumises à l'expérience dans la serre, nous avons remarqué :

— Pois d'Angole ou de Congo, *Cytisus Cajan.*

— Haricot rouge, que nous avons reconnu pour être le *Dolichos sesquipedalis*, dont la gousse acquiert jusqu'à 0,50 à 0,60 centimètres de longueur.

— Haricot gris, qui est le *Phaseolus mungho*, à gousses courtes, cylindriques, très velues et dont le grain, de la grosseur d'un petit pois, est d'un gris noirâtre.

— Ketmie gombo, *Hibiscus esculentus.*

Dans le jardin, le gros Haricot de Manille, qui est un dolique dont nous n'avons pu reconnaître l'espèce, Haricot à œil noir, *Dolichos unguiculatus*, cultivé dans le Midi, dont la gousse assez longue contient des grains petits d'un blanc jaunâtre, à œil noir, comme l'indique son nom. Toutes ces plantes sont très impressionnables et

ne peuvent supporter un abaissement de température. Après avoir expérimenté sur chacune d'elles pendant plusieurs années, nous sommes restés convaincus que sous notre climat ces plantes ne pourront faire partie des cultures économiques.

Après l'examen des cultures de M. Thuret, nous avons visité l'établissement de M. Chapsal, rue de Montreuil. Ses cultures se composent d'un assez grand nombre de genres. La commission devait sur-tout s'arrêter au genre Dahlia, dont cet horticulteur fait une spécialité. Sa collection, qui est assez nombreuse, est disposée sur deux lignes et rangée de manière à présenter un coup-d'œil agréable; elle se compose de variétés d'un bon choix dont nous ne croyons pas utile de relater la nomenclature; nous nous bornons à signaler une variété nouvellement obtenue de semis par M. Chapsal, et à laquelle il n'a pas encore appliqué de nom. Cette variété est unicolore, d'un pourpre cramoisi, forme perfection, elle prendra rang dans les collections d'amateurs. Nous mentionnerons aussi un Lobelia tupa prêt à fleurir et d'une grande beauté.

M. Lusson, amateur, impasse des Jardins, possède plusieurs genres à la mode, tels que Rosiers, Verveines, Fuchsias, Petunias. Son jardin divisé en planches, contenant sur le milieu de chacune d'elles une ligne de Rosiers tiges; le reste de l'espace est rempli par les collections que nous avons désignées plus haut, et qu'il affectionne particulièrement, elles comprennent tout ce que l'on possède de mieux dans ces divers genres, dont la floraison a lieu sans interruption du printemps à l'automne, et qui font l'objet du plus bel ornement.

L'époque de notre exploration ne nous permettait pas de juger le mérite des variétés de Rosiers qui n'étaient plus en fleurs, mais les Pétunias, les Verveines et les Fuchsias, malgré la pluie tombée le matin même, étaient dans un bel état de floraison.

M. Lusson ne se borne pas à acquérir ce qui paraît de nouveau, il s'occupe encore de semis des différentes plantes qu'il cultive, et il a été assez heureux pour obtenir plusieurs variétés auxquelles les Horticulteurs-Marchands attachent beaucoup de prix. Une variété de Verveine qu'il a obtenue cette année peut être considérée comme ce que l'on possède de mieux en ce genre. Nous en donnons la description :

Plante forte, vigoureuse; feuilles larges, à grandes dents arrondies, d'un vert foncé, pédoncules longs de 10 centimètres; fleurs disposées en corymbe, très grandes, à cinq divisions égales, à bords ondulés; couleur lilas sur le limbe, pourpre violacé vers le centre. Cette variété, obtenue de graines récoltées sur celle appelée Duc d'Aumale, nous a paru très méritante; nous proposons de la nommer Verveine-Lusson.

Madame De Rongé, amateur, rue Mademoiselle, possède des collections qui ne se rencontrent que chez les vrais amateurs; parmi les genres cultivés et que nous avons trouvés dans un bel état de végétation et de floraison, nous citerons particulièrement les Fuchsias, Dahlias, Pensées, et les Gladiolus Ramosus et Gandavensis, qui produisent le plus bel effet. Les genres que nous regrettons de n'avoir pas vus en fleurs, mais que nous savons être d'un bon choix, sont les Pélargonium, Auricules, Rosiers greffés et de semis, enfin un joli choix de plantes de serre. Parmi les arbres qui meublent le jardin nous avons remarqué un beau Cedrus Ceodora et des arbres fruitiers bien variés, qui réunissent dans ce jardin l'utile à l'agréable.

M. Desvaux, amateur, rue Berthier, qui fait partie de la Commission, nous a engagés à visiter son jardin, dont le sol est très accidenté. Sur la partie la plus élevée existe une plantation de Poiriers disposés en pyramide, d'une très belle végétation; plusieurs étaient couverts de fruits d'une grosseur remarquable.

On remarque dans les autres parties du jardin des collections de Dahlias, Fuchsias, Reines-Marguerites et Roses-Trémières, enfin un massif comprenant un choix de plantes de la famille des Rosages et comme plantes de serre le genre Camélia.

Parmi les établissements maraîchers visités par la Commission est celui de M. Renaud, rue de Bonne-Aventure, qui cultive depuis plusieurs années un marais d'une certaine étendue, qui est dans un parfait état d'entretien et de production; tous les légumes de la saison s'y rencontrent en abondance et attestent les soins qui leur sont donnés. M. Renaud a su associer à la culture maraîchère, qui forme le fond de son établissement, la culture fleuriste qui se compose de jolies plantes destinées à l'approvisionnement du marché.

Outre ces deux cultures réunies il a pris à bail les terrains dépendants du chemin de fer rive droite, situés entre l'avenue de Picardie et la rue Saint-Symphorien. Sur ces terrains il a été fait des plantations des divers genres d'arbres fruitiers : Poiriers, Pommiers, Pêchers et Vignes. Ces arbres sont dans un bel état de végétation ; les Pêchers, disposés en espaliers, couvrent bientôt toute la surface du mur ; les Vignes, disposées en cordons, soit en espalier ou contre-espalier, étaient chargées de raisins d'une grande beauté. Les Poiriers et les Pommiers, dont le nombre s'élève à plus de six cents pour chaque genre, présentent des variétés du meilleur choix et dont la vente est toujours assurée ; les Pommiers, disposés en buisson, et les Poiriers, en pyramide, portaient des fruits d'une remarquable grosseur. Parmi les Poiriers, il est des variétés qui ont besoin d'abris pour acquérir les qualités que nous leur connaissons, telles sont les Crassane, Saint-Germain, Bon-Chrétien, etc. Parmi les arbres composant la plantation, il s'est trouvé un certain nombre d'individus de ces variétés, M. Renaud a compris que ces arbres ne lui donneraient jamais que de minces produits ; en horticulteur intelligent, il a pensé les transformer au moyen de la greffe qu'il a pratiquée sur toutes les branches de la charpente ; ses espérances ont été couronnées de succès, et la plupart des greffes que nous avons vues sur place présentent un développement de plus d'un mètre de longueur. Nous ne doutons pas que dans quelques années cette opération ne donne les meilleurs résultats.

M. Sagnes, rue de Bonne-Aventure, possède un jardin maraîcher d'un hectare environ, qu'il a formé en 1828 ; le sol est siliceux, mélangé de cailloux. Ce terrain n'avait été jusque-là couvert que par une mauvaise luzerne, et paraissait peu propre à être converti en marais ; c'est cependant ce qu'avait résolu M. Sagnes, malgré la crainte que manifestaient ses voisins de le voir échouer dans son entreprise. Après avoir défriché son terrain, et l'avoir divisé en carrés, il établit sur l'un d'eux le nombre de couches nécessaires à son exploitation, avec l'intention de les changer de place chaque année, en laissant dans les tranchées les débris dont elles se composaient et qui devaient servir à l'amélioration du sol. Aujourd'hui ce

marais est dans un bon état de production, et les produits ne le cèdent en rien à ceux qui paraissaient placés dans des conditions plus favorables.

M. Sagnes n'a pas voulu borner ses cultures au marais dont nous venons de vous entretenir, il a affermé, l'année dernière, un terrain de deux hectares et demi appartenant à la compagnie du chemin de fer (rive droite), et situé près de ce chemin, en face Viroflay. Le sol est assez léger à la partie supérieure, mais sur une grande partie de son étendue il est argileux; la glaise se trouve sur quelques points à une très petite profondeur. Un terrain aussi étendu et sans abri ne permettait que la culture des gros légumes, M. Sagnes a voulu pratiquer ici la culture maraîchère, telle qu'elle se fait dans quelques endroits des environs de Paris; ses labours se font à la charrue et il divise le sol au moyen de hersages énergiques et répétés.

L'eau pour les arrosages n'était fournie que par deux puits existants sur la surface et ne pouvait être obtenue qu'à force de bras; cet horticulteur a su profiter des avantages que pouvaient lui offrir les eaux déversées par les fossés d'écoulement qui existent de chaque côté de la voie du chemin de fer; pour diriger ces eaux et les faire tourner au profit de sa culture, il a pratiqué deux fossés partant du même point, se rejoignant à l'extrémité opposée après avoir parcouru toute la circonférence du marais et, au moyen de barrages placés de distance en distance, l'eau peut être dirigée, par des rigoles intermédiaires, sur tous les points de la surface.

Pour mettre en culture un terrain qui était, on peut dire, en friche, M. Sagnes a fait des frais assez considérables; mais à présent qu'il a su tirer parti des avantages que présentait la position, ses frais d'exploitation seront réduits, tout en lui assurant d'abondantes récoltes.

M. Sagnes, ainsi que plusieurs autres Horticulteurs ou Amateurs, s'était préparé aussi à faire figurer à l'exposition des produits de ses cultures, mais ayant eu connaissance de la décision prise par la Société, il a dû tirer parti de ces objets. Cependant, outre les légumes ordinaires de la saison, la commission a encore trouvé chez lui plusieurs variétés de Melons, de Potirons, de Co[illegible]es, huit variétés de Piment, trois variétés d'Aubergines et une collection de

Tomates; l'objet qui a sur-tout flatté la commission est une petite meule à Champignons établie sur un plateau, dans un bel état de production et destinée, comme ses autres produits, à figurer à l'exposition.

Tel est, Messieurs, le résultat de nos investigations dans les établissements de la ville que la commission était appelée à visiter; puissent-elles remplir le but que vous vous êtes proposé. Il nous reste maintenant à vous rendre compte de la visite faite aux Orchidées de M. Pescatore à La Celle Saint-Cloud.

En l'absence de M. Pescatore, votre Commission a été accueillie par M. Luddemann, chargé de la direction de toutes les cultures suivies dans cette belle propriété.

La serre destinée aux Orchidées est à deux pans; dirigée du nord au sud, elle est construite en fer, elle a 24 mètres de longueur sur 6 mètres 50 centimètres de largeur et 4 mètres 60 centimètres de hauteur, et couronnée par une galerie destinée aux besoins du service.

La serre est divisée en deux compartiments séparés par une cloison vitrée, dont l'un plus rapproché du chauffage, est destiné à recevoir les plantes qui exigent plus de chaleur; ce premier compartiment est précédé d'un cabinet destiné à empêcher l'introduction immédiate de l'air extérieur dans la serre. L'autre compartiment est destiné aux plantes qui s'accommodent d'une température moins élevée.

Les vitres sur les côtés latéraux reposent sur des châssis doubles, dont l'extérieur est porté sur des charnières qui permettent d'ouvrir à volonté pour le nettoyage des vitres, afin d'entretenir à volonté dans la serre une lumière aussi vive que possible.

Dans toute la longueur de la serre, règne sur les côtés une tablette en pierre de 0 mètres 50 centimètres à 0 mètres 60 centimètres de largeur, recouverte de sable de rivière, entretenu constamment humide en été. Un bord formant saillie règne sur la longueur de la tablette, il est destiné à retenir le gravier et l'eau qui s'écoule des pots après les arrosages et les bassinages; cette eau en se vaporisant entretient dans la serre une humidité favorable à la végétation des plantes.

Le milieu du premier compartiment est occupé par une bâche entourée de roches meulières, dans laquelle sont plantées des cepées d'arbres ayant une certaine hauteur et garnies d'espèces d'Orchidées dont le mode de végétation est en rapport avec la position qu'elles occupent. L'espace compris entre les cepées est rempli par des palmiers, des fougères et des lycopodes qui produisent déjà un très bel effet.

Le milieu du second compartiment est occupé par deux bâches jumelles, en pierres, de 1 mètre 30 centimètres de largeur, séparées par un sentier, disposées comme les tablettes et destinées comme ces dernières à recevoir les plantes en vases.

Les espèces sont cultivées selon que leur nature l'exige, soit en pleine terre ou en pots, soit dans des vases formés de morceaux de bois, de fil de fer ou de plomb, quelquefois dans la mousse ou fixées sur des portions de troncs d'arbres, les unes placées sur les tablettes ou sur la terre, les autres suspendues en l'air.

La terre employée dans la culture de ces plantes est celle de bruyère tourbeuse, soit brisée mais le plus ordinairement coupée par morceaux. Les bois employés pour fixer les espèces qui demandent un semblable support sont ceux à écorce épaisse, spongieuse, peu susceptible de se détacher : le chêne liége parait préférable.

Les eaux de pluie sont seules employées pour les arrosages des Orchidées ; elles sont recueillies dans une citerne construite à proximité de la serre et proviennent des égouts des bâtiments voisins.

A l'extrémité de la serre, existe un pavillon vitré, élégamment construit en fer, de forme carrée, et de plain-pied avec les appartements du château. Il est garni de plantes variées et sert à placer pendant l'été les Orchidées en état de floraison.

Le chauffage de la serre et du pavillon a lieu au moyen d'un thermosiphon qui peut fonctionner au moyen de deux chaudières sur lesquelles il est adapté ; une seule suffit ordinairement, mais en cas d'accidents l'autre peut entretenir la chaleur sans interruption. Deux sortes de tuyaux sont employés pour la circulation de l'eau chaude, les tuyaux méplats sont disposés sur deux rangs sous les tablettes, les tuyaux ronds passent sous les bâches et sous les sentiers qui sont recouverts de plaques de fonte à jour ; leur longueur

totale est de 240 mètres. Ce chauffage a été construit par M. Loyer, fabricant à Versailles.

Parmi les Orchidées en fleur lors de notre visite, nous citerons les suivantes comme les plus remarquables.

Cattleya intermedia.
— loddigesii.
— violacea.
— harrissoniana.
— granulosa.
Stanhopea hardii.
— insignis.
— graveolens.
— lindleyi.
Epidendrum polyanthum.
— phæniceum.
— — fragrans.
Sarcanthus rostratus.
Oncidium lindenii.
Warrea tricolor.
Oncidium henehmanni.
— papilio.
— ornithorhynihum.
— lanceanum.
— luridum.
— incurvum.
— harrissoni.
Zygopetatum mackayi.
— — minus.
Calanthe masuca.
Centrosis aubertii.
Oncidium microchilum.
Brassia Wrayi.
Cirrhopetalum mackraii.
— vaginatum.
Acropera Loddigesii.
— de Mexique.
Gongora maculata var.
Catasetum barbatum.
Maxillaria crocea.
Epidendrum radiatum.
— cochleatum.
Miltonia spectabilis.
Rodriguezia planifolia.
Brassavola appendiculata.
— species.
Liparis foliosa.
Ærides odoratum.
Saccolabium calceolare.
Zygopetalum rostratum var.
Apasia variegata.
Brassia Wrayii.
Phalænopsis amabilis.
Burkeria melanocaulon.
Dendrobium cupreum.
Sobralia macrantha.
Espèces plus remarquables.
Saccolabium guttatum.
Cattleya labiata.
— crispa.
Stanhopea tigrina.
Ærides maculosum.
— affine.
— schomburgkia.

Indépendamment de la serre qui contient la collection d'Orchidées, deux autres serres plus petites sont encore consacrées à cette culture, l'une destinée aux multiplications, l'autre pour recevoir les plantes nouvellement arrivées, et dont l'état nécessite des soins particuliers avant d'être placées dans la collection.

Après avoir parcouru les serres, nous avons visité le parc et le potager dont toutes les parties sont parfaitement entendues. La direction et l'entretien qui sont suivis dans toutes les cultures font honneur aux hommes à qui ils sont confiés. Nous ne vous entretiendrons pas de ces différentes parties que nous n'avions pas mission de visiter. Nous nous bornerons à citer quelques végétaux ligneux remarquables par leur développement ou par leur rareté.

Arbres anciens présentant un développement peu ordinaire.

Tilia Europæa (5 mètres de circonférence).
Juniperus Virginiana, (3 mètres).
Abies taxifolia.
Thuya occidentalis.
Fraxinus nigra.
Fagus sylvatica.
Bignonia catalpa.
Robinia ps. Acacia.
Gleditschia triacanthos.
Carpinus ostrya.

Arbres de plantation récente.

Magnolia grandiflora (plusieurs très forts).
Paulownia imperialis.
Taxodium distichum.
Cedrus Libani.
— Deodora.
Ulmus Chinensis.
Rhododendrons variés.

En conséquence de ces visites, la Commission propose à la Société de décerner deux médailles d'argent, l'une à M. Truffault pour sa culture d'Ananas en pleine terre, l'autre à M. Pescatore pour l'introduction, dans le département, de la culture des Orchidées, qui n'y était pas suivie.

COMMUNICATION sur la préparation du mets arabe nommé Couscous, *lue à la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, dans sa Séance du* 9 *janvier* 1849, *au nom de M. l'abbé* CARON, *un de ses Membres, par M. le Docteur* LE ROI.

MESSIEURS,

ON croit généralement dans le monde que ceux qui ont l'honneur d'appartenir à une Société savante, ne doivent rien ignorer de tout ce qui entre dans le cercle de ses attributions. Malheur donc à eux, et même à la Société dont ils font partie, si, à certaines questions qui leur sont posées, ils sont réduits à répondre qu'ils ne savent pas. Ce fatal *nescio* est contre eux un arrêt de réprobation, dont il rejaillit quelque chose même sur la Société qui a été assez mal avisée pour admettre dans son sein un homme qui n'est pas capable de répondre à tout et sur tout ce qui est de sa compétence.

Je ne sais, Messieurs, si quelques-uns d'entre vous se sont jamais trouvés dans cette fâcheuse position. Pour moi, je l'avoue à ma honte, j'ai quelquefois éprouvé cette avanie; sans aller plus loin, interrogé, il n'y a pas encore long-temps, sur la composition du mets arabe nommé *Couscous*, j'ai été forcé de faire l'aveu de mon ignorance. Pour réhabiliter ma réputation, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'interroger à mon tour des voyageurs de ma connaissance qui avaient séjourné en Algérie et même des officiers élevés en grade; et leurs vagues réponses m'ont prouvé qu'ils n'en savaient pas plus que moi; et cependant ils avaient vu et même goûté de ce *Couscous*; mais, peut-être parce qu'ils en avaient goûté, ne s'étaient-ils pas souciés de s'enquérir de sa confection.

Il fallait un homme du métier pour en connaître la véritable recette; et cet homme du métier s'est rencontré dans M. Hardy, directeur de la pépinière nationale de l'Algérie; lui aussi a goûté du *Couscous*, mais il a voulu connaître dans tous les détails les éléments

de sa composition et le mode de sa préparation. Il a cru même devoir en envoyer la communication à la Société centrale d'Agriculture de Paris, qui l'a reçue avec intérêt, et a jugé utile de la faire imprimer dans le bulletin de ses séances. J'ai pensé que la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise ne la recevrait pas avec un moins bienveillant accueil.

Voici d'abord les premières opérattons :

Le *Couscous* se fait avec le blé dur (*triticum durum*).

Dès que la récolte est rentrée dans les *silos*, les femmes arabes réunissent dans un lieu commode, bien aéré et exposé au soleil, la quantité de blé destinée à cette préparation, ce qui a lieu ordinairement à la fin d'août. On mouille ce blé; on le ramasse en un tas en plein soleil et on le recouvre encore de pièces d'étoffes bien mouillées, dans le but de le faire fermenter et renfler plus vite.

Lorsque le grain est suffisamment renflé, sans attendre que la germination commence, on l'étend très mince sur une aire ou sur des toiles, toujours au soleil pour le faire sécher. Quand le grain ne contient plus d'eau, on le passe entre deux meules légères en calcaire dur, dont la supérieure est mise en mouvement par le bras d'une femme. Le grain ne se réduit pas en farine comme dans l'état ordinaire, mais il se casse en grumeaux un peu plus gros que du millet à grappe. Ces grumeaux sont de nouveau exposés au soleil, puis on les vanne pour les séparer de l'écorce du blé qui s'est détachée. Quand le *Couscous* est suffisamment sec, on le renferme dans des peaux de moutons ou de chèvres, et on le conserve ainsi indéfiniment au sec sous la tente, pour s'en servir selon les besoins.

Voici maintenant comment on prépare le *Couscous* pour le manger :

On fait bouillir le *Couscous* dans de l'eau, et on l'assaisonne avec du beurre, du sel et du poivre. Ce *Couscous*, ainsi préparé et employé seul, n'est pas très agréable au goût. Les grumeaux en restent toujours durs et en font, selon M. Hardy, une nourriture assez pénible pour le gosier européen.

On fait aussi au Sénégal du *Couscous*, mais on y emploie le riz que l'on mélange avec diverses qualités de viande; ce qui constitue un un aliment salubre et agréable. Chez les Arabes de l'Algérie on

ajoute quelquefois au *Couscous* des morceaux de viande de mouton, mais ce luxe culinaire n'est que pour les jours de gala ou les banquets de famille. Ce sont les seuls que connaissent ces heureux Arabes. Ils ne se sont pas élevés jusqu'ici aux banquets réformistes, encore moins aux banquets démocratiques.

Puisse le Ciel les en préserver dans tous les siècles des siècles !

RAPPORT sur les Tulipes de madame DERONGÉ *et M.* LAINÉ, *par M.* DUVAL *fils.*

MESSIEURS,

DANS votre séance du 3 mai dernier, vous avez nommé une Commission à l'effet de visiter les Tulipes des amateurs qui en ont fait la demande, et qui se bornent à deux seulement.

Votre Commission eût désiré que le nombre de ces amateurs eût été plus considérable, car cette indifférence de leur part donnerait à craindre pour l'existence de cette culture.

Mais après avoir vu et entendu ces deux Horticulteurs distingués, nous avons été pleinement rassurés, et nous sommes maintenant convaincus que leur zèle, au lieu de s'affaiblir, s'accroît chaque jour si cela est possible.

Les plantes de madame Derongé que nous avons visitées premièrement, n'ont rien laissé à désirer sous le rapport de la végétation, et il en est peu qui aient fait défaut dans les rangs de ses planches, elles étaient toutes d'une très grande vigueur. Nous pensons que cette végétation extraordinaire est due aux pluies incessantes de la première quinzaine de mai.

Malgré cela je dois convenir que les plantes de madame Derongé sont dignes du plus grand intérêt ; ces deux planches parallèles for-

maient un ensemble admirable qui produisait le meilleur effet, et témoignait des soins assidus que cette dame ne cesse de leur donner. Au milieu de ce bel ensemble, nous avons remarqué avec un plaisir extrême le Louis XVI, cette plante prodigieuse tant admirée qui, pendant de si longues années, a fait le bonheur et le désespoir des amateurs lillois. Cette plante était dans sa beauté, et il semble que la nature eût voulu faire en sa faveur un effort pour stimuler encore l'énergie de nos amateurs contrariés par la saison. Et j'ai vu non-seulement des connaisseurs étrangers à la culture s'extasier sur le mérite de cette belle Tulipe.

Nous avons remarqué également le Francklin, plante de troisième ligne ; sa coupe, d'une forme élégante et dans d'heureuses proportions, est cramoisi pourpré avec blanc pur ; cette plante, quoique n'étant pas nouvelle, tiendra long-temps un premier rang dans nos bonnes collections.

Lè Narcisse, plante de Lille, un des gris de lin les plus fins qu'on possède, avait pris cette année des proportions extraordinaires, et quoique toujours beau, avait perdu de sa fraîcheur et de ses jolies formes ; aussi, au lieu de figurer en deuxième ou troisième ligne, sa taille ordinaire, il ne pouvait être placé qu'en cinquième.

M. Laisné, rue de Lafayette, chez qui nous nous sommes présentés ensuite, quoique n'étant pas aussi ancien dans la partie que ses collègues, peut lutter dignement avec eux, car il possède un choix considérable de plantes exrêmement variées. Il est facile du reste de comprendre comment cet amateur est arrivé en quelques années l'égal des tulipophiles versaillais qui tiennent le premier rang, c'est que M. Laisné a fait le contraire de ce que font ordinairement ceux qui commencent : au lieu de se procurer des fleurs médiocres, il a de suite débuté par ce qu'il y avait de mieux. Voilà tout le mystère.

Aussi nous avons eu le plaisir de remarquer dans son parc une multitude de ces plantes fines qui flattent tous les yeux, et que l'on ne se lasse jamais d'admirer. M. Laisné avait senti la nécessité de couvrir ses belles collections par une tente élégante dont les rideaux fonctionnent à volonté, et qui donnent tant de vivacité aux coloris lorsque le soleil darde ses rayons à travers les toiles, et vient argenter par son éclat si séduisant et si doux toutes ces nuances parfaitement

variées, qui procurent au véritable amateur des ces sensations agréables que lui seul éprouve et qui ne peuvent s'expliquer.

Quoique les parcs de cet amateur aient souffert des gelées tardives, on pouvait encore facilement se contenter du grand nombre des plantes qui lui restait. M. Laisné nous a fait admirer une tulipe du nom de Lucie : cette belle fleur où le blanc domine, a de belles stries roses, et laisse voir au fond de sa coupe, qui est irréprochable, une brillante étoile d'un blanc éblouissant.

Madame de Cugnac a obtenu à Versailles, des semis de M. Prévost. Cette fleur a de légères hachures roses sur un fond d'une grande blancheur ; sa hampe inflexible complète un ensemble parfait.

Pluton, cette belle tulipe qui est de couleur noire satinée, occupe le sixième rang ; sa tige droite et ferme lui donne un port majestueux qui la fait ressortir avec avantage.

Messieurs, je craindrais d'abuser de vos moments et de vous fatiguer en vous donnant une plus longue analyse des plantes remarquables que nous ont fait admirer ces deux amateurs ; mais avant de terminer nous ne pouvons nous dispenser d'appeler votre attention sur cette classe si intéressante d'Horticulteurs, et de réclamer votre intérêt qu'ils méritent à tant de titres.

Votre Commission a donc l'honneur de vous proposer à l'unanimité de leur décerner à tous deux une médaille de bronze.



RAPPORT sur les Jardins d'hiver de MM. DELAHAYE, BERTIN, RÉMONT *et* SOUCHET, *par une Commission composée de MM.* DUVAL *père,* GUILLEMIN, HAUMÉ, LEDUC, SAGNE, SALTER *fils, et* Anatole MARGAT, *Rapporteurs.*

MESSIEURS,

LA Commission pour visiter les Jardins d'hiver s'est réunie le

1.er avril 1848 ; elle m'a chargé de rendre compte à la Société de la mission qui lui a été confiée.

Son début a été pour M. Delahaye, Horticulteur, butte de Picardie. La dimension de ce Jardin d'hiver intérieurement est de vingt-sept mètres de long sur onze mètres de large. La construction est un groupe de serres à deux pans se suivant les unes les autres, élevées par des colonnes sur lesquelles est fixé extérieurement un cheneau entre chaque serre pour en faire le service. La position de ces serres superposées est sur le travers, c'est-à-dire qu'elles sont posées sur la largeur du jardin, qui est de onze mètres. L'intérieur dudit était magnifique au moment de notre visite : les massifs de *Camelia*, disposés avec goût, étaient en pleine floraison ; le rouge, le blanc, le rose et toutes les couleurs intermédiaires, placés diversement, charmaient agréablement la vue ; la végétation était belle et rehaussait par son feuillage vert et brillant l'éclat et la fraîcheur des fleurs ; la propreté qui règne dans ce jardin était un ornement de plus. Parmi les variétés fleuries de *Camelia*, l'on remarquait les *Woodsii*, *Doncklaarii*, *Egertonia*, *incarnata*, *elegans*, *Chaudleri*, *reticulata*, *rosa mundi*, *candidissima*, *Colvillii*, *cliviana*, etc. Diverses plantes non fleuries faisaient ornement par leur feuillage ei leur dimension : c'étaient des *Magnolia grandiflora*, *oxoniensis ; Rhododendrum arboreum*, *Mimosa dealbata*, etc., etc. Aucune plante ne baissait la tête ; aucune fleur n'était altérée, et cependant il régnait dans ce jardin une température de vingt-cinq degrés centigrades. Quatre serres ont leur entrée dans ledit jardin ; toutes sont bien rangées ; la végétation est belle partout et témoigne des soins et du mérite de notre collègue M. Delahaye.

De là nous nous sommes rendus chez M. Bertin, Horticulteur, rue Saint-Symphorien. Ce jardin a cinquante mètres de long sur onze mètres de large. Pour la construction, elle est la même que celle dont il a été parlé précédemment. L'intérieur dudit est d'un beau goût comme dessin et disposition : ce sont des massifs de toutes formes ; les accidents de terrains que l'on y a formés sont d'un effet de nature ; la végétation est brillante ; l'ordre et la propreté règnent partout et ne sont pas le moindre ornement à apprécier. Les massifs sont composés de *Cèdres deodora*, de *Rhododendrum arboreum*,

de *Camelia* variés et fleuris, d'*Azalea indica*, de *Mimosa* variés, de *Magnolia* à feuilles persistantes variées. Quelques *Camelia* en caisses et fleuris, de diverses variétés, attirent l'attention par le goût qui a présidé à leur palissage; un fort *Rhododendrum arboreum caucasicum* fleuri fait ornement.

Nous regrettons que la floraison ne soit pas plus abondante, car l'effet, au lieu d'être beau, eût été magique. Dix serres ont leur entrée dans ledit jardin; la végétation, d'un brillant aspect, se prononce en faveur de l'ordre et des soins apportés dans son établissement par notre collègue M. Bertin.

Nous nous sommes ensuite présentés chez M. Rémont, Horticulteur, rue de Montreuil. Ce jardin a quarante-cinq mètres de long sur quatorze mètres de large. La disposition de la construction est tout autre que celle des précédents : les serres, toujours à deux pans et superposées, sont placées sur la longueur du jardin au lieu d'être sur la largeur, et forment deux longues galeries. A l'avis général, cette disposition est préférable, la vue ayant l'espace pour s'étendre. Le dessin est d'un bon genre et pittoresque. Un bassin placé à une des extrémités est entouré de rocailles et de plantes rocheuses; il alimente un ruisseau qui se contourne à l'entour des massifs. La circulation dans les allées se trouverait interrompue, si un pont rustique jeté dans l'une d'elles ne venait à l'aide. Les massifs sont de *Camelia* bien variés et fleuris, mais encore jeunes pour produire l'effet que l'on doit en attendre. On remarque de beaux exemplaires de *Magnolia* à feuilles persistantes, de *Rhododendrum arboreum* et d'*Araucaria brasiliensis*. Comme toujours, belle végétation, ordre et propreté.

Enfin notre dernière visite a été pour M. Souchet. Deux longues galeries, où sont palissés de beaux *Camelia* en pleine floraison, ont fait notre admiration. Les variétés que l'on remarquait le plus, par la grande quantité de fleurs et le mérite, étaient les *Preston eclips, Martheri, nobilissima, imbricata, alba, Colvillii, claritas, picturata; Lecana superba*, etc., etc. Beaucoup de serres ont accès dans ces galeries; dans plusieurs d'elles on voyait avec plaisir des variétés de *Camelia* rares et de mérite. Il existe dans cet établissement de beaux exemplaires de *Camelia*, et en variétés choi-

sies. Une nombreuse collection de *Cactus* et autres genres complètent ce que nous avons vu. L'ensemble des serres réunies est d'un bel effet.

Nous terminons notre rapport en signalant de nouveau l'ordre et la propreté qui se font remarquer dans ces établissements, et sommes heureux de faire connaître le bienveillant accueil que nous y avons trouvé.

COMMUNICATION faite à la Société, par M. PAJART, *d'une Lettre de M.* BOULLAY *contenant les résultats curieux qu'il a obtenus au moyen de Greffes.*

Je vous ai montré, dans mon clos, un poirier à haute tige, portant des fruits de mauvaise qualité, sur lequel j'avais greffé quatre variétés différentes. L'arbre, âgé d'une dizaine d'années, jusqu'alors d'une végétation languissante, a pris une grande vigueur. (C'est en 1842 que j'ai fait cette opération). Les quatre fruits nouveaux implantés sur cet arbre sont le Colmar, le Passe-Colmar, le Doyenné d'hiver et, je crois, le Bon-Chrétien d'Auch. Les quatre greffes ont porté fruit la troisième année ; une végétation vigoureuse, d'une manière à peu près égale pour les quatre variétés, s'est développée et bien soutenue jusqu'à ce jour. Cette année elles ont, les unes et les autres, donné de beaux fruits en abondance. Je vous fais passer des échantillons que je vous prie de mettre sous les yeux de mes honorables Collègues, si vous pensez que cela mérite d'être mentionné, et s'il y a lieu. Mon principal objet est de me rappeler à leur souvenir et de leur exprimer de nouveau toute ma reconnaissance du bienveillant accueil que j'ai reçu parmi eux.

Autre fait qui date de la même époque. J'ai greffé sur une belle quenouille poirier portant plusieurs variétés de poires, une Reinette grise. Cette greffe se soutient en concurrence, et m'a donné quel-

ques pommes l'année dernière, et même cette année si stérile pour ce genre de fruits.

J'avais aussi porté des greffes de poirier sur des pommiers sauvageons qui se trouvaient dans mon bois. La première année, le développement fut remarquable et la végétation forte; mais, dès la seconde année, la greffe se flétrit, en même temps que l'arbre qui la portait périt. J'en conclus que la sève du pommier ne suffit pas au poirier qu'elle était appelée à nourrir; que ce dernier avait épuisé rapidement le sujet sur lequel il était enté, tandis qu'au contraire le poirier sur lequel j'avais greffé un pommier, malgré la concurrence de plusieurs espèces de poires, a pu se soutenir et fructifier.

RAPPORT sur la culture et la collection d'Amaryllis de M. AIMÉ TURLURE, *Horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, à Versailles, par une Commission composée de* MM. BERTIN, DUVAL *père,* PAJARD, THIBAULT *et* MARGAT (ANATOLE), *Rapporteur.*

MESSIEURS.

La Commission pour visiter les *Amaryllis* de M. Aimé s'est réunie le 18 avril dernier (1849); ses membres ont admiré dans la floraison quelques gains nouveaux, l'attention générale s'est fixée sur une *Amaryllis* blanche d'un grand mérite, la seule de ce coloris qui ait paru jusqu'alors; elle a pour nom *Amaryllis alba,* semis de 1842, fait par M. Aimé; c'est un succès de plus à ajouter à ceux déjà très nombreux obtenus par cet Horticulteur dans la culture de ces beaux végétaux. La description de cette nouvelle variété ainsi que celle de plusieurs autres se trouvent classées à la fin de ce rapport.

La Commission m'ayant chargé de recueillir des renseignements sur les procédés de culture suivis par M. Aimé et de visiter la florai-

son, je viens, Messieurs, satisfaire à vos désirs en vous parlant de ce beau genre ; j'ai besoin pour remplir la mission qui m'a été confiée de vous rappeler quelques passages d'un Rapport de 1847, et d'établir quelques comparaisons.

La collection d'*Amaryllis* de M. Aimé était composée alors de 150 variétés d'élite, maintenant elle en compte 200 et plus; le nombre de plantes provenant de multiplications faites par cet Horticulteur s'élevait à 3,000 individus environ, maintenant il surpasse 5,000.

Le Rapport de 1847 vous a présenté les avantages précieux de la culture à air libre et en pleine terre sur celle des serres, ce qui évite les serres et les dépenses qui en sont la conséquence, de même qu'il n'est pas besoin de terre de bruyère, le terreau de feuilles mêlé au sable étant un composé parfait, et une légère couverture de feuilles suffisant pour opérer ; il vous a démontré l'heureux résultat de cette amélioration, par l'abondance et la beauté des fleurs, la richesse et la variété des coloris, la brillante et robuste végétation. Nous venons de nouveau confirmer ce beau succès obtenu par les soins de M. Aimé, en portant à votre connaissance des faits aussi évidents que ceux qui sont contenus dans le précédent Rapport.

Pour la floraison : sur 3,000 *Amaryllis* livrées à la pleine terre *sous châssis,* 110 hampes seulement se sont montrées; sur 500 de même âge cultivées à *air libre,* et en pleine terre, 100 hampes se sont développées ; il demeure donc constaté que la culture à *air libre* produit six fois plus de fleurs que celle des *serres.*

Pour la végétation : Nous rappellerons l'examen comparatif de ces plantes dans les deux milieux, serres et air libre, énoncé dans le précédent Rapport : pour les *Amaryllis* en serres, feuillage grêle, hampe peu soutenue ; air libre, feuillage trapu, corsé, bonne tenue, ayant la dimension de celui des ananas ; les avantages de la terre sont donc réels et certains.

M. Aimé, à l'appui de ce qui vient d'être dit, nous fait remarquer pour établir la supériorité de ses variétés de semis, une planche d'*Amaryllis* composée avec les variétés anciennes, lesquelles ont été produites par la fécondation des variétés que nous avons admirées en fleurs chez lui depuis plusieurs années ; que la moitié des ancien-

nes plantes avaient péri à l'air libre, tandis que les plantes de semis sont d'une vigueur magnifique, c'est un résultat de plus à constater et qui est à l'avantage des nouvelles variétés; ayant pour elles robusticité acquise par la fécondation, abondante floraison, richesse et variété de coloris, puis bénéfices pécuniers, puisque d'après l'expérience précitée les anciennes variétés réclament les serres.

Nous faisons suivre ces comparaisons de nouveaux renseignements transmis par M. Aimé, sur la fécondation, les soins à apporter à la floraison; la conservation des ognons; le développement des caïeux et l'entretien des ognons cultivés en pots.

Pour la Fécondation : M. Aimé dit que ce n'est pas la chaleur qui convient le mieux, que le moment favorable à la fécondation artificielle se reconnaît lorsque les étamines et le pistil sont bien disposés, que la poussière est bien apparente, le segment forme le triangle, que ses parties blanchissent, les organes étant arrivés à cet état il suffit de mettre le pied d'*Amaryllis* à l'air libre pendant deux heures, il est bien entendu qu'il ne faut pas qu'il gèle et qu'il ne tombe pas trop d'eau, qu'ayant ainsi opéré le résultat est satisfaisant.

Pour la Floraison : Lorsqu'une *Amaryllis* se dispose à fleurir, si on la change de place, il faut observer qu'étant transportée dans un endroit plus chaud la floraison n'en souffrira pas, tandis qu'en l'exposant à une température plus froide, elle ne fleurira pas ou les fleurs produites seront imparfaites; encore est-il utile de faire remarquer que l'on ne peut faire ce changement que lorsque la hampe a acquis plus de la moitié de sa force; il est nécessaire de porter son attention au développement de la hampe, si elle sort du centre de l'ognon il est perdu. Pour conserver cette variété, il faudra transporter immédiatement cet ognon à la température la plus élevée que l'on aura, afin de faire développer des caïeux.

Pour la culture des ognons en pots : Lorsqu'on s'aperçoit qu'un ognon dépérit par ses racines, il faut pour le sauver, l'arracher, le déposer sur son pot sans l'enterrer, et ne pas l'arroser jusqu'à ce que ses racines se développent naturellement.

M. Aimé possède une notice imprimée indiquant les soins à donner à ces végétaux.

Nous terminons notre Rapport en signalant la bonne tenue de l'établissement horticole de M. Aimé, et sommes heureux d'avoir à faire connaître de nouveau les importantes améliorations que cet Horticulteur a apportées dans ce beau genre.

Déjà, Messieurs, dans le Rapport de 1847, nous avions réclamé de la Société une mention spéciale pour encourager notre collègue à persévérer dans la voie de progrès où il était entré ; elle a obtempéré à notre demande, en ajoutant que cette mention spéciale serait accordée en attendant qu'elle lui décernât une récompense dont cette mention serait le prélude.

Par l'exposé de la brillante culture de ces végétaux, qui démontre les efforts incessants de M. Aimé pour arriver à de nouvelles perfections acquises et constatées maintenant, nous venons demander à la Société de vouloir bien couronner les succès de notre confrère par une récompense digne du caractère et de la nouveauté de ce beau fait horticole.

Nous concluons donc, à l'avis unanime de la Commission, de décerner une médaille d'argent à M. Aimé afin de reconnaître dignement les résultats satisfaisants obtenus par lui dans l'intérêt de l'Horticulture.

Description d'une Rose nouvelle obtenue par M. Margat (Anatole).

Rose Madame-Philippar, Horticulture Anatole Margat, 1847 ; Hybride Ile-Bourbon, semis de 1842.

Arbuste buissonneux, bien garni, à ramifications aiguillonnées ; aiguillons courts, doublement arqués ; feuilles de cinq folioles ovales, aiguës, finement dentées, d'un vert luisant et glaucescent à la surface supérieure, et d'un vert pâle plus glaucescent à la surface inférieure ; aiguillons petits, fins et rapprochés sur la surface inférieure du rachis ; bractées rachidolles décurrentes, ciliées, glanduleuses, prolongées en lanières et en forme d'oreillettes ; fleurs moyennes, vivement colorées rose-vermillon, pleines, bien

faites; pétales dressés, gauffrés, se rapprochant au centre, et par leur disposition formant bien rosace; ovaire dilaté, faiblement strangulé un peu au-dessous du sommet; divisions calicinales étalées, régulières, intérieurement colorées, légèrement membraneuses et colorées sur les bords, s'épanouissant quelquefois en folioles lâches, et quelquefois aussi foliolées sur les bords.

Cette variété est perpétuelle et très florifère.

Rose Rigolette Delacroix, Horticulture Delacroix, Amateur à Meudon; Hybride Ile-de-Bourbon.

Variété multiflore, buissonneuse, rameuse, formant de belles têtes arrondies; rameaux épineux, à écorce colorée; aiguillons horizontaux droits, colorés, épais de la base.

Feuilles à folioles ovales, arrondies, finement et régulièrement dentées, d'un vert intense, luisantes et glaucescentes sur la surface supérieure; inférieurement plus pâles; nervures et rachis colorés ainsi que les jeunes feuilles qui sont teintées violâtre.

Pédoncule moyen, se prolongeant en épanouissement ovarien, rarement glandulifère; ovaire claviforme, glaucescent.

Fleurs moyennes, dressées, accompagnées de beaucoup de boutons; divisions calicinales longues, lancéolées, linéaires, s'épanouissant en folioles étroites, dentées, serrées, à bords marginés blancs, avec très courte velure blanche. Fleurs plates, rose pâle au centre, rose plus foncé intérieurement; pétales imbriqués; odeur très agréable, se rapprochant de celle du thé.

Cette variété est perpétuelle et très floribonde.

M. Duval père, horticulteur, rue des Missionnaires, 9, à Versailles, a exposé cette année deux aquarelles représentant deux *Pivoines-Arbres* de la plus grande beauté. Produits de ses semis

faits en 1840, et fleuries pour la première fois en 1849, ces plantes ont fait l'admiration de tous les visiteurs de cette Exposition. Les Jurés, après leur séance, se sont transportés chez ce cultivateur, et ont trouvé les fleurs naturelles de beaucoup supérieures au dessin, et lui ont retenu plusieurs de ces plantes.

DESCRIPTION.

Pivoine Madame Derongé.

Tige forte et élevée, très florifère; fleurs à pétales d'un violet ardoisé foncé, recourbées en dedans, très fortes, d'un diamètre de 23 centimètres, très odorantes, couleur très persistante; fleur très pleine. *Pivoine-Triomphe* de Versailles : tige très basse, déliée et touffue; fleur d'un rose carminé très tendre; l'intérieur des pétales beaucoup plus rouge que l'extérieur. Le diamètre de cette fleur dépasse 24 centimètres. Ces plantes pourront être livrées au commerce dans le courant de 1850.

RAPPORT

SUR

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1849,

Par M. ÉRAMBERT, Docteur en Médecine.

MESSIEURS,

Chargé par vous de tenir la plume pendant les opérations du Jury, je viens vous rendre compte de l'Exposition printanière qui a eu lieu cette année, du 24 au 27 mai, et signaler à votre honorable attention ceux des Exposants que le Jury a reconnus avoir le plus de droits aux récompenses que vous avez promises, et ceux qui, moins heureux quoique non moins habiles et sur-tout non moins dévoués aux nobles et séduisants travaux de l'Horticulture, méritent qu'on relève leurs espérances pour l'avenir.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'ai accepté l'honneur que m'accordait votre confiance. Moi, profane, je viens parler d'Horticulture à des praticiens consommés. Pardonnez-moi cette audace, car vous êtes mes complices, et à ce titre je crois avoir droit à votre indulgence et j'ose y compter.

Écrit sous l'impression du moment, c'est-à-dire avant la perte immense que vient de faire la Société dans la personne de notre malheureux et à jamais regrettable Secrétaire - Général, Philippar, dont la vie laborieuse et toute de dévouement vous a été racontée avec cet accent qui part du cœur ; ce compte-rendu, malgré le temps écoulé, n'a pu cesser d'être vrai. Qui de vous ne se rappelle le coup d'œil enchanteur que présentait l'Exposition? C'était un tableau ravissant de beauté, de richesse dans le choix des plantes,

dans leurs couleurs et leurs formes, de régularité et d'harmonie dans l'ordre du groupement. Certes, le vœu de la Société a été aussi largement exaucé que possible, car, surpris par un retard de sept jours (sept jours, Messieurs, dans la vie des plantes, sur-tout au moment de leur floraison, c'est, quelque précaution qu'on prenne, une floraison en grande partie perdue, pour l'Exposition comme pour l'Exposant. Combien de fleurs, hélas ! et des plus belles ont manqué à l'appel!), surpris, dis-je, par un retard de sept jours, les Concurrents n'en sont pas moins entrés en lice, riches de produits et d'une manière brillante; et la haute réputation de la ville et de l'arrondissement de Versailles a été de nouveau exaltée, nonobstant les circonstances qui ont pesé sur le travail et les empêchements politiques et sociaux qui se sont ajoutés aux difficultés naturelles.

Grâce à vous, généreux travailleurs que nul obstacle n'arrête, que nul prétexte ne décourage, grâce à vous, Horticulteurs de Seine-et-Oise, l'Exposition dernière a surpassé toutes les espérances. La Société d'Horticulture tout entière vous en remercie.

L'examen impartial des lots auquel je vous demande la permission de me livrer, au nom du Jury, confirmera, je l'espère, le jugement que vous avez déjà accordé. L'accord de vos justes appréciations avec les décisions du Jury sera, pour les Personnes qui ont eu l'honneur d'en faire partie, la récompense la plus flatteuse que vous puissiez leur accorder.

L'ordre d'inscription au catalogue me servira de guide, ainsi l'égalité sera maintenue parfaite tant qu'il n'y aura pas nécessité de la rompre, et les efforts de chacun pourront mieux être appréciés. Le vainqueur n'est pas toujours celui qui s'est donné le plus de peine et le vaincu celui qui a montré le moins de courage. Qui ne connaît le rôle important que le sort joue dans les drames où se décident nos succès comme nos revers ! Un autre avantage que l'on retire de cette manière de procéder, est de ne point morceler des lots qui se sont présentés avec ensemble à vos yeux.

On croit voir encore la belle *Collection de Plantes fleuries* que désignait le N.° I à M. Duval père. Si l'on compare ces plantes à celles de même espèce qui entraient dans quelques autres lots, ce n'est pas par la vigueur de la végétation que ce lot brillait, mais

bien par l'élégance des formes, le nombre des variétés et la disposition gracieuse de l'ensemble. Là, les *Azalea* de l'Inde et de pleine terre s'y disputaient la palme et semblaient prendre pour juges de nombreux et élégants *Fuchsia*, des *Epacris* et des *Pelargonium* aux macules empourprées, distribués avec intelligence parmi eux pour en relever l'éclat et en faire ressortir les nuances. Somme toute c'était un beau lot.

C'est à regret que le Jury n'a pas été appelé à se prononcer sur le lot N.° II, dont la propriété était indécise.

Les *Verveines*, au nombre de cinquante variétés, la plupart dénommées, qu'abritait le N.° III, étaient belles, gracieuses. On remarquait entre autres trois variétés nouvelles provenant d'un semis fait par l'Exposant, M. Lusson. La faiblesse des sujets a nui à cette Collection.

Le n.° IV protégeait trois belles collections appartenant à M. Desvaux. Celle des collections qui frappait d'abord la vue se composait de *Giroflées-Cocardeau*. Le Jury en a été tellement content qu'il a cru devoir faire un appel à la justice gracieuse de la Société, en réclamant une Médaille d'argent pour ce Concours qui avait été omis dans le Programme. Cet appel a été entendu, et la Société a accordé la Médaille dans sa séance ordinaire du 7 juin dernier. Dans ce lot donc, figuraient dix-huit pieds de Giroflées-Cocardeau d'une végétation luxuriante, et l'on comptait six variétés bien distinctes jouant du rose le plus tendre au rouge le plus vif; le violet et le brun le plus teinté s'y faisaient aussi voir; et une variété blanche fixait sur-tout l'attention par son port majestueux et son épi médian présentant une pyramide de fleurs serrées, d'un développement d'environ 36 centimètres d'élévation sur 25 centimètres de circonférence.

Quarante-huit variétés de *Cinéraires*, toutes plus belles les unes que les autres, formaient la seconde Collection du N.° IV. Ce qui a nui à M. Desvaux est une saison trop avancée et le défaut de concurrence; car ces Cinéraires étaient encore belles, leurs corolles bien régulières, et les nuances des plus variées. Les variétés lilas, bleues, et sur-tout les violettes avaient un reflet velouté des plus beaux.

Des remarques analogues sont applicables aux soixante-douze variétés de *Pensées* de M. Desvaux. Ces plantes se distinguaient par la grandeur et la régularité de leurs corolles et par des nuances brunes, fauves, acajou et gris ardoise du plus bel effet.

La culture maraîchère a fait défaut, et M. Péelle qui, seul s'est présenté, vous avait habitués à mieux que ce qu'il a exposé sous le N.° V. Ses *Fraises* et ses *Ananas* étaient beaux.

Sous le N.° VI, M. Lemay a exposé des *Pensées* et des *Verveines* qui témoignent du soin de cet horticulteur.

M. Truffaut fils, dont le nom seul rappelle une culture intelligente et soignée, a exposé sous le N.° VII des *Azaléas* d'une grande beauté; son infériorité dans le Concours est due au petit nombre comparatif de plantes exposées. Ses quelques *Rhododendrum* étaient magnifiques, ses *Fraises* étaient remarquables par leur prodigieux développement, et ses *Ananas* par leur vigueur.

Qui ne se souvient, entre tous, du lot N.° IX à M. Bertin. Quelle désinvolture, quelle fraîcheur, quelle richesse en genres, en variétés! C'était à qui de ses beaux *Rhododendrum*, de ses *Azaléa*, de sa *Veigelia Rosea* et autres plantes attireraient le plus les regards; les unes, par l'énergie de leur végétation; les autres, par l'abondance de leurs fleurs ou la vivacité de leur coloris; toutes par leur bonne tenue. Parmi les végétaux que cet Exposant a obtenus de semis, on remarquait un *Mahonia Crassifolia*, un *Mahonia Cannabinæfolia*, et trois variétés remarquables du *Rhododendrum Arboreum*.

Un lot charmant aux yeux des Amateurs était celui qui portait le N.° XI, à Madame de Rongé. Cet Amateur, du premier mérite, que les rigueurs du sort ont privée d'un magnifique jardin, dont elle et son défunt mari savaient si généreusement et si gracieusement faire les honneurs, et dont tous deux savaient tirer un si avantageux parti dans l'intérêt de l'art horticole, Madame de Rongé n'a pas voulu faire défaut à l'Exposition. Ses *Pensées*, ses nombreux *Erica* et ses *Epacris*, si beaux, si variés, si bien tenus, témoignaient des soins et de la longue expérience de l'Exposante.

Tout en admirant la nombreuse Collection de *Céréales* exposée par M. Victor Paquet, sous le N.° XII, le Jury s'est abstenu de pro-

noncer sur son mérite, attendu son incompétence sur cette matière, qui est toute du ressort de la Société d'Agriculture.

M. LEVALLOIS a exposé sous le N.° XIII une grande variété d'*Aloès*, remarquables par leur floraison et leur bonne culture; l'aspect ingrat de ce genre de plantes a nui à l'Exposant, qui mérite des encouragements.

Une des qualités du lot N.° XIV, à M. AIMÉ, était une grande variété de plantes. Outre de beaux *Azaléa*, de superbes *Rhododendrum*, il y avait bon nombre d'*Amaryllis* obtenus de semis. Parler des heureux succès de M. AIMÉ dans ce genre de culture, serait une redite inutile, sa réputation est trop bien établie.

Le lot dù Jardin des Plantes, N.° XV, présentait peu de sujets, mais ils étaient beaux et d'un bon choix. Il entrait dans le rôle de cet établissement de s'effacer, tout en ne faisant pas défaut.

M. CHAPSAL a exposé sous le N.° XVIII un Lot qui se distinguait par la variété des plantes et leur bonne tenue.

Nous avons tous admiré les Lots N.° XVI et N.° XVII qui garnissaient une salle spéciale. Jamais peut-être on n'a vu une Collection de *Calcéolaires* plus nombreuse, plus belle, plus gracieuse et plus variée que celle exposée par M. LUDDMANN; c'était un concert unanime de louanges, tant sous le rapport de la dimension des fleurs que sous celui de la diversité et de l'éclat du coloris. La culture de ces plantes, difficile et ingrate, témoigne du savoir-faire et de la patience de l'Exposant.

Un interprète aussi judicieux qu'exercé, M. PAJARD, vient de vous décrire, Messieurs, les belles Serres où M. PESCATORE cultive ses *Orchidées* et vous a délicatement fait entrevoir les peines, les soucis et les dépenses qu'entraîne la culture de ces singuliers parasites. Je me bornerai donc à retracer le surprenant tableau que vous a offert l'Exposant.

Est-il, vous dirait M. Lecoq, directeur des Jardins de Botanique à Clermont-Ferrand, est-il un costume plus riche, plus bizarre et plus attrayant que ces calices profondément découpés, et ce singulier labelle qui prend dans quelques-unes de si grandes proportions? Le pourpre, le violet, le jaune et le blanc s'y mêlent et s'y confondent; le brun, le fauve, le plus bel acajou sont répandus sur

toutes leurs parties, et les macules les plus séduisantes panachent le velours de leur corolle. Le pointillé le plus délicat, les rayures les plus régulières, les contours les plus suaves, les plus exquises harmonies se dessinent sur les fleurs. Véritables papillons suspendus çà et là à de vieilles souches, vous avez vu ces belles *Orchidées* laisser échapper leurs fleurs multicolores comme elles le feraient dans les antiques forêts du Mexique et du Pérou. Tel était l'aspect que présentait le lot n.° XVI, à M. PESCATORE.

Au milieu de cet admirable et fantastique tableau se faisait voir la miraculeuse *Cattleia mossiæ*. Etendue du labelle et de l'ensemble de la corolle, velouté et pureté de blancheur, délicatesse du pointillé, suavité des contours, port de la plante, tout concourait à faire proclamer le *Cattleia mossiæ*, et à l'unanimité, la plus belle des plantes en fleurs de l'Exposition.

Un beau dessin colorié de *Pivoine*, fait et exposé sous le n.° XXI par M. DUVAL fils a laissé le regret que la *Pivoine* originale n'ait pu faire partie de l'Exposition. Cette belle plante avait appartenu à M. de Rongé.

Tels ont été, Messieurs, les résultats de l'Exposition, considérés du point de vue pratique. Maintenant, se plaçant au point de vue moral, le Jury ne saurait trop faire ressortir avec quelle délicatesse la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a su exciter l'émulation, ce sentiment légitime, utile à l'individu comme à la civilisation elle-même. N'est-ce pas elle qui a relevé la dignité de l'Horticulture dans le département, en stimulant le goût naturel de l'Horticulteur pour le beau et l'utile?

Votre généreuse intention, Messieurs, a porté ses fruits. Comparez votre point de départ, votre première Exposition, avec celle que la présente solennité vous rappelle, et vous reconnaîtrez ce que peut sur des ames honnêtes l'amour de soi bien dirigé, et comme de bienveillants encouragements et de justes récompenses stimulent l'ardeur au travail et font surmonter d'obstacles. Vous l'avez bien senti, tout ce qu'il y a de beau et de grand est le produit de l'émulation. Partout l'émulation éveille le courage, partout elle anime le travail; c'est l'aiguillon de la paresse, c'est la mère du génie; elle n'est mise en jeu que par de nobles sentiments; l'espérance la sou-

6

tient, le succès la suit quelquefois à pas lents, mais finit toujours par la couronner.

Horticulteurs, artistes, écrivains, vous tous qui vous êtes distingués dans ce champ-clos de paix, de civilisation et de fraternité, venez recevoir les récompenses de vos travaux en présence de vos concitoyens accourus pour vous applaudir, et de la main du premier magistrat du département. Cet administrateur éclairé, digne appréciateur des talents et du dévouement qui peuvent concourir à la prospérité de ses administrés, s'est fait un devoir impérieux et a tenu à honneur de présider à une Séance publique où devaient être couronnés les courageux travailleurs de l'Horticulture.

Vingt-trois Concours sont ouverts : outre la *Médaille d'or* de la Ville, pour le Concours spécial, il sera accordé, dans chacun de ces Concours, une *Médaille d'argent,* une *Médaille de bronze* et une *Mention honorable.*

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES, destinée aux *Cultures marchandes.*

COLLECTION DE PLANTES EN FLEURS, etc., *la plus nombreuse et la plus riche en genres, espèces et variétés,*

Accordée au N.° IX, M. BERTIN, Horticulteur, rue Saint-Symphorien, à Versailles.

1.er CONCOURS. — PLANTES EN FLEURS, *à la plus belle, la plus nombreuse collection, cultures marchandes et cultures d'amateurs.*

Médaille d'argent au N.° I, M. DUVAL père, Horticulteur, rue des Missionnaires, 9, à Versailles.

Médaille de bronze au N.° XIV, M. AIMÉ TURLURE, Horticulteur, rue de Bonne-Aventure, à Versailles.

Mention honorable au N.° IV, M. DESVAUX, Amateur, rue des Missionnaires, à Versailles.

2.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* RHODODENDRONS *en fleurs.*

Néant par défaut de culture.

3.e CONCOURS. — *A la plus belle collection d'*AZALÉAS.

Médaille d'argent au N.° I, M. DUVAL père, déjà nommé.

Médaille de bronze au N.° VII, M. TRUFFAULT fils, Horticulteur, rue des Chantiers, 54.

4.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* PLANTES BULBEUSES.

Néant par défaut de nombre.

5.e CONCOURS. — *A la collection de* BLANTES BULBEUSES, *fleurs coupées.*

Absence de concurrents.

6.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* PELARGONIUM *en fleurs.*

Absence de concurrents.

7.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* FUCHSIAS *en fleurs.*

Absence de concurrents.

8.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* CINÉRAIRES *en fleurs.*

Mention honorable au IV, M. DESVAUX, déjà nommé.

9.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* CALCÉOLAIRES *en fleurs.*

Médaille d'argent au N.° XVII, M. LUDDMANN, directeur des cultures de M. Pescatore, à la Celle-Saint-Cloud.

10.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* VERVEINES *fleuries.*

Médaille de bronze au N.° III, M. LUSSON, Amateur, rue Duplessis, impasse des Jardins, à Versailles,

Mention honorable au N.° VI, M. LEMAY, Horticulteur, rue de Bonne-Aventure, à Versailles.

11.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* PRIMEVÈRES *en fleurs.*

Absence de concurrents.

12.e CONCOURS. — *A la plus belle collection d'*AURICULES *en fleurs.*

Néant; les conditions du Programme n'étant pas remplies.

13.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* PENSÉES *à grandes fleurs.*

Médaille de bronze au N.° IV, M. DESVAUX, déjà nommé.

Médaille de bronze au N.° VI, M. LEMAY, déjà nommé.

14.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* ROSIERS *en fleurs, cultivés en pots.*

Absence de concurrents.

15.e CONCOURS. — *A la plus belle collection d'*ERICA *et d'*EPACRIS *en fleurs.*

Médaille d'argent au N.° XI, madame veuve DE RONGÉ, Amateur, rue de Mademoiselle, à Versailles.

16.e CONCOURS. — *A la plus belle* PLANTE *en fleurs.*

Médaille d'argent au N.° XVI, M. PESCATORE, propriétaire au château de la Celle-Saint-Cloud.

17.e CONCOURS. — VÉGÉTAUX DE SEMENCE. — *variétés remarquables, provenant de semis, par l'exposant.*

Médaille d'argent au N.° IX, M. BERTIN, déjà nommé.

Médaille de bronze au N.° XIV, M. AIMÉ, déjà nommé.

18.e CONCOURS. — *A la plus belle et la plus nombreuse collection de* LÉGUMES *ou* FRUITS LÉGUMIERS.

Absence de concurrents.

19.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* FRUITS *ou de* LÉGUMES DE PRIMEURS.

Médaille d'argent au N.° V, M. PEEL, Horticulteur à Glatigny.

Médaille de bronze au N.° VII, M. TRUFFAULT fils, déjà nommé.

20.e CONCOURS. — *A la plus belle collection de* PLANTES VENANT DU POINT LE PLUS ÉLOIGNÉ DE VERSAILLES.

Médaille d'argent au N.° XVI. M. PESCATORE, déjà nommé.

21.e CONCOURS. — AUX INSTRUMENTS, OUTILS et MACHINES HORTICOLES.

Néant; les conditions du Programme n'étant pas rempiies.

22.e CONCOURS. — AUX OBJETS D'ART ET DE FABRICATION QUI SE RATTACHENT A L'HORTICULTURE.

Médaille de bronze au N.° XXI, M. DUVAL fils, Horticulteur-Grainier, rue Duplessis.

23.e CONCOURS. — OUVRAGES SUR L'HORTICULTURE.

Médailles d'argent, MM. PAQUET (Victor), et GAUDRY.

Médaille hors Concours donnée à M. DESVAUX, pour sa belle collection de GIROFLÉES-COCARDEAU.

Après la lecture de ce Rapport, M. le Secrétaire fait l'appel des Lauréats; ceux-ci réunis, M. le Préfet leur adresse l'allocution suivante :

« MESSIEURS LES EXPOSANTS,

« L'Exposition de cette année, malgré les temps difficiles que nous « avons eu à passer, n'a pas été moins belle que celles des années « précédentes, et l'emporte même par la variété, la rareté des plan- « tes et la beauté de leurs fleurs; elle prouve que vous persévérez « dans la louable et difficile tâche que vous avez entreprise d'amé- « liorer la culture des fleurs et des fruits de notre climat, d'en « multiplier les variétés et d'enrichir nos jardins et nos potagers de « beaux et utiles végétaux exotiques. Ce service que vous rendez « au pays, la société se plaît à le reconnaître; et, en vous accor- « dant des Médailles, elle ne se croit pas quitte envers vous; elle « désire que vous sachiez bien qu'elle vous conserve toute l'estime « et la reconnaissance auxquelles ont droit de prétendre des « hommes laborieux, intelligents et modestes qui marchent avec « sagesse et rapidité dans la voie du progrès horticole. »

M. TRUFFAULT, Médaille pour la culture d'*Ananas*.

« Monsieur,

« La Société a été souvent à même d'apprécier le zèle, le savoir « et l'intelligence avec lesquels vous dirigez un des vastes Etablis- « sements d'Horticulture à Versailles. Les services que vous rendez « à l'Industrie horticole vous ont mérité plusieurs Médailles. Je me « félicite, Monsieur, de pouvoir vous remettre celle-ci que vous « accorde la Société pour le développement que vous avez su don- « ner à la culture des Ananas, et des beaux produits que vous avez « obtenus »

M. PESCATORE, Médaille pour la culture des *Orchidées*.

« Monsieur,

« La Société d'Horticulture, reconnaissant que la culture des Or-

« chidées est toute spéciale, qu'elle exige de profondes connais-
« sances et des soins particuliers, me charge de vous exprimer toute
« la satisfaction qu'elle a éprouvée, en voyant figurer à son Expo-
« sition ces belles plantes exotiques dont vous avez doté le pays;
« elle serait heureuse de vous voir les propager, et vous prie d'ac-
« cepter cette Médaille, témoignage de sa reconnaissance. »

M. Lainé et Madame De Rongé, Médailles pour la culture des *Tulipes.*

« Monsieur et Madame,

« Le grand nombre et les belles espèces de Tulipes que vous
« cultivez, le soin que vous apportez chaque année à entretenir et
« à embellir vos Collections, ont attiré l'attention de la Société,
« qui vous en exprime sa satisfaction en vous accordant ces Mé-
« dailles. »

M. Aimé Turlure, Médaille pour la culture d'*Amaryllis.*

« Monsieur,

« Dès l'année 1845, la Société voulant récompenser les services
« que vous avez rendus à l'Horticulture en simplifiant la culture de
« l'*Amaryllis*, et obtenant de nombreuses variétés de cette belle
« plante, vous accorda une médaille. Les efforts constants que vous
« avez faits depuis cette époque vous ont mis à même de cultiver
« en pleine terre les belles et nombreuses variétés que vous avez
« obtenues, la Société applaudit à vos succès et vous décerne cette
« Médaille. »

ALLOCUTION adressée à M. Bertin, *par M. le maire de Versailles.*

Monsieur,

L'Horticulture s'est fait ici une grande place dans notre industrie,

et l'Administration municipale en observe et en suit depuis longtemps avec un vif intérêt les heureux développements.

Dans leur légitime empressement à protéger tous les travaux utiles qui vivifient et honorent la cité, vos Magistrats ne pouvaient demeurer indifférents à la vue de si importants succès.

Aussi ont-ils chargé la Société d'Horticulture qui y préside avec tant de zèle et d'habileté, de décerner une Médaille d'encouragement en or à celui des Horticulteurs qui aurait le plus contribué à étendre cette branche devenue si considérable de notre industrie versaillaise.

En portant son choix sur vous, Monsieur, la Société a voulu reconnaître et glorifier l'intelligence, le savoir et la persévérance que vous ne cessez de déployer dans la direction de l'un de nos plus grands Etablissements horticoles : direction laborieuse autant qu'éclairée, à laquelle vous êtes redevable d'avoir pu présenter, à la dernière Exposition, la Collection de Plantes en fleurs la plus riche en genres, en espèces et en variétés.

C'est un bonheur pour moi, Monsieur, d'être appelé aujourd'hui à vous remettre cette Médaille, en témoignage des précieux fruits de vos travaux, de la haute estime de votre Société et de la sympathie de la ville tout entière qui aime à vous compter au nombre de ses enfants; car, né dans notre département, vous avez doublement conquis par un séjour de plus de vingt-cinq années dans nos murs, et par des services qui, pour être modestes, n'en ont pas moins de valeur, le droit de cité parmi nous.

Persévérez, Monsieur, dans vos travaux. Ils ne font pas seulement le charme de votre vie et l'admiration des connaisseurs; chaque jour ils acquièrent un plus haut degré d'utilité publique et vous créent de nouveaux titres à notre reconnaissance.

RAPPORT

SUR

L'Ouvrage de M. LE ROY, Membre de la Société, ayant pour titre :

DES EAUX DE VERSAILLES,

PAR M. BATTAILLE, D. M. P.



MESSIEURS,

Vous m'avez confié le soin de vous faire un rapport sur l'Ouvrage qu'a récemment publié sur les eaux de Versailles, et dont vous a fait hommage notre honorable et laborieux collègue, M. Le Roi.

Je viens m'acquitter de cette mission que j'ai acceptée à mes risques et périls, sans me douter de la difficulté qu'elle présentait, difficulté qui m'a paru telle que j'ai renoncé à l'analyse que vous êtes en droit d'attendre d'un rapporteur, pour me borner à vous donner une idée aussi juste que possible de l'intérêt que présente l'Ouvrage à son point de vue historique, et de son mérite comme œuvre de patientes et conscieneuces recherches et de lumineuse exposition.

Si nous suivons Versailles depuis son origine jusqu'à son état actuel, à travers les mille difficultés de sa fondation, à travers les péripéties de son développement, la splendeur et l'éclat de son achèvement, à travers le vaste rayonnement des gloires dont il est devenu le foyer sous le plus magnifique de nos rois, — gloire administrative, gloire politique, gloire militaire, gloire artistique, gloire littéraire, — l'esprit reste confondu d'admiration et se prend, par un bien légitime entraînement d'orgueil national, à en rapprocher les merveilles des merveilles monumentales qui font l'éternel honneur de l'antiquité.

Représentons-nous, en effet, Messieurs, Versailles, pauvre agglomération de quelques chétives habitations, entourée de marais fangeux au milieu desquels s'élève un modeste rendez-vous de chasse bâti par Louis XIII : rappelons-nous que, de ce petit coin ignoré, la volonté capricieuse, je le veux, mais la volonté absolue et comme providentielle d'un homme, a fait sortir un des monuments les plus somptueux des temps modernes, en dépit des obstacles de toute espèce qu'une nature rebelle semblait se faire un jeu de poser comme un défi à son génie; et demandons-nous s'il est aisé de se défendre du sentiment dont je parlais tout-à-l'heure.

Pour moi, Messieurs, qui ai passé à lire l'Ouvrage de M. Le Roi des heures pleines d'intérêt et de fruit, j'ai senti, sous l'influence de son style animé et pittoresque, mon imagination se monter à la hauteur de la pensée créatrice, s'irriter des entraves, se heurter inquiète et impatiente contre les difficultés sans cesse renaissantes et, au milieu de ce conflit d'impressions où me jetaient tant de péripéties si bien mises en relief, j'ai tenu pour une bonne fortune d'être, par charge de rapporteur, mis en demeure, en obligation de vous les communiquer.

On s'étonne, en effet, en lisant cet ouvrage tout descriptif, du charme qu'on y trouve, et on en cherche le secret..... le secret, Messieurs, est dans la manière dont il est écrit, manière toute vitruvienne, simple et solennelle à la fois, grave en même temps que colorée, parfaitement appropriée au sujet, d'une clarté et d'une précision qui, en rendant facile l'intelligence des détails, donnent un puissant attrait à la lecture. Ces qualités, du reste, ne sont pas, Messieurs, en ce qui touche les productions de M. Le Roi, une nouveauté pour vous. Il n'est aucun de nous qui ne se rappelle avec un vif plaisir l'intéressante notice du même auteur sur La Quintinie.

Mais je m'aperçois, Messieurs, un peu tard, que, par une préoccupation dont je vous demande pardon et dont M. Le Roi est plus coupable que moi, je ne vous ai encore parlé que de mes impressions personnelles ; j'arrive enfin au compte que j'ai à vous rendre de l'ouvrage.

D'autres, avant notre collègue, ont écrit sur Versailles, et se sont longuement étendus sur les beautés de son palais et de son parc,

sur le château de Marly et les autres dépendances de la résidence principale de la cour de Louis XIV; mais outre que ces descriptions, entachées, les unes de l'esprit courtisanesque du temps, les autres de ridicules exagérations poétiques, sont loin d'avoir le caractère sévère de l'œuvre de M. Le Roi, elles contiennent une foule d'erreurs historiques et de contes populaires que notre collègue a pris soin de relever dans son ouvrage. Ces descriptions ne sauraient donc soutenir la comparaison avec lui sous le rapport le plus essentiel, celui de l'authenticité des documents historiques et artistiques. Le livre dont je cherche à vous faire comprendre l'intérêt et le mérite est une véritable monographie qui peut, sans contredit, être offerte comme modèle du genre.

M. Le Roi a fait, de son sujet, deux parties distinctes : l'une historique et artistique, l'autre médicale et hygiénique.

La première, spécialement consacrée à l'exposé des gigantesques travaux d'hydraulique destinés à amener à Versailles l'eau nécessaire à l'alimentation des fontaines publiques, ainsi que des bassins et des magiques pièces jaillissantes du jardin royal, comporte elle-même deux divisions : l'une traite des savantes études qui, si elles eussent été réalisées, auraient eu pour résultat de détourner ou la Loire, prise à la Charité, ou l'Eure à Pontgouin, pour les conduire à Versailles à travers d'incroyables difficultés de nivellement; l'autre division offre le développement du vaste système actuel d'étangs et de rigoles, lequel, aidé de la puissante machine de Marly, fournit, aux dépens des pluies, des sources éparses et de la rivière de Seine, les eaux que n'ont pu, à notre éternel regret, nous céder ni l'Eure ni la Loire.

Dans la partie hygiénique, M. Le Roi fait connaître la composition géologique du sol sur lequel sont assis la ville et son majestueux palais, ainsi que leur orientation; et, comme s'il eût voulu grandir encore les proportions du génie créateur de cette merveille, il fait très habilement ressortir toutes les entraves qu'opposaient à la perfection de cette œuvre impérissable, les nombreuses causes d'insalubrité qui semblaient devoir éloigner toute pensée d'habitation permanente et, à plus forte raison, de résidence royale dans un lieu si mal doté par la nature. Puis, après avoir fait la curieuse énuméra-

tion des travaux d'assainissement qui ont été successivement mis en œuvre, il s'applique, dans des notes pleines d'intérêt, dont les unes lui sont propres, dont les autres sont extraites des divers auteurs du temps, à faire connaître la nature, les qualités et la composition des eaux qui viennent de tant de points éloignés converger vers notre centre.

Un médecin qui prenait pour sujet de son ouvrage l'histoire des eaux de la localité qu'il habite, ne pouvait pas oublier, vous le comprenez, Messieurs, de faire mention des deux principales sources minérales ferrugineuses qui existent autour de la ville. Ainsi a fait M. Le Roi dans une note fort intéressante où il rapporte textuellement la lettre que lui a adressée sur ce sujet M. le docteur Chatin, notre collègue, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris, qui a analysé ces eaux et en a fait connaître la composition d'une manière très exacte.

M. Le Roi termine son livre en concluant avec beaucoup de vérité, ce nous semble, que sans se jeter dans ces énormes dépenses devant lesquelles sont souvent obligées de reculer les vues les plus philanthropiques et les plus utiles, il serait possible 1.° d'augmenter l'arrivage, à Versailles, des eaux de sources; 2.° de tirer, comme l'a proposé M. Remilly, un parti très avantageux de l'amélioration du cours de la Seine entre Bezons et Marly, pour accroître la puissance de cette dernière machine et supprimer ainsi la pompe à feu si onéreuse et si peu productive; 3.° d'augmenter la capacité des étangs de Trappes et de Saclay, au moyen de murs à pic qui, en donnant plus de profondeur aux eaux, assainiraient les lieux environnants; 4.° enfin, de réserver, par ces divers aménagements, les eaux des étangs pour les fontaines jaillissantes et pour le lavage des rues, en laissant ainsi disponibles celles des sources et de Seine pour les besoins domestiques.

« Au moyen de ces améliorations, » dit en terminant l'auteur, « Versailles, sans cours d'eau dans son intérieur et à l'aide de « moyens factices, serait fourni d'eaux aussi bonnes et aussi abon« dantes que la ville la plus favorisée par la nature. »

Cette conclusion, Messieurs, et ces encourageants conseils sont d'un bon citoyen et d'un ami éclairé et intelligent de son pays : ils

laissent dans l'esprit une douce pensée d'espoir et d'avenir pour Versailles, et le lecteur sait gré à l'auteur de la lui avoir réservée pour dernière impression.

J'imiterai cette inspiration du tact et du bon goût de M. Le Roi, Messieurs, et n'ajouterai rien, si ce n'est que je serai heureux si j'ai réussi à inspirer à chacun de vous, Messieurs, avec le désir de lire cet intéressant ouvrage, le regret de n'avoir pas été chargé du rôle que je dois à votre confiance et que j'ai eu tant de plaisir à remplir.

LISTE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

ANNÉE 1849 A 1850.

Membres Honoraires.

MM.

ARRIGHI DE PADOUE, Préfet.

VAUCHELLE, Maire.

SALVADOR, Sous-Préfet à Pontoise.

MICHAUX (François-André), Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 25.

SAGERET, Membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.

DEMENGEOT, Sous-Préfet à Mantes.

LABBOUSSE, Sous-Préfet à Corbeil.

MASSIAS, Sous-Préfet à Étampes.

DESPLANQUES, Sous-Préfet à Rambouillet.

Membres Titulaires.

AIMÉ (Turlure), Horticuleur-Fleuriste-Grainier, rue de la Paroisse, n.° 138.

AMADIEU, Chef d'Institution, rue de la Pompe, n.° 1.er.

BARRE, avenue de Saint-Cloud, n.° 52, ou à Paris, rue du Bac, n.° 123.

BATTAILLE, Docteur en médecine, Membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Pompe, n.° 16.

BELIN, Pharmacien, Professeur de Chimie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue de la Paroisse, n.° 19.

BERTIN, Horticulture-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture, rue Saint-Symphorien, à Montreuil.

BONNET, Propriétaire à Davron, par Maule (Seine-et-Oise).

BOISSELET (Etienne), Entrepreneur de Serrurerie à Soisy-sous-Enghien (Seine-et-Oise).

BOULLAY, Officier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Académie nationale de Médecine et de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise), rue de Provence, n.° 21, à Paris.

CARÊME, Jardinier à l'Etang-la-Ville (Seine-et-Oise).

CARÊME (Hilaire), Jardinier chez M. Gallois, à Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise).

CHAPSAL, Horticulteur, rue de Montreuil, n.° 37, Versailles.

COLLAS (Grégoire), Propriét. à Argenteuil, à Paris, rue Saint-Lazare, n.° 79.

COSSONET, Propriétaire-Cultivateur à Long-Pont (Seine-et-Oise).

COUDRET, rue Maurepas, n.° 11.

COUSIN, rue Champ-la-Garde, Propriétaire.

DAMONVILLE, Propriétaire, boulevard de la Paix, n.° 12.

DECRET, rue d'Angivilliers, n.° 8.

DELORME, Propriétaire, avenue de Paris, n.° 16.

DESMOUSSEAUX, Propriétaire, boulevard de la Liberté, n.° 35.

DENEVERS, propriétaire, boulevard de la Liberté, n.° 5.

DESLANDES (Hippolyte), Horticulteur-Pépiniériste, à Rocquencourt (Seine-et-Oise).

DUNDAS-BOYD, impasse des Chevau-Légers, avenue de Sceaux.

DUVAL, Horticulteur-Fleuriste, rue Sainte-Victoire, n.° 15.

DUVAL fils, Horticulteur-Grainier, rue Duplessis, n.° 12.

Desvaux (Achille-Félix), Propriétaire, rue des Missionnaires, n.° 1.

Erambert, Docteur en Médecine, avenue de Paris, n.° 16.

Fagret, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, près Versailles.

Francolin, Propriétaire, rue Neuve, n.° 43.

Fremy, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Académie nationale de Médecine, Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, etc., rue de la Paroisse, n.° 11.

Fresquienne (de), Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, place d'Armes, n.° 9.

Fricotté, Membre de la Légion-d'Honneur, Propriétaire, rue des Réservoirs, n.° 23 *bis*.

Godat, Horticulteur-Maraîcher, rue de Montreuil, n.° 95.

Gondouin, Horticulteur-Pépiniériste-Grainier, rue de la Paroisse, n.° 55.

Graingoire, Propriétaire, rue de Montreuil, 91.

Guigné (Jean-Armand), Propriétaire-Cultivateur à Ollainville (Seine-et-Oise).

Guillemin (Alfred), Agronome à Bazemont, près et par Maule (Seine-et-Oise).

Haumé, rue des Chantiers, n.° 8.

Labbé, Pharmacien, Membre de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, rue de la Paroisse, n.° 117.

Laffay, Horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise).

Langlois, Propriétaire, avenue de Sceaux, n.° 9.

Laurent, Propriétaire, place du Vieux-Marché, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Ledoux, rue Maurepas, n.° 31.

Lefebvre, Propriétaire à Vaujours, canton de Gonesse (Seine-et-Oise).

Le Jeune fils, Horticulteur, rue Duplessis.

Lerasle, Horticulteur à Soisy-sous-Enghien.

Le Roi, Médecin, Bibliothécaire de la Ville de Versailles, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à la Bibliothèque, rue de la Bibliothèque.

Lesieur, ancien Avoué. Propriétaire, avenue de Saint-Cloud, n.° 48.

Le Sueur (Jules), Jardinier chez madame Boursault.

Loriot de Rouvray, Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien Sous-Préfet, avenue de Saint-Cloud, n.° 71.

Lucot de Hauterive, Propriétaire, boulevard de la Liberté, n.° 111.

Luddemann, Chef de culture au château de La Celle-Saint-Cloud.

Lusson, ... impasse des Jardins à Versailles.

Margat (Anatole), Horticulteur-Pépiniériste, rue aux Bœufs, Montreuil, Versailles.

Mathieu, Colonel d'artillerie, Membre de la Légion-d'Honneur, boulevard de la Paix, n.° 15.

Maurize (l'Abbé), Curé de Saint-Nom-la-Bretèche (Seine-et-Oise).

Montalant-Bougleux, Imprimeur, Membre de la Légion-d'Honneur, Membre Titulaire de la Société des Sciences morales, avenue de Sceaux, n.° 4.

Morel (Victor), Propriétaire, rue Sainte-Victoire, n.° 2, à Versailles.

Morel, Marchand de bois, avenue de Saint-Cloud.

Morlière, rue des Missionnaires, n.° 5.

Néglet, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés savantes, avenue de Saint-Cloud, n.° 47.

Noble, Médecin en chef de l'Hospice civil de Versailles, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société d'Agriculture, rue de la Paroisse, n.° 1.

Noble fils, Docteur en Médecine, rue de la Paroisse, n.° 119.

Pajard, Membre correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de Versailles, rue de Jouvencel, n.° 23.

Pasquier fils, Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société d'Agriculture et Secrétaire du Comice agricole de Seine-et-Oise, à Trou-Guyancourt (Seine-et-Oise).

Péel, Horticulteur-Primeuriste à Glatigny.

Pescatore, Propriétaire, au château de La Celle-Saint-Cloud.

Pinot (Jean-Baptiste), Horticulteur, rue Duplessis, n.° 77.

Pluchet (Emile), Membre de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, Propriétaire-Cultivateur à Trappes (Seine-et-Oise).

Prévost, avenue de Paris, n.° 48.

Prévost, Horticulteur à Long-Pont (Seine-et-Oise).

Pronville (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue d'Anjou, n.° 74.

Rabourdin (Antoine), Propriétaire-Cultivateur, Membre de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, à Villacoublay, près Velizy (Seine-et-Oise).

Raison (Sulpice), Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

Raison (Sulpice) fils, Jardinier à Enghien-les-Bains, près Montmorency (Seine-et-Oise).

RENAUD, Horticulteur-Fleuriste, rue de Montreuil, Versailles.
RENAULT, Avoué, rue Duplessis.
RENET, Propriétaire, boulevard de la Liberté.
REMILLY, Représentant du Peuple, Officier de la Légion-d'Honneur, place Hoche, n.° 3.
ROCHE fils, chaudronnier, rue Saint-Pierre, n.° 2.
ROGER-DUVAL, Horticulteur, rue de la Bonne-Aventure.
ROUEN DES MALLETS, ancien Préfet, Propriétaire et Maire de Taverny, (Seine-et-Oise).
SAIGNE, Horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, n.° 39.
SAINT-GERMAIN (DE), Membre de l'Académie de Caen et de l'Association Normande, Propriétaire, rue des Bourdonnais, n.° 1.
SÉGALAS, Docteur en Médecine, Propriétaire à Bougival (Seine-et-Oise).
SEGUI, Membre de la Société d'Agriculture, Architecte, Inspecteur des Eaux, rue des Bons-Enfants, n.° 1.
SIARD (François), Jardinier en chef de l'Institut de Grignon.
SOUCHET fils, Membre de la Société nationale d'Horticulture et du Cercle général d'Horticulture de Paris, etc., Horticulteur, rue de Beauvau, n.° 1.
TERRAY (Charles-Louis) (vicomte de) MOREL VINDÉ, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, propriétaire à Taverny.
THÉVENOT, Membre de la Légion-d'Honneur, avenue de Paris, n.° 55.
THIBAUT, Docteur en Médecine, rue Hoche, n.° 15.
THIBIERGE, Membre de la Société d'Agriculture et de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, Professeur de Chimie, Pharmacien, rue Duplessis, n.° 15.
THORIN (René), Jardinier chez M. Thierré, rue Maurepas, n.° 31, à Versailles.
TILLOS, attaché au Département des Affaires étrangères, rue de Savoie, n.° 2.
TRUFFAUT fils, Horticulteur primeuriste et fleuriste, rue des Chantiers, n.° 34.
VALLÉE jeune, Horticulteur à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
VIGARD, Jardinier chez M. Allégrie, à Eaubonne (Seine-et-Oise).
USQUIN, Propriétaire, Membre de la Légion-d'Honneur et de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, rue Montbauron, n.° 18.

Dames Membres Titulaires.

Furtado (madame de), Propriétaire, au château de Roquencourt (Seine-et-Oise).

Hubbard (madame), rue Saint-Lazare, n.° 90, à Paris.

Mallet (mademoiselle) aîné, Propriétaire à Louveciennes (Seine-et-Oise).

Rongé (de), Propriétaire, rue de Mademoiselle.

Membres Correspondants.

Abadie, Architecte, Auditeur au Conseil des Bâtiments civils, Architecte au Comité des Monuments historiques au Ministère de l'Intérieur, Architecte de la ville d'Angoulême au Ministère des Cultes, rue des Marais-Saint-Martin, n.° 60.

Audot, Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue du Faubourg-du-Roule, n.° 74, à Paris.

Baltet-Lyé (Savinien), Horticulteur-Pépiniériste à Troyes (Aube).

Barbier, Horticulteur, rue de Seine, n.° 82, à Neuilly-sur-Seine.

Beaucantin (Emile), Conservateur du Jardin Botanique d'Evreux, Professeur de Botanique et d'Horticulture à Evreux (Eure).

Bonnafous (Mathieu), Membre de la Légion-d'Honneur, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie).

Camuzet, Jardinier en chef des Pépinières au Jardin national, Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, à Paris.

Chatain, Professeur agrégé à l'Ecole de Pharmacie, Pharmacien en chef des hôpitaux civils, etc., à l'Ecole de Pharmacie, à Paris.

Chauvière, Horticulteur-Fleuriste, Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 109, à Paris.

Chevard (Louis), Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, Grainier-Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

Colin, Jardinier en chef du Palais des Tuileries.

Dagonet, Docteur en Médecine, Directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

Delaire, Jardinier en chef du Jardin botanique d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés horticoles, à Orléans (Loiret).

Delaunay, Horticulteur à Sceaux.

Duflot, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme).

Dugeac, ancien Président de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, avenue des Champs-Elysées, n.° 53, à Paris.

Dubreuil, Professeur de Culture à l'Ecole municipale de Rouen, Membre correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, à Rouen (Seine-Inférieure).

Flegry aîné, Horticulteur, secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

Girardin (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur de Chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, Correspondant de l'Institut, et Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 11, à Rouen (Seine-Inférieure).

Jacquin aîné, Horticulteur-Grainetier, quai de la Mégisserie, à Paris.

Jacques, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture nationales et étrangères, Jardinier en chef du château de Neuilly.

Lecoq, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'Histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme).

Lepère (Alexis), Horticulteur à Montreuil (Seine).

Lebrun, Inspecteur des Ecoles primaires de la Seine, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n.° 11.

Lambertye (le comte), Membre de la Société d'Horticulture de Paris et d'Auvergne, de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne,, au château de Chaltrait, par Montmort (Marne).

Maciet, Notaire honoraire, Président de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Meaux (Seine-et-Marne).

Malot (Félix), Propriétaire-Horticulteur à Montreuil-sur-Seine.

May-Deburen, Colonel, Président de la Société d'Horticulture de Berne.

Massé, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de la Rochelle (Seine-Inférieure).

Masson, Jardinier à Chantilly (Oise).

MILLET, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Présisident du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membres de plusieurs Sociétés savantes, Propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

MINANGOIN, Directeur de l'Ecole agronomique de Montbellet, près Mâcon, (Saône-et-Loire).

MOQUIN-TANDON, Professeur de Botanique, Directeur du Jardin des Plantes de Toulouse.

MORTEMART BOISSE (de) Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

NANT, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

NEUMANN, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture françaises et étrangères, Jardinier à Paris.

NICOLE, ancien Pharmacien, Amateur d'Horticulture, à Dieppe (Seine-Inférieure).

PINSAR, Graveur, Membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

PREVOST, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs Sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

RAFFENEAU DE LILLE, Membre de la Légion-d'Honneur, Docteur en médecine, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur de Botanique de la Faculté des sciences de Montpellier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montpellier (Hérault).

SERINGE, Directeur du Jardin des Plantes de Lyon et Professeur de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône).

SOUBEIRAN (Eug.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, Directeur de la Pharmacie centrale, Professeur de Physique à l'Ecole de Pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie nationale de médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

NEUME (de) (Auguste), Membre de plusieurs Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture, etc., rue du Canon, n.° 5, cinquième section, à Bruxelles.

Sociétés Correspondantes.

FRANÇAISE.

Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan (Seine-et-Oise).
d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne).
nationale d'Horticulture de Paris (Seine), rue Taranne, n.° 12.
nantaise d'Horticulture, à Nantes (Loire-Inférieure).
d'Horticulture de Caen, à Caen (Calvados).
d'Horticulture d'Orléans, à Orléans (Loiret).
d'Horticulture de Rouen (Seine-Inférieure).
d'Horticulture de Tours (Indre-et-Loire).
d'Horticulture de Lille (Nord).
d'Horticulture de Clermont en Auvergne (P.-de-Dôme).
d'Horticulture-pratique du Rhône, à Lyon.
d'Horticulture du Cantal, à Aurillac.
d'Horticulture de Metz (Moselle).
d'Horticulture de la Somme, à Amiens.
d'Horticulture de l'arrondissement de Valogne (Manche).
d'Horticulture de Cherbourg (Manche).
d'Horticulture de la Gironde (Bordeaux).
d'Horticulture de Marseille.
d'Agriculture de Saint-Omer (Pas-de-Calais).
nationale et centrale d'Agriculture de Paris (Seine).
d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).
d'Agriculture et des Arts de Douai, à Douai (Nord).
d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers).
centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen).
d'Agriculture de la Marne (Châlons-sur-Marne).
nationale d'Agriculture, d'Horticulture et des Arts utiles, de Lyon (Rhône).
d'Agriculture de Nancy (Meurthe).
d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges (Haute-Vienne).
d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône (Châlons).
d'Agriculture de Rhodez (Aveyron).
d'Agriculture et d'Ile-et-Vilaine, à Nantes.
d'Agriculture de Valenciennes (Nord).

Cercle général d'Horticulture de Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n.° 6.
d'Horticulture et de Botanique de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise (Versailles).
des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (Versailles).

ÉTRANGÈRES.

Société d'Horticulture d'Anvers (Belgique).
Société royale d'Horticulture de Liége (Belgique).
Société de Flore de Verviers (*Idem*).
Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain (Belgique).
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Gand (*Idem*).
Société d'Horticulture de Berne (Confédération suisse).
Société d'Horticulture de Londres (Angleterre).
Société Agraire de Bologne (Italie. — États de l'Église).

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ANNÉE 1849 A 1850.

MM. Arrighi de Padoue, Préfet, Président d'honneur.
Belin, Président titulaire.
Battaille, Vice-Président.
Noble fils, Secrétaire.
Pajard, Secrétaire-Adjoint.
Langlois, Trésorier.
Truffaut fils, Trésorier-Adjoint.
Desmouceaux, Bibliothécaire-Archiviste.
Labbé, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Les Membres du Bureau et MM. Bertin, Thibierge, Érambert, Duval père, composent le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire,
NOBLE Fils.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le VII.ᵉ volume des MÉMOIRES *de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*

RAPPORTS.

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,
Avenue de Sceaux, 4.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,
Avenue de Sceaux, 4.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE,

PUBLIÉS DANS SES DIXIÈME ET ONZIÈME ANNÉES (1849-1850).

TOME HUITIÈME.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

AVENUE DE SCEAUX, 4.

—

1850

PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION AUTOMNALE DE 1850.

L'EXPOSITION automnale de 1850 aura lieu les 20, 21 et 22 septembre 1850. Quatorze Concours seront ouverts; dans chacun de ces Concours il sera accordé, s'il y a lieu, une MÉDAILLE D'ARGENT, une MÉDAILLE DE BRONZE et une MENTION HONORABLE. Les lots des exposants devront être apportés le mercredi 18 septembre, afin que le Jury puisse rendre son jugement le jeudi 19 septembre 1850.

Médaille d'or de la ville de Versailles.

Cette Médaille sera affectée à la COLLECTION DE FRUITS la plus belle, la plus nombreuse, la plus variée, provenant de culture marchande du département. Les Fruits, qui ne doivent rien laisser à désirer sous le rapport de la beauté et de la qualité, devront provenir de la culture propre de l'exposant. Le Jury exclura du Concours tout lot qu'il saurait en contravention avec cette dernière condition.

Une bonne nomenclature des Fruits exposés est exigée.

I.er CONCOURS. — A la plus belle Collection de FRUITS, culture marchande et culture d'amateur, remplissant, quoique inférieure en nombre à la précédente, toutes les autres conditions.

II.e CONCOURS. — A la Collection la plus belle, la plus nombreuse de LÉGUMES et FRUITS LÉGUMIERS, de consommation journa-

lière. Le volume, la beauté, la pureté des types et la maturité sont les conditions essentielles de ce Concours.

IIIe CONCOURS. — A la plus belle, la plus nouvelle Collection de ROSIERS *en fleurs, cultivés en pots*, culture marchande, se distinguant par la vigueur et la belle tenue; cinquante variétés au moins et une bonne nomenclature sont de rigueur.

IVe CONCOURS. — A la Collection de ROSES (*fleurs coupées*), la plus belle, la plus nombreuse en espèces et variétés. Cent variétés au moins et une bonne nomenclature sont exigées.

Ve CONCOURS. — A la plus belle, la plus nouvelle Collection de DALHIA *fleuris, cultivés en pots*. Cinquante variétés sont exigibles; la vigueur, la beauté et la belle tenue des Plantes seront prises en considération par le Jury.

VIe CONCOURS. — A la plus belle, la plus nombreuse et la plus nouvelle Collection de DAHLIA (*fleurs coupées*). Cent variétés nommées sont exigibles.

VIIe CONCOURS. — A la Collection de FUCHSIA *fleuris, cultivés en pots*, la plus belle et la plus nombreuse. Quarante variétés au moins, toutes nommées, sont exigibles. Le Jury prendra en considération la beauté et la belle tenue des Plantes.

VIIIe CONCOURS. — A la plus belle, la plus nombreuse collection de REINES-MARGUERITES, *en pots*. Un seul individu de chaque variété sera admis à ce concours, qui devra se faire remarquer par la beauté et la belle tenue des Plantes.

IXe CONCOURS. — A la collection de VERVEINES *fleuries*, la plus nombreuse en variétés nouvelles. Vingt-cinq variétés, au moins, sont exigibles; il devra être tenu compte du brillant, du coloris, de la beauté et de la bonne tenue des plantes.

Xe CONCOURS. — A la plus belle, la plus nombreuse collection d'ARBRES, ARBRISSEAUX et ARBUSTES, *à feuilles persistantes*, y compris les ARBRES VERTS *résineux, de pleine terre, cultivés en pots ou en caisse*. La vigueur et la belle tenue des Plantes seront appréciées. Soixante variétés, au moins, sont de rigueur.

XIe CONCOURS. — Aux BOUQUETS, GUIRLANDES et PARURES DE

FLEURS NATURELLES, *montés*. La belle composition de ces objets, la variété des couleurs, la légèreté et l'habileté de leur confection seront prises en grande considération.

XII.e CONCOURS. — AUX INSTRUMENTS, aux OUTILS et aux OBJETS D'ART, *se rattachant à l'Horticulture*, qui n'auraient pas encore été exposés dans aucune autre localité, à la connaissance de la Société, et offriraient de l'intérêt, sous le rapport de la prospérité horticole.

XIII.e CONCOURS. — Une MÉDAILLE D'ARGENT, une MÉDAILLE DE BRONZE et une MENTION HONORABLE, sont mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les objets qui n'auraient pas été compris dans l'un des concours ci-dessus.

CONCOURS SPÉCIAUX.

CONCOURS UNIQUE. — OUVRAGES, MÉMOIRES et NOTICES NOUVEAUX, *imprimés ou manuscrits, sur l'Horticulture*, de quelques lieux qu'ils proviennent. — Ce Concours sera clos le 31 juillet 1850. Une Commission sera nommée dans la séance mensuelle du 5 août, pour examiner les objets de ce concours, et elle fera son rapport dans la séance du 3 septembre 1850. Il pourra être accordé des *Médailles d'argent*, des *Médailles de bronze* et des *Mentions honorables*.

Les Membres de la Commission :

MM. GODAT, Aimé TURLURE, DUVAL fils, BERTIN, PAJARD, RENAULT, TRUFFAUT fils, SAGNES, et DUVAL père, rapporteur.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire-Général,
Le D.r ÉRAMBERT.

Le Président titulaire,
LE ROI.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 27 SEPTEMBRE 1850.

LETTRES COMMUNIQUÉES A M. LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-OISE.

A M. le Docteur ÉRAMBERT, Secrétaire-Général de la Société d'Horticulture.

Versailles, le 28 août 1850.

MONSIEUR,

J'aurais voulu pouvoir vous désigner le jour et l'heure de la séance solennelle de la Société d'Horticulture, [illegible] l'honneur de m'offrir la présidence au nom [illegible] m'est impossible de savoir, si long-temps à [illegible] être libre tel ou tel dimanche.

Je prie donc le Bureau de vouloir bien désigner le jour et [illegible] de cette séance, et je me ferai un devoir et un [illegible] dre à son invitation, si je n'en suis pas [illegible] urgentes et imprévues.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet.

E. DE PADOUE.

Au Même.

Versailles, le 10 septembre 1850.

MONSIEUR.

Vous m'avez fait l'honneur de m'informer que la Société d'Horticulture tiendra sa séance publique le dimanche 29 septembre, à midi, et qu'elle compte sur ma promesse d'accepter la présidence de cette séance.

Je me serais rendu avec plaisir au désir de la Société; mais je dois quitter Versailles dans quelques jours, et je ne serai de retour que dans le courant d'octobre. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien exprimer à MM. les membres de la Société mon vif regret de ne pouvoir pas présider leur séance publique.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Préfet de Seine-et-Oise,

E. DE PADOUE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Paris, le 23 septembre 1850.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous remercier, au nom de M. le Ministre du Commerce, absent en ce moment de Paris, des billets d'entrée que vous avez bien voulu lui adresser. Au retour de M. Dumas, je m'empresserai de mettre sous ses yeux l'invitation de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

Recevez, Monsieur le Secrétaire-Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chef du Cabinet,

Ancien Maître des Requêtes au Conseil-d'État.

A. RICHAUD.

ALLOCUTION

Prononcée le 29 Septembre 1850,

PAR M. VAUCHELLE, MAIRE DE VERSAILLES,

Président d'Honneur,

A L'OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES MÉDAILLES.

MESSIEURS,

J'AURAIS décliné l'honneur de présider à cette solennité, si le vœu que votre Président a bien voulu m'exprimer en votre nom et au sien, n'avait été si pressant que je ne dusse craindre de laisser planer sur mon refus l'apparence d'un manque de sympathie pour les travaux de votre Société.

Croyez-le bien, Messieurs, mon hésitation à accepter cet honneur prenait uniquement sa source dans le juste sentiment de mon insuffisance à vous parler un langage digne de vous, digne de la science, objet de votre légitime orgueil, à laquelle vous prodiguez avec tant de succès et d'éclat votre temps, vos soins et vos fortunes.

Frappé des nouvelles merveilles qui viennent d'être exposées à nos yeux, je sentais ma défiance en moi-même s'en accroître, et avec elle renaître le regret si souvent éprouvé que ma vie eût dû s'écouler dans une carrière qui ne laissât pas de porte ouverte à une étude si pleine de charmes pour ses heureux adeptes.

Mais à côté des attraits particuliers propres à l'Horticulture, se rencontre un grand et sérieux intérêt, un intérêt public qui en rehausse considérablement le prix.

C'est cet intérêt, Messieurs, que l'administration municipale de Versailles a eu sur-tout en vue d'honorer et d'encourager, en décidant le 20 août 1845, qu'une médaille d'or de 100 fr. serait annuel-

lement décernée, au nom de la Ville, pour le concours des productions horticoles diverses exposées par les horticulteurs marchands, et successivement appliquée aux divers genres de produits, tels que légumes, primeurs, fruits, pépinières et fleurs.

C'est ce même intérêt qui me touche vivement aussi, et dont j'éprouve moins d'embarras à vous parler.

Peu de mots suffiront au surplus à l'expression de la vive sympathie que continuent d'inspirer à l'administration ces nombreux travailleurs de tout rang, ces ouvriers jardiniers versaillais qui, adonnés à l'Horticulture, portent au loin le renom des produits de nos marais et de nos jardins, et répandent autour d'eux, par l'amour et la pratique du travail, le bien-être et la moralité qui en font le juste prix, dont pas un seul, dans nos plus mauvais jours, ne donna la main aux artisans de désordre et d'anarchie : fait remarquable et glorieux que je suis fier pour mes concitoyens de pouvoir proclamer publiquement, et qui a certes contribué puissamment à rouvrir une des sources des plus fécondes de la prospérité de Versailles.

La raison de ce fait est simple et consolante, Messieurs : l'homme constamment livré à l'observation de la nature et au travail qui en développe les fruits, n'y puise que de douces et honnêtes pensées. A force de contempler l'ordre admirable qui règne dans les œuvres de la création, il en contracte l'habitude, le goût et le respect.

Honneur donc à vous, Messieurs, qui représentez ici l'industrie horticole du département de Seine-et-Oise, et dont les expositions, de plus en plus riches, sont parvenues à rivaliser même avec celles des Sociétés parisiennes.

Arrêtée un moment par les événements de 1848, votre Société s'est hâtée de rentrer dans ses voies de travail et de progrès. L'exposition actuelle en témoigne hautement, et le grand rôle qu'y ont joué les légumes et les fruits, m'autorise à vous féliciter d'avoir si heureusement suivi, pour l'Horticulture, le précepte qu'Horace appliquait à la poésie dans ce vers bien connu :

« *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* »

Ce qui signifie : Celui-là a atteint la perfection, qui a su mêler l'utile à l'agréable.

DISCOURS DE M. LE ROI,

PRÉSIDENT ANNUEL.

MESSIEURS,

IL y a onze ans, au mois de septembre 1839, l'administration municipale de Versailles eut l'heureuse idée de vouloir mettre en relief les produits horticoles de notre ville, qui sont l'une de ses principales richesses industrielles, et il fut résolu qu'à l'imitation de ce qui se faisait déjà dans plusieurs contrées de l'Europe et dans quelques villes de France, il y aurait une Exposition de fleurs et de fruits. Un appel fut fait à tous les horticulteurs de Versailles, et tous y répondirent. Vous vous rappelez, Messieurs, cette première Exposition. La grande galerie municipale, le vestibule, le perron et l'un des jardins garnis presque instantanément de fleurs et de fruits, et le concours immense de curieux et d'amateurs de la ville et du dehors, charmés et étonnés de la richesse et du nombre de ces produits aussi agréables qu'utiles.

Ce fut cette première Exposition qui donna naissance à notre Société.

Des amis de l'Horticulture se réunirent. Frappés de son résultat, et pressentant tout l'avantage que pouvaient retirer nos Horticulteurs de ces Expositions, ils résolurent de s'associer pour subvenir aux dépenses nécessaires à ces solennités, et pour les établir d'une manière fixe dans notre cité. Mais la réunion même de tous ces hommes si bien intentionnés en faveur de l'Horticulture; les discussions intéressantes qui s'y élevèrent, firent sentir le besoin d'agrandir le projet primitif et de fonder une association qui, tout en admettant les Expositions comme condition essentielle, ne se bornât

pas seulement à ce moyen de progrès horticole, mais cherchât encore à le féconder par l'étude et la propagation des bonnes théories et des bonnes pratiques.

Laissez-moi, Messieurs, vous rappeler quelques-unes des éloquentes paroles qui furent alors prononcées par le Rapporteur de la Commission chargée de rechercher les avantages qui pourraient résulter de l'établissement d'une Société d'Horticulture à Versailles. Ce sera un nouvel hommage rendu à l'homme de bien dont le nom restera gravé dans la mémoire reconnaissante des habitants de notre ville, et au savant Horticulteur enlevé trop rapidement à notre Société; ce sera de plus un moyen de faire apprécier à ceux qui n'ont point assisté à notre fondation quel en a été le but, et sur quelle base elle s'est établie.

Voici ce que disait M. Deschiens :

« La culture des jardins, malgré ses succès chez les anciens et dans le siècle qui a précédé le nôtre, était restée dans des limites qui permettaient de ne la considérer que comme une dépendance absolue de la science agricole. Elle est devenue l'égale, la sœur de l'Agriculture, et le nom qu'elle a conquis, l'Horticulture, fait assez comprendre qu'elle doit voler de ses propres ailes, et que, sans se séparer de son aînée, elle peut donner à part ses utiles leçons.

L'Horticulture, telle que nous l'entendons aujourd'hui, n'est pas l'art du simple jardinier; c'est une véritable science qui exige des études réelles et variées, soit par la multiplicité et l'étendue de ses ramifications, soit par la variété et l'utilité ou l'agrément de ses produits. Elle embrasse dans l'ensemble de ses travaux la culture des arbres en pépinière, celle des vergers ou des arbres fruitiers, des jardins potagers, des arbres, arbustes, et des fleurs propres à orner les jardins, les orangeries et les serres; enfin, celle des plantes utiles aux arts, à la médecine, à l'économie domestique et à une partie de notre économie rurale.

« Tous les éléments que nous venons d'énumérer comprennent des divisions et subdivisions dont chacune exige des soins et des études relatives.

« La France, par sa position géographique, par la diversité des climats qu'elle présente dans ses différentes régions, par la nature

et les expositions variées de son sol, semble être appelée à devenir la terre classique de l'Horticulture; elle ne pouvait rester indifférente aux progrès de la science.

« Depuis un assez grand nombre d'années, quelques parties de l'art horticole sont exploitées avec succès parmi nous. Les pépinières, les arbres fruitiers, les jardins maraîchers, y sont l'objet d'une culture soignée; la multiplication des plantes d'agrément y a pris une grande extension, et leur culture y fait des progrès sensibles, grâce aux soins intelligents de nos Pépiniéristes-Horticulteurs.

« Cependant, que nous sommes encore loin du point où nous pouvons espérer d'arriver! combien de précieuses variétés de fruits, de légumes de toute espèce n'attendent, pour éclore et pour enrichir nos jardins de produits nouveaux, que des essais judicieux et persévérants! combien d'arbres et d'arbrisseaux étrangers encore inconnus! combien de plantes de serre, d'orangerie et de pleine terre encore à conquérir ou à naturaliser sur le sol de la France! combien de bonnes méthodes et de pratiques nouvelles à propager! combien de théories récentes à appliquer avec réserve, en combattant celles qui ne sont que futiles ou hasardées! combien d'aveugles routines à combattre et à remplacer par des pratiques avouées par la théorie et par l'expérience!

« Pour obtenir ces résultats désirables, et amener l'art de l'Horticulture au degré de perfectionnement dont il est susceptible, les travaux *isolés* des Pépiniéristes, des Jardiniers et des Amateurs, quelques peines qu'ils se donnent, sont désormais insuffisants. Au point où cet art est maintenant parvenu, il a besoin, pour ne pas rester stationnaire, du concours et des efforts de toutes les personnes qui cultivent ses diverses branches avec un zèle plus ou moins éclairé. Il faut, dans chaque pays, un centre commun où aboutissent et d'où se propagent les méthodes perfectionnées de culture, les nouvelles découvertes et les produits améliorés dont il s'enrichit journellement. En un mot, l'Horticulture a réclamé, depuis assez long-temps, comme toutes les autres sciences pratiques fondées sur les observations et les expériences multipliées, l'établissement de Sociétés spéciales exclusivement consacrées à leur perfectionnement. »

Versailles eut donc une Société d'Horticulture. Aucun lieu n'était mieux choisi pour y établir le centre de l'Horticulture départementale. On ne sait pas assez, ainsi que le disait un bon juge en cette matière, M. Deschiens, — que la terre que nous foulons est la terre promise pour les amateurs des belles productions végétales. C'est à Versailles et dans ses environs, c'est sur son sol et sous son atmosphère privilégiée que naissent avec plus de facilité, et croissent avec plus de développement et de vigueur, les arbres, arbustes et plantes qui sont le principal ornement des jardins.

Aussi, à peine Louis XIII y eut-il bâti le petit château qui fut l'origine de notre ville, qu'il ne voulut plus manger d'autres fruits que de ceux de son Potager de Versailles.

Mais jamais terre ne répondit mieux aux désirs, et l'on peut même dire aux caprices de ses maîtres, que le fit celle de Versailles lorsque les rois voulurent y créer ces chefs-d'œuvre de l'art horticole qui font aujourd'hui notre admiration.

C'est d'abord Louis XIV, dont toutes les œuvres sont empreintes d'un véritable cachet de grandeur, qui s'entouré des artistes les plus illustres pour créer le parc de Versailles. *Le Nôtre*, dont le nom n'a pas besoin de commentaire, dessine ce magnifique ensemble, qui, s'étendant de la Terrasse du château, forme l'amphithéâtre si admirablement terminé par l'immense pièce d'eau du Canal; *Claude Perrault*, le célèbre architecte de la colonnade du Louvre, donne les plans du délicieux parterre du Nord et de la charmante allée d'Eau; *Mansard*, construit l'Orangerie, et *La Quintinie*, dans une partie plus modeste, mais peut-être plus utile, crée le Potager, cette véritable école de l'Horticulture versaillaise.

Sous Louis XV, c'est Trianon qui s'agrandit. Ce roi, que des habitudes plus simples éloignent du faste de Louis XIV, habite souvent Trianon, et, pour y vivre encore plus retiré, fait construire le Petit-Trianon, et former, sous la direction de l'architecte *Gabriel*, le joli jardin qui en dépend. C'est au goût de ce prince pour l'Horticulture, que l'on dut la fondation du Jardin-Botanique qui a joui d'une célébrité européenne, depuis 1758 jusqu'en 1775. Il fut créé par *Bernard de Jussieu* et planté par lui suivant la classification

qu'il préparait alors et qui devait bientôt être adoptée par tous les savants.

Sous Louis XVI, Trianon s'augmente encore. Marie-Antoinette, qui affectionnait particulièrement le Petit-Trianon, charge son architecte *Mique* d'y faire des embellissements. La rivière est creusée, le hameau construit, et l'on voit s'élever comme par enchantement ce charmant jardin que nous admirons encore aujourd'hui et qui fit dire à *Delille* :

> Semblable à son auguste et jeune Déité,
> Trianon joint la grâce avec la majesté.

Et voyez, Messieurs, quels noms se succèdent pour dessiner et planter ces magnifiques jardins : *Le Nôtre, Mansard, Perrault, La Quintinie, Ballon, Lenormand, Brown, De Jussieu, Mique, Claude* et *Antoine Richard.* De si admirables modèles ne pouvaient rester sans imitateurs. Le goût des jardins se répandit parmi les grands seigneurs; chacun voulut avoir son Trianon, et Versailles se trouva bientôt couvert de charmants jardins, dans lesquels les habiles élèves des maîtres que je viens de nommer purent développer leur savoir et montrer en même temps les immenses ressources de notre sol. — Clagny, dont il ne reste aujourd'hui nulle trace ; le jardin de *Bontemps,* le premier gouverneur de Versailles; celui du Grand-Maître; et plus tard l'Ermitage de madame de *Pompadour* ; le Jardin de *Mesdames ;* celui de la duchesse de *Guéménée ;* ceux de mesdames *d'Estrades* et de *Brancas ;* le Jardin *Letellier* ; celui de *Lemonnier,* si riches en végétaux exotiques ; et vingt autres dont la nomenclature serait fastidieuse, enveloppèrent la ville et firent de Versailles une immense école horticole.

Ce fut alors qu'éclata la tourmente révolutionnaire. Son flot emporta de Versailles et rois et grands seigneurs, et toutes ces habitations tout-à-l'heure si riantes et si agitées, veuves de leurs hôtes, restèrent bientôt muettes et silencieuses. L'horticulture versaillaise prit alors une autre direction. Tous ces jardiniers intelligents, ces praticiens distingués que la révolution jetait ainsi sans emploi, mais que l'habitude du doux et intéressant travail de l'Horticulture éloi-

gnait pour la plupart des luttes politiques, commencèrent à créer ces pépinières, ces jardins-fleuristes, ces marais qui prirent depuis une si grande extension, et fondèrent ainsi à Versailles, l'*Industrie Horticole*.

Comment cette Industrie, confiée à d'aussi habiles mains, n'eût-elle pas réussi ? Déjà, vers 1804, des rapports officiels constataient le progrès de l'horticulture marchande dans notre ville. Les années se sont écoulées et d'autres hommes ont succédé aux premiers fondateurs de cette Industrie ; mais la plupart sont leurs fils ou leurs élèves, et, continateurs non-seulement des habitudes laborieuses de la vie simple et continuellement occupée de leurs pères et de leurs maîtres, ils le sont encore de leur intelligence et de leur habile pratique. Les expositions qui se font depuis dix ans dans cette enceinte vous l'ont assez prouvé.

L'Industrie horticole est la seule véritable que nous possédions dans notre ville ; mais en général on ne s'est pas assez rendu compte de ce qu'elle pouvait être. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous présenter quelques légers renseignements statistiques qui vous mettront à même d'apprécier sa valeur.

Il y a à Versailles cent trente-six horticulteurs-marchands. De ces cent trent-six horticulteurs, trente-deux s'occupent spécialement des fleurs ou des pépinières, et cent-quatre se livrent à la culture des marais et des primeurs.

Quatre cent soixante-dix arpents environ forment l'étendue de cette culture. Sur ces quatre cent soixante-dix arpents, deux cents sont plantés en choux, poireaux et artichauts ; deux cents autres sont réservés pour les légumes et fruits de chaque saison, et soixante-dix sont occupés par les fleuristes et les pépiniéristes.

L'on voit déjà, d'après cette première indication, que le commerce des horticulteurs maraîchers de Versailles doit être le plus considérable. En effet, Messieurs, ce commerce s'élève à peu près, par année, à la somme de 936,000 francs.

En général, les personnes étrangères à l'horticulture-marchande se font une fausse idée de la nature des cultures de cette industrie, et sur-tout de ses produits en argent. J'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de faire connaître en détail ce que rap-

porte chaque année chacune des cultures-maraîchères et de primeurs. Ce tableau, fort court, est dressé, pour chaque culture, suivant l'importance de son rapport en argent :

	Culture.	Rapport. fr.
1	Cardons	100
2	Estragon	400
3	Echalotte	400
4	Champignons	1,000
5	Raiponce	1,000
6	Concombres et cornichons	2,000
7	Panais	2,000
8	Scorsonère	2,000
9	Potirons	3,000
10	Ciboule	3,000
11	Cerfeuil	3,000
12	Oseille	6,000
13	Ananas	8,000
14	Escarole	10,000
15	Chicorée sauvage	10,000
16	Chicorée frisée	10,000
17	Haricots	10,000
18	Laitue	10,000
19	Persil	10,000
20	Fraises	11,000
21	Raisin-chasselas	15,000
22	Choux-fleurs	20,000
23	Céleri	25,000
24	Melons	25,000
25	Radis	25,000
26	Oignons	30,000
27	Epinards	35,000
28	Mâches	50,000
29	Romaines	80,000
30	Carottes	80,000
31	Choux, poireaux, artichauts	468,000
		936,000

Le tiers environ des produits maraîchers est porté à Paris, le reste est vendu sur les marchés de Versailles.

Le commerce des horticulteurs-fleuristes et pépiniéristes, inférieur à celui des maraîchers, s'élève environ, chaque année, à la somme de 190,000 francs. C'est sur-tout un commerce d'exportation, et ce n'est que la plus petite partie des produits de cette industrie qui sert à l'entretien des jardins de notre ville.

Voici à peu près sa distribution : un cinquième seulement de ces produits est vendu à Versailles, un autre cinquième à Paris, deux cinquièmes dans les départements, et le dernier cinquième est exporté à l'étranger. Les contrées étrangères qui entretiennent le plus de relations avec le commerce horticole versaillais, sont : la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Espagne, l'Amérique du Nord, le Mexique et la Chine.

Les produits des horticulteurs-fleuristes et pépiniéristes sont si

nombreux en espèces et en variétés, que le temps ne me permet pas d'en donner la nomenclature; je puis dire seulement que les produits exportés sont généralement des plantes, arbres et arbrisseaux ligneux de serres ou de pleine terre.

Ainsi, Messieurs, en réunissant les 936,000 francs de rapport des horticulteurs-maraîchers, à la somme de 190,000 francs des fleuristes et pépiniéristes, on voit que le commerce horticole de Versailles s'élève, par année, à la somme de 1 million 126,000 francs.

Tel est le léger aperçu de ce qu'est à Versailles l'industrie horticole.

En mettant sous vos yeux cette esquisse de notre horticulture locale, j'ai voulu prouver, Messieurs, que notre ville était digne d'être le siége d'une Société d'Horticulture. Mais les hommes honorables qui ont fondé notre Société n'ont pas voulu limiter leur sphère d'action en faveur de l'art horticole à la seule ville de Versailles; ils se sont fait, ainsi que je l'ai dit, société départementale, c'est-à-dire qu'ils ont voulu réunir dans un centre commun tous les horticulteurs, tous les amateurs éclairés du jardinage, afin de faire progresser et de récompenser dans notre beau département l'Horticulture, qui y tient une place si importante.

Remercions donc ici tous les hommes de progrès qui, pénétrés du bien que peuvent faire de semblables institutions, ne craignent pas de franchir souvent de longues distances pour venir éclairer de leurs lumières et de leur expérience nos modestes travaux; et remercions sur-tout, Messieurs, les autorités du département et de la ville de Versailles, qui, depuis dix ans, n'ont cessé de nous soutenir dans nos efforts constants pour le bien de l'Horticulture.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SEINE-ET-OISE,

A partir du 5 Août 1849, jusques et y compris le 5 Septembre 1850;

Par M. le Docteur ÉRAMBERT, Secrétaire-Général.



MESSIEURS,

PORTÉ par l'unanimité de vos suffrages au poste de Secrétaire-Général, vous savez que je n'ai accepté cet honneur, devant lequel quelques-uns de vous, et des plus légitimement considérés, ont cru devoir reculer, que sur la promesse qui m'a été faite de votre bienveillance et de votre actif concours. J'ai déjà beaucoup usé de cette promesse, et néanmoins j'ose, plus que jamais, compter sur elle, aujourd'hui qu'il me faut raconter les travaux que vous avez accomplis pendant une période de plus d'une année. Vous en présenter une analyse concise et claire, sans oublier aucun des faits importants, et sans abuser par trop de votre patience, est une tâche aussi difficile qu'ingrate à remplir, pour quiconque ne peut ignorer que vous avez encore présents à l'esprit les tableaux pleins d'imagination que vous offrait ce bon Philippar, cette intelligence vive et pénétrante, qui abordait et résolvait avec tant de bonheur toutes les difficultés qu'elle rencontrait sur son chemin. Aujourd'hui, à son défaut, vous regretterez certainement que le second que Philippar s'était adjoint, avec ce tact sûr que vous connaissiez, vous regretterez, dis-je, que notre trop modeste confrère et collègue, M. le docteur Noble fils, dont vous avez eu à applaudir chaudement, l'an dernier, en cette même enceinte, les appréciations aussi bienveillan-

tes qu'elles étaient judicieuses, n'ait point eu la parole en cette circonstance.

Tous ces motifs sont bien propres à décourager celui qui oublierait que la modestie la plus sincère ne saurait prévaloir, et qu'il n'y a point à hésiter devant un devoir qui commande.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'année a été bonne, Messieurs, et grâce à votre zèle, l'Horticulture de Versailles et du département de Seine-et-Oise a conservé le rang avancé qu'elle avait su conquérir. Si, nulle part, le progrès n'a marché d'un pas plus sûr et les lumières ne se sont propagées avec plus d'ensemble et d'uniformité, c'est que vous avez réussi à faire comprendre et admirer de plus en plus une science qui augmente les richesses et le bien-être de tous, calme les irritations, diminue les souffrances et resserre les liens d'affection entre les bons citoyens, sans qu'il en coûte à qui que ce soit une larme.

Ce serait empiéter sur les attributions de notre honorable collègue, M. le docteur Thibault, chargé, comme Secrétaire du Jury, de vous faire connaître l'opinion des Jurés sur votre dernière exposition; sans celà, je vous en déroulerais le tableau séduisant comme une preuve irrécusable de vos succès. Au défaut de ce moyen, le dépouillement des nombreux procès-verbaux de vos séances me viendra en aide. Ce monument de vos utiles travaux va mettre en relief les efforts que chacun de vous a faits, dans l'intérêt de tous. Alors, je l'espère, vous serez convaincus qu'il ne faut rechercher la cause d'aussi beaux résultats, que dans l'habileté que vous avez mise à élever les ames, à éclairer les esprits; au moment où, sous le vain prétexte de relever la dignité méconnue de l'homme, des esprits mal faits lui apprennent à mépriser tout ce qui ne lui donne pas la satisfaction immédiate de ses passions matérielles.

Tout en respectant, comme de raison, la susceptible modestie de notre Président annuel, M. Le Roi, je ne puis taire, et vous m'approuverez, la reconnaissance que nous lui devons tous, pour le tact délicat avec lequel, distribuant impartialement la part de

chacun dans les discussions, il a su mettre en relief, par des résumés lucides, les bonnes idées qui en jaillissaient.

Aide-toi, le ciel t'aidera. A cette devise, le pouvoir, en tant qu'il a dépendu de lui, a voulu donner une sanction en nous offrant partout aide et protection.

En effet, vous n'avez point encore oublié la décision par laquelle M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a concouru avec vous aux récompenses que vous allez distribuer aujourd'hui.

J'ai eu l'honneur de vous communiquer une lettre autographe de M. le Préfet du département, dans laquelle se trouve cette phrase : « Je prie le Bureau de vouloir bien désigner le jour et l'heure de « cette séance (publique), et je me ferai un devoir et un honneur « de me rendre à son invitation, si je n'en suis pas empêché par des « affaires urgentes et imprévues. »

Ce langage du premier magistrat du département, témoigne de l'importance qu'il attache à vos travaux, et de l'estime qu'il a vouée aux paisibles mais courageux soldats de l'Horticulture.

Vous le savez, Messieurs, M. Arrighi regrette bien sincèrement qu'une absence obligée le prive en ce moment de l'honneur de vous présider.

Vous ne rencontrez pas moins de sympathie chez le Maire de Versailles. D'accord avec le Conseil municipal, dont il est l'ame, M. Vauchelle, cet administrateur infatigable de la cité, qu'on voit toujours sur la brèche, et dont la sympathie est acquise à toutes les idées utiles, grandes et généreuses, vous a maintenu l'allocation d'une médaille d'or, et vous fait aujourd'hui les honneurs de cette galerie, dans laquelle étaient exposés naguère les objets de la brillante exposition dont ce jour de fête n'est que le complément.

Ainsi, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, les honorables Représentants du Gouvernement sont avec vous, et tous, chacun dans sa sphère d'action, secondent vos efforts, applaudissent à vos succès.

Grâce aux bienfaits de l'administration et à la sage direction qu'a su imprimer à vos finances notre ferme et tout dévoué Trésorier, M. Langlois, nous avons pu, malgré les modiques ressources que nous procurent nos cotisations, encourager les travailleurs et remplir tous

les devoirs que la reconnaissance et les convenances d'une bienveillante confraternité nous avaient imposés.

Le portrait du vertueux abbé Caron, de ce savant modeste, de cet homme généreux, charitable et tolérant, exposé cette année à la place d'honneur, dans le local de vos séances, et le tombeau du regrettable et par trop malheureux Philippar, élevé par vos soins, près des restes mortels des fondateurs et des soutiens de notre Société, disent aux yeux de tous combien vous révérez la mémoire des hommes dont les utiles travaux ont jeté quelque éclat dans vos réunions.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

Ces marques publiques de votre reconnaissance que je viens d'évoquer, me rappellent que les fêtes de la terre ne sont jamais complètes, et que toujours il s'y mêle de douloureux souvenirs. Puisque tel est l'ordre suprême, permettez-moi de semer, en passant, quelques fleurs sur les tombes de nos collègues qu'un sort impitoyable vient de fermer.

Nous avons à déplorer la perte de M. Joseph-Louis-Adolphe Veytard, né à Yères, département de Seine-et-Oise, le 28 août 1795, et décédé le 10 mai 1850, dans sa cinquante-cinquième année.

Nouvel adepte encore dans notre Société, puisque l'admission de Veytard datait seulement du 7 février de la présente année, cet esprit universel, actif, infatigable, était à peine connu de quelques-uns d'entre vous; néanmoins, si vous saviez quel était cet homme, vous gémiriez sur la perte immense que les Sociétés savantes, et la nôtre en particulier, viennent de faire en sa personne. Je ne saurais mieux rencontrer, pour vous donner une idée de l'étendue de cette perte, que de vous lire quelques passages de la notice biographique qui, sur mes instances, a été rédigée par son malheureux beau-frère, l'honorable M. Magnien.

Issu d'une ancienne famille, Veytard sortit en 1811 du lycée Napoléon, après d'excellentes études, qui le mirent à même de remplir avec honneur les emplois importants qui lui furent confiés par les divers gouvernements qui ont successivement régi la France

jusqu'en 1830. A cette époque il quitta la maison du roi et vint se fixer définitivement à Versailles, où il s'était marié depuis peu.

L'instruction solide et les goûts studieux de Veytard le portèrent à concourir avec ardeur à la fondation successive de nos sociétés des sciences naturelles et morales. Si je vous faisais connaître la nomenclature des travaux qu'il a accomplis dans le sein des deux sociétés, vous douteriez qu'un homme seul en fût capable, et cependant la nomenclature des travaux scientifiques entrepris par lui et menés à bonne fin, en dehors de ces sociétés, est encore plus nombreuse et plus extraordinaire; je regrette que ce ne soit pas le lieu ici de les analyser. L'amour des sciences, la charité, furent les passions dominantes de Veytard. Quand des paroles éloquentes et sympathiques eurent retracé devant sa tombe entr'ouverte le rare assemblage de ses qualités solides et brillantes, on entendit avec attendrissement ce cri des indigents : Adieu le père des pauvres. L'homme de bien, le collègue bienveillant, le travailleur infatigable, l'ami des pauvres, Veytard venait de vous prier de l'accueillir dans votre sein et de lui permettre de partager vos travaux, lorsque la faux impitoyable est venue trancher une vie qu'il s'était promis de vous consacrer.

Voilà, Messieurs, le collègue que le sort nous a enlevé. Honneur à Veytard, et reconnaissance à M. Magnien, qui, dans son pieux respect pour un parent qui n'est plus, nous avait offert le riche et véridique tableau d'une vie malheureusement trop courte, pour lequel chacun de nous aurait voulu poser.

J'ai aussi à vous entretenir, Messieurs, d'un ancien collègue dont la vie, toute de sacrifice et d'abnégation, vient de se terminer, il y a quelques jours à l'âge de cinquante-sept ans. J'entends courir sur vos lèvres le nom de M. Morlière; c'est en effet de lui, de ce véritable habitant des jardins que je veux vous dire quelques mots.

Retiré du commerce, où son esprit d'ordre et sa grande probité lui avaient attiré l'estime et la confiance, Morlière, après quelque hésitation, vint se fixer à Versailles et réclamer une place dans le sein de votre société. Chacun de vous se rappelle de quels aperçus judicieux brillaient ses rapports, et quel zèle, quelles profondes connaissances il développait dans les commissions. Toute la ville sait

avec quelle bonhomie, secondé qu'il était par sa digne épouse, il faisait les honneurs du charmant jardin qu'il avait créé sur des terrains en friche. Vous avez bien des fois admiré ses collections. Quand Morlière était au milieu d'elles, entouré de sa nombreuse et bien intéressante famille, nul mortel ne jouissait d'un bonheur plus parfait. Hélas! ses joies ne devaient pas durer toujours! Tout le monde connaît les douleurs du pauvre père. Ce cœur sensible, aimant et généreux à succombé à la peine, malgré les soins les plus tendres et le dévouement le plus complet de son inconsolable épouse. Une mère, âgée de quatre-vingt-quatre ans, pleure un fils dont la piété et la tendresse faisaient la consolation de ses vieux jours; les pauvres perdent un père dont les bontés étaient inépuisables.

Messieurs, les justes tributs d'hommage que l'on rend aux morts sont autant d'encouragements pour les vivants, et les exemples de vies pures entièrement consacrées à la science et à la famille sont bons à opposer à ces hideux tableaux de l'envie, de la haine et de la barbarie qu'on étale trop souvent encore autour de nous.

TRAVAUX EXTÉRIEURS.

Le respect que nous avons pour des collègues qui ne sont plus, n'est que le reflet des sentiments que nous éprouvons, des égards et des convenances que nous savons observer, quand il sagit des vivants ; aussi, jamais nos relations avec les sociétés d'horticulture, nos sœurs, n'ont été plus étendues et plus amicales. Quel témoignage plus flatteur en pouviez-vous recevoir que l'empressement que chacune de celles auxquelles vous vous êtes adressés a mis à constituer votre jury. Vous vous rappelez encore le léger incident qu'a suscité, dans votre dernière séance, l'exubérance de ce bon vouloir. Je vous remercie de la manière généreuse et toute conciliante, pour votre secrétaire-général, dont vous l'avez terminée. Si je me faisais ici l'écho des protestations d'intérêt et des expressions de bons sentiments que vos divers délégués recueillent sur le compte de notre société, je ne tarirais point. En voulez-vous connaître la cause ? c'est que tous et chacun de vous, quand l'occasion

s'en est présentée, vous avez mis à jour votre ardeur pour le travail et le bon esprit de confraternité qui vous animent.

Ainsi, votre généreuse courtoisie a fourni à M. le Maire de la ville de Saint-Germain-en-Laye l'occasion de faire briller la bonne harmonie qui existe entre deux villes autrefois rivales, tout en manifestant, au nom de ses administrés, le grand prix qu'il attache à l'exemplaire de vos Mémoires que vous lui avez adressé, sur l'avis donné par M. Bouchitté, alors inspecteur de l'Académie de Paris, qu'une Bibliothèque populaire devait être créée par ses soins dans ladite ville de Saint-Germain.

Ainsi, l'Exposition des produits de l'industrie nationale s'ouvre-t-elle pour la première fois aux produits de l'Horticulture; vous savez dans quels moments et quel temps avait été accordé aux Horticulteurs pour se préparer; néanmoins, la haute réputation horticole du département de Seine-et-Oise, et notamment celle de Versailles, y est dignement soutenue, et les noms de MM. Godat, Bertin, Pescatore, Turlure, Laffay et Cossonnet, vos honorables collègues, figurent parmi ceux des lauréats les plus distingués.

M. le docteur Battaille, dans un Rapport qui est destiné à faire partie des documents insérés dans vos Mémoires, vous a donné, au nom de la Commission chargée de vous rendre compte de la partie horticole de l'Exposition des produits de l'industrie nationale de 1849, les noms des lauréats du département, et il vous a exprimé, avec cet esprit fin et d'à-propos qui le caractérisent, les causes qui ont déterminé le Gouvernement à les couronner.

Aucune des nombreuses Expositions horticoles qui se sont faites à Paris ne vous ont pris au dépourvu; dans toutes, la bonne renommée de la Société s'y est maintenue malgré le désavantage d'un grand déplacement.

Au seul désir manifesté par la Société nationale d'Horticulture de la Seine, par celles de Caen, de Meaux et d'autres localités, ces Sociétés ont vu se réunir, dans le sein de leur Jury d'Exposition, des membres de toutes les Sociétés de France, et toujours, grâce à votre bienheureuse influence, vos délégués y occupaient une place honorable; ils s'y faisaient remarquer aussi bien par les connaissances et l'urbanité qu'ils avaient acquises au milieu de vous, que

par leur désir ardent de s'initier à toutes les découvertes, à tous les perfectionnements, pour vous en consacrer le bénéfice.

Vous vous rappelez avec quel plaisir vous avez entendu le rapport que notre honorable collègue, M. Boullay, membre de l'Académie de médecine, vous a fait de l'exposition d'Horticulture qui a eu lieu sous le patronage de la Société horticole de Caen. Ce membre titulaire vous a délicatement remerciés et a fait sentir l'à-propos que vous avez mis à choisir un enfant aussi distingué de la ville de Caen, pour être l'interprète de vos sentiments auprès de sa Société horticole. L'habile rapporteur, en vous racontant les circonstances de cette exposition, avec le charme de diction que vous lui connaissez, vous a cité cette médaille d'or si gracieusement offerte par les dames patronesses de Caen, et cette heureuse idée d'une loterie de sept à huit cents billets, dont trois cents gagnaient des lots achetés aux exposants.

Le docteur Erambert vous a fait un rapport circonstancié au nom de la Commission, composée de MM. Pajard, Bertin, Duval père, Duchatellier, Desvaux et Erambert, qui avaient été chargés d'assister aux séances du Congrès central d'Agriculture. Jamais, dit-il, on n'avait vu une telle affluence de membres se réunir, et une cordialité aussi parfaite régner entre eux tous. De nombreuses questions intéressant le bien-être national sont analysées dans ce rapport.

Le même M. Erambert, au nom de MM. Bar et Desvaux, délégués avec lui, vous a fait connaître les beaux résultats de l'exposition printanière de la Société nationale d'Horticulture de la Seine. Il a profité de la circonstance pour vous donner un aperçu descriptif du Jardin d'Hiver. Cette description, nulle part aussi complète, peut devenir un jour précieuse, si ce beau jardin, comme le bruit s'en est répandu maintes fois, venait à disparaître.

Quoi qu'il arrive de cette immense coupole vitrée, élevée de plus de vingt mètres, de ce fer qui se raidit en colonne pour soutenir ce prodigieux édifice, ou s'agence de tous côtés pour tresser ce réseau léger qui nous enserre dans ses mailles garnies de vitres transparentes, ce sera toujours avec plaisir qu'on se rappellera ces compartiments gazonnés, montueux, habilement découpés par des massifs d'arbres exotiques, les plus rares et les mieux développés,

qui vous mènent, par des chemins en bitume parfaitement contournés, à un bassin, à une cascade, à une volière, à une salle de lecture ou à de charmantes échappées de vue artistement ménagées.

C'est au milieu de cet Eden que l'exposition printanière a eu lieu.

La Société nationale d'Horticulture de la Seine avait reçu, de la libéralité de M. le Président de la République, deux médailles en argent, commémoratives de l'élection du 10 décembre, d'une valeur de 100 francs chacune, pour être données aux exposants dont les lots seraient les plus méritants; madame la princesse Mathilde, de son côté, avait offert deux médailles en vermeil de 68 millimètres de diamètre.

Les détails des concours seront mieux placés dans le rapport qui se trouve imprimé dans vos Mémoires de cette année. Mais je ne puis m'abstenir de mentionner ici deux honorables membres de notre Société qui se sont particulièrement distingués :

M. Pescatore a obtenu un premier prix pour un superbe lot d'Orchidées.

M. Cossonnet a obtenu un deuxième prix pour son habile culture des arbres fruitiers.

Trois mois plus tard la même société nationale d'Horticulture ouvrait une seconde exposition et vous faisait un nouvel appel de délégués. MM. Desvaux et Erambert obtinrent de nouveau votre confiance, et vous avez entendu lire le second rapport de vos délégués fait par M. le D.r Erambert.

Dans ce rapport, deux innovations remarquables vous sont signalées : c'est au milieu du jardin du Luxembourg, sous une vaste tente, aussi habilement qu'élégamment décorée, qu'a eu lieu cette exposition. Cet essai, des plus heureux, a été fort goûté des exposants et du public, qui ont observé que sous une pareille tente, la lumière en se tamisant de tous les côtés, rendait toute place également propice aux objets exposés. L'air, d'ailleurs, y circulant librement, conserve les plantes, et les visiteurs y respirent plus à l'aise.

Comme dans les précédentes expositions, toutes les sociétés horticoles avaient été sollicitées à envoyer des délégués pour composer le jury. Versailles, Nantes, Rouen, Macon, Melun, Valogne, Or-

léans, etc., s'étaient empressés de fournir leur contingent. Parmi ces délégués on comptait une jeune dame, dont la bonne tenue, la justesse des observations et l'étendue des connaissances ne permet plus de douter de l'aptitude des dames, si toutefois on en avait douté, pour un art dont la culture réclame un goût aussi fin, aussi délicat, qu'une patience à toute épreuve.

Plusieurs gains nouveaux ont été obtenus, et se sont fait remarquer au milieu du tableau, si riche et si bien ordonné, que présentait l'exposition : le rapport inséré dans vos Mémoires de cette année vous en fournit tous les détails désirables.

Dans cette exposition, les magnifiques rhododendrum de notre habile et honorable collègue M. Bertin ont remporté un second prix.

Il n'a pu encore vous être fait un rapport par MM. Bar et Erambert, délégués, sur l'exposition horticole de Meaux, qui n'a eu lieu que depuis votre dernière séance ; mais vous pouvez être certains que ce rapport, comme tous les précédents, témoignera du bon accueil qui a été fait à vos représentants et de l'éclat des concours.

TRAVAUX INTÉRIEURS.

Par ces digressions que je pourrais prolonger à l'infini, relativement à ce qui s'est passé en dehors de vos séances, j'ai voulu constater votre bon vouloir à l'égard de nos sœurs, les sociétés horticoles, l'heureux accord qui existe entre vous et les autorités administratives, et le bon souvenir que vous gardez de nos chers collègues qui ne sont plus. Nos travaux intérieurs ne méritent pas moins de fixer votre attention, le monuments de votre zèle abondent. Je n'ai ici que l'embarras du choix et la crainte de froisser votre susceptible modestie, maintenant que je vais vous entrenir des faits propres à chacun de vous. Quand votre patience sera à bout je me tairai.

C'est en serrant nos rangs, Messieurs, et en nous tenant fidèlement chacun à notre poste, que nous sommes parvenus à traverser honorablement cette année, que les circonstances des temps et la

mort de Philippar nous faisaient envisager avec une certaine appréhension. Si quelques membres, effrayés de la tourmente, ont fait défaut, d'autres se sont présentés pour les remplacer, et en définitive, notre personnel s'est accru en nombre et sur-tout en valeur.

Vous avez nommé un grand nombre de commissaires. Je vais avoir l'honneur de vous rappeler en substance, les rapports qui vous ont été lus et les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

Une ère toute nouvelle, Messieurs, s'est ouverte devant vous, qui promet de produire d'heureux fruits. Cette année, au lieu de ces analyses, d'ailleurs bien faites, que les rapporteurs se contentaient de donner des ouvrages qui leur étaient renvoyés, et des simples récits, parfaitement circonstanciés, il est vrai, des faits soumis à une commission, MM. les rapporteurs ont examiné et discuté avec bonheur les faits dont ils avaient à vous entretenir, et, par suite, vos séances sont devenues de véritables arènes, où chacun de nous venait courtoisement, fraternellement, rompre une lance au profit de la science. Du choc de ces idées généreuses a jailli une éclatante lumière. Puissé-je être assez habile pour réunir en un faisceau digne de vous être offert, les divers rayons de son foyer.

Il vous souvient que c'est à notre collègue M. Duval père, que nous devons la rédaction du rapport et du programme dont l'exposition dernière n'a été que l'heureux développement.

Le D.r Erambert vous a fait un rapport sur un ouvrage de notre collègue M. le D.r Le Roi, président annuel de la société. *Louis XIII et Versailles* est l'intitulé de ce livre, dans lequel l'auteur tend à prouver que, par suite des modifications successives qu'imprimèrent à la localité les développements simultanés du château et des jardins de Versailles, le roi Louis XIII est bien le fondateur de ce domaine ainsi que le premier protecteur de la ville de Versailles.

Le rapporteur se laissant aller à l'entraînement fascinateur, irrésistible de l'auteur, trace d'après lui les traits du caractère de ce malheureux roi, maintenu dans la plus grande ignorance, dans la plus niaise superstition, par l'ambition immodérée de sa mère ; il fait voir qu'à ce roi cependant sont dues les premières ordonnances ayant pour but d'arrêter le brigandage auquel se livrait impunément la force armée; on lui doit aussi les premiers édits qui por-

tèrent les premières atteintes à l'usage invétéré de la vénalité des charges.

Pommes de terre.

Votre honorable correspondant, M. Siard, qui avait été chargé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, d'expérimenter des graines de pommes de terre importées d'Amérique, a adressé à la société une notice qui constate les faits suivants:

Le 13 mars 1849, M. le ministre lui a fait remettre ces graines.

Le 28 mars, ces graines ont été semées, en partie, sur une couche à air libre, et le 15 ce qui en restait fut semé en plein champ. Le semis à bien réussi, et les jeunes plantes qui en sont provenues n'ont rien offert de particulier.

Un terrain siliceux calcaire, tel que l'offre le domaine de l'école régionale de Grignon, reçut un bon labour avec une légère fumûre; le repiquage eut lieu le 27 mai, pour les plants du premier semis, et le 12 juin pour ceux provenant du second; ils furent placés à la distance observée pour la plantation de tubercules.

Ces plants, ainsi repiqués, ont un peu souffert de la sécheresse, mais une pluie abondante qui survint, un binage et un buttage faits à propos, donnèrent de la vigueur à ces plantes dont la végétation fut alors très satisfaisante.

A l'arrachage on trouva un très grand nombre de tubercules malades et le rendement fut inférieur à celui que l'on obtient ordinairement du plantage des tubercules.

Parmi ces tubercules obtenus de semis, M. Siard a observé plusieurs variétés de forme et de couleur, susceptibles de fournir des produits plus ou moins abondants. Plusieurs d'entre eux pesaient jusqu'à deux cent-cinquante grammes.

De ces expériences il ressort, pour notre savant correspondant, que la maladie qui affecte les pommes de terre n'est pas transmise dés tubercules aux tiges, mais bien plutôt des tiges aux tubercules.

La pomme de terre est si précieuse pour l'alimentation de l'hom-

me, comme succédané des céréales, que l'on ne saurait trop accumuler ou mettre en regard les observations qui se sont fait jour dans nos séances.

Notre collègue Pajard a rappelé que le même ministère de l'agriculture et du commerce, ayant reçu dans ces dernières années des tubercules de cette solanée, provenant du Chili et du Pérou, les avait distribués dans les départements, afin que l'on pût étudier leur manière d'être en France, comparativement aux tubercules acclimatés. Les résultats furent ceux-ci : tous les tubercules dont la plantation fut distancée, avec intention, de mois en mois, à partir du mois de décembre jusques et y compris le mois de mai, ont parfaitement végété; leurs produits, arrachés en octobre, ont été très abondants, tous les tubercules ont paru sains; néanmoins, quinze jours environ après l'arrachage, la maladie s'en est emparée avec une rapidité et une intensité déplorable.

M. Desvaux, notre collègue, dans la séance du 7 février 1850, vous a entretenus des expériences de M. Savart, de Montreuil-sous-Paris, qui promet deux récoltes de pommes de terre hâtives, dites Marjolin, dans une même année, sur le même terrain, sans qu'il y ait maladie, et avec un résultat beaucoup plus avantageux qu'on n'est en droit de l'attendre d'une seule récolte de pommes de terre tardive, à celui qui mettra en pratique le procédé que lui et plusieurs des maraîchers, ses voisins, expérimentent avec succès depuis plusieurs années.

Ce procédé, dont les détails ont été insérés dans les Annales de la société centrale d'Horticulture de France, consiste principalement dans l'usage que M. Savart fait des boues de Paris comme engrais, et dans les périodes de temps qu'il a admises pour faire ses plantations et ses récoltes. Il opère sa première plantation en février, et sa première récolte fin de mai; c'est-à-dire trois mois après. Ceux de ces produits qui sont destinés à être plantés, sont abandonnés pendant quinze jours sur le sol, où ils deviennent verts et poussent des yeux. C'est le moment de les enfouir. En choisissant ces époques d'opérations, dit l'auteur, on évite l'humidité atmosphérique, si fréquente en juillet et dans les premiers jours d'août, qui est la cause principale de la maladie de ce genre de tubercules.

A l'occasion de ce rapport de M. Desvaux, M. Truffault fils, affirme que des expériences entreprises à Versailles, par lui et plusieurs horticulteurs, sous les yeux mêmes de M. Lelieur, il résulte que nulle espèce de pommes de terre tardives ou hâtives n'est exempte absolument de la maladie. Il ne croit pas à la possibilité de deux récoltes avantageuses dans le même terrain, la même année, au moins pour le sol de Versailles.

M. Labbé exprime l'opinion que les boues de Paris, qui contiennent beaucoup de fer, de matières animales et végétales diverses, sont susceptibles de développer et de conserver une grande quantité de chaleur autour de la plante, et peuvent ainsi modifier les effets produits ordinairement par les autres engrais. Notre collègue, M. Desvaux, offre d'expérimenter le procédé de M. Savart et d'en rendre compte.

L'honorable M. Duchatellier, que vous regrettez tous de ne pas entendre plus souvent, vous a fait un rapport verbal sur le résultat des expériences faites jusqu'à ce jour par ce zélé amateur de l'horticulture, M. Desvaux. Le 26 du mois de mai dernier, M. Duchatellier a assisté à l'extraction des pommes de terre marjolin, qui avaient été plantées le 26 février précédent, dans un terrain préparé *ad hoc* et fumé autant que possible avec des détritus recueillis sur la voie publique. Ce fut donc trois mois pleins après la plantation, ainsi que le veut M. Savart, qu'eut lieu l'arrachage des tubercules; hé bien! malgré l'inclémence du temps de cette période de l'année et la différence du sol et de l'engrais, M. Duchatellier, commissaire de la société auquel s'était joint officieusement notre collègue M. le D.r Thibault, ont constaté un rendement moyen de trois à quatre tubercules par pied, offrant environ huit à neuf centimètres de longueur, sur une circonférence de huit centimètres. La pulpe en était bonne, alibile, mais n'avait pas encore atteint toute sa maturité. Douze à quinze autres tubercules, de la grosseur du pouce environ adhéraient en outre à chaque pied. De pareils pieds de pommes de terre arrachés, quinze jours plus tard, avaient atteints leur pleine maturité. Leurs flammes s'étaient fanées, et leur volume avait doublé. Les petits tubercules sont abandonnés sur terre pour être replantés dans les délais prescrits. Les nouveaux faits seront constatés.

M. Pinsar, notre honorable correspondant de Liége, vous a adressé une note qui tend à prouver que l'on aurait plus d'avantage à cultiver la pomme de terre hâtive violette de Grignon, comme tardive, c'est-à-dire en la plantant seulement au mois de mai, puisqu'elle n'est pas plus atteinte de la maladie que les autres, qui sont plantées à cette époque.

Dans une discussion à l'occasion de la pomme de terre, notre érudit collègue, M. Pajard, vous a cité un fait qui s'était passé, il y a environ trois ans, dans une ferme du département de Seine-et-Marne. Des carrés de terre, disséminés, avaient été plantés les uns en pommes de terre Marjolin, les autres en vitelottes : tous les carrés de Marjolin furent envahis par le champignon, et entièrement perdus; la récolte de la vitelotte fut des plus belles. La même opération, pratiquée l'année suivante, donna un résultat tout contraire: ce fut la vitelotte que la maladie frappa.

Emploi du Sel.

Notre zélé collègue, M. Ledoux, chargé de vous rendre compte d'un opuscule de M. Girardin, relatif à l'emploi du sel, en a habilement extrait les idées suivantes : Le sel marin, ou hydrochlorate de soude, est de nul effet s'il n'est pas nuisible comme engrais; mais l'oxide de sodium est un agent fort actif en agriculture. La pratique confirme ces faits; le sel, répandu en petite quantité sur une terre argilo-calcaire, mêlée d'une certaine quantité de détritus de végétaux, et à laquelle l'humidité ne manque pas, réussit. Si l'on emploie le sel sur un terrain sec, sablonneux, non calcaire, les conséquences sont déplorables, ce qui tient à ce que, dans le premier cas, le sel est décomposé et la soude est mise à nu, phénomène qui n'a pas lieu dans le second cas.

M. le docteur Noble fils vous a fait connaître qu'un grand nombre d'horticulteurs pensaient avoir préservé leurs pommes de terre de la maladie, en les arrosant avec une solution dans la composition de laquelle entraient : seize parties de cendres de bois, une partie de sel et cent parties d'eau.

M. Duchatellier vous a conté que, dans le Finistère et toute l'an-

cienne province de Bretagne, on échappe à la maladie des pommes de terre en répandant sur le sol un certain sable marin calcaire recueilli sur les côtes, et que, chaque année, vingt-cinq à trente navires, jaugeant de cinquante à soixante tonneaux, sont expédiés pour l'Angleterre, qui n'a qu'à s'applaudir de l'usage de ce sable.

M. Desvaux vous a rappelé que des nombreuses expériences faites sur le sel, il résulterait que cette substance, considérée sous le rapport de l'hygiène des bestiaux, ne doit être employée que comme condiment, et que son abus nuit à l'engraissement.

M. Ledoux dit que le sel se retrouve en entier dans les excréments, et notre honorable président, M. le docteur Le Roi, appuie cette opinion des expériences de M. Gasparin, qui ont prouvé, entre autres choses, qu'il se rencontre une bien plus grande quantité d'urée dans les urines de ceux qui font un abus du sel.

Ce même collègue avance qu'en Belgique on corrige l'abus du sel par le café.

Du séjour du Fumier dans les écuries.

A propos d'un rapport sur un des bulletins de la Société nationale d'Horticulture, qui lui avait été renvoyé pour l'examiner, notre même collègue, M. Desvaux, réfute, par des faits pratiques parfaitement déduits, et dont quelques-uns sont familiers à l'industrie de la boucherie, l'opinion de M. Barthélemy, qui avance que l'expérience a prouvé que le séjour prolongé du fumier dans les écuries, étables ou bergeries est sans danger pour la santé des animaux, et qu'on peut l'accumuler impunément sous eux. Après avoir discuté les expériences très discutables de l'administration de la guerre, sur lesquelles se fonde M. Barthélemy, notre rapporteur soutient qu'il n'en saurait être ainsi, même pour les animaux de travail, quand on voit les animaux de produit, bœufs, vaches, moutons en être affectés de telle sorte que l'on distingue au goût ceux de ces animaux abattus qui ont séjourné constamment sur le même fumier, de ceux dont on a enlevé les fumiers tous les huit jours au moins. D'où vient ce goût désagréable de boue que l'on rencontre quelquefois dans une pièce de mouton? Pourquoi ce bouillon détestable et cette

viande sans goût que fournissent des quartiers de bœuf d'ailleurs très gras et très tendres, si ce n'est des infiltrations ammoniacales dans les tissus de ces animaux? De là la décomposition des sucs et substances nutritives de la viande. D'ailleurs, dit encore notre rapporteur, il est au su de tous les praticiens que ces étables et bergeries, et, pour dire le mot, que ces cloaques infects donnent des animaux très mous, manquant d'énergie, et qui résistent mal à la fatigue. Pour soutenir sa thèse, M. Desvaux appelle à son secours l'expérience pratique des bouchers intelligents, qui, pour éviter les reproches des consommateurs, préfèrent acheter des bœufs et des moutons moins gras, mais nourris et élevés dans la propreté.

Du Papita.

Notre correspondant de Liége, déjà cité, M. Pinsar, nous a fourni sur le Papita ou Oxalis crenata, des renseignements qui tendraient à faire considérer ce tubercule, s'il était convenablement cultivé, comme un précieux succédané de la pomme de terre.

Malgré les explications et les renseignements pleins de bonne foi de M. Pinsar, MM. Duchatellier et Pajard n'en persistent pas moins à penser que cette plante de luxe n'a aucun avenir comme succédané de la pomme de terre.

De l'Asperge.

Vous avez entendu un rapport très détaillé de M. Desvaux sur la culture forcée de l'asperge blanche, d'après le procédé de M. Lenormand, inséré dans un des numéros des *Annales de la Société centrale d'Horticulture de France.*

Du Sucre de canne.

D'une communication qui vous a été faite par M. le docteur Bataille, il résulterait, pour cet esprit investigateur et judicieux, que les principes des végétaux ne se trouvent pas également distribués dans toutes leurs parties : que dans la canne à sucre, par exemple, suivant un travail de M. Casaseca, le sucre se trouverait en plus

grande quantité dans le tiers inférieur que dans le reste de la canne, et qu'il est inégalement réparti dans les deux tiers supérieurs; d'où la conséquence serait que le tiers central de la canne à sucre, analysé, fournirait la moyenne partie du sucre contenu dans la plante entière, et partant qu'il suffirait de faire cette analyse du tiers central pour avoir la valeur saccharine d'une canne. Quant à l'eau, dit notre collègue, elle serait distribuée à partir de la base de la plante, dans une proportion ascendante.

Du Maïs.

La précédente communication rappelle à la mémoire de M. Bataille, que cette distribution des principes des végétaux devait être étudiée en même temps que l'on rechercherait la nature du sucre contenu dans le maïs, et sa quantité. Il regrette que cette analyse du maïs n'ait point été faite, puisqu'elle aurait pu dévoiler le principe qui développe cette terrible maladie connue sous le nom de Pellagre, laquelle, à sa connaissance, décime les populations soumises à l'usage exclusif dn pain de maïs.

M. le docteur Le Roi raconte que cette maladie, peu connue chez nous, sévit plus particulièrement en Espagne et en Italie, et notamment en Lombardie, où le blé est presque hors d'usage. Dans une excursion que cet honorable collègue fit à Blois, il a eu l'occasion d'observer, dans une maison d'aliénés, un cas de pellagre chez un individu qui, pendant quelque temps, avait mangé du pain de maïs.

Du Litchi.

L'honorable M. Desvaux a rencontré dans un bulletin de la Société centrale d'Horticulture de France, une notice sur l'Euphorbia-Litchi, l'un des plus grands arbres des forêts de la Chine, qui vient de fleurir et de fructifier pour la première fois en France par les soins de M. Parceval, à Mâcon. Son feuillage est alterne, ailé, sans impair, très lisse et d'un très beau vert; ses fleurs viennent en panicule, elles sont très petites et d'un blanc jaunâtre; son fruit a une forme sphérique, il est recouvert d'une écorce coriace parsemée de tubercules; quand il atteint sa maturité, le fruit est rouge pon-

ceau et offre la grosseur d'une belle noix; sous sa peau est une pulpe blanche qui a le goût et l'odeur combinés du raisin muscat, de la fraise et de la pêche; sa graine est globuleuse, lisse et du volume d'une noisette.

Cet arbre, provenu de marcotte, a été exporté de l'île de la Réunion, où son espèce n'a jamais fleuri.

Des Boutures.

A l'occasion d'un rapport sur un bulletin du Cercle-Pratique d'Horticulture et de Botanique de la Seine-Inférieure, où il s'agissait de rameaux, coupés au printemps et placés sur le sol humide d'une cave, qui auraient été retrouvés en parfait état de conservation au printemps suivant, et auraient fourni des greffes parfaites, votre secrétaire-adjoint, M. Pajard, a fait observer qu'un pareil phénomène se présentait très souvent, lorsqu'à l'humidité se joignait une basse température qui arrêtait les bourgeons dans leur développement, et que certaines espèces d'arbres fournissaient des rameaux pour greffe qui pouvaient être mis en pleine terre, comme cela se fait d'ordinaire, et se conserver ainsi une année entière. Il cite à cette occasion le févier (*glidítschia*), où ce fait est, pour ainsi dire, constant et d'une pratique excellente.

Sur une observation de M. Corbilier, insérée dans le même bulletin, relative à la pratique vicieuse en usage dans les pépinières, et qui consisterait à greffer indistinctement les pommiers à cidre sur tous les sujets, ce qui entraînerait pour conséquence la stérilité de certains arbres et les maladies de certains autres, le même M. Pajard, tout en concédant que l'harmonisation entre les sujets et les greffes offrirait de grands avantages, soutient ce fait que, le plus ordinairement, la greffe a plus de puissance sur le sujet, que le sujet n'en a sur la greffe. Il résulte de là que si l'on prend des rameaux sur des sujets vieux, ou rabougris, ou atteints de maladies inhérentes à l'individu, pour les implanter sur des sujets sains et vigoureux, on est certain d'avoir des arbres présentant tous les caractères vicieux de l'arbre sur lequel les greffes ont été coupées; tandis qu'il n'est pas rare de voir un sujet vicieux et décrépit reprendre de la vigueur, de la vie, si on vient à lui implanter des

greffes fournies par un arbre jeune et vigoureux. Nombre d'espèces d'arbres, non fruitiers, viennent confirmer cette assertion, dit notre judicieux collègue. Ainsi, quelques variétés de frêne, greffées sur le frêne commun, quelques variétés de robiniers, greffées sur l'accacia ordinaire, les espèces du genre pavia, greffées sur le marronnier d'Inde, etc., toutes ces espèces et variétés modifient singulièrement le développement des sujets sur lesquels elles sont greffées. Certains autres végétaux présentent en cette circonstance des modifications en sens contraire aux précédentes; c'est-à-dire que, dans le premier cas, la greffe entrave le développement du sujet, et que, dans le second, elle l'active.

Du Pin mugho.

La citation, dans le même Bulletin, d'un pin mugho qui présenterait une masse compacte de trois mètres de haut sur onze mètres de diamètre, sans compter les autres tiges, ce qui est un fait très rare pour cette espèce, fournit encore à M. Pajard l'occasion de faire remarquer que c'est à tort que l'on considère cette espèce de pin comme une simple variété du pin sauvage, puisqu'elle diffère de ce dernier par ses tiges, par la forme et la disposition de ses feuilles, et par la forme des écailles des cônes. Ce pin mugho, dit notre rapporteur, compte, entre autres, deux variétés bien distinctes: la première, dont un très bel exemplaire existe dans les jardins du Petit-Trianon, est buissonneuse et rabougrie; c'est celle dont il est question ci-dessus; la seconde se rencontre fréquemment dans la forêt de Fontainebleau; elle est droite et élancée comparativement à la première.

Alstroémères.

L'honorable M. Truffaut, dont le nom seul est un éloge, a été chargé de faire le rapport de la commission nommée pour aller visiter les alstroémères de M. Duval fils. Vous entendrez tout-à-l'heure la lecture de ce rapport, qui conclut par une demande de médaille de bronze pour M. Duval fils.

Reines-Marguerites.

M. Bertin, qui compte autant de médailles que de luttes horti-

coles, vous a fait, le 6 septembre 1849, un rapport au nom de la Commission chargée de visiter les Reines-Marguerites de M. Duval. Il y rappelle les caractères principaux de ces plantes, leur origine et leur importation en France en 1730, par le père d'Incarville, missionnaire; il insiste sur les progrès que l'horticulture à fait faire à ce beau genre de plantes, et signale comme digne d'une attention particulière, au milieu des richesses de M. Duval en ce genre, les Reines-Marguerites pyramidales.

Invitée par M. Lusson à visiter ses belles collections, la même commission a été émerveillée à la vue des cinquante variétés de Pétunia, qui, placés avec intelligence sur des gradins, offraient toutes les nuances imaginables de couleurs.

Dans le même jardin étaient des Fuschia, dont la fleur ordinairement pendante, avait le calice dirigé vers le ciel.

Chez M. Truffaut, cette Commission a admiré de belles Reines-Marguerites, dont la culture indiquait l'intelligence unie au savoir.

Dessiccation des Plantes.

Sur la demande que vous en avez faite, à l'instigation de M. le docteur Noble fils, M. Gannal s'est présenté dans l'une de vos séances pour vous entretenir de ses travaux sur le gluten, et sur les différents farineux auxquels cette substance azotée est souvent alliée. Cet obligeant et célèbre visiteur vous a parlé de son procédé pour la conservation de la viande, et a terminé sa visite par l'exposition du moyen qu'il a imaginé pour dessécher les plantes et les conserver indéfiniment. Le journal l'*Union de Seine-et-Oise* en a donné la description.

L'habile expérimentateur a fait passer sous vos yeux des myosotis, des roses, des dalhia, des renoncules, et je ne sais combien d'autres plantes, dont les feuilles et les corolles n'avaient rien perdu de leur éclatant coloris. A ces fleurs ont succédé des légumes desséchés, pour l'usage de la cuisine, comme: épinards, céleri, choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux rouges, choux ordinaires, tous effeuillés; puis, des carottes, des navets, etc., coupés en rondelles, vous ont été présentés.

Ce qui vous a le plus surpris, c'est l'état de conservation, de vie,

si l'on peut s'exprimer ainsi, dans lequel se trouvaient une collection des plus variées de champignons et une orchidée, préparés d'après la même méthode.

Vignes.

M. Duval fils, ayant appris que M. Malingre, de Champerret, avait obtenu de semis un raisin blanc qu'il disait parvenir à maturité avant le raisin noir de la Madeleine, s'est transporté chez ce vigneron, où il a été mis à même de constater la véracité du fait.

Me voici amené, Messieurs, à vous entretenir de l'oidium Tuckeri, de ce champignon dévastateur de la vigne, qui est en ce moment l'objet de toutes les préoccupations des amis de l'art viticole.

Dans un rapport, lu pendant la séance du 4 avril 1850, au nom de la Commission chargée dès le 2 août 1849, sur les renseignements fournis par notre honorable collègue, M. Saignes, d'étudier la maladie qui a envahi les vignes de la propriété de M. de Rotschild, à Suresne, l'habile jardinier en chef du Jardin Botanique de Versailles, notre collègue, M. Pajard, vous a fait connaître que ce terrible fléau devait être attribué au développement prodigieux d'un champignon de la famille des mucédinées, qui vit aux dépens de l'épiderme de la vigne. Toutes les parties vertes sont sa proie, mais c'est sur-tout sur le raisin qu'il étend ses ravages.

C'est au mois de mai 1849, au moment de la pousse des sous-bourgeons, que ce funeste parasite a été remarqué dans les jardins de M. de Rotschild, puis dans les champs environnants. Tous les moyens curatifs connus à cette époque, jusqu'au recépage complet, ont été employés en vain.

L'odeur de ce champignon, dit notre rapporteur, est tellement infecte, que les voyageurs fuyaient le wagon dans lequel il se trouvait avec quelques échantillons de ces vignes malades. Les détails qu'il donne sur les effets de cette maladie encore inconnue en France, sont des plus curieux à lire dans ce rapport qui, du reste, sera imprimé en entier dans ces Mémoires.

Le 2 mai 1850, votre dernier président, M. Belin, vous a raconté la visite que la Commission venait de faire dans les jardins de M. de Rotschild, de nouveau envahis par l'oïdium Tuckeri d'une manière

vraiment déplorable. L'usage du sulfate de fer a été conseillé en injection, dans la proportion d'une partie de sulfate sur cent parties d'eau. Vous avez appris depuis que ce moyen a été infructueux.

A la même époque du 2 mai ci-dessus, les vignes du Potager de Versailles s'étant trouvées attaquées par ce même cryptogame, nous avons cru, dit M. Belin, qu'il était du devoir de la Commission, dans une circonstance aussi pressante et aussi malheureuse, de nous mettre spontanément à la disposition de M. Hardy, directeur du Potager.

Ce bon vouloir de la Commission, vous l'avez, Messieurs, secondé en tant qu'il dépendait de vous, en décidant dans cette même séance du 2 mai, qu'une correspondance serait entamée entre votre secrétaire-général et M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, et qu'il serait écrit à M. le directeur du Potager de Versailles, ce qui eut lieu immédiatement. Les lettres écrites en votre nom sont du 5 mai 1850. La réponse du directeur porte la date du 7 mai 1850, et celle du ministre la date du 15 juin de la même année. Si vos bons offices n'ont pas été accueillis, M. Dumas et son subordonné M. Hardy, vous ont fait connaître, de la manière la plus polie, la plus bienveillante, et avec le plus grand regret, que chacun, dans leur sphère d'autorité, ils étaient liés par des entraves hiérarchiques qu'il n'était pas en leur pouvoir de briser. Depuis lors, néanmoins des rapports officieux n'ont pas cessé d'exister entre la Commission et la direction du Potager de Versailles.

M. le docteur Noble fils, M. Bertin, tous les membres présents, en un mot, à la séance du 6 juin dernier, ayant signalé la présence de la maladie dans diverses localités du département et même dans la ville de Versailles, la Société, émue au-delà de toute expression à la nouvelle de pareils sinistres, a voté par acclamation la lecture, au plus prochain jour, d'un second rapport sur l'état actuel des travaux de la Commission, quitte à en entendre plus tard un troisième, qui viendrait compléter ce que ce second n'aurait pu dire.

Ce rapport vous a été fait le 6 juillet. Vous vous rappelez avec quel intérêt nous avons écouté notre savant collègue, M. Labbé, vous énumérant les preuves de dévouement qu'a fournies votre

Commission, en se livrant à la pénible tâche que vous lui aviez imposée, au milieu des difficultés et des obstacles fâcheux qu'il n'a pas dépendu, même du bon vouloir de M. le ministre du Commerce et de l'Agriculture, de faire disparaître. Effleurer en passant un rapport aussi substantiel que l'est celui de M. Labbé, serait à vos yeux une faute dont je me laverais difficilement, puisque vous avez voté, par acclamation, l'impression entière de ce rapport dans vos Mémoires de cette année, et son impression immédiate, mais par extrait, dans les journaux et par feuilles à la main.

Cet extrait, rédigé sous forme d'instruction, destinée à éveiller l'attention du vigneron et à lui faire connaître les résultats utiles ou nuisibles des divers moyens préconisés jusqu'à ce jour, a été expédié le 10 juillet aux membres titulaires de la Société;

Aux membres correspondants;

Aux Sociétés correspondantes;

Aux conseillers-généraux du département;

Aux conseillers d'arrondissement du département;

Aux diverses Sociétés savantes;

Aux principaux exposants et horticulteurs;

Aux journaux de Paris et du département;

Au ministre de l'Instruction publique;

Au ministre de l'Agriculture;

Au préfet de Seine-et-Oise;

A M. Hardy, jardinier en chef du Potager de Versailles;

A M. Duchartre, professeur de Botanique à l'Institut national agronomique, et à toutes les personnes marquantes du département.

En définitive, la Société a fait tout ce qui dépendait d'elle pour venir en aide à la viticulture, et elle ne pense pas en rester là. Elle maintient sa Commission en permanence avec prière de poursuivre ses recherches jusqu'aux limites du possible.

Depuis que, par votre honorable initiative, vous avez donné l'éveil, la maladie de la vigne a été reconnue dans maintes localités. L'oidium a pénétré jusqu'en Belgique. Partout on s'est évertué à le combattre, nulle part on n'a mieux réussi que vous. Grâce aux pluies abondantes survenues en juillet, et à l'essor vigoureux

qu'elles ont rendu à la sève, tous les essais de cabinet ont pu réussir à partir de ce moment, et chaque inventeur se frotter les mains en présentant sa recette comme infaillible ; mais vienne l'an prochain avec une sécheresse égale à celle de cette année, et l'on verra ce que ces recettes valent. Que la Commission ne s'endorme pas dans une trompeuse sécurité. L'eau de goudron fait bien, mais il faut trouver mieux, et sur-tout un procédé plus praticable pour les grands vignobles, s'ils venaient à être atteints par le fléau.

L'insufflation du soufre, telle qu'elle fut préconisée vers la fin de juillet dernier, si elle est suffisante, mise en œuvre par une administration montée sur une échelle aussi grandiose qu'est celle du Potager, laquelle doit grandement affronter les dépenses ayant pour but des essais entrepris dans un intérêt général, l'insufflation du soufre, dis-je, sous le point de vue de la pratique, atteindra-t-elle davantage ce but si désirable ? Quoi qu'il en soit, Messieurs, l'antériorité, l'utilité grande de vos travaux ne sauraient être méconnues en cette malheureuse circonstance.

J'ai été un peu long, Messieurs, mais vous serez indulgents, si vous voulez bien réfléchir qu'un compte-rendu est un acte sérieux qui a pour but d'éclairer la route que vous avez parcourue, de signaler les écueils qui ont entravé votre marche et les bonnes circonstances qui l'ont facilitée. Interprète fidèle des événements, j'ai dû les raconter tels que je les ai vus, et marquer les pas que vous avez faits dans la science. C'est en réunissant ainsi les études, les observations et les tentatives de chacun, en les opposant les unes aux autres, que se fait la lumière destinée à percer à jour ces utopies qui nous ont tant fait de mal, et à faire pâlir la routine si dangereuse elle-même.

En continuant lentement et sûrement vos modestes travaux, votre œuvre de dévouement et de patriotisme, vous le verrez, l'Horticulture dans le département de Seine-et-Oise ne cessera pas de faire des progrès.

Vos bons conseils, l'accord qui régnera parmi vous, les encouragements que vous saurez distribuer à propos, entretiendront une sage émulation, et la prochaine exposition prouvera que vous avez complétement convaincu l'habitant des jardins que si l'on ne rend

la terre féconde que par une lutte incessante contre les éléments et en l'arrosant de sueurs, ici, du moins, la lutte tourne au profit et à l'honneur de la cité et de tous nos frères. Gravons tous dans notre mémoire que nul progrès n'est possible qu'avec du travail, de la persévérance et de l'application; que la force brute ne peut que détruire, et que c'est la science, le génie et la patience qui créent.

Messieurs, c'est en entretenant, au-dehors et au-dedans, des rapports d'affectueuse confraternité, que nous avons conquis notre brillante position. Rendons chaque jour plus faciles les rapprochements entre les enfants de l'Horticulture, car c'est dans l'association des lumières et des efforts de tous que se retrouve l'intérêt bien entendu de chacun. Laissons aux horticulteurs les produits, aux amateurs les sacrifices et les innocentes jouissances qui tournent, en définitive, au profit des malheureux.

RAPPORT

SUR

LA CULTURE DES ALSTROÉMÈRES

DE M. DUVAL FILS;

Par une Commission composée de MM. Pajard, Bertin, Lusson, Aimé, Réné; et Truffaut Fils, Rapporteur.

Votre commission, Messieurs, s'est réunie au jardin de M. Duval fils, le 5 juillet; elle a nommé pour président M. Bertin, et pour rapporteur M. Truffaut fils.

Aujourd'hui, Messieurs, nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée. L'Alstroémère est originaire des hautes montagnes du Chili et du Pérou, où elle se montre sur les lieux élevés et découverts dans les interstices des rochers qu'elle tapisse, en nombre immense, de sa riche parure. Coquette effilée aux larges corolles bariolées, toujours elle offre un coloris frais et admirable.

Cette plante charmante a été présentée en fleurs, pour la première fois, à la Société royale d'Horticulture de Paris, dans la séance de juillet 1842, par M. Jacques, jardinier en chef du domaine royal de Neuilly, il la tenait de M. Annette, qui l'avait rapportée directement de son pays natal.

Rien de plus ornemental pour nos jardins, pendant une grande partie de l'année, que les fleurs à la fois si splendides et si nombreuses de ces belles plantes; et rien non plus de plus facile que leur multiplication et leur culture.

Devant ces plantes, l'œil de l'observateur erre émerveillé de fleurs en fleurs. Les nuances si diverses qui diaprent les

corolles des Alstroémères, lui fait reconnaître qu'il serait difficile d'en établir une nomenclature horticole passable.

Toutes sont belles, on peut l'affirmer sans crainte d'être taxé d'exagération, et l'on peut en outre ajouter qu'elles deviendront bientôt aussi populaires que la giroflée, le réséda et l'œillet. En effet, coupées en bouquets, pour orner les appartements, nulles autres plantes ne pourront supporter la comparaison avec elles.

La culture en pots ne saurait guère leur convenir en raison de la longueur et du nombre de leurs racines fasciculées; il vaut mieux les planter à l'air libre, qu'elles peuvent braver inpunément en toute saison; il suffit, pour les protéger des gelées d'hiver, de les couvrir pendant cette époque de litière ou de feuilles sèches.

Nous avons été plusieurs fois à même de voir des planches entières de ces jolies plantes, dont les graines avaient été semées en pleine terre au printemps, se couvrir de fleurs à l'automne, ce qui nous fait recommander ces plantes à tous les amateurs, car elles ont encore l'avantage de pouvoir être cultivées en touffes, ce qui contribuera puissamment à la décoration de plates-bandes.

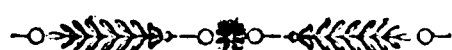
Enfin, Messieurs, nous avons félicité M. Duval fils, d'avoir tenté cette culture avec tant de succès, et nous ne doutons pas que d'ici à quelques années, avec les soins éclairés que cet horticulteur prodigue à ce beau genre, on ne parvienne à avoir des coloris encore plus vifs que ceux que nous possédons aujourd'hui.

Votre commission vous propose donc, Messieurs, de voter à M. Duval fils une médaille de bronze qu'il a bien méritée pour ce qu'il a déjà fait et pour ce qu'il se propose de faire dans l'intérêt de cette culture.

ALLOCUTION

DE M. VAUCHELLE, MAIRE DE VERSAILLES,

Président d'Honneur.



MONSIEUR DUVAL,

DÉJA la Société vous a accordé des récompenses pour votre habileté à retracer, sur le papier, les traits fugitifs de plantes périssables et pour la manière heureuse dont vous maniez la cire et savez en faire sortir les plus beaux fruits de la corbeille de Pomone; elle voit aujourd'hui avec plaisir que, sans négliger ces beaux talents, vous vous êtes enfin décidé à prendre une part sérieuse aux travaux horticoles et à suivre de près les bons exemples de votre père.

Je suis heureux de vous remettre, en son nom, cette médaille qui rappelle les efforts que vous avez faits pour introduire dans le département, la culture de l'Alstroémère, de cette plante qui a tant d'avenir comme ornement durable de nos jardins.

RAPPORT

SUR

LES OPÉRATIONS

DE FÉCULERIE ET DE PANIFICATION

DU MARRON D'INDE,

DE L'ARUM MACULATUM ET DE LA BRYONE,

Effectuées par le Sergent CALMUS,

En présence d'une Commission composée de MM. DUVAL Fils, THIBIERGE, THIBAULT, LABBÉ; et du Docteur ÉRAMBERT, Rapporteur.

MESSIEURS,

DANS votre séance mensuelle du mois d'août dernier, sur la demande de M. Calmus, chevalier de la Légion-d'Honneur, sergent au 62.ᵉ régiment de ligne, vous avez nommé une Commission chargée de suivre les opérations de féculerie et de panification qui devaient être exécutées par cet exposant sur des végétaux, tous associés à un principe âcre et vénéneux, c'est-à-dire sur le Marron d'Inde, la bulbe de l'*Arum maculatum* et la racine de Bryone.

La Commission s'est réunie les 14 novembre et jours suivants pour recevoir les explications de cet exposant et examiner son mode d'opérer. Il a semblé à la Commission que rien de ce qui était annoncé dans la lettre de demande n'était controuvé; que, bien au contraire, cette lettre est restée, sous quelques points, en arrière de ce dont nous avons été témoins.

Je commencerai par vous faire le récit de l'opération la moins importante et pour ses résultats et pour son avenir, si tant est que notre beau pays se trouve jamais dans la nécessité de recourir à ces moyens désespérés de pourvoir à sa subsistance.

La fécule de Bryone qui a été extraite sous nos yeux contient encore une certaine amertume, et, ainsi qu'en convient M. Calmus lui-même, elle ne pourrait être employée que dans des potages de haut goût, susceptibles de masquer la saveur amère qu'elle retient toujours, malgré des lavages réitérés. M. Calmus pense qu'on pourrait réussir à l'en débarrasser en employant le sous-carbonate de soude comme dans le procédé de M. le docteur Flandin; mais c'est là une supposition, car il ne l'a pas encore essayé.

La Bryone est très riche en fécule, dont la qualité, d'après Baumé et Bosc, se rapproche beaucoup de celle du Manhiot. Cette plante demande plusieurs années pour fournir des racines qui puissent utilement être exploitées. Elle n'a été rappelée par l'exposant que comme un pis-aller dans un cas d'urgence extrême. Son usage, d'ailleurs, n'est pas malfaisant.

Vous connaissez tous le goût acerbe du Marron d'Inde, et la difficulté grande que les expérimentateurs de nos jours éprouvent à en dépouiller sa fécule, difficulté rendue évidente par la communication faite par M. le docteur Flandin à l'Académie des Sciences, le 9 octobre 1849, et la nomination d'une Commission qui reçut de l'Académie le mandat de comparer de nouveau les résultats du lavage à l'eau simple avec ceux que donne le lavage à l'eau additionnée de carbonate de soude, comme l'a recommandé M. Flandin.

M. Calmus donc, par de simples lavages habilement pratiqués, et sans addition à l'eau d'une substance quelconque, a obtenu une fécule de Marron d'Inde absolument exempte de tout mauvais goût.

Votre Commission, Messieurs, a été mise à même de vérifier ce fait, en goûtant cette fécule et les pains provenant d'un mélange par parties égales de cette substance amilacée et de farine de froment. Le certificat délivré par M. Hamouy, boulanger, qui a confectionné les petits pains, constate leur origine.

L'exposant, Messieurs, n'avait pas la prétention d'avoir pris

4

l'initiative pour cette préparation à l'eau pure de la fécule de Marron d'Inde ; il savait, quand il s'est présenté devant nous, que Parmentier, Baumé et d'autres savants, avaient obtenu cette fécule par un procédé semblable. Il savait aussi qu'avant lui Marcandier, et plus tard d'Argicourt, avaient fait connaître l'emploi de l'eau de lavage du Marron d'Inde au blanchissage du linge et au foulage de la laine, et que la pulpe de ce Marron formait une excellente nourriture pour les porcs, les volailles et bien d'autres animaux. En annonçant que lui-même avait constaté tous ces faits, il n'a point voulu surprendre votre religion ni prétendre se poser comme inventeur. Animé d'un sentiment de prévoyance et d'intérêt général, M. Calmus a voulu profiter d'une exposition dont la vogue, bien méritée, lui faisait espérer un grand concours de personnes auxquelles il remémorerait ce que le temps et de prétendues découvertes avaient obscurci, ce que la mémoire des hommes avait oublié. Vous qui vous rappelez qu'un grand génie a dit : « Faire revivre des idées qui ne sont plus, c'est encore découvrir », vous applaudirez à cette découverte de ce brave sergent.

L'*Arum maculatum*, autrement dit le Pied-de-Veau, l'Épilepste, le Chou-à-la-Serpente, l'Herbe-à-Prêtre, le Tarus, le Sara, l'Aron, le Barba-Aron, cette plante dont les noms sont si nombreux, tout le monde sait que sa bulbe est d'une âcreté et d'une causticité telles, que, réduite en pâte, elle détermine sur le point où on l'applique une tuméfaction énorme, accompagnée de démangeaisons insupportables, qui persistent des mois entiers.

Eh bien ! de cette plante, M. Calmus a extrait une fécule également dépouillée de tout mauvais goût par le lavage. Le pain qu'il en a obtenu en la mêlant, par parties égales, comme celle du marron d'Inde, à la farine de froment, vous avez été à même de le goûter ; il ressemblait, pour le goût et l'aspect, au plus beau pain blanc.

Ici, pas plus que pour le Marron d'Inde, notre sergent ne prétend à l'initiative de l'idée ; il sait que Dulong, pharmacien à Astafort, avait parfaitement isolé la fécule de l'*Arum maculatum*. Une plante, dont la multiplication est extrême, et que l'on sépare si facilement de son principe vénéneux, devait fixer l'attention et

offrir un certain intérêt dans les temps de disette ; aussi le privilége accordé par Louis XVI à M. de Vaudreuil pour la fabrication de sa fécule n'est ignoré de personne. Néanmoins les recherches qu'a pu faire l'exposant sur la mise à exécution du procédé de M. de Vaudreuil, n'ont pu lui rien apprendre, car tout le projet est resté sur le papier.

La pulpe de l'*Arum* ne pouvant être impunément manipulée, puisque, mise immédiatement en contact avec la peau, elle y détermine des érysipèles, force a été à notre opérateur d'aviser à des moyens mécaniques. C'est, en effet, à l'aide de pilons et de spatules en bois qu'il a manipulé devant nous cette pâte malfaisante.

Cet homme intelligent ne craint même plus de la malaxer avec les mains depuis qu'entendant vanter, par l'un de nous, les bons effets de l'ammoniaque liquide contre la morsure des vipères, des serpents, des insectes venimeux, et contre la rage, il a eu l'idée d'user de cet alcali contre le suc caustique de l'*Arum*. L'épreuve a parfaitement réussi.

La Commission vous prie de remarquer, Messieurs, qu'à côté d'un sentiment honorable d'humanité se trouve une utile perfection, et que dans un moment où toutes les tentatives échouent contre la maladie des Pommes de terre, et que les masses s'effraient, à tort ou à raison, il est méritant à un sous-officier que la croix des braves décore, de déposer le sabre qui a contribué à la gloire et à la tranquillité de son pays, pour s'occuper des grands intérêts de l'humanité.

Pour tous ces motifs, la Commission a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, d'accorder au sergent Calmus une médaille d'argent.

ALLOCUTION

DE M. VAUCHELLE, MAIRE DE VERSAILLES,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MONSIEUR CALMUS,

La Société est très reconnaissante du bon exemple que vous donnez, en employant d'une manière utile pour l'humanité, le peu de temps que les devoirs du service militaire vous laissent. Sa commission a été à même d'apprécier vos importantes expériences pour la préparation de la fécule du marron d'inde, de l'arum, et de la Bryone; elle a goûté avec plaisir le pain que vous en avez obtenu, et vous accorde une médaille d'argent.

Chargé par elle de vous remettre cette modeste récompense de vos pacifiques travaux et du noble sentiment qui vous les a inspirés, je souhaite que la satisfaction que vous devez éprouver en ce moment, convainque ceux qui en sont les témoins, que le vrai bonheur gît dans l'estime publique et dans la conscience de s'en être rendu digne.

COMPTE-RENDU

DE L'EXPOSITION AUTOMNALE DE 1850,

PAR M. LE DOCTEUR THIBAULT, RAPPORTEUR.



MESSIEURS,

A votre voix il se fait des miracles. En effet, vous commandez et, dans mon empressement à vous obéir, j'oublie mon impuissance. Ainsi, pour la première fois je me suis hasardé à tenir la plume pendant les opérations consciencieuses du jury que vous aviez désigné. Aujourd'hui je fais plus : pour vous obéir encore, je me risque à élever la voix devant les maîtres de la science, devant des juges éclairés et même devant des orateurs éloquents et habiles dont je n'ai été jusqu'à ce jour qu'un admirateur passionné mais silencieux et discret. Aussi, je ne crois pas me tromper, quand vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour votre secrétaire-rapporteur au sujet des opérations du jury d'exposition, vous n'avez pas espéré que je vous ferais entendre un discours bien fleuri, quoique j'aie à vous entretenir de fleurs; vous n'avez pas imaginé que je viendrais vous prodiguer des trésors d'éloquence; vous avez pensé que je vous parlerais simplement de choses simples. J'espère ne pas tromper votre attente; et, pour commencer, au lieu d'afficher une vaine modestie et de vous demander grâce pour une éloquence au sujet de laquelle je n'ai aucune prétention, j'entrerai tout bonnement en matière, persuadé que la même bienveillance qui m'a honoré d'une faveur à laquelle je n'aurais jamais osé prétendre, viendra en aide à mon zèle et à ma bonne volonté.

Permettez donc que, mettant de côté toute précaution et tout artifice oratoire, j'accomplisse sans prétention aucune la tâche honorable que vous m'avez imposée, quelque indigne que j'en puisse être.

En suivant l'ordre d'inscription des concours, Pomone, la première, déploie devant nous ses trésors. Découvrons sa corbeille : grâce à Dieu, elle est très riche, elle est très bien fournie.

Ici les yeux ne sont pas seuls intéressés; plus d'un gourmet, en considérant le développement prodigieux de ces cucurbitacées, leurs formes gracieuses, leurs moelleux contours et leurs riches couleurs, songe que sous ces enveloppes séduisantes, se cache un mérite intrinsèque dont il apprécie davantage encore la valeur. En examinant ces magnifiques produits de la culture, ces Melons, ces Poires, ces Figues, ces Pêches, ces Fraises, ces Ananas, etc., etc., la mémoire et l'imagination surexcitées lui rappellent et lui procurent par avance des sensations agréables. Il croit déjà sentir délicieusement titiller les papilles de l'organe du goût, et, pour me servir d'une expression vulgaire mais énergique et vraie, l'eau lui en vient à la bouche.

N.° II.

Le n.° II offrait une riche collection de Dahlias présentée par M. AUBERT, jardinier, chez M. Thévenot, propriétaire, avenue de Paris, 53.

Les amateurs ont distingué avec plaisir, sous le n. 140, le *Dahlia-Raimboow*, comme une nouveauté digne de figurer avec éclat parmi tant d'autres magnifiques échantillons; et, sous le n.° 167, le *Dahlia madame Zehler*, remarquable pour sa perfection.

N.° XII.

Un nom déjà souvent prononcé avec éclat dans cette enceinte, est celui de M. LEMAY, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, n. 2.

Vingt-neuf variétés de *Verveines*, obtenues de semis et gain de l'exposant, ont dû faire regretter qu'un fleuriste si habile et si intelligent n'eût pas rempli les conditions imposées par votre programme.

N.° XV.

Sous le n.° XV, M. CHAPSAL, horticulteur, rue de Montreuil, 27, à Versailles, a présenté un bel ensemble de *Dahlias* élégants, parmi

lesquels on remarquait la *Belle de Saint-Laurent*, la *Séduisante Émilie*, la *Favorite*, le *Ferdinand Deppe*, la *Fantaisie*, espèce qui doit naturellement plaire aux jeunes dames; *Madame Zehler*, dont le nom se reproduit si souvent; le *Triomphe de Meaux*, et enfin *Monseigneur Affre*, dont le nom éveille de si touchants souvenirs.

N.° XIX.

Madame Derongé, amateur, rue Mademoiselle, 5, avait une charmante corbeille qui offrait à l'œil une immense diversité de couleurs.

Quinze variétés ravissantes de *Pélargonium* d'un aspect toujours séduisant, quoique toujours varié, attestaient que cette dame est restée fidèle aux traditions savantes et éminemment habiles que lui a laissées M. Derongé, dont nous nous rappelons encore les succès.

N.° XXII.

M. Duval fils, sous le n.° XXII, avait présenté de fort beaux, mais beaucoup trop rares échantillons de *Reines-Marguerites*. On remarquait dans ce lot fort intéressant, le *Gloxcinia teuclerii* panaché, sous le n.° 1445, et le *Gloxcinia alba sanguinea*, le *rubra elegans*, et une quatrième variété appelée *Fyfiana*.

Nous regrettons que M. Duval fils ne fasse pas un peu plus souvent l'exposition de fruits français et étrangers, qu'il sait modeler avec tant d'art et d'habileté.

N.° VII.

M. Corbie, pépiniériste et fleuriste, rue du Moulin, au Pecq, près Saint-Germain-en-Laye.

M. Corbie n'est pas de Versailles, mais c'est un voisin dont nous avons accueilli avec joie, avec admiration les magnifiques produits. Une médaille d'or a été la récompense de ses travaux; elle a constaté la supériorité des superbes échantillons de culture-fruitière qu'il a étalés avec une pompe et une abondance peu communes. Les *Poires* exposées par ce pépiniériste auraient suffi pour mettre hors ligne le lot dont elles faisaient partie. Je ne citerai point tout ce qu'il y avait de remarquable, j'aurais trop à faire; mais je me crois

obligé de rappeler à la mémoire et à l'admiration des connaisseurs la Poire *d'Aremberg* et celle de *Léon Leclère;* je distinguerai encore la *Louise-Bonne d'Avranches,* et, parmi les *Pommes,* un magnifique échantillon de la *Reinette du Canada* et du *Calville blanc.*

Parmi les *Raisins,* je mentionnerai avec des éloges particuliers le *Chasselas de Calabre,* capable de réhabiliter cette province de la péninsule italique, si tristement célèbre, dans nos mélodrames, par les brigands dont elle est, dit-on, le repaire, mais auxquels on serait tenté de porter envie en pensant aux jouissances que doivent éprouver ces gourmets d'une civilisation équivoque, mais dont le palais est sans nul doute plus sensible que le cœur.

Je citerai aussi, pour leur beauté extraordinaire, des échantillons d'une espèce de raisin désignée sous le nom de *Gromier du Cantal.* Enfin, deux nouveautés méritent encore des éloges particuliers; je veux parler de la Pêche *Bon-Ouvrier* et de la belle Prune *Reine-Claude de Bavay,* dont M. Corbie a enrichi la brillante corbeille qui faisait de son lot une des perles de votre Concours.

N.° XVI.

M. Renaud (Joseph), rue de la Bonne-Aventure.

Cet estimable horticulteur a obtenu une double récompense : deux médailles d'argent décernées, la première, à la plus belle collection de *Fruits,* culture-marchande et culture d'amateur ; la seconde, à la collection la plus belle, la plus nombreuse de *Légumes* et de *Fruits légumiers.* Le lot présenté par M. Renaud était le plus considérable de tous, car il réunissait deux cent soixante-trois échantillons, compris entre le n.° 978 et le n.° 1241.

On y remarquait la franchise des variétés, la beauté des légumes, et, entre autres beaux fruits, le *Beurré d'Aremberg,* le *Beurré magnifique,* le *Beurré Napoléon* et le *Beurré Spens.* Je citerai encore, parmi les échantillons de distinction, le *Bon-Chrétien d'hiver,* les Pommes de *Calville blanc ;* puis, parmi les plus recommandables, étaient : la Poire *Léon-Leclère,* la Prune *ReineClaude de Bavay* et la Prune *Poud-sed-Ling.* Parmi les Pêches, la *Grosse-Mi-*

gnonne, dont les deux noms présentent un constraste piquant, attirait sur-tout les regards des amateurs.

N.° I.

M. LEGEAS, Horticulteur distingué, a exposé cinquante-huit sortes de *Poires,* parmi lesquelles onze appartiennent au seul genre *beurré.*

A côté de ces magnifiques Poires, on remarquait le fruit qui joua un si grand rôle dans l'antiquité, la *Pomme!*

Ce beau fruit, qui fait à juste titre l'ornement et la gloire, et aussi la principale richesse de l'une de nos plus belles provinces, la Normandie, était dignement représenté dans ce magnifique lot par quarante échantillons au moins, tous plus beaux les uns que les autres.

Que dire des belles *Pêches,* des *Prunes* magnifiques, des superbes *Raisins,* des *Groseilles,* des *Figues,* et de tant d'autres fruits qui attiraient sur ce lot les regards et l'attention des connaisseurs! On a particulièrement remarqué, pour son développement extraordinaire, la belle espèce de Poire connue sous le nom de *Duchesse d'Angoulême,* et pour leur qualité, le *Doyenné* d'hiver, le *Beurré* magnifique et le *Beurré* d'Aremberg. Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner encore la *Louise Bonne* d'Avranches.

Parmi les Pommes exposées dans ce même lot, il est juste encore de citer, pour leur beauté et leur distinction, la *Pomme Louis XVIII* et le *Calville blanc,* qui se faisaient remarquer au milieu de tant d'autres fruits déjà remarquables.

Nous avons à regretter que M. Legeas, accoutumé à vaincre dans nos Concours d'Exposition, n'ait pas obtenu cette année une de ces médailles d'or ou d'argent qu'il a tant de fois remportées sur ses compétiteurs. Nous ne doutons pas que le prochain Concours ne le rétablisse dans le rang qu'il a su conquérir par un zèle infatigable et une louable persévérance jusqu'à ce jour couronnée des succès les plus flatteurs.

N.° IV.

M. GODAT, cultivateur-maraîcher, rue de Montreuil, 80.

A Dieu ne plaise que je passe sous silence M. Godat ; c'est un nom qui a toujours figuré avec éclat dans tous nos concours ; aussi doit-il avoir un médaillier bien fourni, ne se composât-il que des médailles qui lui ont été décernées par notre Société. Moins heureux cette année, il n'a obtenu qu'une mention honorable. Napoléon a eu son Walerloo, et n'en est pas moins resté le vainqueur d'Austerlitz et de Marengo.

Que M. Godat se console donc d'une défaite passagère. Ceux qui cultivent la terre puisent, auprès de leur mère et leur bienfaitrice, une force nouvelle, comme ce géant de la fable, qui retrouvait une nouvelle vigueur chaque fois qu'il touchait la terre, qui lui avait donné le jour.

Les *Légumes* et les *Fruits* exposés par M. Godat, n'étaient pas seulement remarquables par leur beauté, leur fraîcheur, leur aspect appétissant ; ils se faisaient aussi distinguer par le nombre et la variété des espèces.

Cet Exposant, versé depuis long-temps dans la culture légumière et fruitière, où il s'est fait un nom recommandable, et qui jouit d'une grande considération parmi ses confrères et parmi les amateurs et les connaisseurs de cette ville, a obtenu de nouveaux droits à nos éloges par ses riches et bons produits de cette année.

N.° XXI.

M. Cide, jardinier de M. de Luynes, à Dampierre, près Chevreuse.

Antoine Riquier, jardinier d'Auteuil, est redevable de son immortalité à l'épître si gracieuse et si spirituelle que lui adressa en 1695 notre inimitable Boileau.

En effet la poésie a le pouvoir d'immortaliser ceux qu'elle effleure seulement de l'extrémité de ses ailes divines. Si les vertus patriotiques pouvaient faire rejaillir sur le jardinier d'un grand citoyen le même éclat que les vers d'un beau génie ont valu au jardinier d'Auteuil, le nom de M. Cide irait de droit à la postérité.

Cette pensée est venue malgré moi s'offrir à mon esprit, quand s'est présenté sous ma plume le nom de M. de Luynes, ce nom qui n'est prononcé qu'avec reconnaissance dans tout le département de Seine-et-

Oise, ce nom déjà signalé par tant de bonnes œuvres à l'amour de ses concitoyens.

Cet *à-parte* trouvera grâce, je n'en doute pas, aux yeux de mes nombreux auditeurs. Les occasions de payer un hommage mérité à la vertu et à la bienfaisance ne sont pas tellement communes qu'il faille les négliger.

Toutefois je me hâte de rentrer dans mon sujet, en félicitant M. Cide de l'heureux résultat de ses travaux. Ses *Fruits* et ses *Reines-Marguerites* attiraient et captivaient les regards. Ils lui ont mérité les éloges de nos nombreux visiteurs et deux médailles de bronze, qui ne sont sans aucun doute qu'un tribut prélevé sur l'avenir.

N.° X.

M. Bar, amateur, avenue de Saint-Cloud, 52.

Les *Roses*, dans notre Exposition automnale, n'ont eu qu'une offrande, mais elle était digne de la déesse Flore. Parmi les échantillons de cette reine des fleurs, offerts par M. Bar, les amateurs ont particulièrement distingué *madame Bréon*, souvenir de la Malmaison, *Césarine Souchet* la *rose beauté* de Versailles, et enfin une nouveauté digne de tous les éloges, et nommée *Guillaume-le-Conquérant*.

Ces Roses, détachées de leurs tiges, en rapprochant, diversifiant et souvent même opposant leurs couleurs sous des nuances difficiles à distinguer et même à énumérer, charmaient la vue et l'odorat des connaisseurs.

N.° XXXII.

M. Mézard fils, horticulteur à Puteaux, a obtenu une médaille d'argent décernée au n.° 32 de l'Exposition, pour ses *Dahlias*, et une mention honorable pour ses *Reines-Marguerites*.

M. Mézard fils avait présenté au concours, sous les n.os 1471 et 1472, deux collections très dignes d'être signalées, de Dahlias et de Reines-Marguerites.

Nous regrettons qu'il n'en ait pas donné la nomenclature, ce qui nous a ôté la possibilité de désigner, parmi les dahlias sur-tout,

une foule d'espèces aussi remarquables par la beauté que par la grosseur.

N.° XVII.

M. Bertin, curé de Châteaufort.

Avant de payer au magnifique lot de *Dahlias* que M. le Curé de Châteaufort a envoyé à votre Exposition, le tribut d'éloges qu'il mérite, je sens le besoin de lui exprimer, au nom d'un très grand nombre des desservants de Flore, et des adorateurs de la belle nature, la reconnaissance et le vif sentiment de satisfaction dont nous avons été pénétrés en voyant l'exemple que M. Bertin donne à ses confrères.

En effet, ne serait-il pas à désirer, Messieurs, que tous les presbytères devinssent autant de séminaires de plantes de tous genres. Pardon si je fais remonter le nom à sa signification élémentaire, vers sa source originelle ; mais il nous reste encore assez de notre latin pour nous rappeler que le mot séminaire vient du latin *semen, seminis* qui signifie semence. Oui, je voudrais que MM. les Curés se fissent gloire de fournir à leurs voisins les semences des plus belles fleurs, qu'ils cultiveraient eux-mêmes, et de propager quelquefois la culture de légumes utiles à l'alimentation de nos bons cultivateurs, ou de ces utiles animaux, les compagnons de leurs travaux et leurs serviteurs si intéressants et si utiles.

C'est ce qu'avait senti un de nos savants confrères, dont le nom se reproduit toutes les fois qu'il est question de travaux utiles et d'intérêt public, Philippar, lorsqu'il créa au grand séminaire un cours de Botanique, qui fut suivi par ses nombreux auditeurs avec autant d'intérêt et de reconnaissance que l'était le cours qu'il a professé dans cette enceinte même, où je suis heureux de rendre aujourd'hui cet hommage à sa mémoire.

Dans la foule d'échantillons offerts par M. Bertin, on remarquait le *Louis Boniger*, qui occupait le premier rang dans sa nomenclature, puis le Dahlia l'*abbé Lacordaire*, puis la *belle de Saint-Laurent*, étonnée peut-être de se trouver ici rapprochée, par le hasard de ma narration, du sévère dominicain. Que direz-vous si ce même hasard amène ici sous ma plume la *Coquette de Guiscard* auprès de

la *Reine des Belges.* C'est que dans la corbeille de Flore, comme dans le sein de la terre, règne une véritable égalité. Là tous les rangs se confondent, *Guillaume Tell* brille auprès de *Marc-Antoine,* Allemands, Anglais, Français, se rapprochent. Ainsi, dans la corbeille de M. le Curé de Châteaufort, après avoir admiré le *Raimbow,* et la *Forjet me not,* que je n'ai garde *d'oublier,* docile à l'avis que son nom charmant me donne, j'ai remarqué avec plaisir le *Schone von Jerbet* qu'à ces mots un peu prussiens, on pourrait croire né sur les bords de la Sprée où du Weser. Plus loin on voyait avec plaisir et *M. Chéreau* et *madame de Belleval* sans doute aussi jolie que la jolie fleur qui porte son nom, et madame Guénot à qui je suis tout prêt à reconnaître le même mérite.

Enfin j'ai quitté à regret toutes ces merveilles après m'être longtemps arrêté à la *Belle-Étoile.*

N.° VIII.

M. VINCENT, horticulteur à Bougival, est un de ces Exposants qu'on ne pourrait passer sous silence sans injustice et sans regret. Les amateurs de Dahlias ont pu remarquer, entre grand nombre d'espèces distinguées par la richesse de leurs couleurs et la grâce de leurs contours, madame de Saux, mademoiselle Henriette Gobert, et madame Guénot qni, dans un autre lot, avait déjà obtenu une mention honorable. Je citerai, après ces *Dahlias* gracieux que recommandent les noms des dames qui semblent leur servir de marraines, *M. Chereau,* le *baron Fretau de Pény* et le docteur Richter, car les docteurs ont aussi leur droit d'entrée au Conseil de Flore. Je ne puis oublier la *Favorite Sieckmann,* et l'*Œillet de Bohéme.* Enfin pour terminer par des noms chers à la gloire, je rappellerai le *Général Négrier* et le *Premier Consul.* Tout n'est pas dit pourtant; je retrouve sur mes tablettes un nom que tout rappelle à mon souvenir en le représentant à ma vue; c'est la *Fraîcheur,* dont nous avons sous les yeux tant d'aimables modèles.

N.° V.

M. LUSSON, amateur, impasse des Jardins.

Gloire aux amateurs qui ont autant de goût et de zèle que M. Lusson.

Ses *Fuchsias*, dont la variété était considérable, ses semis de 1849 du même arbuste, gains de l'exposant, qui rivalisaient d'éclat et de fraîcheur; ses *Verveines*, semis de cette présente année, aussi éclatantes, aussi variées que les Fuchsias, attiraient souvent les regards des visiteurs et leur procuraient un véritable plaisir.

N.° XX.

M. Réné Lottin, jardinier chez M. Blaque-Bellair, à Port-Marly, a exposé cent-vingt *Reines-Marguerites*. (Variété).

Ceux qui ont adopté en horticulture la devise que le bon La Fontaine appliquait, je crois, à tout autre objet :

« Diversité, c'est ma devise »,

ont eu de quoi se complaire en promenant leurs regards sur le lot de M. Réné Lottin.

« C'est là une des dernières parures de l'automne. La Reine-Marguerite n'a rien, il est vrai, de la légèreté et de la fraîcheur de la fleur printanière; mais riche, éclatante, durable, persistante, c'est une amie constante et fidèle; elle semble appuyer son empire sur les souvenirs mêmes que chaque imagination garde aux fleurs qui viennent de passer, et que nous regrettons. »

Ces belles fleurs, si variées de couleurs, de nuances et de teintes, et qui sont toutes des variétés que la culture a obtenues de l'*Aster de la Chine*, attiraient les regards des amateurs. Si quelque Chinois était appelé de nos jours, où les distances sont si rapidement franchies, à contempler sous notre climat ces plantes magnifiques auxquelles leur conformation a fait donner le nom d'Astrée, il verrait que, loin de dégénérer entre nos mains, elles ont acquis encore plus d'éclat en se diversifiant d'une manière si prodigieuse. En effet, le violet, le pourpre, le lilas, le blanc, le rose, toutes les nuances de la soie se retrouvent sur ces belles couronnes et par cette multitude de variétés la Reine-Marguerite nous dédommage de l'heureux mouvement et des élégantes formes qui manquent à cette reine de l'automne et qui siéent si bien à d'autres fleurs, ornements de la jeunesse de l'année, parures du printemps; et parmi ces fleurs, cependant, il en est une qui mérite particulièrement d'être citée; c'est celle que j'appellerai la Marguerite blanche à fleur pivoine.

Peut-être M. Lottin l'a-t-il autrement nommée ; mais nous devons exprimer le regret de n'avoir pas vu jointe à ce lot, si intéressant d'ailleurs, une nomenclature explicative, semblable à celles qu'ont fournies les autres exposants.

Une femme de beaucoup d'esprit et d'imagination, à laquelle j'ai emprunté la description placée au commencement de la notice de M. Lottin, a comparé la Reine-Marguerite à cet âge de la vie que les femmes redoutent, et qui peut cependant les environner de jouissances douces et sans amertume, si d'avance elles veulent traiter avec l'automne, et recevoir ses fleurs brillantes et solides en compensation de quelques-unes des fleurs de leur été.

N.° XI.

M. Bertin, horticulteur, rue Saint-Symphorien, n.° 1.

Le lot que M. Bertin a envoyé se distinguait sur-tout par le très grand nombre, la rareté et la beauté des échantillons, j'allais dire qu'il a soumis à votre appréciation éclairée, j'aime mieux dire qu'il a offerts à votre admiration, et qu'il semblait avoir réunis pour l'ornement de cette exposition et pour l'intérêt de la culture florale autant que pour le plaisir des yeux.

Au nombre des objets rares, je signalerai d'une manière spéciale à votre souvenir un magnifique *Abies canadensis*. Cette intéressante variété, qui nous vient de l'Amérique septentrionale, a été favorablement accueillie par les amateurs. Un autre échantillon remarquable sous le rapport de la rareté, est le *Pinus Gartwigii*, dont M. Bertin avait déposé deux exemplaires et qui, je le crois du moins, manque à la belle collection de Pins, que M. Pajard conserve jusqu'au nombre de près de trente espèces dans le jardin botanique de la ville.

Parmi les nouveautés que vous a présentées M. Bertin, je dois citer encore le *Mahonia Fortuneii*, qui occupe un rang distingué dans l'ordre des Berbéridées.

Nous citerons encore avec plaisir le *Cupressus lambertiana*, *le Cryptomeria japonica*, *le Ceanothus cœrulea grandiflora*, et parmi le *Ilex*, dont les rangs étaient pressés, je citerai le *Castanei folia*, *tarajo et japonica*, qui tous trois se distinguaient au

milieu d'une foule d'autres dignes aussi d'attirer les regards et de fixer l'attention des connaisseurs. Je ne dois pas oublier les deux *Juniperus flaccida* et *Echinoformis,* ni le *Cedus déodora.* Je mentionnerai encore parmi les belles variétés de pins le *Pseudo-Strobus* et le *Mœcrocarpa.*

Enfin, et pour terminer, je rappellerai le *Sobelia queen Victoria,* si remarquable par les beaux effets de sa brillante couleur rouge qui attirait et fixait les regards.

Rien n'était plus merveilleux que l'ensemble de cette réunion de plantes aussi rares que belles, mais qui auraient offert un spectacle encore plus séduisant, si elles avaient été encadrées dans les magiques jardins où elles trônent ordinairement, et où j'engage à aller les visiter tous ceux qui ont entendu parler des jardins d'Armide, c'est-à-dire de tout ce qui peut séduire et flatter les connaisseurs les plus difficiles et les amateurs les plus délicats.

J'ai prononcé le nom d'Armide, et j'oserais presque dire que dans ces jardins se trouve une enchanteresse qui vous les rendra d'autant plus agréables, qu'aux charmes qu'y ont répandu l'art et la nature, se trouvent joints ceux de la grâce et de l'amabilité la plus parfaite.

L'hiver même ne peut suspendre les travaux de M. Bertin : il a su triompher de ses rigueurs. Ceux qui pourraient en douter seront convaincus quand ils auront visité le beau jardin d'hiver qu'il possède. C'est particulièrement à l'époque de la floraison des camélias que ce jardin déploie ces trésors inappréciables de la culture la plus heureuse et la plus féconde.

Hâtons-nous de dire que ce jardin d'hiver n'est pas le seul dont Versailles puisse se glorifier. M. Rémond offre à notre admiration des merveilles non moins précieuses ; nous espérons que ce goût des jardins d'hiver se propagera parmi les amateurs et les horticulteurs de notre belle ville, qui doit à ses travaux en horticulture une réputation européenne justement méritée, et qui devra s'étendre encore d'année en année.

N.° III.

Le n.° III, Messieurs, a été fourni par M. Pescatore, riche propriétaire et amateur fort distingué à la Celle-Saint-Cloud.

Ce lot occupait le fond de la grande salle, et là il attirait tous les regards. C'est là que venaient se concentrer et se réunir tous les hommages d'une admiration sincère, comme viennent se concentrer aujourd'hui autour de votre bureau les espérances, les vœux et les désirs des concurrents.

Pour exprimer complètement ma pensée, je devrais tout citer, parmi ces brillantes Orchidées et ces belles plantes d'ornement qui donnaient à votre salle une décoration presque magique. Il semblait que la baguette d'une fée ou le talisman d'un enchanteur tenait suspendu dans les airs ces oiseaux-plantes, ces papillons-végétaux qui semblaient prêts à s'envoler. *L'Odontoglossum-Grande* se faisait particulièrement remarquer par sa beauté.

J'ajouterai l'*Acanthophippium javanicum*, dont une erreur involontaire de typographie a fait, dans votre Catalogue, une espèce au lieu d'un genre. Le *Cœlogyne speciosa,* bien digne de son surnom ; les deux espèces d'*Oncidium ;* le *Nebulosum,* qui, malgré son surnom, n'est certes pas sans éclat, et le *Wenthe-Worthianum* méritent tous deux de fixer l'attention des vrais connaisseurs.

Il en est de même des deux espèces de *Miltonia, Miltonia clowesii* et *Miltonia spectabilis*, dont le nom rappelle un génie aussi brillant que ces magnifiques productions de la nature.

Comme rareté, nous citerons le *Rhenanthera matutina,* bien digne de nos hommages; puis ces deux belles fougères en arbres, *Cyathea arborea* et *Blechnum brasiliense.*

Toutes ces brillantes varietés sont dues à l'intelligente direction que donne M. Ludemann à la culture des jardins et des serres si magnifiques de M. Pescatore.

Comme je suis heureux de sympathiser avec la plus belle, la meilleure et la plus intéressante moitié de notre auditoire, je citerai encore ces deux belles plantes aux branches desquelles nos dames charmées se demandaient si l'on n'avait pas suspendu quelques-unes de ces parures de corail qui font si bien ressortir la blancheur de leurs jolis bras.

N.° XIII.

Les *Ananas* figuraient avec éclat dans deux compartiments dis-

tincts. Dans l'un, sous le n.° XIII, M. Fagret, horticulteur distingué et jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Glatigny, avait déposé un petit nombre d'échantillons. Il est vrai de dire que la qualité rachetait la quantité. On a sur-tout distingué dans ce lot magnifique, deux types de l'*Ananas de Cayenne* et un modèle du *Poli blanc*, tous les trois plus particulièrement dignes de fixer l'attention des connaisseurs.

N.° XIV.

Dans l'autre, sous le n.° XIV, M. Peelle, horticulteur à Glatigny, avait exposé un très bel échantillon d'*Ananas Poli blanc*, et trois magnifiques sujets de l'espèce dite de *Mont-Serra*. Cet horticulteur mérite des éloges et des encouragements. Nous sommes convaincus que le nom de M. Peelle est appelé à toujours figurer avec honneur, je dirai même avec éclat, dans les concours à venir, comme il l'a déjà fait précédemment.

N.° XXIII.

M. Calmus, sergent de voltigeurs au 62.e de ligne, a présenté un lot assez singulier et qui ne manque pas d'intérêt, car l'étude des farines inspire en même temps aux esprits sérieux un intérêt d'application du premier ordre, puisqu'il s'agit de la substance même qui constitue la base de l'alimentation chez les peuples civilisés.

Ces considérations ont frappé des hommes éminents dans la science, et entre autres M. Bussy, qui les a fait valoir avec un talent remarquable dans un savant rapport fait à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en mai 1849, au nom du comité des arts chimiques.

Les récompenses que la Société d'encouragement, dit M. de Bussy, a accordées dans diverses circonstances à plusieurs expérimentateurs, tels que MM. Robine, Boland, et postérieurément, à M. Domy, témoignent de l'importance que cette Société attache, à juste titre, aux questions de ce genre.

Votre Jury, Messieurs, a accueilli avec non moins d'intérêt et de satisfaction les travaux de M. Calmus.

« Jusqu'à ce jour, dit encore M. de Bussy, les deux substances qui avaient été le plus fréquemment mélangées à la farine de fro-

ment, étaient la fécule de pommes-de-terre d'une part, et de l'autre es farines de légumineuses, telles que celles de haricots, de féverolles, de pois, etc. »

M. Calmus s'est ouvert une voie nouvelle. Il a présenté à votre appréciation trois sortes de fécules : celle de *Marron d'Inde*, celle d'*Arum maculatum*, et la fécule de *Bryone*.

Il y a joint de la semoule d'Arum maculatum et aussi des pains de Marron d'Inde et d'Arum maculatum. La racine de cette dernière plante a été également placée sous vos yeux, avec la racine de Bryone.

Quant au soin de reconnaître les caractères distinctifs qu'offrent les mélanges de fécules et d'amidon, considérés au microscope, ou soumis à l'influence des réactifs, je n'en dirai mot.

C'est à la chimie à prononcer sur le mérite de ces essais.

L'habile chimiste, le savant aimable, bon et modeste que toutes les Sociétés savantes de notre département s'enorgueillissent de posséder dans leur sein, M. Colin, en un mot, est l'oracle auquel nous devons en référer sur ces matières.

Je m'abstiendrai donc d'en parler plus long-temps.

Après avoir considéré sous le point de vue pratique et positif le lot intéressant présenté par M. Calmus, permettez, Messieurs, que je le considère sous un autre point de vue. M. Calmus, décoré de trois chevrons et de la croix des braves, nous semble donner un bel exemple à ses compagnons d'armes en consacrant à l'étude de ces questions si importantes relatives à l'alimentation publique et aux moyens de lutter dans des temps malheureux contre le hideux fléau de la famine, les heures de loisir que lui laissent les nombreuses obligations de la profession militaire. Puisse cet exemple avoir de nombreux imitateurs !

Il est beau de servir son pays en consacrant son temps à des travaux pacifiques d'une telle utilité, après avoir long-temps consacré son bras et sa valeur à la défense de la patrie.

Le Jury s'est abstenu de prononcer sur le mérite de cette exposition, puisqu'il savait qu'une commission spéciale avait été nommée pour juger en connaissance de cause les travaux de cet honorable militaire.

N.° VI.

Rien de plus joli et de plus intéressant, Messieurs, que le lot exposé sous le n.° VI, par M. Barrey.

Les amateurs de champignons (et Dieu sait s'ils sont nombreux!) ont dû voir avec plaisir cette meule de *Champignons* en état de production, toute montée, moulée, gobetée et lardée, en langage d'amateur. Il y a plusieurs années que M. Lavoie, notre compatriote, avait exposé une meule du même genre. Ces sortes d'appareils occupent peu de place, et semblent pouvoir être facilement admis dans la demeure des amateurs de ce comestible, qui auraient ainsi le plaisir de faire eux-mêmes leur récolte.

N.° XXIV.

Madame veuve Philippar, née Huzard.

Sous trois cadres de *Fleurs peintes* d'après nature, la veuve de Philippar, de cet habile professeur dont j'ai déjà eu l'occasion de prononcer dans cette solennité le nom si justement vénéré, a reproduit avec un talent remarquable de très jolies fleurs. Son pinceau suave et délicat rappelle quelquefois la touche inimitable de Redouté.

Je ne saurais faire un plus magnifique éloge de ces belles imitations de la nature, qui prouvent que madame Philippar sait bien sentir et apprécier les belles productions de la culture, dont notre regretté collègue a su propager le goût dans cette ville par un enseignement rempli de tant de charme et d'agrément.

N.° XXV et suivants.

Je viens de parler des aquarelles de madame veuve Philippar, je ne dois pas omettre quatre *Études de Fleurs* de M. Nouguiez, ex-professeur de dessin, 43, avenue de Saint-Cloud. Elles méritent certainement d'être citées.

Je parlerai aussi de M. Selim-Dupuy, peintre, rue de Montreuil, 80, qui a déposé dans vos salles deux *Tableaux de Fruits* qui ont été justement appréciés.

Parmi les objets accessoires au Concours, il convient de mentionner, au milieu d'une collection fort intéressante d'instruments

de jardinage fort élégamment travaillés et ingénieusement exécutés, le *Sécateur sans vis*, dont M. Bernard, coutelier-mécanicien à Paris, est l'inventeur.

Il faut encore nommer M. Houtin, coutelier, ouvrier très expérimenté; M. Poulet qui a présenté un bel assortiment d'*Étiquettes en plomb et en zinc*, et de beaux échantillons de *Plomb filé* de grosseurs variées, pour attacher les plantes. M. Loyre, charpentier à Paris, qui a présenté douze modèles de *Bacs coniques*, invention fort heureuse et qui sans doute sera couronnée d'un heureux succès.

Un *Bouquet de fleurs en laine*, présenté par madame Deschamps-Calmus, avenue de Saint-Cloud, sous le n.° 23, a paru une invention digne d'attention et d'intérêt.

Pour finir par où j'aurais dû commencer, puisque par son aspect gigantesque il frappait tout d'abord les regards, l'*Agave mexicana* présenté par M. Thouvenin, jardinier chez M. Decazes, à Villeneuve-l'Étang, a excité l'admiration de tous les visiteurs. Cette plante textile, qui fleurit aujourd'hui sous les yeux de nos braves soldats en Algérie, et que ce beau type nous présentait orné de boutons qui semblent près de s'épanouir, ne se distingue pas seulement par l'élégance et la majesté de son port, elle joint l'utile à l'agréable, et le mérite intrinsèque à la beauté extérieure; elle fournit des matériaux précieux pour sparterie.

Après avoir fait ce rapide exposé de nos richesses automnales et dispensé des éloges si bien mérités, pourquoi faut-il, Messieurs, que nous ayons à exprimer ici des regrets? C'est que cette Exposition, si brillante d'ailleurs, laisse à désirer, puisqu'elle pouvait être plus complète encore. A côté des noms honorables que nous avons proclamés, nous avions espéré en proclamer d'autres non moins connus dans les annales de la science horticole, et non moins honorables. MM. Duval père, Jessé, Madeline, Tatin, Dieuzy, Ledoux, Aimé Turlure, Desvaux, Saigne, Hervé, Puteau, Delahaye, Margat, Frémont et une foule d'autres encore, n'ont pas répondu à l'appel qui avait été fait à toutes nos sommités horticoles, à tous les amateurs.

On se demandait où étaient les roses, les glaïeuls, les lis, les Reines-Marguerites qui s'épanouissent avec tant d'éclat dans les admirables jardins de MM. Truffaut père et fils, si connus d'ailleurs par leurs

primeurs qui violentent et surprennent tous les ans la nature interdite de leur audace persévérante.

Il y aurait ingratitude, Messieurs, à ne pas parler des soins intelligents que notre infatigable collègue, M. Pajard, veut bien donner, chaque année, à la rédaction du Catalogue de votre Exposition, où l'impuissance des protes et la rapidité de l'exécution laissent cependant se glisser quelques fautes. M. Pajard est pénétré des bons principes et imbu des bonnes méthodes; il en a puisé l'esprit auprès de Philippar, dont il fut long-temps le préparateur, dont il mérita d'être l'ami, et dont il est presque l'émule et le continuateur.

Si M. Pajard contribue à la direction des Concours par l'ordre qu'il met dans les collections, nous devons rappeler aussi les noms des personnes obligeantes qui composaient la Commission chargée d'organiser l'Exposition, et de celles qui ont aidé à la décoration florale de cette enceinte. Nous adressons donc ici nos remerciements sincères et empressés à MM. Renaud, Duval fils, Bertin, Saigne, Néglet, Chapsal, Roche et autres.

Puisque j'ai commencé à payer la dette de la reconnaissance, je ne puis terminer sans rendre également un hommage bien légitime, sans payer un tribut mérité de gratitude à notre conseil municipal, si empressé de témoigner l'intérêt qu'il porte à la culture versaillaise, et à l'autorité municipale en particulier, qui honore les horticulteurs d'une protection spéciale, et qui seconde d'une manière si efficace et si puissante les efforts de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

Telle est, Messieurs, la liste brillante, mais non complète des Horticulteurs distingués et des Amateurs recommandables, dont nous avons avec plaisir signalé les efforts couronnés de résultats si heureux. Il n'a manqué à leur triomphe qu'un panégyriste plus éloquent. Nous aurions voulu accomplir notre tâche d'une manière plus digne d'un auditoire tel que celui qui nous a honorés de sa présence et de son attention bienveillante.

Et de ce même auditoire, il est une partie sur-tout à laquelle nous aurions été heureux de plaire en retranchant de la science ce qu'elle a quelquefois d'aride et d'épineux; nous devons tant de re-

connaissance aux dames qui veulent bien embellir de leur présence nos solennités scientifiques !

Pourquoi faut-il que nous soyons impuissants à peindre un sentiment dont nous sommes si vivement pénétrés. Ah ! puissions-nous, malgré notre insuffisance, les voir ainsi, tous les ans, venir lutter de fraîcheur et de grâce avec ces aimables filles de la nature, ces fleurs si roses, si brillantes, si délicates, qui seraient peut-être leurs rivales, s'il ne leur manquait le plus beau des attributs de la femme, la sensibilité !

Mais c'est au retour du printemps que nos Expositions florales brillent du plus vif éclat; aujourd'hui, elles ont une splendeur peut-être plus grave, tandis que nos aimables visiteuses présentent toujours à nos yeux le même charme et le même intérêt. J'oserai donc, en leur faisant mes adieux, leur assigner rendez-vous sous ce même feuillage, et leur dire que nous les attendons impatiemment, avec tout ce qu'il y a de frais, de gracieux et de nouveau dans la nature, avec les fidèles avant-courières des beaux jours, les aimables hirondelles, avec les roses, autres messagères fidèles de la belle saison :

Au printemps prochain.

DÉCISION DU JURY,

Réuni en Séance le 19 Septembre 1850.

COMPOSITION DU BUREAU

Pour l'année 1850.

M. Arrighi de Padoue, Préfet du département, Président d'honneur;

MM. Le Roi, Président;
D.r Cousin, Vice-Président;
D.r Érambert, Secrétaire-Général;
Pajard, Secrétaire-Adjoint;
Langlois, Trésorier;
Truffaut Fils, Trésorier-Adjoint;
Desmousseaux, Bibliothécaire-Achiviste;
Labbé, Bibliothécaire-Adjoint.

COMMISSION D'EXPOSITION.

La Commission d'Exposition, nommée dans la Séance du 5 septembre 1850, est ainsi composée:

MM. Néglet, Président;
Ledoux, Secrétaire;
Duval Fils;
Lejeune;
Lesieur;
Renault, Horticulteur;
Royer-Duval;
Roche;
Réné Thorin;
Langlois;
Pajard.

JURY.

Le Jury d'Exposition, nommé dans la Séance du 5 Septembre 1850, est ainsi composé :

MM. BOULLAY, Président ; D.r THIBAUT, Secrétaire; FAGRET ; SAIGNES ;	Jurés Sociétaires.
MM. NEUMANN, Membre de la Société Centrale d'Horticulture de France; BOUSSIÈRE, *id.* ANGRAND, Membre de la Société nationale d'Horticulture de la Seine. MOREL, *id.* DARLEY, Membre de la Société d'Horticulture de Meaux; RATEL, *id.*	Jurés étrangers.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire-Général,
D.r ÉRAMBERT.

Le Président titulaire,
LE ROI.

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES *pour la collection des fruits la plus belle et provenant de la culture de l'exposant,* au N.° VI.

M. CORBIE, horticulteur au Pecq.

I.er CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Fruits, culture marchande et culture d'amateur.*

Médaille d'argent au N.° XVI.

M. RENAULT, Horticulteur à Versailles.

Médaille de Bronze au N.° I.er.

M. LEGEAS, horticulteur à Versailles.

Mention honorable au N.° IV.

M. GODAT, Horticulteur à Versailles.

II.e CONCOURS. — *A la Collection la plus belle, la plus nombreuse de Légumes et Fruits légumiers.*

Médaille d'argent au N.° XVI.

M. Renault, Horticulteur à Versailles.

Médaille de bronze au N.° XXI.

M. Cid, jardinier de M. de Luynes, à Dampierre.

Mention honorable au N.° IV

M. Godat, Horticulteur à Versailles.

III.e CONCOURS. — *A la plus belle, la plus nouvelle Collection de Rosiers en fleurs, cultivés en pots.*

Mention honorable au N.° X.

M. Bar, amateur, à Versailles.

IV.e CONCOURS.—*A la Collection de Roses (fleurs coupées.)*

Néant.

V.e CONCOURS— *A la plus belle, la plus nouvelle Collection de Dahlia fleuris, cultivés en pots.*

Néant.

VI.e CONCOURS. — *A la plus belle, la plus nombreuse et la plus nouvelle Collection de Dahlia (fleurs coupées).*

Médaille d'argent au N.° XXXII.

M. Mézard, horticulteur à Puteaux.

Médaille de bronze au N.° XVII.

M. Bertin, curé à Châteaufort.

Mention honorable au N.° VIII.

M. Vincent, horticulteur à Bougival.

VII.e CONCOURS. — *A la Collection de Fuchsia fleuris cultivés en pots.*

Médaille de bronze au N.° V.

M. Lusson, amateur à Versailles.

VIII.e CONCOURS. — *A la plus belle, la plus nombreuse Collection de Reines-Marguerites, en pots.*

Médaille d'argent au N.° XX.

M. René Lottin, jardinier chez M. Black Belair, au Port-Marly.

Médaille de bronze au N.° XXI.

M. Cid, déjà nommé.

Mention honorable au N.° XXXII.

M. Mézard fils, déjà nommé.

IX.e CONCOURS. — *A la Collection de Verveines fleuries, la plus nombreuse en variétés nouvelles.*

Annulé pour insuffisance.

X.e CONCOURS. — *A la plus belle, la plus nombreuse Collection d'arbres, arbrisseaux et arbustes, à feuilles persistantes, y compris les arbres verts résineux, de pleine terre, cultivés en pots ou en caisses.*

Médaille d'argent au N.° XI.

M. Bertin, horticulteur à Versailles.

XI.e CONCOURS. — *Aux bouquets, Guirlandes et Parures de fleurs naturelles, montées.*

Annulé.

XII.e CONCOURS. — *Aux Instruments, aux Outils et aux Objets d'art, se rattachant à l'Horticulture.*

Annulé.

XIII.e CONCOURS — *Aux Objets qui n'auraient pas été compris dans l'un des concours ci-dessus.*

Médaille d'argent au N.° III.

M. Pescatore, propriétaire à la Celle-Saint-Cloud, pour sa belle collection d'Orchidées et de Broméliacées.

Médaille de bronze au N.° XIII.

M. Fagret, jardinier de M. Foucault de Pavant, à Glatigny, pour ses Ananas en fruits.

Mention honorable au N,° XIV.

M. Péelle, horticulteur à Glatigny, pour ses Ananas.

Médaille de bronze au N.° VI.

M. Barrey, horticulteur, pour une meule de Champignons.

Mention honorable au N.° XXIV.

Madame Philippar, pour ses Aquarelles.

Mention honorable.

M. Nouguez, pour ses Aquarelles.

Fait et clos en séance du Jury, à trois heures de relevée, le 19 septembre 1850.

Les Jurés soussignés :

MM BOULLAY, Président.
NEUMANN père.
ANGRAND.
MOREL.
DARLEY.
RATEL.
THIBAULT, Secrétaire-Rapporteur.

Certifié conforme :

Le Secrétaire-Général,
D.r ÉRAMBERT.

Le Président de la Société,
LE ROI.



ALLOCUTION

DE M. VAUCHELLE, MAIRE DE VERSAILLES,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MONSIEUR CORBIE,

EN vous décernant la Médaille d'Or, récompense instituée par la ville de Versailles pour protéger et encourager l'industrie horticole, en rehausser l'importance et donner un nouvel et puissant élan aux diverses cultures qui forment la principale richesse de notre ville, le jury a voulu récompenser votre savoir et la persévérance que vous ne cessez de déployer dans la culture des fruits et des légumes.

La collection que vous en avez exposée, cette année, si belle, si nombreuse et si variée, a été admirée de tous les connaisseurs; c'est donc avec un vrai plaisir qu'en vous remettant cette médaille, au nom de la ville de Versailles, je saisis l'occasion qui m'est offerte de vous féliciter sur vos précédents et actuels succès. Le commerce maraîcher et fruitier de l'arrondissement de Versailles, que vous représentez si honorablement aujourd'hui, apprendra par votre heureux exemple, qu'un premier pas guidé par l'intelligence et fortement soutenu par la patience, conduit infailliblement au but que l'on veut atteindre.

ALLOCUTION

DE M. VAUCHELLE, MAIRE DE VERSAILLES,

PRÉSIDENT D'HONNEUR.



MESSIEURS LES EXPOSANTS,

GRACE à vos efforts, l'exposition de cette année marquera parmi les plus riches qui aient décoré cette enceinte. La variété et la beauté des produits ont vivement excité et complètement satisfait l'avide curiosité des nombreux visiteurs, accourus de tous les points du département. Chacun y a lu avec bonheur le présage de ce calme auquel le pays aspire après tant et de si périlleux orages.

Ce doit être déjà pour vous, Messieurs, une grande satisfaction, d'avoir contribué, dans la sphère de vos utiles travaux, à ce meilleur état ; mais en vous décernant les récompenses que je viens d'avoir l'honneur de vous remettre en son nom, la société a voulu y ajouter des signes qui perpétuassent le souvenir de vos succès, et vous encourager à de nouveaux efforts, pour glorifier de plus en plus l'Horticulture, et accroître par elle la richesse de notre département et le bien-être de tous.



RAPPORTS, MÉMOIRES ET NOTICES.

RAPPORTS.

RAPPORT sur les Vignes de Suresne et Puteaux, par une Commission composée de MM. DUVAL *père*, SAGNES, RENAUD, PÉELLE, *et* PAJARD, *rapporteur*.

Lu le 4 avril 1850.

MESSIEURS,

UN de nos collègues, M. Sagnes, a signalé à votre attention l'état dans lequel se trouvent les vignes des jardins de Suresnes et de Puteaux; et sur sa proposition, vous avez nommé une commission, chargée de les examiner et de vous en rendre compte; nous venons nous acquitter de cette mission.

La maladie des vignes de Suresnes est due à la présence d'un végétal parasite que nous croyons appartenir à la famille des Mucédinées. Nous n'avons pu déterminer l'espèce; nous ignorons même si elle est connue; nous n'avons jamais remarqué de champignons vivant sur la vigne qui ressemblent à celui-ci.

Ce champignon envahit toutes les surfaces des vignes qui en sont affectées; il vit à même l'épiderme dont il embrasse toute la substance, tandis que les tissus sous-jacents paraissent être épargnés; les jeunes rameaux présentent des taches brunes et rousses. Cette différence de couleur est due probablement au développement plus ou moins avancé du champignon.

Sur les feuilles, c'est particulièrement la cuticule de la page supérieure qui est affectée, tandis que la page inférieure est souvent épargnée; ou bien, si le champignon s'y montre, son développement sur cette partie est beaucoup moindre.

Le fruit est l'organe sur lequel les ravages sont plus sensibles; la pellicule du grain est envahie dans toute son étendue; dans cet état elle perd son élasticité, les grains n'atteignent guère que la grosseur d'un pois, et lorsqu'arrive l'époque de la maturité, qui est

aussi celle où le grossissement des fruits est plus sensible, les grains se fendent et laissent apercevoir les pepins qui sont mis à découvert.

Vivant à même la substance de l'épiderme, ce champignon s'épanouit à la surface, qui en est entièrement recouverte. Les vignes affectées ont l'aspect de plantes qui seraient restées long-temps exposées sur le bord d'une route et couvertes de poussière.

A l'aide d'une loupe ou d'un microscope, on voit d'une manière très distincte, que ce champignon se compose de filaments se dirigeant dans tous les sens; ceux développés à même les tissus de l'épiderme sont de couleur brune, tandis que ceux qui sont à la surface des fruits sont blanchâtres, tellement nombreux et entrecroisés qu'ils imitent un feutre.

Son odeur, infecte, est celle très prononcée des moisissures; elle se fait sentir à une certaine distance, sur-tout si la plante est agitée dans une pièce close.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis, c'est au mois de mai dernier, lors du développement des bourgeons de la vigne, que cette maladie a été remarquée pour la première fois, dans les jardins de M. Rotschild d'abord, et ensuite dans ceux des environs; elle a été aperçue aussi dans les vignes cultivées en plein champ.

Dans les jardins de M. Rotschild, où il existe plusieurs variétés de vignes destinées à la culture forcée, soit en espalier, soit en contre-espalier, toutes ont été atteintes à peu près au même degré, soit en plein air, soit dans les serres où dans les bâches; on peut dire que pas un cep, pas une feuille ni un seul grain n'a été épargné; la récolte a été annulée, si ce n'est dans les bâches, où les conditions atmosphériques se trouvaient modifiées, où la pellicule du grain a pu conserver de son élasticité et acquérir du développement. Néanmoins, le grain était taché, et par sa transparence laissait apercevoir distinctement les filaments du champignon.

Les vignes forcées, dont la récolte des fruits avait eu lieu dans le mois d'avril, ne présentaient à cette époque aucune trace de maladie; ce n'est que plus tard qu'elles furent envahies comme les vignes cultivées en plein air. D'après ce fait, il semble résulter que le développement plus ou moins avancé de la vigne n'a pas d'influence

sur celui du champignon, et que le mois de mai serait l'époque où a lieu naturellement le développement de ce dernier, que la culture ne modifie en rien.

Plusieurs substances ont été essayées pour combattre cette affection, entre autres le lait de chaux et l'eau de tabac; elles n'ont produit aucun effet.

Le jardinier de M. Rotschild a pensé trancher le mal en recépant au mois de juin des vignes contenues dans une serre à ananas; malgré la saison avancée, ces vignes ont encore émis des pousses de quatre mètres de longueur. Au mois de septembre, lors de notre visite, ces vignes étaient de nouveau envahies par le champignon, comme si rien n'avait été fait. Il est probable que la multiplication de ce parasite à lieu au moyen de séminales extrêmement ténues, susceptibles d'être transportées par l'air à de grandes distances.

Nous pensons qu'on ne saurait prendre de trop grandes précautions pour arrêter le mal; s'il venait à augmenter et à se répandre, ce serait pour la culture de la vigne un véritable fléau, pire peut-être que ne l'a été jusqu'ici la maladie des pommes de terre, où une partie de la récolte est épargnée, tandis que sur la vigne elle est complétement annulée.

Enfin, Messieurs, nous avons conseillé d'effeuiller les vignes et de brûler les feuilles, opération qu'il aurait été utile selon nous, de faire beaucoup plus tôt, afin de priver le champignon de la substance propre à sa nutrition et à son développement. Nous avons conseillé encore, lors de la taille, l'emploi des substances énergiques employées pour le chaulage des grains, quoiqu'elles ne produisent pas toujours l'effet qu'on en attend.

Le jardinier de M. Rotschild se mèt à la disposition de la Société pour tenter les essais et faire toutes les expériences qu'elle pourrait lui indiquer, afin de combattre cette maladie.

***RAPPORT** sur la maladie des Vignes de Suresnes, par* **M. Labbé**, *pharmacien, au nom d'une Commission composée de* **MM. Belin, Pajard, Duval** *père*, **Péelle, Sagnes, Renaud.**

Messieurs,

L'année dernière, vous aviez nommé une Commission chargée d'étudier la maladie qui a envahi les vignes de la propriété de M. Rotschild, à Suresnes.

Il y a quelques mois, un Rapport vous a été lu sur ce sujet par notre savant collègue, M. Pajard, directeur de votre jardin botanique. En vous rendant un compte détaillé de l'état de ces Vignes, il vous a fait connaître que cette maladie était due à un champignon de l'espèce des mucédinées. Il vous a décrit mieux que je ne pourrais le faire, les opérations du recépage tentées par M. Pavard, jardinier de M. Rotschild, pour s'opposer à la propagation de cette plante parasite qui menace de détruire tout le raisin des serres, et peut-être celui du vignoble de cette commune. Il vous a entretenus des essais faits avec la chaux, et du lavage des raisins avec la décoction de tabac pour détruire ce champignon. Il vous a fait connaître l'insuccès obtenu par l'emploi de ces substances.

J'éprouve le vif regret qu'il ait renoncé à continuer de se rendre l'organe des observations faites par la Commission; il s'en était si bien acquitté, que j'en éprouve un grand embarras à lui succéder dans cette tâche, d'autant plus difficile pour moi, que je suis étranger à toutes les connaissances horticoles nécessaires pour traiter un pareil sujet.

Confiant dans votre bienveillance, je viens réclamer toute votre indulgence pour ce qui me reste à dire sur la suite donnée, cette année, aux expériences faites à Suresnes, et aux renseignements que nous avons pu nous procurer.

La maladie qui fait le sujet de ce Rapport n'est point nouvelle; elle a été observée en Angleterre en 1845, à Margate, près Londres, par M. Tucker, jardinier de M. Stater, et le champignon décrit en 1847 par M. Berkelet dans le journal le *Gardener's Chronicles*.

Ce cryptogame a reçu le nom de *Oïdium Tuckeri*. N'ayant pu me procurer ce journal, où la description en avait été faite, je me trouve dans la nécessité de vous la faire telle que je l'ai vu au microscope.

Ce champignon est blanc, filiforme, d'un aspect soyeux, ne s'élevant pas à plus de un millimètre à un millimètre et demi dans son plus grand développement; son pédicèle est simple, supporté par des filets qui suivent la surface du grain de raisin pour former une espèce de réseau, tandis que ces mêmes filets pénètrent sous l'épiderme de la feuille, s'y radient pour y trouver les éléments nécessaires à leur nutrition.

Ce pédicèle présente des renflements dans son étendue; il est cloisonné de distance en distance; très grêle vers sa base, il est presque droit, surmonté d'un petit corps globuleux, un peu allongé, ayant la forme ellipsoïdale, c'est une espèce d'enveloppe, nommée teck par quelques botanistes, et conceptacle par les autres; elle a dans sa plus grande longueur quatre centièmes de millimètres et un centième et demi de millimètre de diamètre. Ces conceptacles offrent à la partie inférieure une petite cicatricule par laquelle ils tiennent au pédicèle; ils s'en détachent avec une extrême facilité.

Ces conceptacles arrivés à leur développement complet, se crèvent et laissent échapper une quantité considérable de sporules qu'il m'a été impossible de mesurer à cause de leur ténuité. J'ai été assez heureux pour assister à la projection des séminales, qui, jusqu'alors n'était qu'hypothétique, et qui, si elle se vérifiait, ferait changer de genre ce champignon.

Les cloisons que nous avons remarquées dans le pédicèle sont destinées à former de nouveaux conceptacles qui se succèdent avec une rapidité extrême. M. Nicolet, conservateur du cabinet de physique de l'Institut agronomique de Versailles, observateur habile, exercé depuis trente ans aux recherches microscopiques, d'un talent remarquable comme dessinateur et coloriste, qui a étudié aussi ce champignon, a pu suivre, à l'aide d'un fort microscope, l'accroissement d'une petite tige qui ne portait d'abord qu'un seul conceptacle, en avait deux, trois, et jusqu'à une dizaine superposés les uns aux autres ou agglomérés dans le court espace de trois heures.

D'après l'organisation que nous venons de faire connaître, ce champignon devait se propager avec une très grande rapidité, à cause de la multiplicité de ses organes reproducteurs, de leur peu d'adhérence et de leur extrême légèreté. Il devenait donc probable qu'ils seraient transportés à de très grandes distances; l'expérience n'a malheureusement que trop confirmé cette crainte. Toutes les vignes avoisinant la propriété de M. Rotschild en ont été plus ou moins attaquées l'année dernière. Cette année n'a que trop confirmé sa reproduction à de grandes distances. Les vignes du Potager de Versailles, en cultures forcées, et celles des espaliers en sont complètement atteintes aujourd'hui.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, la maladie ne s'est pas bornée à ces deux localités; elle s'est déclarée à la barrière du Maine, à Paris, dans les cultures de M. Gonthier, et à Sarcelles, près Saint-Denis. Elle nous avait été signalée aussi dans des jardins particuliers de Versailles; l'examen que nous avons fait de ces vignes a malheureusement confirmé nos craintes. Nous avons remarqué de plus un autre champignon qui se développe à la face inférieure de la feuille; il a produit sur celle-ci de petites boursoufflures par l'agglomération de ses filets contournés sur eux-mêmes, entrecroisés et formant une petite éminence de couleur jaunâtre. Frotté entre les doigts, il a une odeur herbacée, ce qui le distingue de l'*Oïdium Tuckeri*, dont l'odeur est fétide et désagréable; il est connu par les horticulteurs pour appartenir au genre *Erineum* (*Erineum vitis*). Jusqu'à présent, il ne paraît pas s'opposer au développement du raisin; il n'a produit aucuns ravages.

Si l'on considère la perte que devra occasionner la maladie de la vigne aux horticulteurs primeuristes, elle sera immense; car, pour le seul établissement du Potager de Versailles, elle était évaluée, dans le mois de juin dernier, par le directeur, à la somme de plus de 1,800 fr.; cela ce conçoit facilement quand il a été vendu du raisin au prix énorme de 30 fr. le kilogramme.

La question était assez importante pour engager votre Commission à faire et à suivre tous les essais tentés dans le but de détruire cette plante parasite. A cet effet, le sulfate a été employé en

solution et de la manière suivante : 7 grammes ont été dissous dans 1,000 grammes d'eau pour servir à seringuer une vigne recouverte de champignon ; une autre solution, avec 10 grammes par litre, a également servi à seringuer un autre pied placé à côté de celui-ci.

Cette expérience ayant été répétée plusieurs jours de suite, on n'a obtenu aucun résultat favorable. Ces solutions, au contraire, ont augmenté la production du parasite en lui donnant plus de vigueur, et le parasite à son tour a complètement arrêté le développement du raisin. Celui-ci, après six semaines, a été trouvé à peu de chose près au même point. Les vignes ainsi arrosées ont un aspect désagréable à l'œil ; les feuilles sont d'un vert plus foncé, recouvertes de taches de rouille et d'une quantité considérable de champignons. Cet essai suffit pour faire renoncer à employer le sulfate de fer.

A l'apparition de ce cryptogame sur les vignes du Potager de Versailles, M. Handy, directeur de cet établissement, pensa qu'un simple lavage à l'eau suffirait pour le détruire ; en conséquence, il fit brosser les raisins et les feuilles. De cette manière, il enleva mécaniquement tout ce qui fut atteint par le frottement.

Votre Commission visitait ces vignes quinze jours après cette opération ; elle remarqua que déjà le champignon paraissait de nouveau sur quelques feuilles, et que bientôt la vigne en serait plus ou moins recouverte.

La main-d'œuvre que nécessiterait cette opération du lavage à la main, la dépense qu'elle occasionnerait ne serait pas compensée par la récolte du raisin, malgré le prix énorme où celui-ci a été vendu. Ce procédé avait d'ailleurs l'inconvénient de n'être applicable que sur une très petite échelle. Aussi a-t-il été complètement abandonné.

La maladie qui nous occupe s'étant déclarée en Angleterre en 1845, nos voisins d'outre-Manche avaient dû chercher aussi à s'en débarrasser. Nous avons appris que la chaux et le soufre avaient été employés. A quel état ? nous n'avons pu le savoir. Nous avons pensé que le sulfure de chaux, préparé par la voix humide, dissous dans l'eau dans la proportion de 1 à 2 millièmes, donnerait le résultat obtenu, soi-disant, à Margate.

Nous avons prié M. Pavard de vouloir bien essayer cette nouvelle substance. Pour cela, nous avons choisi une jeune vigne de Frankental qui commençait à présenter des sous-bourgeons atteints du champignon, bien exposée au midi et placée à l'extrémité des serres.

Ces arrosements, faits avec la pompe à main, ont commencé le 13 mai; ils ont été continués tous les deux jours. On ne tarda pas à s'apercevoir que, loin de diminuer le mal, le sulfure de chaux favorisait l'accroissement de ce parasite d'une manière très remarquable; il était d'autant plus facile de suivre son action, que d'autres pieds de vignes de même espèce, placés à côté de celle-ci, étaient abandonnés à eux-mêmes.

Le 12 juin, je trouvai la vigne arrosée avec le sulfure de chaux, bien plus recouverte de champignons que les autres; toutefois, nous avons remarqué que contrairement au sulfate de fer, cette substance n'altérait en rien l'aspect des feuilles, que leur couleur était d'un beau vert, qu'elle était normale.

Cherchant des substances astringentes propres à modifier la constitution de ce champignon, on avait pensé que la décoction de tan pourrait remplir ce but, à cause de l'acide tannique qu'elle tiendrait en solution. Elle a été employée de la même manière que les autres solutions, c'est-à-dire seringuée fortement sur toute la vigne. Le jardinier de M. Rothschild n'a pas tardé à renoncer à s'en servir par la négation des résultats obtenus après quinze jours d'essais.

Cette observation se trouve confirmée par ce qui a été remarqué chez M. Soyer, tanneur à Puteaux, au Chêne-Canet, où le jardinier fait toutes ses couches avec la tannée, en garnit l'extérieur des bâches, et s'en sert quelquefois comme engrais. Le champignon a été observé l'année dernière sur plusieurs vignes de ses cultures.

Pendant que nous cherchions les moyens de parer au ravage de cette maladie de la vigne, de soustraire l'industrie vinicole à des pertes incalculables, un heureux hasard a fait connaître une substance qui semble devoir réaliser nos espérances.

M. Pavard, en se livrant avec une extrême complaisance à toutes

les expériences qui lui avaient été demandées, a eu l'heureuse idée d'essayer l'eau de goudron; il a obtenu de cette substance un succès auquel il était loin de s'attendre : les expériences ont été toutes comparatives, aux mêmes expositions solaires, dans les bâches, à côté de vignes soumises à l'action des agents que nous avions conseillé d'employer, ou en regard de vignes abandonnées à elles-mêmes.

Nous avons suivi avec un grand intérêt cet essai, qui a donné des résultats très remarquables lorsque le goudron est employé au moment où commence à paraître le champignon. Ce cryptogame reste en quelque sorte stationnaire; le raisin se développe bien, le grain grossit comme à l'ordinaire, ne se fend pas, ne se couvre pas du parasite; en un mot, il a toutes les propriétés physiques qui caractérisent un raisin bien portant; la végétation est vigoureuse et ne laisse rien à désirer.

En présence d'un si beau résultat, il restait à constater si cette substance n'avait pas altéré la saveur du fruit, si le raisin ainsi obtenu n'avait pas contracté un goût désagréable. M. Pavard, à qui nous manifestions cette crainte, nous a affirmé que son raisin n'avait aucune saveur étrangère; il nous a mis à même de le constater en nous faisant manger des grains arrivés à leur maturité presque complète.

Nous pouvons affirmer sans crainte que, de toutes les substances employées jusqu'à présent, aucune n'a offert d'aussi bons résultats. Il est à désirer que les expériences se multiplient le plus possible. Déjà, au Potager, où l'essai en a été fait tardivement, on a observé que partout où l'eau de goudron avait été employée, la maladie ne s'était point accrue.

Pour réussir, il y a quelques conditions à remplir, que l'expérience a indiquées au jardinier de M. Rotschild. Ainsi il faut, aussitôt que la vigne commence à donner des traces de champignon, qu'elle soit seringuée avec l'eau de goudron toutes les vingt-quatre ou quarante-huit heures; car si on laisse s'écouler un temps trop long, par exemple douze ou quinze jours, le champignon s'y développe de nouveau.

En outre, il a été remarqué que l'eau de goudron est sans affinité

pour détruire le champignon sur la vigne; lorsqu'il a envahi les feuilles et les grains, il reste stationnaire. Cette observation a été confirmée plus haut par M. Hardy.

Enfin, il est nécessaire de laisser séjourner l'eau sur le goudron pendant vingt-quatre heures avant de s'en servir, sans quoi elle altère la feuille et la décolore.

Nous avons le regret de ne pouvoir indiquer les quantités d'eau et de goudron relatives employées dans ces expériences, M. Pavard n'en ayant tenu aucun compte. Pour établir sa préparation, il prend un grand pot à fleurs dont le fond est bouché, de la capacité de six à huit litres; il recouvre de goudron toute la paroi intérieure et le fond, il le remplit d'eau, agite un peu et laisse déposer pendant vingt-quatre heures. Cette eau, ainsi saturée, est employée au lavage de la vigne; en le renouvelant ainsi chaque jour, le même goudron peut servir pendant au moins un mois.

Ce procédé si simple se recommande autant par le peu de dépense qu'il occasionne, que par la facilité de s'en procurer partout la substance, et aussi parce qu'il peut être facilement appliqué en grand sur les vignes disposées en espaliers.

Tandis que ces essais avaient lieu à Suresne, M. Hardy, l'habile et intelligent directeur du Potager de Versailles, essayait l'emploi de la fleur de soufre sur des raisins que recouvrait le cryptogame sujet de ce rapport; il s'en est bien trouvé. Là où le soufre a touché le champignon, celui-ci a disparu; mais comme, pour abréger le travail, la fleur de soufre n'a été répandue que sur les grappes et non sur les feuilles, le champignon des feuilles menaçait de nouveau la grappe, qui pourtant avait déjà eu le temps de grossir et de se colorer. Au surplus comme rien n'empêche de recommencer à soufrer, on pourra le faire encore autant de fois qu'on le jugera nécessaire.

Est-ce le soufre lui-même, ou l'acidité de la fleur de soufre qui détruit l'Oïdium Tuckeri? c'est ce que de nouvelles expériences décideront.

Ces résultats nous ont été communiqués dans le courant du mois de juin dernier. Tout en reconnaissant l'efficacité de la fleur de soufre, elle ne pourra être appliquée que sur des vignes cultivées

dans des serres ou sous des bâches, qui sont à l'abri des influences atmosphériques extérieures, de pluie et de vent, qui feraient tomber le soufre projeté sur elles. Il faudrait le renouveler souvent et quelque minime que soit la valeur du soufre, la dépense excéderait bien certainement le produit obtenu par le raisin ainsi soigné.

Ici se termine l'exposé des expériences faites pour détruire ce champignon, et des renseignements que nous avons pu nous procurer.

1.° Que la variété de vigne Frankental est celle qui est attaquée la première par le champignon, puis elle se communique aux diverses variétés de Chasselas.

2.° Que l'amélioration obtenue par M. Pavard, est due au goudron dont l'emploi est facile sur les vignes en espaliers. C'est un véritable progrès qu'il a fait faire à cette question, dont tous les horticulteurs lui sauront gré. Espérons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin ; qu'il redoublera d'efforts et de persévérance pour combattre le fléau qui est venu faire irruption sur ses cultures, et qu'il lui sera donné de les sauver de la destruction.

3.° Que le traitement à la fleur de soufre est celui auquel M. Hardy paraît donner la préférence.

Organe de votre Commission, je suis chargé de prier la Société d'Horticulture d'adresser à M. Pavard des remercîments du concours intelligent et de l'empressement qu'il a mis à nous seconder dans ces différentes recherches, ainsi que du succès qu'il vient d'obtenir.

LETTRE de M. le D.r ERAMBERT, *Secrétaire-Général de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à M.* HARDY, *Directeur du Potager de Versailles.*

Versailles, le 5 mai 1850.

MONSIEUR,

LA Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, instruite que la fâcheuse maladie qui dévastait l'an dernier les vignes de Suresnes et

de Puteaux, et qui les dévaste encore aujourd'hui, avait atteint les vignes du Potager, s'est empressée de charger une Commission de se transporter auprès de vous pour vous prier de lui permettre d'étudier cette maladie, et d'aviser, concurremment avec vous, aux moyens de combattre un pareil fléau, qui menace d'envahir toutes les vignes des environs. La cause du mal, la Commission de l'an dernier l'a déjà reconnu, est le développement rapide d'un champignon de la famille des mucédinées. Il s'agit maintenant de rechercher les circonstances qui peuvent aider ou s'opposer à la reproduction de cet agame. Le temps presse, Monsieur le Directeur; aussi viens-je vous prier, au nom de la Société d'Horticulture, de vouloir bien seconder, autant qu'il dépend de vous, ses bonnes intentions en permettant à la Commission, composée de MM. Pajard, Duval père, Saignes, Renaud, Peel, Belin, Labbé, Delorme et Cossonnet, ou du moins à quelques-uns de ses membres, d'accomplir, sous votre direction, son œuvre toute philanthropique.

Je viens d'avoir l'honneur d'écrire à ce sujet à M. le Ministre du Commerce et de l'Agriculture.

Veuillez agréer, etc.

Ministère de l'Agriculture et du Commerce. — Institut National Agronomique de Versailles.

Versailles, le 7 mai 1850.

MONSIEUR,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je m'empresse de vous faire savoir qu'il y a déjà quelques jours, MM. Belin et Pajard sont venus me demander, au nom de la Commission nommée par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, pour étudier la maladie de la vigne et expérimenter sur les vignes du Potager de l'Institut national agronomique. Je n'ai pas cru devoir prendre sur moi de satisfaire à cette demande; j'ai dû en faire part

à M. Lecoulteux, Directeur des cultures, qui lui-même en a référé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. Nous attendons la réponse de M. le Ministre, sans laquelle il nous est impossible d'agir. Lorsque nous l'aurons reçue, vous pouvez être persuadé que je me ferai un véritable plaisir de me mettre à la disposition de la Commission que vous m'annoncez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé A. HARDY.

LETTRE de M. le D.[r] ERAMBERT, *Secrétaire-Général de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

La maladie qui dévastait l'an dernier les vignes de Puteaux et de Suresnes vient de se déclarer de nouveau, avec une terrible intensité, dans ces localités, ainsi qu'au Potager de Versailles. Fidèle à sa mission, la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise n'est pas restée inactive, et une Commission nommée l'an dernier est parvenue à constater alors que tout le mal était dû à la propagation excessive d'une espèce de champignon de la famille des mucédinées. Il s'agit maintenant, et le plus tôt possible, tant le mal fait de progrès, de découvrir les circonstances qui peuvent aider ou entraver la production de ce cryptogame, en d'autres termes, de rechercher les moyens de s'opposer au mal en l'attaquant dans toutes les localités où il sévit. C'est pour pouvoir accomplir cette œuvre toute philanthropique que je viens, au nom de la Société que je représente, vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien autoriser M. le Directeur du Potager de Versailles, en tant que cela est nécessaire, à permettre à notre Commission de pénétrer dans le Potager de Versailles, et, sous la surveillance et la direction de M. Hardy, que j'ai eu l'honneur de prévenir à cet effet, de tenter quelques expériences.

Veuillez agréer, etc.

Paris, le 15 juin 1850.

MONSIEUR,

Par une lettre en date du 5 mai dernier, en m'entretenant au nom de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, d'une maladie qui, après avoir dévasté, l'an dernier, les vignes de Puteaux et de Suresnes, vient de se déclarer de nouveau dans ces localités, ainsi qu'au Potager de Versailles, vous exprimez le désir que j'autorise une Commission, nommée par la Société, à pénétrer dans le Potager de l'Institut national agronomique pour y tenter quelques expériences avec le concours de M. le Jardinier en chef.

Le but que se propose la Société est certainement fort louable, et ses efforts témoignent de son zèle pour les intérêts de notre Agriculture; mais vous comprendrez que l'Administration ne peut pas consentir à ce que des expériences soient faites dans un Etablissement de l'Etat, en dehors du contrôle et de la direction de ses propres agents.

Je regrette que cette considération, dont vous apprécierez l'importance, ne me permette pas d'accorder à la Société l'autorisation qu'elle m'avait demandée. Mais je vous prierai de lui faire savoir en même temps que ma sollicitude avait été éveillée sur l'objet qui la préoccupe, et que j'ai chargé M. Duchartre, professeur de botanique à l'Institut national agronomique, de rechercher les causes et d'étudier les moyens de combattre les effets de la maladie qui sévit sur les vignes du Potager et sur les vignobles des environs.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,
Signé DUMAS.

RAPPORT de la Commission chargée de rendre compte de la partie horticole des Produits de l'Industrie nationale de

1849, lors de la remise des Récompenses par M. le Préfet de Seine-et-Oise. M. BATTAILLE, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

Un Ministre agriculteur, organe sympathique et dévoué des hautes aspirations de la science et de l'Industrie culturales dont il dirigeait l'administration suprême, a, par une circulaire du 14 octobre 1848, appelé l'Agriculture et l'Horticulture à prendre — je cite textuellement — « la plus large part possible à l'Exposition publique de l'In« dustrie française, par l'exhibition de leurs produits, animaux, « plantes, graines, fruits, etc. » C'était la première fois que ces deux arts nourriciers recevaient les honneurs de l'Introduction dans le vaste temple consacré à l'exposition de nos richesses nationales : un tardif mais juste hommage venait de leur être rendu ; ils étaient enfin relevés du long oubli dont leur importance faisait un contre-sens public.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, qui compte dans son sein des hommes d'un mérite incontestable, d'une réputation qui, depuis déjà bien des années, a franchi les limites du département, quelques-unes même de la France, la Société d'Horticulture ne pouvait pas ne pas répondre avec un vif empressement à cet appel fait au patriotisme de tous, à la gloire de chacun. Les Horticulteurs furent, par ses soins, instruits de ce qu'attendait de leur zèle cet autre *musée ouvert à toutes les Gloires* industrielles *de la France.*

Combien, des divers points du département, se sont rendus à la convocation? c'est ce que nous n'avons pas à rechercher ici ; mais des membres de notre Société se sont présentés dans la lice ; tous y ont avantageusement soutenu la lutte ; tous en sont sortis avec honneur, et leurs noms vont être proclamés par le magistrat à qui sont confiés les intérêts d'un des plus beaux départements de France, et qui tient sans doute pour une des plus douces prérogatives de ses hautes fonctions, celle de présider une solennité publique dont l'éclat doit relever avec une si juste convenance le paisible triomphe de nos laborieux et modestes industriels.

En entendant nommer, dans la série des lauréats de la Société

d'Horticulture, quelques-uns seulement de ceux que nous sommes habitués à voir briller dans toutes les fêtes de ce genre, on s'étonne de l'absence des noms de leurs émules ordinaires, j'ai presque dit inséparables, et on la regrette. Mais si des motifs qu'il ne nous est pas donné d'apprécier ont tenu ceux-ci éloignés de l'arène, nous avons l'espoir, si même ce n'est déja une certitude, que dès aujourd'hui ils préparent à notre cité, pour l'époque de la prochaine Exposition nationale, et à l'exemple de leurs heureux devanciers, autant de nouveaux lauréats qu'ils seront de concurrents nouveaux.

La ville de Versailles a bien le droit de compter qu'aucun de ceux de ses enfants qui ont donné tant de lustre à ses Sociétés savantes, ne désertera volontairement la cause de ses intérêts et de son renom, et elle les en adjure par leur organe.

Je passe, Messieurs, à l'appréciation aussi brève, mais aussi précise que possible, des titres de chacun des élus aux récompenses et aux mentions qui leur ont été décernées.

M. Bertin, Horticulteur, à Versailles (Montreuil).

Il est, Messieurs, des noms populaires qui sont une bonne fortune pour un Rapporteur, car ils font seuls les frais de leur propre éloge. Tel est celui de M. Bertin, horticulteur à Montreuil, une de ces réputations ultrà-départementales dont je parlais tout-à-l'heure.

Le signaler à un auditoire composé, comme celui devant lequel nous avons l'honneur de parler, de praticiens et d'amateurs éclairés de l'Horticulture, tous habitants de la ville et du département, c'est, d'un seul mot, rappeler à la fois et les titres les moins contestés à l'estime et à l'affection publiques, et les succès les plus avoués en belle et savante culture d'arbres rares, d'arbustes précieux, de fleurs de choix ; c'est remettre en mémoire aussi cette charmante création du jardin d'hiver, que toute la société de Versailles a été, avec un empressement si courtois, admise à visiter.

Qu'aurai-je donc à ajouter ici quand j'aurai dit que M. Bertin a reçu une médaille d'argent pour une exhibition de vingt-six espèces très remarquables de *Rhodendrums* et dix espèces d'*Azaléas*, non moins dignes de l'admiration des amateurs ; qu'aurai-je donc à dire de plus, si ce n'est que les nombreux amis de M. Bertin l'attendent à d'autres succès?

M. GODAT, Horticulteur-Maraîcher, à Versailles (Montreuil).

M. Godat, horticulteur-maraîcher à Montreuil, vous est déjà connu, Messieurs, par la grande exploitation de culture-maraîchère qu'il conduit avec un zèle si persévérant et si heureux, et par la *Médaille d'or* que la Société d'Horticulture lui a décernée, au nom de la ville de Versailles, en 1847, pour sa riche exposition de Légumes.

Soixante-trois espèces de produits de ce genre, parmi lesquels un grand nombre de primeurs, tous plus ou moins remarquables, mais tous également curieux par leur beau développement, leur qualité et leur conservation, formaient le lot d'exposition de M. Godat, au Palais de l'Industrie.

Ce lot nombreux et riche a mérité à son propriétaire une *Médaille d'argent,* qui lui a été décernée par le jury.

M. LAFFAY, horticulteur à Bellevue (Spécialité de Roses).

Un des plus beaux genres du domaine des fleurs, un des plus riches en tribus, en espèces et en variétés, est sans contredit le genre *Rose.* La culture en est si séduisante, les produits en sont si recherchés, les transformations si nombreuses, si variées, que plus d'un horticulteur en fait ce qu'on appelle une *spécialité.*

C'est sous ce rapport que s'est fait remarquer avec distinction M. Laffay, à Bellevue.

Les premiers essais d'hybridation de cet habile horticulteur datent de 1809, et lui ont mérité le bienveillant patronage de l'impératrice Joséphine et l'amitié de notre célèbre peintre de fleurs Redouté, lequel se plaisait à aller dans les jardins de M. Laffay choisir, pour ses admirables tableaux, les beaux modèles que lui offraient ces charmantes *hybrides* perpétuelles et *hybrides* mousseuses que, l'un des premiers, M. Laffay a obtenues par d'ingénieux croisements.

M. Laffay a exposé, au Palais de l'Industrie, quarante-deux de ses plus riches variétés, toutes obtenues de ses semis, et le jury a voulu récompenser ces beaux résultats, en lui décernant une *Médaille en bronze.*

M. LUDDEMANN, directeur des serres de M. Pescatore, à la Celle-Saint-Cloud.

Le château de la Celle, près Versailles, autrefois le séjour du vénérable et bienfaisant patriarche, M. Morel de Vindé, est devenu la propriété d'un riche amateur de jardins, M. Pescatore.

Un jeune et savant botaniste, M. Luddemann, est chargé de la direction exclusive de la magnifique serre dans laquelle, outre de nombreuses plantes rares, indigènes ou exotiques, qui y sont cultivées avec le plus grand soin, M. Pescatore entretient, à frais énormes, une culture spéciale de ces bizarres et curieuses plantes connues sous le nom d'*Orchidées*, et dont quelques-unes des plus originales ont fait l'admiration des visiteurs à la dernière exposition publique de Versailles.

M. Pescatore a, par les soins de M. Luddemann, envoyé à l'exposition de Paris, le 10 août dernier, un choix de vingt-une de ces étonnantes productions végétales, et de cinq autres plantes diverses d'une grande beauté, telles que le *Dracæna ferrea*, l'*Achmea fulgens*, le *Begonia fuchsioïdes*, le *Maranta albo-lineata*, et le beau *Lilium lancifolium* rouge et blanc.

Le Jury, appréciant le mérite de ces riches produits, de leur culture et de leur entretien, a décerné à M. Luddemann, aux soins de qui ils sont confiés, une *Médaille en bronze.*

M. Aimé Turlure, horticulteur, à Montreuil.

Il est peu d'amateurs d'horticulture qui ne sachent ce que cette branche importante de l'industrie versaillaise doit à la persévérance je dirai *indéconcertable*, si vous voulez me passer le mot, que M. Aimé Turlure a apportée dans la culture des *Amaryllis.*

Depuis long-temps, cette brillante rivale du Lis et de la Belladone était délaissée par les horticulteurs, à cause des difficultés que présentait sa floraison, même en serre chaude; nos jardins et nos salons se trouvaient ainsi privés d'un de leurs plus gracieux ornements. L'Amaryllis ne figurait plus, pour ainsi dire, que dans les recueils iconographiques des fleurs.

A force de travaux, de patience, de dispendieux essais, M. Aimé est parvenu, non seulement à en rendre la floraison plus facile et plus nombreuse, même dans les conditions premières de sa culture, mais encore à la faire prospérer en pleine terre, sans que sa charmante corolle ait rien perdu de son élégante forme, de

son majestueux port, ni de l'éclat de ses belles et vives couleurs.

Cette fleur, dont on n'obtenait, au prix de moyens artificiels très coûteux, que quelques rares sujets, grâce à l'industrie de M. Aimé, se produit aujourd'hui par planches, comme la Tulipe, l'Anémone, la Renoncule.

Certes, Messieurs, c'est là, s'il en fut, un remarquable progrès imprimé à la culture des fleurs; c'est là assurément une belle conquête de la patience humaine sur une nature rebelle; car ici, on n'a point à regretter que, comme il arrive trop souvent, elle ait perdu en beauté ce qu'elle a été contrainte de donner en fécondité. Ici point de dégénérescence, et je ne sache pas un plus irréprochable succès.

Mais ce n'est pas tout, Messieurs; au point de vue commercial, les produits obtenus par M. Aimé sont plus qu'un succès, ils sont un accroissement de richesse nationale.

En effet, le patient et ingénieux horticulteur, non seulement est ainsi parvenu à enlever au commerce de la Hollande, — cette terre, en quelque sorte adoptive des plantes à oignons prolifères, — son ancien monopole des bulbes de l'Amaryllis, mais c'est qu'encore il l'a, à son tour, rendue notre tributaire à gros intérêts pour notre commerce, et pour sa gloire à lui.

Connaissez-vous, Messieurs, un titre plus incontestable à une récompense nationale?

Aussi, de toutes parts, les Sociétés d'Horticulture se sont-elles, depuis plusieurs années, accordées à récompenser dignement les heureux travaux de notre habile fleuriste. — Dix médailles d'argent, au nombre desquelles *la grande Médaille de la chambre des Pairs*, et *une Médaille d'or*, composent l'écrin horticole de M. Aimé.

Cette année, ce bel écrin va s'augmenter d'une autre médaille... Je n'ai pas dit s'enrichir, Messieurs; car cette fois, en récompense de deux cents Amaryllis arrachées de terre et mises en pots pour être portées, tout aussi belles, tout aussi brillantes que leurs aînées, à l'exposition de Paris, M. Aimé Turlure a reçu la *Médaille... de bronze !*

M. Cossonnet, cultivateur à Longpont (arrondissement de Corbeil).

Ce n'est pas aux seuls produits matériels de l'art que sont réservés les encouragements ou les récompenses de l'Horticulture. Cette science tient aussi un compte ouvert avec les productions de ces esprits méthodiques qui veulent et qui savent réduire en code les enseignements d'une théorie rationnelle et sagement inductive, les améliorations jugées utiles et consacrées par une expérience raisonnée, enfin les méthodes les mieux combinées pour éclairer sur les vices de la routine, et conduire, par des procédés meilleurs, aux résultats les plus prompts, les plus sûrs et les plus productifs.

C'est à ce genre d'enseignement que s'est attaché M. Cossonnet, cultivateur à Longpont, par la publication de son livre intitulé : *de la Pratique raisonnée de la Taille des Arbres fruitiers et de la Vigne en espalier.*

L'auteur a consigné dans cet ouvrage, écrit d'ailleurs avec méthode et clarté, le fruit de vingt années d'étude pratique et intelligente, et l'a orné de vingt-un dessins parfaitement exacts et pris sur les lieux, pour la plus facile intelligence de quelques parties du texte.

Nous ne doutons pas que l'ouvrage de M. Cossonnet ne soit goûté et apprécié à sa valeur par tous les esprits exempts des préjugés d'une vieille tradition, et qui cherchent franchement la lumière.

Le Jury a décerné à M. Cossonnet une *Mention honorable.*

M. Leclère, horticulteur à Groslay (arrondissement de Pontoise).

Une distinction du même degré a été accordée à M. Leclère, horticulteur à Groslay, arrondissement de Pontoise, pour cinq fruits d'*Ananas,* dont deux de Monserrat en pied et deux de même origine coupés à maturité. Le cinquième était un Ananas de Cayenne, à feuilles lisses et à fruit vert.

M. Gagné, horticulteur à Port-Marly.

Enfin, Messieurs, deux citations favorables ont été données par le Jury de Paris, l'une à M. Gagné, horticulteur à Port-Marly, pour vingt-cinq variétés de *Reines-Marguerites* pyramidales dites *fleurs de Pivoine.*

M. Lottin (René), horticulteur, à Port-Marly.

L'autre, à M. Lottin, horticulteur aussi à Port-Marly, pour son exposition de douze variétés de *Petunias* et six de *Dahlias* provenant de ses semis de 1849.

M. LAUMEAU (Adolphe), fabricant de taillanderie, rue de la Pourvoirie, n.° 11, à Versailles.

Après les huit horticulteurs dont je viens de parler, se présente un jeune et fort habile fabricant d'instruments de jardinage, M. Laumeau, taillandier, rue de la Pourvoirie, à Versailles.

Digne héritier de la réputation de son père, si déjà même il ne l'a dépassée, M. Laumeau est propriétaire d'un établissement composé de trois forges et de quatre ouvriers, dans lequel il emploie, année commune, pour 5,000 francs de fer de Châtillon et du Berry, et dont le produit brut est de 18,000 francs par an.

M. Laumeau a exposé, à Paris, dix-huit sortes d'instruments, décaissoirs, charrue-ratissoire, ciseaux d'élagueur, couteaux à asperges, ciseaux à greffer, hersoirs de jardin, serfouettes, serpes, bêches, cisailles à tondre, etc. Ces divers instruments, les ciseaux surtout, ont été perfectionnés par lui et se font remarquer par une très grande précision, par la qualité supérieure de la matière qui les compose et par d'ingénieuses modifications qui en rendent l'emploi plus sûr et la durée plus longue.

A l'écrou ordinaire qui, jusqu'à lui, unissait les deux branches des cisailles, et qui avait le grave inconvénient de se desserrer et de rendre lâches les mâchoires, M. Laumeau a substitué un système d'écrou à rotation, dont l'avantage consiste dans la fixité de celui-ci sur son boulon lequel est dentelé et maintenu serré à volonté par un ressort à boudin fixé lui-même d'une manière invariable.

La précision donnée par ce système à ces instruments est telle, que les cisailles à tondre, par exemple, peuvent, avec des mâchoires qui n'ont pas moins de 0^{m}, 45 de longueur sur 0^{m}, 07 de largeur, couper avec une égale netteté, soit une simple feuille de papier, soit une planche de tôle d'une forte épaisseur, et même du fer.

Je ne veux pas vous laisser ignorer, Messieurs, que M. Laumeau s'occupe, dès à-présent, de la confection d'instruments de jardinage qu'il destine à l'exposition française à Londres, pour 1851.

Tout nous garantit que les ouvrages de M. Laumeau tiendront, chez nos voisins d'outre-mer, une place distinguée parmi les produits de notre industrie nationale.

Le Jury de Paris a décerné à ce laborieux fabricant une *médaille de bronze.*

M. Laumeau est jeune encore. Cette récompense lui sera un précieux encouragement pour de nouveaux perfectionnements, ou pour d'heureuses innovations dans l'art du taillandier appliqué au jardinage.

RAPPORT de la commission des Délégués de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, composée de MM. PAJARD, BERTIN, DUCHATELLIER, DESVAUX, BAR, et ERAMBERT *rapporteur.*

MESSIEURS,

Vos Délégués au congrès central agricole se sont rendus à Paris au jour indiqué pour l'ouverture de cette assemblée, et ont assisté régulièrement aux travaux de la session. Je viens, en leurs noms, vous rendre compte de la plupart des vœux qui y ont été formulés.

Bien qu'au premier abord aucun d'eux ne semble avoir directement trait à l'horticulture, vos délégués vous prient de leur prêter un moment d'attention. Vos instants ne seront pas perdus, car vous reconnaîtrez bientôt qu'il est peu de décisions du congrès qui n'intéressent tantôt les uns de vos collègues, tantôt les autres, et le plus souvent tous, et que, dans tous les cas, il n'est pas de cœurs français, d'amis sincères de l'humanité qui, ne fût-ce qu'à ces titres, puissent rester étrangers aux travaux dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

La session du Congrès central d'Agriculture s'est ouverte, pour la septième fois, le 18 mars 1850, au palais du Luxembourg. L'affluence des membres qui ont assisté aux séances n'avait jamais été aussi grande; la liste officielle annonce la présence de cinq cent six délégués des associations agricoles; parmi eux, vingt-un appartenant au département de Seine-et-Oise et six à votre société.

Les noms de toutes les personnes qui se sont le plus distinguées dans les sciences, dans les arts et dans les industries qui touchent de près ou de loin à l'agriculture, y ont figuré. C'était dans cette réunion qu'il fallait venir rechercher les beaux types du caractère français, son génie pour l'agriculture, son amour pour l'égalité.

Là, dans cette immense salle où se réunissaient naguère les pairs de France, tous les rangs étaient mêlés, toutes les mains se serraient, tous les cœurs s'entendaient pour venir en aide à nos frères des campagnes, à notre mère à tous, l'agriculture. C'était un bien beau spectacle que tous les enfants de France devraient donner souvent!

Enfin, le calme s'établit, et M. Darblay, en l'absence de M. Dupin aîné, ouvre la séance.

Après la lecture du compte-rendu des opérations de la commission de permanence, l'assemblée, reconstituant son bureau, nomme pour son président M. Dupin aîné, et pour vice-présidents MM. Darblay, de Vogué, de Kergorlay, Gauthier de Rumilly, Buffet, et pour secrétaires MM. Payen, d'Esterno, Pommier, Barillon, Moll, Louis Leclerq, Beauvais et Robinet.

Cette opération terminée, le congrès arrête que ses séances commenceront à huit heures du matin, seront suspendues à onze heures et reprises à midi. La session du congrès a duré douze jours, du 18 mars au 29 inclusivement, et ses séances se sont élevées au nombre de vingt-deux, non compris le travail dans les commissions et la visite au concours de Poissy.

Parmi les questions nombreuses que le congrès a résolues en tant qu'il dépendait de lui, nous citerons:

1. Le morcellement de la propriété.
2. La mise en valeur des terres incultes.

Pour beaucoup de personnes c'est là le but important que le gouvernement doit poursuivre et le dernier terme actuel du progrès en agriculture; d'autres pensent qu'il est bien autrement important de tirer des terres en culture tout le parti qu'on en peut tirer, que d'augmenter la somme de nos mauvaises terres. Le congrès s'est rangé au premier avis et a émis le vœu que le gouvernement encourage la mise en valeur des terres incultes, susceptibles d'être

cultivées avec avantage, qu'elles appartiennent à l'état, aux communes, ou aux particuliers, et a indiqué le mode d'exécution qui lui paraissait le plus convenable.

3. La question des forêts a retrouvé les bonnes traditions de l'année dernière, et il a été prouvé une fois de plus, au point de vue hygrométrique, que si les forêts ne provoquent pas la chûte d'une plus grande quantité d'eau sur un territoire donné, elles économisent au moins celle qui tombe et en régularisent la distribution.

Au point de vue physique, le sol en pente qui n'est point boisé ou garanti par un gazon vivant, subit sans protection le choc de la pluie; la terre cède sous ce choc, descend la pente, va envahir la plaine, et laisse la montagne chauve pour toujours. Avec le sommet boisé ou gazonné, la partie basse est à l'abri, la végétation supérieure protége la végétation inférieure.

C'est sous l'impulsion de cette idée que le congrès a émis le vœu: que le défrichement des bois dont l'existence importe à la conservation du sol ou des eaux, reste interdit; que les bois qui rentrent dans cette catégorie soient déterminés par des commissions composées de manière à sauvegarder l'intérêt public et celui des propriétaires.

Pour les autres bois, il indique les mesures à prendre pour que la liberté de défrichement puisse être exercée dans de justes limites et sans abus.

4. La question des sucres, question qui offre le plus grand intérêt pour les classes laborieuses qui s'aperçoivent à peine de l'abaissement des taxes sur le sel et sur les lettres, a amené le vœu suivant:

1.° Egalité de l'impôt sur les sucres produits sur les territoires et sur les diverses possessions de la République française.

2.° Abaissement successif de l'impôt actuel, dans le but d'augmenter la consommation et conséquemment le travail national.

3.° Simplification du droit d'exercice de manière à garantir à la fois les droits du trésor et la liberté de l'industrie.

4.° Maintien de la surtaxe sur les sucre étrangers.

5. La discussion sur la réserve des céréales a été claire, logique, concluante et au niveau des grands intérêts qui étaient en jeu. Qui ne sait que l'abondance des récoltes, la situation commerciale du

pays, l'état d'aisance ou de malaise de l'agriculture, sont des conditions qui réagissent l'une sur l'autre dans la production du bas prix des céréales? L'inutilité des grandes agglomérations de céréales qui ne servent qu'à la pâture des insectes et sont détruites par des influences atmosphériques, a été mise dans tout son jour, et l'économie et l'appel au commerce extérieur ont été admis comme base des vœux suivants :

1.° Que le Gouvernement autorise les conseils municipaux à appliquer aux boulangers de chaque localité des prescriptions anaogues à celles qui régissent la boulangerie, en ce qui touche les réserves; qu'en conséquence ils leur imposent l'obligation d'avoir constamment en grains ou en farines, un approvisionnement à-peu-près égal à leur consommation ordinaire pendant un mois ; approvisionnement que les autorités leur permettraient d'entamer quand les besoins l'exigeraient;

2.° Que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour qu'on ne puisse éluder la loi du 15 avril 1832, dite de l'*échelle mobile ;*

Pour remédier aux inconvénients qui résultent du choix et de l'insuffisance des marchés régulateurs actuels;

Enfin, pour assurer la sincérité des mercuriales, la réserve mentionnée dans l'article 1.er a bien son importance, puisqu'il est constant qu'on aurait ainsi de côté 4 millions d'hectolitres de blé, c'est-à-dire vingt-quatre jours de subsistances ; et que, d'autre part, les plus longues disettes ne durent pas plus de quarante-cinq jours.

6. Les institutions de crédit foncier qui ont réussi en Allemagne servent de types à celles que la Commission propose d'adopter en France ; la base sera l'association particulière par la surveillance de l'État. Le vœu du Congrès est que la législation soit le plus promptement possible modifiée, afin qu'il puisse se créer, en France, un ou plusieurs établissements de crédit territorial, à la condition :

1.° Que, dans aucun cas, les titres ou lettres de gage n'aient de cours forcé.

2.° Que ces associations seront surveillées et non dirigées par l'État;

3.° Que les principales bases de ces institutions seront : l'amortis-

sement du capital par annuités et la transmission des titres sans frais.

7. La réforme hypothécaire, conséquence naturelle de ce premier vote, a été ainsi formulée en vœu :

Que le projet de loi sur la réforme hypothécaire soit mis le plus promptement possible en discussion dans l'Assemblée législative;

Qu'en attendant la réalisation des vœux précédemment exprimés par le Congrès, relativement à l'impérieuse nécessité de cette réforme, vœux sur lesquels il insiste de nouveau, la purge légale, aujourd'hui restreinte en cas de vente d'immeuble, soit non-seulement permise, mais imposée à l'institution, avant toute émission de titres sur les immeubles offerts en garantie.

8. Deux intérêts bien tranchés ont été mis en présence par la mise à l'étude, au Conseil-d'État, d'un projet de loi qui propose de modifier le tarif d'importation des bestiaux, en faveur des départements de l'Est, et d'y substituer le droit au poids au droit par tête. Les éleveurs de la Normandie se sont émus à l'idée d'une concurrence que cette modification leur fait craindre. Ici, l'Ouest l'a emporté sur l'Est, car le vœu formulé par le Congrès, porte :

1.° Que le tarif protecteur actuel sur les bestiaux étrangers à la frontière soit maintenu.

9. Ensuite est venue la question du monopole de la boucherie de Paris, qui a été résolue par cet article :

Que le Commerce de la boucherie soit déclaré libre et réglementé par l'administration.

10. La question chevaline, cette question des plus importantes pour la remonte de notre cavalerie, a été entièrement envisagée et résolue d'après ce point de vue. La controverse a été de plus animées et les vœux exprimés sont très discutables.

11. La question de l'instruction agricole est résolue par ce vœu :

1.° Que la création des fermes-écoles, dont il approuve d'ailleurs le principe, se fasse avec une grande circonspection;

2.° Que les Conseils-Généraux, les Comices et les Sociétés d'Agriculture soient toujours consultés à cet égard;

3.° Que l'enseignement agricole-pratique soit mis à la portée des orphelins, des enfants trouvés et des jeunes détenus;

Que l'enseignement des écoles primaires soient développé dans un sens agricole.

Le reste du vœu complète cette idée pour tous les degrés supérieurs de l'instruction.

12. Enfin, le Congrès ne pouvait se séparer sans insister auprès du Gouvernement et appeler de nouveau sa sollicitude sur l'industrie de la soie, si accessible aux plus pauvres habitants de la campagne, et qui fait vivre des populations entières, des villes immenses, et qui est une des sources les plus fécondes de nos échanges avec l'étranger.

C'est sur un vœu unanime en faveur de cette féconde industrie que la session du Congrès a été close.

RAPPORT sur l'ouvrage de M. le docteur LE ROI, *intitulé :* Louis XIII et Versailles, *par M. le docteur* ERAMBERT.

MESSIEURS,

DÉJA la plume élégante et facile d'un collègue, rompu depuis long-temps aux travaux littéraires et scientifiques, vous a entretetenus de l'important ouvrage de M. Le Roi sur les *Eaux de Versailles*; et vous a mis à même d'apprécier l'intérêt que présentent les utiles travaux historiques sur notre cité, de cet honorable collègue. A vous, Messieurs, qui avez entendu le docteur Battaille raconter, avec cet esprit fin, ce langage simple et cependant fleuri, les impressions qu'ont fait naître en lui la lecture des écrits du savant bibliothécaire de la ville et qui m'imposez l'obligation de vous rendre compte de *Louis XIII et Versailles*, que puis-je dire qui ne vous soit déjà connu ? En est-il un de vous qui ne se soit pas laissé aller à l'entraînement fascinateur de M. Le Roi ? Soit qu'il parle, soit qu'il écrive, le charme dans lequel il sait nous envelopper est irrésistible et ce qu'on a lu ou entendu de lui on veut l'entendre ou le relire encore. C'est donc une difficile mission pour un rappor-

teur d'être tenu d'analyser un ouvrage qu'il se plairait à vous lire en entier. Je m'exécute.

Rarement l'auteur d'une découverte, le fondateur d'une industrie ou d'un établissement, en un mot, rarement le génie créateur d'une idée nouvelle en recueille le fruit. Cette proposition se trouve démontrée une fois de plus dans le nouvel ouvrage de M. le docteur Le Roi, ayant pour titre: *Louis XIII et Versailles.*

Les magnifiques travaux exécutés sous l'inspiration de Louis XIV, de Napoléon et dernièrement de Louis-Philippe, n'ont pu faire oublier à notre auteur ce digne enfant de la ville, dont les efforts incessants tendent à ranimer cette veuve de tant de gloire, immortalisée par les travaux des plus grands génies de France, que Louis XIII fut le premier qui eut l'idée de fonder le château, les jardins et la ville de Versailles. C'est pour restituer à chacun ce qui lui est dû, et établir, d'une manière irréfutable, la part qui revient au malheureux père de Louis XIV, si diversement apprécié d'ailleurs par les historiens, dans la conversion d'un simple rendez-vous de chasse en une habitation charmante dans laquelle il se plaisait à passer une partie de l'année, que M. Le Roi a rédigé cet écrit. Il a obéi ainsi à la volonté même du grand roi, qui, ne voulant pas laisser oublier jamais que la fondation de Versailles était l'œuvre de son père, s'opposa constamment à la destruction du palais primitif, quelque gênantes que fussent ces constructions pour l'arrangement du nouveau palais.

Je le répéte, *Louis XIII et Versailles* est un ouvrage que l'on lit, mais que l'on n'analyse pas; les matériaux y sont groupés avec tant d'art, les idées s'y enchaînent, s'y déduisent les unes des autres si naturellement, qu'il est bien difficile d'en mettre quelques-unes en saillie sans leur faire perdre une partie de leur intérêt; aussi est-ce plutôt une table raisonnée des matières de ce livre que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

Il faut lire les anecdotes piquantes qu'offre la vie de Louis XIII; les appréhensions du jeune roi montant, le 14 mai 1610, à l'âge de neuf ans, sur le trône de son père mort sous les coups d'un assassin. « Je voudrais, disait-il, n'estre point roy et que mon frère le fût plustôt, car j'ay peur qu'on me tue, comme on a fait le roy mon père. »

Cette lecture vous fera assister moralement aux cérémonies du sacre à Rheims, ou bien encore à la flagellation qui fut infligée, le 29 mai 1610, par ordre de Marie de Médicis sa mère, à ce jeune enfant couronné. Vous reconnaîtrez cette marâtre ambitieuse qui, grâce à l'ignorance et à la superstition dans lesquelles elle avait laissé croupir son fils, pensait conserver long-temps un pouvoir devenu pour elle un besoin.

Les détails que donne M. Le Roi sur un traité de philosophie royale de Guillaume Dupeyrat, aumônier de la chapelle, dont tous les éléments avaient été puisés dans l'échiquier, sont vraiment curieux; ainsi que ceux relatifs à l'origine de la maison de Luynes, dont l'illustre rejeton sait faire révérer le nom, même sous une République, par le noble emploi qu'il sait faire de sa fortune.

Les circonstances de l'avènement du duc de Richelieu à la place de premier ministre; l'histoire des luttes qu'eut à soutenir dans son palais même, au sein de sa famille et de sa maison, ce faible roi tout décidé qu'il était à déraciner les abus, vous mènerait naturellement à lire le récit de la journée des Dupes, celui des brigandages commis habituellement par la troupe armée et les efficaces moyens de répression qui furent employés pour la première fois.

D'anecdote en anecdote, vous arriverez à prendre connaissance de la première tentative de suppression de la vénalité des charges, de l'origine du vœu de Louis XIII et enfin de la longue et misérable agonie de ce roi, mort le 14 mai 1643, à l'âge de quarante-deux ans, à pareil jour que le roi Henri IV son père.

Le médecin trouve aussi à glaner dans l'ouvrage de M. Le Roi; il y rencontre les traces de la renaissance de la lithotomie et de l'opération qu'en eut à subir le 11 septembre 1642 le brave maréchal de Châtillon.

Ce qui naturellement intéresse le plus les horticulteurs et les habitants de Versailles, c'est la création du palais, du jardin et de la ville. Aussi, quelle que soit mon inexpérience, je vais pénétrer un peu plus avant dans ce sujet. Je dirai, avec l'auteur, que « c'est à la passion de Louis XIII pour la chasse qu'est due la création de Versailles »... « Que tout ce qui forme aujourd'hui la ville de Versailles, telle que nous la connaissons, avec son château, son parc,

ses jardins, ses places, ses rues et ses avenues, était alors couvert de bois qui se continuaient avec ceux existant de temps immémorial sur les collines environnantes : en sorte que les forêts de Saint-Germain et de Marly, les bois de Ville-d'Avray, des Hubies, de Meudon, de Porchéfontaine, des Gonards et de Satory, ainsi reliés les uns aux autres, formaient comme un immense réseau admirablement disposé pour la chasse. »

« Beaucoup de villages et de hameaux se trouvaient jetés au milieu de ces bois; Versailles occupait à peu près le point central. Ce village était situé sur le penchant de la butte qui portait son nom, en face des hauteurs de Satory. Au sommet du monticule se trouvait un moulin à vent avec quelques dépendances assez considérables, puisque Louis XIII, au dire de Saint-Simon, y couchait quelquefois, excédé de ses chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore. »

« L'habitation seigneuriale, placée au-dessus du moulin, occupait le déclin de la butte, vers l'endroit où se trouve l'Orangerie. L'église était bâtie sur l'emplacement de la rue de Saint-Julien, dont le nom rappelle le saint sous l'invocation duquel elle était placée, et le cimetière qui l'accompagnait formait l'angle sud-ouest de l'hôpital militaire (grand-commun). Quant au village, il se prolongeait le long de la route aux Bœufs, qui se rendait de Choisy à Ville-d'Avray et à Saint-Cloud, et occupait une partie du terrain de la rue de l'Orangerie et de celle du Vieux-Versailles. »

L'époque de l'entreprise est un sujet de controverse entre les auteurs. M. Le Roi, qui les a étudiés avec le plus grand soin, croit avec Blondel (page 65) « que dès l'année 1624, Louis XIII avait commencé à y bâtir un rendez-vous de chasse, qu'il avait élevé sur le lieu le plus éminent et où était situé ci-devant un moulin à vent. »

« Louis XIII aimait beaucoup Versailles; il y prolongeait ses séjours pendant la saison des chasses; aussi le rendez-vous devint une habitation qui allait en s'agrandissant jusqu'à la fin de son règne. »

« Ce château, construit par Lemercier, architecte du roi, était flanqué de quatre pavillons bâtis de pierres et de briques, avec un

balcon de fer qui tournait tout au tour, et qui dégageait les appartements du premier étage. Suivant l'usage de ce temps, quelques moyens de défense le mettaient à l'abri d'un coup de main. »

C'est dans ce château que se passa le curieux événement connu dans l'histoire sous le nom de *Journée des Dupes*. Il date du mois de novembre 1630.

En 1632, le 8 avril, le roi s'étant rendu possesseur de la terre et seigneurie de Versailles, fit construire d'abord, en avant de son château, du côté de l'entrée, deux ailes terminées par quatre pavillons. « De ces deux ailes, celle du sud était destinée aux écuries, et celle du nord au logement des personnes de la suite. Une grille, flanquée de deux pavillons de portiers, se trouvait en avant ; deux balustrades, soutenues par des murs de briques, partaient de chaque côté de cette grille et venaient se terminer, en demi-cercle, à deux obélisques qui marquaient l'entrée de la cour »

D'autres constructions s'ajoutèrent successivement. Il y eut des serres placées, comme celles d'aujourd'hui, à l'exposition du soleil du midi et au-dessous d'une terrasse ornée de fleurs, au milieu de laquelle se trouvait un bassin avec jet d'eau. De la terrasse on descendait dans l'Orangerie par deux petits escaliers placés de chaque côté, comme ceux actuellement existants : un bassin avec jet d'eau se trouvait au milieu.

Le soin d'amener une eau suffisante au service fut confié à Pierre de Francine.

Un vaste enclos, couvert de bois et entouré de murs, occupant une partie de ce qui forme aujourd'hui le quartier Saint-Louis, fut consacré sous le nom de Parc-aux-Cerfs, à renfermer un certain nombre de cerfs, de daims, etc., réservés aux plaisirs du roi. On établit une Ménagerie destinée à renfermer les animaux dangereux et les oiseaux réservés à la chasse, dans les bâtiments d'une ferme située auprès du village de Choisy-aux-Bœufs.

Le séjour de Louis XIII à Versailles donna de l'importance à ce village et y attira un grand nombre d'habitants. L'engouement fut encore augmenté par l'octroi, que lui fit le roi, d'un marché franc toutes les semaines, et de trois foires franches dans l'année. Ce

marché et ces foires, dit M. Le Roi, se tiennent encore, mais les franchises ont disparu.

Ce ne fut qu'en 1638 que Louis XIII s'occupa sérieusement du jardin, lequel se terminait alors du côté de l'ouest, un peu au-delà de la grande allée qui forme aujourd'hui la croix avec l'allée dite le Tapis-Vert. Plus loin commençait un parc qui s'étendait jusqu'aux villages de Trianon et de Choisy-aux-Bœufs. Un bois naturel garnissait tout le revers de la butte jusqu'au mur d'enclos. Louis XIII y fit d'abord percer une allée dans la direction du château et planter deux bosquets réguliers formés de petites allées symétriquement disposées se rendant toutes à un bassin circulaire qui en occupait le centre.

Ce roi chasseur aimait tellement Versailles, qu'il s'en occupa jusque dans les derniers instants de sa vie. « Si Dieu me rend la santé, disait-il pendant sa maladie, à son confesseur Jacques Dinet, j'arrêterai le cours du libertinage, j'abolirai les duels, je réprimerai l'injustice, je communierai tous les huit jours, et sitôt que je verrai mon dauphin en état de monter à cheval et en âge de majorité, je le mettrai à ma place et je me retirerai à Versailles. »

Ce roi dont la vie avait été si triste et si malheureuse, fonda, par testament, deux institutions qui montrent sa pieuse sollicitude pour les pauvres et les malades de Versailles : un hôpital et une maison d'école.

Tel fut Versailles sous Louis XIII. Aussi donc, dirons-nous avec M. Le Roi: quels que soient les immenses accroissements que Louis XIV et ses successeurs aient opérés dans Versailles, il n'en faut pas moins regarder Louis XIII comme le véritable fondateur de notre cité, puisque c'est à ce roi que sont dus non seulement la création du château et des jardins, mais encore l'établissement des institutions les plus importantes de la ville. »



RAPPORT sur les Expositions horticoles de la Société nationale d'Horticulture de la Seine, qui ont eu lieu les 22,

23 et 24 mars 1850, et 14, 15 et 16 juin de la même année, par M. le D.r Erambert, *Rapporteur d'une Commission composée de MM.* Bar *et* Desvaux, *Jurés délégués.*

Messieurs,

Vous nous avez chargés, M. Bar et moi, de vous représenter comme Jurés de l'Exposition horticole ouverte à Paris, au Jardin d'Hiver, les 22, 23 et 24 mars dernier, sous les auspices de la Société nationale de la Seine. Vos Délégués, auxquels a bien voulu s'adjoindre notre honorable collègue M. Desvaux, se sont rendus à leur poste le jour indiqué pour la réunion du Jury. Diverses dispositions intérieures qui restaient encore à prendre nous laissant quelque loisir, nous l'employâmes à parcourir cet établissement dont nous croyons utile de vous dire quelques mots. Cette description, nulle part aussi complète, ne déparera pas, nous le pensons, vos Mémoires, et elle peut devenir un jour précieuse si ce beau jardin, comme le bruit s'en est répandu maintes fois, venait à disparaître.

Vous dire le saisissant coup-d'œil que nous a offert cet incomparable palais des fleurs est chose difficile. Ceux qui n'ont pas vu ce délicieux séjour écouteront sans doute avec plaisir les quelques détails qui nous ont particulièrement frappés; et les remémorer à ceux qui en ont été témoins, sera, nous le pensons, une douce pénitence qu'ils subiront en bons collègues.

Ce véritable palais d'Armide, long de plus de 200 mètres et large en proportion, est orné d'une coupole vitrée, élevée de plus de 20 mètres, et enveloppé de toutes parts d'une muraille de glaces et de vitraux. De tous côtés on voit le fer se raidir en colonne pour soutenir cette enveloppe de cristal, se plier comme des lianes pour former les cintres et les arceaux, ou s'agencer pour produire un réseau léger qui forme des galeries aériennes, ou dont les mailles, fermées là par des glaces, ici par des vitres transparentes, constituent les parois de l'enceinte.

Le plan est une croix grecque dont la tête et les bras se développent vers l'entrée, tandis que le corps et la base fuient dans le

lointain. La première division offre un vaste espace où l'on peut largement se livrer à la danse la plus vive et la plus étourdissante, ou, lors d'un concert, recevoir des milliers de *dilettanti*. Des gradins qui s'élèvent en amphithéâtre autour de cet emplacement, servent d'étagères aux plantes les plus belles et les plus brillantes. Vous le devinez, c'est le lieu de l'Exposition.

Le reste de l'espace s'étale sous les yeux en un charmant jardin anglais : ce sont des nappes de verdure montueuses, habilement découpées par des massifs d'arbres exotiques rares, gracieux, comme nous les montrent les belles serres du Jardin des Plantes de la capitale. Tout est employé avec art pour produire un effet prestigieux : contraste des feuillages, opposition dans la teinte des fleurs et des fruits, entente des couleurs supplémentaires, tout a été étudié; chaque objet a trouvé sa place en massifs, en guirlandes, en couronnes ou en arabesques. Les accidents ménagés du sol et même des eaux-vives prêtent leur concours à l'embellissement de ce nouvel Eden. La vapeur, en effet, est chargée d'élever l'eau et de la répandre en cascades, en ruisseaux ou par jets, en un mot, d'animer ce charmant tableau dont les détails sont presque partout et dont l'ensemble n'existe nulle part. Des allées garnies de bitume contournent les tapis de gazon et guident les pas des promeneurs à une cascade, à un bassin, à une volière, à un cabinet de lecture, etc.

Les plantes grimpantes, d'espèces les plus variées, serpentent le long des colonnettes qui soutiennent la coupole, et parcourent les galeries aériennes destinées à rompre la monotonie de ces centaines de fûts.

Cette faible esquisse de la salle d'Exposition n'est point ici un hors-d'œuvre, comme vous pourriez le penser, Messieurs. Il était convenable de ne point laisser échapper une remarque faite par tous les connaisseurs, et de signaler à la Société nationale d'Horticulture de la Seine le grandiose des proportions et l'ensemble admirable de ce délicieux jardin, comme la cause du découragement qui s'était emparé d'un grand nombre des anciens Exposants, lesquels s'excusaient de n'avoir pas concouru en disant : « C'est écrasant ! » C'était aussi là l'exclamation unanime du Jury. Si l'expression n'est

pas pittoresque, elle a du moins pour elle l'avantage de réunir en une seule image toutes les idées que peut engendrer la vue d'une semblable position . . . . . .

Malgré tout cet effrayant contraste, l'Exposition a été belle, et le Jury, composé de treize membres, délégués comme nous, n'a eu que des éloges à faire sur l'abondance et la beauté des lots, et sur la manière toute gracieuse de leur disposition.

La séance a commencé par l'examen des titres des travailleurs de l'Horticulture aux récompenses promises par la Société. Il a été accordé deux *Premiers Prix*, un *Deuxième Prix* et une *Mention honorable*.

Puis, M. le Président, avant l'examen des lots, a fait connaître à MM. les Jurés que la Société avait reçu de la libéralité de M. le Président de la République deux médailles en argent commémoratives de l'élection du 10 Décembre, d'une valeur de cent francs chacune, et destinées à être données aux lots principaux de l'Exposition. Il a ajouté que deux autres médailles en vermeil de soixante-huit millimètres de diamètre ont été également offertes par madame la princesse Mathilde Bonaparte, cousine du Président de la République.

Immédiatement après, le Jury a procédé à ses opérations. Vous ne vous attendez pas sans doute que je vous les décrive en détail. Vos délégués se borneront donc à vous rappeler que, suivant le programme qui vous a été communiqué, quarante-neuf concours avaient été ouverts, non compris les concours d'amateurs, et l'imprévu, dont le budget est largement ouvert. Une des médailles du Président de la République a été accordée à M. Mabire, jardinier-fleuriste, rue de Lourcine, n. 124, à Paris, pour ses *Azalées* aussi remarquables par leur beauté particulière que comme témoignage d'une culture savante et soignée.

L'autre médaille du Président est échue à M. Margottin, horticulteur, rue du Marché-aux-Chevaux, n. 33, à Paris, pour ses *Camélias*, au nombre de vingt-huit, qui se recommandent par leur beauté, leur culture soignée et leur choix.

Les médailles de madame la princesse Mathilde ont été données, l'une à M. Andry, pour ses *Cactées* dont la collection, aussi belle

que nombreuse, était remarquable par la beauté et la rareté des sujets, et par leur santé vigoureuse. L'autre, à M. Mathieu, pour ses plantes variées.

Deux membres seulement de notre Société ont pris part au concours; leurs efforts ont été heureux. Ce sont MM. Pescatore et Cossonnet.

De ces deux concurrents déjà connus par leur précédent succès, l'un, M. Pescatore, a obtenu un premier Prix pour un superbe lot d'*Orchidées*, dont le volume, la floraison et la beauté attiraient tous les regards, et a réuni l'unanimité des suffrages du Jury. Ce fait paraîtra tout naturel à ceux qui se rappellent comment s'est présenté ce concurrent à l'Exposition dernière. Dans ce lot on remarquait entre autres plantes :

Les *Dindrobium Wallichianum* et *Nobile*,
Phagus grandifolius,
Tillandsia splendens,
Lycaste skinnery,
Ponthieva maculata,
Et *Acineta stumboldtii*.

De son côté, M. Cossonnet, de Longpont, a obtenu un deuxième Prix pour sa culture d'arbres à fruits.

Après ces deux Lauréats qui naturellement devaient le plus nous intéresser comme représentant la culture horticole de notre Société, nous citerons M. Fournier, horticulteur, rue de Lourcine, n. 48, à Paris, pour sa fraîche collection de *Cyclamens* provenant de semis, et présentant des variétés du plus bel aspect et d'un brillant que l'on n'avait pu encore obtenir.

Parmi les *Cactées* de M. Corbay, amateur, figurait l'*Epiphillum russeleanum* dont la charmante fleur, encore inconnue, brillait d'une couleur purpurine du plus bel éclat.

Avant de terminer, nous dirons que M. Chatin, horticulteur, boulevard de Gobelins, n.° 24 *ter*, à Paris, a obtenu une Mention honorable pour son *Eriastemum intermedium* fleuri, arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, comme plante septentrionale nouvelle importée en France.

Pour clore ce rapport, Messieurs, nous vous dirons que le Jury a

distribué dix-sept premiers Prix, consistant en Médailles d'argent grand module; dix-neuf deuxièmes Prix ou Médailles d'argent petit module, et douze Mentions honorables représentées par des Médailles de bronze.

Dans cette énumération ne sont pas comprises les quatre grandes Médailles offertes par le Président de la République et par sa cousine, la princesse Mathilde.

Messieurs, trois mois plus tard, c'est-à-dire les 14, 15 et 16 juin, la même Société ouvrait une nouvelle Exposition horticole, et vous faisait un nouvel appel de délégués pour concourir à la formation de son Jury. Vous avez désigné, pour avoir l'honneur de vous représenter, MM. Desvaux et Erambert. C'est le récit de cette seconde Exposition, pendant l'année 1850, que vos délégués viennent vous faire par mon organe.

Les égards, les prévenances de la Société ont été ce qu'ils sont toujours, et nous lui devons, en cette occasion, les mêmes remercîments et les mêmes marques d'intérêt.

Aussi désintéressée qu'elle est infatigable, la Société nationale d'Horticulture de la Seine a tenu compte cette fois des plaintes incessantes des exposants, sur les graves inconvénients que nous avons nous-mêmes signalés, résultant du grandiose du local et du règne végétal luxuriant, écrasant, que présentait le beau Jardin d'Hiver. Car, ici, le beau, le magnifique que peut offrir une serre chaude construite dans de telles proportions et garnie des plus belles plantes du tropique, est, par contraste et quoi qu'on puisse dire, un grave inconvénient.

C'est au milieu du jardin du Luxembourg, sous une vaste tente aussi habilement qu'élégamment décorée, qu'a eu lieu cette dernière Exposition. L'innovation a été fort goûtée par les exposants et par le public, qui ont été à même d'observer que, sous une pareille tente, la lumière, en se rendant également partout, rendait toute place également propice aux objets exposés. L'air, d'ailleurs, y circulant librement, les plantes s'y conservent mieux, et les nombreux visiteurs y respirent plus à l'aise.

L'aspect de l'Exposition, ainsi libre dans ses allures, était celui d'un beau et riche parterre dressé par l'expérience la plus consommée.

Chaque lot s'y présentait de la manière la plus avantageuse, et tous à l'envi concouraient à l'effet général.

Comme dans les précédentes Expositions, toutes les Sociétés horticoles avaient été appelées à envoyer des Délégués pour composer le Jury. Les Sociétés de Versailles, de Nantes, de Rouen, de Mâcon, de Meaux, de Melun, de Valognes, d'Orléans et autres lieux, s'étaient empressées de fournir leur contingent. Deux de vos collègues, MM. Desvaux et Erambert, ont répondu à l'appel. Ils vous signalent comme une aimable innovation la présence d'une jeune dame au sein du Jury. C'était madame Fremion-Babout, que la Société d'Horticulture de Mâcon avait envoyée. Si l'on a jamais douté de l'aptitude des dames pour un art dont la culture réclame un goût aussi fin, aussi délicat qu'une patience à toute épreuve, le doute n'est plus permis à ceux qui ont été témoins de la justesse des observations, de l'étendue des connaissances dont cette dame a fait preuve.

Le tableau que présente une Exposition horticole riche et bien ordonnée n'est nouveau pour aucun d'entre nous; je ne chercherai donc pas à décrire celui qui se présentait à nos yeux, et pour ne point abuser de votre patience, je passerai de suite en revue les plus beaux lots de l'Exposition. Je citerai les nombreux et admirables *Pelargonium* de M. Duval, jardinier de M. James Odier, de Bellevue, dont tous les pétales, même les inférieurs, étaient uniformément maculés. Ce gain, encore sans nom, dû à la longue persévérance que cet habile jardinier a mise dans ses semis, présentait deux pétales supérieurs d'un joli rose carné, s'éteignant au bord du limbe et marqués d'une large macule ultrà-cramoisie et veinée de stries noirâtres, tandis que les trois inférieurs, d'un même fond, mais plus clairs, sont eux-mêmes régulièrement maculés de pourpre cramoisi, réticulés de lignes plus sombres. Ces macules insolites, remarquées pour la première fois à cette Exposition, sont parfaitement caractérisées chez toutes les fleurs de cette plante, et ajoutent singulièrement à leur beauté.

Le *Pelargonium Monte-Cristo*, de M. Chrétien, était remarquable par l'élégance de son port et la quantité innombrable de ses

fleurs, d'une jolie teinte rose, largement maculées d'une nuance très foncée.

Enfin, M. Chauvière a présenté son *Pelargonium le docteur Andry*, d'une jolie couleur rose, dont les pétales supérieurs, ondulés et comme crêpés, offrent un caractère aussi attrayant que nouveau.

Un grand nombre de roses, obtenues de semis, figuraient dans cette Exposition. En première ligne s'est présenté un *Hybride de l'île Bourbon*, remontant, à fleurs bien doubles et d'une belle facture, dont les pétales arrondis sont teints d'un coloris nacarat de la plus grande fraîcheur. Ce gain nouveau, obtenu par M. Margottin, a obtenu immédiatement de la galanterie du Jury le nom de madame Fremion-Babout, membre de la Société d'Horticulture de Mâcon, et son Délégué au Jury.

Un *Hydride*, qui a reçu le nom de madame Chéreau, est une fleur d'une belle facture, bien pleine, d'un beau rose légèrement lilacé et étoilé, présenté par M. Fontaine.

Un *Hybride remontant*, madame Hilaire, à fleurs grandes, bien faites, d'un joli rose vif, carné et d'une fraîcheur admirable, appartenait à M. Verdier.

D'autres gains nouveaux, et en grand nombre, accompagnaient les trois ci-dessus, qui ont mérité des prix à leurs possesseurs.

Au milieu de ces riches lots de *Roses* et de *Pelargonium* figuraient les magnifiques *Rhododendrum* qui ont gagné un deuxième prix à notre honorable collègue M. Bertin. Les belles *Orchidées* de M. Pescatore produisaient un charmant et surprenant effet.

Nous avons enfin revu avec plaisir les *Cactées* de M. Andry, les plantes de serre chaude de M. Morel. MM. Marest, Paillet, Hippolyte Jamin et autres horticulteurs distingués, avaient fourni leur contingent.

Somme toute, nous ne pouvons que répéter que les Expositions de la Société nationale de la Seine sont faites avec goût, qu'il y a un grand zèle parmi ses membres, et que l'accueil plein d'entrain et de gaîté qu'ils font aux Jurés, délégués par les autres Sociétés leurs sœurs, méritent de chauds remerciements, et que c'est de grand cœur que nous formons des vœux pour ses succès.

RAPPORT de M. BOULLAY, *délégué de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise près le Jury de l'Exposition horticole qui a eu lieu à Caen le 24 Juin* 1850 *et jours suivants.*

MESSIEURS,

AINSI que je le disais à M. le Secrétaire-Général, en lui accusant réception du mandat que vous m'avez conféré, j'allais partir pour Rouen et Dieppe à l'instant même, avec la nécessité de rentrer très prochainement à Paris. J'ai combiné les choses de manière à pouvoir, par une course plus rapide, satisfaire aux exigences du voyage médité, sans nuire aux intérêts que vous m'aviez confiés.

Je dois à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise de bien vifs remercîments pour la confiance qu'elle a mise en moi, pour la mission dont elle m'a honoré auprès de la Société horticole du Calvados. C'est vraiment par un hasard heureux, par une sorte d'à-propos comme providentiel, que j'ai pu vous prouver mon dévouement empressé, et moi-même, éprouver toutes les satisfactions auxquelles ma mission a donné lieu. Ainsi déterminé à revoir, d'une manière inattendue, ma ville natale, d'excellents parents et des amis intimes, j'y suis allé chercher un accueil bienveillant, les témoignages infinis d'une considération, d'une fraternelle affection, dont vous étiez la source, et qui m'ont été prodigués par nos aimables collègues.

J'ai assisté à la séance du 20 juin, à celles qui l'ont suivie pour l'examen des objets du concours, et enfin à la distribution solennelle des médailles et des encouragements, qui a eu lieu le dimanche suivant. Deux autres délégués, M. Henry de France pour Alençon, et M. Pinel pour Rouen, avaient pu seuls se rendre à Caen; les autres s'étaient excusés.

L'exposition avait lieu dans une salle magnifique de l'Hôtel-de-Ville, et, quoique dans une saison peu favorable à l'exhibition des fleurs, elle était riche et brillante. Peut-être n'offrait-elle pas de produits extraordinaires : aussi n'y a-t-il pas eu lieu à décerner une médaille d'or fondée par les dames Patronesses, pour quelque

chose hors ligne. J'y ai remarqué deux *Azalées* nuancées, ainsi qu'un *Pimeolea Decussata*, qui étaient de véritables arbres. Le tableau d'ailleurs était riche, et les fleurs les plus gracieuses y fourmillaient.

Les collections de *Pelargonium* et de *Fuchsia*, les magnifiques collections de *Roses* offraient les plus curieuses variétés; les *Renoncules* de madame Quetel, malgré la saison avancée, avaient conservé, comme à Paris et à Rouen, leur supériorité incontestée.

Les Concours fixés par le programme étaient au nombre de huit.

GRAND PRIX DES DAMES PATRONESSES : MÉDAILLE D'OR. — La plus belle plante en fleurs. Ces dames, après un examen attentif des diverses plantes présentées pour ce concours, ont jugé qu'aucune ne méritait cette haute distinction. Le Prix a été remis à l'année prochaine, pour la plus belle collection de plantes en fleurs.

I.er CONCOURS. — La plus belle collection de *Renoncules* semi-doubles (cent variétés au moins). La Société a placé en première ligne celles exposées par madame Quetel, à laquelle il a été décerné une MÉDAILLE D'ARGENT; celle de BRONZE a été donnée à M. Delarue, horticulteur à Dozulé, pour sa belle collection, la plus ancienne du pays. Il y a eu en outre deux MENTIONS HONORABLES.

II.e CONCOURS. — La plus belle collection de *Roses* (cent variétés au moins). Quatre magnifiques tableaux ont été présentés. Une MÉDAILLE D'ARGENT a été décernée à M. Oger, marchand fleuriste à Caen. Deux MÉDAILLES DE BRONZE *ex-æquo* ont été accordées à M. Thierry, horticulteur à Caen, pour sa collection générale de *Roses remontantes*, et à M. Le Landais, pour sa grande quantité de *Roses remontantes*.

III.e CONCOURS. — La plus belle collection de *Pelargonium* (cinquante variétés au moins). Une MÉDAILLE D'ARGENT est acquise à la riche collection présentée par M. Le Landais, et une MÉDAILLE DE BRONZE à la belle série de *Pelargonium* exposée par M. Malherbe, marchand fleuriste à Bayeux. Il y a eu en outre plusieurs MENTIONS HONORABLES.

IV.e CONCOURS. — La plus belle collection de *Plantes en fleurs*, en dehors des spécialités ci-dessus. A cause des riches collections, la Société a multiplié les récompenses : elle a donné une

MÉDAILLE D'ARGENT à la belle série de Plantes présentées par M. Le Landais. Deux MÉDAILLES DE BRONZE *ex-æquo* sont accordées à M. Darcanchy, marchand fleuriste à Caen, et à M. Malherbe, marchand fleuriste à Bayeux. Elle a en outre adressé des félicitations à plusieurs horticulteurs.

V.e CONCOURS. — *La Plante la plus rare ou le plus nouvellement introduite.* Les étrangers pouvaient prendre part à ce concours. M. de Bonnechose a présenté quelques plantes rares et d'une introduction récente, plusieurs Conifères : le *Céphalotaxus fortuné,* le *Widdringtonia juniperiades,* le *Taxus corcensis* et le *Callitris N. S. du Mexique.* Il lui est offert une MÉDAILLE D'ARGENT. Une MÉDAILLE D'ARGENT est également obtenue par M. Le Landais, pour plusieurs fleurs très rares : le *Francis eximia,* le *Schilia fuetisioïdes,* l'*Iles Latispina* et le *Bégonia cinabarina,* plantes qui présentent de l'intérêt sous le rapport horticole. Une MENTION à M. E. Delachouquais pour le *Bégonia thapsoïdea.*

VI.e CONCOURS. — Le plus beau *Gain,* dans quelque genre que ce soit. Deux MÉDAILLES D'ARGENT *ex-æquo* sont accordées à M. Thierry, horticulteur à Caen, pour ses nombreuses conquêtes de *Roses,* et à M. Bellanger (Athanase), horticulteur à Goupillières, près d'Harcout, pour une magnifique collection d'*Œillets-mignardises* de ses semis. Deux MÉDAILLES DE BRONZE *ex-æquo* à M. Oger, marchand fleuriste à Caen, pour ses beaux *Gains* de Roses, et à M. Corbel, horticulteur à Beaumont-en-Auge, pour de très remarquables *Fuchsia* et des *Renoncules semi-doubles.* Une MENTION HONORABLE à M. Le Landais, pour le *Pelargonium Victor Le Landais.* Une autre MENTION HONORABLE à M. James, marchand fleuriste à Caen, pour une *Rose* nommée récemment *P. A. Lair,* etc.

VII.e CONCOURS. — Les plus beaux *Fruits de primeur ou les mieux conservés.* Des Primeurs-Maraîchers, les plus beaux Légumes. — Très peu de maraîchers se sont présentés malgré l'importance de cette branche si utile du jardinage.

Nous passerons sous silence les noms et les objets qui ont été mentionnés.

CULTURES GÉNÉRALES.

La Société a cru devoir, en dehors des Concours généraux, ac-

corder quelques encouragements à des cultures qui lui ont paru dignes de ces distinctions. Nous passerons également sous silence ces détails, qui intéressent particulièrement la localité. On les trouvera d'ailleurs dans le remarquable rapport de M. de Bonnechose, qui sera publié dans le *Recueil des Travaux de la Société de Caen*. Il en sera de même des cultures spéciales qui ont aussi mérité des récompenses sous formes de Médailles ou de Mentions honorables. Nous ne pouvons omettre toutefois, à cause de la rareté des objets, une Médaille d'argent décernée, hors du département, à M. Bernard Dumesnil, marchand horticulteur au Hâvre, pour une collection très rare de *Cactus*, principalement deux variétés de l'*Echinocactus formosus* et un *Cercus* inédit importé de Valparaiso, fleurissant en France pour la première fois; et, de plus, une Médaille de bronze décernée à M. E. De la Chouquais, pour un beau groupe de *Cactus*, sur-tout un *Echinocactus salmianus* dans le plus bel état de végétation.

J'ai cité les principaux lauréats de l'Exposition horticole de Caen, parce que, pour la plupart, ils sont connus parmi nous. On ne saurait d'ailleurs trop mettre en évidence les hommes qui consacrent leur vie et leur intelligence à la culture lucrative des fleurs, aussi bien que les amateurs qui vouent leurs loisirs et leur fortune au développement du plus bel ornement de la nature. Je noterai particulièrement le sieur Le Landais, dont le nom a souvent retenti. Cet homme, simple ouvrier avant de se livrer au jardinage, privé d'éducation première, s'est élevé par son courage, un goût prononcé et une intelligence supérieure, à la plus haute position d'horticulteur, sans perdre de son apparente simplicité.

Une institution qui ajoute au charme des Expositions et à leur éclat, se trouve dans le concours des Dames Patronesses dont la Société de Caen s'est entourée. Ces Dames, comme nous l'avons dit, avaient fait les frais d'une Médaille d'or, espèce de prix d'honneur qu'elles devaient elles-mêmes appliquer et décerner. Ces Dames, à la séance publique, occupaient des places réservées. Des bouquets leur ont été offerts à l'ouverture de la séance.

Par les soins des Dames patronesses, une loterie de 7 à 800 billets, dont trois cents gagnaient des lots achetés aux Exposants, a été

tirée publiquement. Ça été un encouragement et un profit pour l'Horticulture.

Puis-je ajouter quelques détails qui, bien qu'étrangers à la science horticole, prouvent toutefois la cordialité de nos confrères de Normandie?

Le jour de la distribution des Médailles, au milieu des fleurs, dans le local même de l'Exposition, un banquet où régnait la plus aimable et la plus franche gaîté, a été offert aux délégués des Sociétés correspondantes, et animé par des toasts multipliés, dont nous avons eu notre part.

Tout n'était pas fini pour les témoignages d'affection dont nous avons été comblés. Le lundi 24, lendemain de la solennité, M. Dumesnil, président de la Société d'Horticulture, a réuni les principaux membres, ainsi que les délégués, à son beau château de Marcelet, à 7 ou 8 kilomètres de la ville. Après la visite des collections curieuses de cet amateur distingué, et du superbe parc qui entoure le château, un splendide dîner, offert avec la grâce et la distinction qui caractérisent M. et M.me Duméril, a cimenté de nouveau l'alliance des amis de la science horticole.

Exprimerai-je, au sujet du banquet de la Société offert aux délégués, le sentiment que j'ai éprouvé en pareille circonstance, lorsque j'étais honoré de la présidence du jury de l'Exposition de Versailles? Des délégués nous arrivèrent de Paris, et, parmi eux, des horticulteurs éminents, tels que M. Hardy et M. Jacques. Il ne leur fut fait aucune invitation. J'en éprouvai quelque embarras, dont je fis part à Philippar. Si le feu sacré que j'ai trouvé en Normandie s'allumait en Seine-et-Oise, si l'union et la cordialité y fructifiaient à côté des belles collections de fleurs, les choses pourraient se passer autrement à l'avenir. La Société me pardonnera-t-elle ce hors-d'œuvre en faveur de l'intention et peut-être de la chaleur dont mon cœur est animé au souvenir si récent des émotions que je viens d'éprouver?

Voilà tout ce qu'une constante et active assiduité m'a mis à même de recueillir dans ce voyage improvisé et rapide. Puissé-je avoir justifié la confiance de la Société, que des malheurs domestiques, des chagrins profonds m'avaient fait délaisser. Vous dirai-je inci-

demment que le jardin botanique de Caen s'agrandit en ce moment de plusieurs hectares, que les serres sont belles et bien garnies, et que cet établissement important s'améliorera rapidement par les soins de M. Herment, qui a quitté le Hâvre où il s'était fait une réputation méritée, et qui vient d'en avoir la direction.

Le hasard m'avait fait arriver à Rouen pendant l'Exposition horticole de cette cité. Je n'ai la mission, ni la faculté de vous en rendre un compte détaillé, ne l'ayant qu'entrevue. Le local était sombre, et, quoique vaste, assez peu favorable. Les collections de *Pelargonium*, de *Fuchsia* et de *Roses* étaient belles, mais inférieures, à mon avis, à celles que j'ai trouvées à Caen. Les *Pétunia* étaient de forte dimension et bien nuancées. Une belle collection de *Calceolaires* n'avait pas son égale en Basse-Normandie. Sauf les *Renoncules* de M.me Quetel, la localité n'offrait que des choses inférieures. On m'assurait que c'était la faute du sol; j'ai pensé que cela tenait à l'infériorité du mode de culture.

La Société d'Horticulture de Rouen, au moment même où elle lui décernait une Médaille, perdait M. Lanchon, amateur du premier mérite à Dieppe, qui possédait les plus belles *Tulipes*, et chez lequel j'ai trouvé des serres riches, sous les rapports les plus variés.

On voyait, exposé à Rouen, un vase de forme antique en rocailles, fait par la Colonie pénitentiaire des Chartreux, à Quevilly, avec des pierres de couleurs diverses puisées dans le sol même de cet établissement.

Permettez-moi de terminer ici ce compte-rendu fait à la hâte, et pour lequel je réclame l'indulgence de mes collègues.

SOUVENIRS DE VOYAGE,

PAR M. BOULLAY,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.



Dans un voyage que je viens de faire en Belgique, j'ai visité, à Gand, le superbe établissement horticole de Vanouth. J'y ai trouvé en abondance l'*Alstroëmere,* que notre confrère Duval fils vient de propager à Versailles; j'ai rencontré également cette jolie plante, si facile à cultiver et à reproduire, qui se conserve si long-temps, même cueillie, dans plusieurs maisons particulières de Bruxelles. Je ferai remarquer incidemment que presque toutes les habitations aisées, dans ce curieux pays des Flandres, sont garnies de fleurs, et de belles variétés de *Fuchsia* et de *Petunia.*

Le *Lilium lancifolia,* aussi qualifié, je crois, *Speciosum,* dont la fleur est d'une beauté rare, abonde dans cet établissement, et commence à se répandre. S'il n'existait pas ici, il mériterait d'y être transporté.

La Victoria regina a fixé mon attention. C'est une plante aquatique maintenue à 32 degrés de température dans une serre spéciale. Chaque plante, je pense qu'on me l'a dit ainsi, ne donne qu'une fleur qui sert à la reproduire annuellement. Il me semble surprenant que cette *Nymphœacée* ne puisse pas se reproduire par bouture, ou bien à l'aide de bourgeons qu'on remarque à sa surface.

J'ai remarqué le *Petunia Meleagri,* qui a été couronné dans une Exposition locale.

Le *Lycopodium dentata* forme de délicieuses bordures dans les serres, dont, par malheur, la température lui est nécessaire.

Le *Wagalia rosea,* arbre printanier de pleine terre, m'a semblé digne d'être multiplié dans nos massifs.

Des *Glocinia* variés sont remarquables, ainsi que le *Gumera glabra* avec ses énormes feuilles.

Un dattier séculaire et une fougère arbre d'âge analogue ornent majestueusement les serres de M. Vanouth. Malgré l'obligeant accueil que j'ai reçu de ce laborieux et savant horticulteur, voilà tout ce qu'une promenade rapide, dans son vaste jardin et dans ses serres, si bien tenues, si richement meublés, m'a permis de noter.

J'oubliais de mentionner un objet essentiel. *La Flore* coloriée que M. Vanouth publie en ce moment, contenant tout ce que l'horticulture offre de notable, s'exécute chez lui, dans de vastes ateliers établis à cet effet. J'ai vu une vingtaine d'artistes, de tout âge, travailler, d'après nature, à cette grande et brillante collection.

Le Gouvernement belge encourage et favorise singulièrement l'horticulture et les Expositions horticoles. Il y en avait une, pour la première fois, le dimanche 25 août, jour de la fête du roi, à Termonde, petite ville entre Gand et Malines, sur la route de Bruxelles; j'ai vu charger à Gand des malles de fleurs pour cette Exposition, transportées gratuitement par le chemin de fer. Cela s'obtient d'autant mieux que le Gouvernement est propriétaire des voies nouvelles.

A Liége, et dans les environs de cette cité importante, existe la maladie de la vigne, observée récemment en Seine-et-Oise, et particulièrement à Suresnes. Un journal de la localité, où j'en ai trouvé l'indication, s'exprime ainsi : « C'est une maladie jusqu'alors in-« connue (1). Les grappes et les feuilles blanchissent et se couvrent « d'une efflorescence blanche. Les raisins s'arrêtent dans leur dé-« veloppement, ne murissent pas; les branches avortent. Vue au « microscope, cette sorte de farine offre un champignon formé de « petits filets qui se brisent au sommet en articles ovoïdes et re-« producteurs. » On a proposé et employé avec quelques succès l'eau de chaux (le lait de chaux très liquide sans doute), aspergé avec une pompe ou seringue à piston, pour arrêter l'effet du fléau. Ne serait-ce pas, pour notre Société, l'occasion de se mettre en

(1) Un jardinier de Vaugirard m'a assuré que cette altération de la vigne avait déjà été remarquée il y a environ cinquante ans, sous le nom de Meunier.

rapport avec celle qui doit exister dans la capitale de l'ancien évêché de Liége? Il y a, d'ailleurs, un professeur de botanique du premier mérite. J'ai regretté de n'avoir pu, par moi-même, observer ce désastreux phénomène ; mais avec un itinéraire tracé et des compagnons de voyage pressés de rentrer, cela m'a été impossible.

Voilà, Messieurs, le mince bagage, en ce genre, avec lequel je reviens d'un pays où l'horticulture semble l'occupation et le plaisir de la classe aisée. Je ne vous présente, peut-être, aucun document nouveau, rien que chacun de vous ne sache déjà; vous y trouvez, toutefois, une nouvelle preuve de mon goût et de ma sollicitude pour l'objet de vos utiles travaux.

RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

PRÉLIMINAIRE.

La Société a pour but :

1.° D'améliorer la culture des jardins, considérée sous le double point de vue de l'utilité et de l'agrément, ainsi que les végétaux de pleine terre et de serre qui sont l'objet de cultures légumières, fruitières, économiques, forestières et d'ornement. La Société embrasse également tout ce qui, dans les diverses branches des sciences naturelles, peut concourir à ces résultats;

2.° De propager les bonnes méthodes et d'encourager les pratiques nouvelles que l'expérience aurait fait reconnaître utiles au progrès de l'Horticulture;

3.° De rechercher les bonnes théories et d'en faire l'application; de signaler et combattre les erreurs que l'habitude consacre, et d'y substituer des pratiques éclairées, basées sur l'expérience;

4.° D'employer tous les moyens à sa disposition pour l'introduction en France des végétaux exotiques qui peuvent offrir quelque intérêt;

5.° De s'occuper de la décoration des parcs, des jardins, et des constructions qui s'y rattachent, telles que serres, bâches, fabriques, etc., etc.

6.° D'améliorer les outils, instruments et machines employés dans l'Horticulture ;

7.° De rechercher les moyens de développer l'intelligence, de diriger et étendre l'instruction des jeunes jardiniers ;

8.° D'améliorer le sort des agents immédiats de l'Horticulture, afin de les attacher aux travaux ;

9.° De faire connaître par des expositions publiques les produits du département, en végétaux ligneux, arbres, arbustes et arbrisseaux, en plantes herbacées économiques et d'ornement, remarquables par leur nouveauté, leur beauté et leur utilité ; les outils, instruments et machines, et les objets qui se rattachent à l'Horticulture ;

10.° De décerner des Médailles d'encouragement à la suite des Expositions et des visites de cultures ;

11.° De récompenser les procédés particuliers ou nouveaux et les pratiques améliorées ;

12.° De publier les Mémoires, Rapports ou Notices reconnus utiles au progrès de la science horticole.

La Société s'interdit toute discussion sur les objets autres que ceux mentionnés aux douze paragraphes précédents.

ORGANISATION.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. I.er — 1.er §. La Société se compose de Membres { Titulaires. Honoraires Correspond. }

2.e §. Les dames sont admises dans la Société sous le titre de Titulaires.

3.e §. Pour être reçu Membre Titulaire, il faut être domicilié ou propriétaire dans le département.

4.e §. Le nombre des Titulaires est illimité.

5.e §. La Société choisit ses Correspondants parmi les Français et les Étrangers. Leur nombre est illimité.

6.e §. Les membres honoraires pourront être pris indistinctement parmi les Français et les Étrangers qui auront rendu de grands services à l'Horticulture, bien qu'il n'aient fait partie de la Société à aucun titre : leur nombre est fixé à vingt.

7.e §. MM. le Préfet de Seine-et-Oise et le Maire de Versailles sont Membres honoraires.

ART. II. — 1.er §. Les Membres titulaires et honoraires ont voix délibérative dans toutes les réunions de la Société.

2.e §. Les Correspondants ont voix consultative seulement.

ART. III. — 1.er §. Pour être reçu Membre titulaire, honoraire ou correspondant, il faut être présenté, en séance mensuelle, par deux Membres titulaires, qui font connaître, par une Notice, les noms, demeure, qualités du Candidat, et les différents motifs qui peuvent déterminer les suffrages de la Société. La Notice est lue le jour de la présentation; cette lecture est renouvelée le jour de l'élection.

2.e §. Le Président devra, avant le vote, demander aux Présentants si le candidat leur a formellement exprimé le désir de faire partie de la Société.

3.e §. Les noms des Candidats seront affichés dans le local des séances dès le moment de leur présentation jusqu'au jour fixé pour l'élection.

ART. IV. — L'élection des Candidats présentés aura lieu à la séance qui suivra celle de la présentation, quel que soit d'ailleurs le nombre des Membres présents.

ART. V. — Tout Membre titulaire quittant le département et ne pouvant par conséquent conserver son titre, affecté à la résidence dans le département, devient Membre correspondant sans être soumis à l'élection.

ART. VI. — 1.er §. Les Membres titulaires acquittent une cotisation annuelle de quatorze francs, qui sera payée par moitié au commencement de chaque semestre ; elle est due à dater du premier jour du mois dans lequel a lieu l'admission.

2.ᵉ §. Tous les trois mois, après le premier semestre, le Trésorier adressera un avis aux Sociétaires pour leur rappeler qu'ils doivent leur cotisation.

3.ᵉ §. Tous les six mois, il sera dressé, par le Trésorier, un tableau des Membres qui n'auront pas acquitté leur cotisation; ce tableau sera affiché dans le local des séances.

4.ᵉ §. Tout Membre titulaire qui cessera de faire partie de la Société, par retraite volontaire, devra acquitter sa cotisation jusqu'au jour où il aura fait connaître sa démission par écrit.

ART. VII. — 1.ᵉʳ §. Les Membres titulaires sont tenus de prendre un diplôme; les Membres correspondants le reçoivent sur leur demande.

2.ᵉ §. Le Diplôme est payé cinq francs par les Membres titulaires et correspondants. La Société en fait hommage aux Membres honoraires.

ART. VIII — 1.ᵉʳ §. Il sera délivré des jetons aux Membres titulaires qui assisteront aux séances mensuelles ordinaires et extraordinaires, aux séances réglementaires et aux séances publiques.

2.ᵉ §. Un registre sera ouvert pour constater les présences, et sera clos une demi-heure après l'heure indiquée par la convocation. Le Président de la Société clora le registre.

3.ᵉ §. Les jetons sont en bronze; ils seront échangeables pour des jetons en argent; les uns et les autres pourront être remis au Trésorier en déduction de la somme de la cotisation à laquelle chaque Sociétaire est assujetti. Six jetons en bronze sont échangeables pour un jeton en argent, et celui-ci sera reçu pour la valeur de deux francs.

RÉGIME DE LA SOCIÉTÉ.

ART. IX. — 1.ᵉʳ §. La Société a pour Président d'honneur M. le Préfet, qui occupe le fauteuil toutes les fois qu'il assiste aux séances.

2.ᵉ §. M. le Maire de la ville prend immédiatement place après M. le Préfet.

3.ᵉ §. Quand ces Magistrats assistent aux séances solennelles, il leur est offert, comme souvenir, un jeton d'argent.

4.ᵉ §. Les fonctionnaires ordinaires de la Société sont : un Prési-

dent titulaire, un Vice-Président, un Secrétaire-Général, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Bibliothécaire-Archiviste et un Bibliothécaire-Adjoint.

5.ᵉ §. Ces Fonctionnaires et cinq autres Membres, pris dans le sein de la Société, forment le Conseil d'Administration.

6.ᵉ §. Outre le Secrétaire-Général, cinq Membres choisis parmi les Sociétaires représentant les différentes spécialités horticoles, sont appelés à composer le Comité d'impression.

7.ᵉ §. Les Membres appelés à remplir ces diverses fonctions ne peuvent être choisis que parmi les Titulaires.

8.ᵉ §. Pendant les séances, les Fonctionnaires titulaires seuls siégent au Bureau, sauf le cas d'absence de l'un d'eux, où il est remplacé par son Adjoint. Le Secrétaire du Conseil d'administration fait de droit partie du Bureau. En conséquence, le Président, le Secrétaire-Général, le Secrétaire-Adjoint, le Trésorier et le Bibliothécaire-Archiviste sont les cinq Fonctionnaires qui occupent une place au Bureau.

9.ᵉ §. Le Président et le Vice-Président ne sont rééligibles, et ne peuvent être élus à une fonction quelconque du Bureau qu'après une année d'intervalle.

10.ᵉ §. Tous les Membres du Conseil d'administration peuvent être réélus sans interruption, mais en obtenant au premier tour de scrutin les deux tiers des suffrages des Membres présents; dans le cas contraire, ils ne peuvent être réélus qu'après une année d'intervalle.

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU BUREAU.

Art. X. — 1.ᵉʳ §. Le *Président* règle l'ordre du jour et maintient le Réglement; il met les questions en délibération, il recueille les voix, il en proclame le résultat, et, dans le cas d'urgence, il convoque extraordinairement la Société; il peut, en outre, assister à toutes les séances des Commissions, et correspondre avec les autorités administratives.

2.ᵉ §. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'application du

Réglement, le Président se concerte, séance tenante, avec le Bureau, et proclame la décision prise.

Art. XI. — 1.er §. Le *Secrétaire-Général* rédige le procès-verbal de chaque Séance, le lit dans la Séance suivante et le signe avec le Président après qu'il a été adopté.

2.e §. Il représente la Société dans sa correspondance journalière, et lui en rend compte à chaque Séance.

Art. XII. — Le *Secrétaire-Adjoint* est Secrétaire du Conseil d'administration; il rédige le procès-verbal des Séances du Conseil, et convoque pour les réunions de ce Conseil.

Art. XIII. — Le *Trésorier*, ou son Adjoint en cas d'absence, est chargé des intérêts immédiats de la Société; il est autorisé à suivre tous les recouvrements, à donner quittance, à payer tous les frais et dépenses de la Société, après la décision de celle-ci ou du Conseil d'administration; il est aussi autorisé à aviser à tous les moyens pour faire rentrer les sommes dues à la Société.

Art. XIV. — 1.er §. Le *Bibliothécaire-Archiviste* est chargé de la conservation du mobilier de toute nature, des archives, de la bibliothèque et de toutes les collections appartenant à la Société; il en donne communication aux Membres, soit sans déplacement, soit avec déplacement, mais sur leur récépissé.

2.e §. Il est autorisé à aviser à tous les moyens d'entretenir les ouvrages et collections périodiques au courant.

3.e §. Tous les objets appartenant à la Société devront être revêtus d'une marque spéciale, avec indication du donataire; le Bibliothécaire-Archiviste est chargé de ce soin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Art. XV. — 1.er §. Le *Conseil d'administration* s'occupe de l'ensemble des travaux, en règle la marche, recherche tous les moyens d'amélioration, met la Société au courant de sa situation, lui fait toutes les propositions qu'il a élaborées dans son sein.

2.e §. Il se réunit quatre fois par an : en mars, en juin, en septembre et en novembre, avant la séance réglementaire.

3.e §. Il pourra se réunir extraordinairement, dans des cas par-

ticuliers appréciés par le Bureau, ou sur la demande écrite et motivée de trois Membres de la Société.

4.e §. Les séances du Conseil d'administration commenceront à une heure; leur durée sera subordonnée au temps nécessaire pour l'épuisement de l'ordre du jour.

5.e §. Le *Secrétaire-Général* rappellera au Conseil toutes les affaires qui ont été renvoyées à son examen et toutes celles qui motivent les réunions.

ART. XVI. — 1.er §. Le *Conseil d'administration* règle et ordonne les dépenses votées par la Société; il vérifie et arrête provisoirement les comptes du *Trésorier*, que celui-ci est obligé de lui présenter tous les six mois pour être ensuite communiqués à la Société en Séance mensuelle.

2.e §. Il vise les états du *mobilier*, de la *bibliothèque* et des *archives*, que le Bibliothécaire-Archiviste est également tenu de lui mettre aux mêmes époques sous les yeux, pour être présentés ensuite à la Société.

ART. XVII. — 1.er §. Il ne sera statué sur aucune demande à fin de *dépense*, que sur un rapport préalable du *Conseil d'administration*, et après connaissance prise de l'état de la caisse; néanmoins les dépenses urgentes, jusqu'à concurrence de quarante francs, pourront être autorisées par le Bureau, qui en rendra compte dans la plus prochaine Séance.

2.e §. La Société ne peut voter de *dépense* pour une somme supérieure à ce qu'elle a en caisse, à moins qu'un Membre ne se porte caution pour le payement.

ART. XVIII. — Toutes les résolutions du *Conseil d'administration* ne sont que provisoires; elles sont, sauf le cas d'urgence prévu par l'art. XVII, soumises à la sanction de la Société avant de recevoir leur exécution. Elles sont consignées dans un registre particulier tenu par le *Secrétaire-Adjoint*, et il en est donné lecture à la Société dans la Séance qui suit la réunion du Conseil.

COMMISSIONS ET RAPPORTS.

ART. XIX. — 1.er §. Lorsqu'il y aura lieu à nommer des Com-

missions, le *Bureau* consultera la Société pour savoir si elle veut y procéder elle-même, ou si elle consent à lui déléguer ce soin; dans le premier cas, la nomination aura lieu au scrutin à la *majorité relative*, et dans le dernier cas, la nomination émanée du Bureau sera définitive.

2.e §. Le *Secrétaire-Général* adresse à tous les Membres des Commissions spéciales un extrait de la délibération qui les a nommés; il remet les pièces au premier désigné, et celui-ci convoque ses collègues pour la première réunion, dans laquelle chaque Commission se constitue en nommant son Président et son Rapporteur.

Art. XX. — Les Rapports des Commissions, les Mémoires et Notices lus en Séance sont remis au *Secrétaire-Général* qui les analyse, et ensuite déposés aux archives, empreints du cachet de la Société.

Art. XXI. — Les Membres de la Société sont invités à présenter dans les Séances mensuelles les Mémoires ou Notices qu'il croiront utiles; ainsi que les plantes nouvelles, provenant de leurs semis ou de leurs acquisitions, autant que possible en état de floraison, avec les observations dont ils croiront devoir les accompagner.

Art. XXII. — 1.er §. Les Ouvrages, Mémoires, Notices adressés à la Société sont distribués s'il y a lieu, selon leur importance et leur nature, à des Membres choisis par le Bureau; ceux-ci sont chargés de les examiner et d'en faire un Rapport dans la plus prochaine Séance; le procès-verbal rappelle cette distribution, et les Rapports sont mis à l'ordre du jour, et successivement jusqu'à ce qu'ils aient été présentés.

2.e §. Ces ouvrages devront rentrer à la bibliothèque tous les six mois; en fin de juillet et en fin de décembre. — Le Bibliothécaire est chargé de ce soin, et autorisé à employer les moyens de satisfaire aux prescriptions de cet article.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Art. XXIII. — 1.er §. Les Séances de la Société ont lieu le premier jeudi de chaque mois; si ce jeudi se trouve un jour férié, la séance est remise au jeudi suivant.

2.e §. La séance du mois de décembre est mensuelle et réglementaire. On s'occupe donc dans cette séance des affaires ordinaires urgentes, et en outre spécialement :

1.° De statuer sur les propositions réglementaires ;

2.° De l'élection des fonctionnaires et des cinq membres qui, avec ceux-ci, doivent composer le conseil d'administration ;

3.° De l'élection des cinq membres qui doivent former le comité d'impression.

Ces élections ont lieu à la majorité absolue des membres présents.

Les nouveaux élus siégeront dans la séance mensuelle de janvier suivant.

4.° La séance réglementaire commencera, comme toutes les autres séances, à une heure; le registre de présence sera fermé à une heure et demie.

3.e §. Une circulaire sera imprimée chaque mois et envoyée à tous les Sociétaires, afin de leur rappeler le jour des séances.

4.e §. Dans les Séances autres que celles de décembre, on ne s'occupera que d'objets relatifs à l'Horticulture; tout ce qui est réglementaire doit être immédiatement renvoyé, sans discussion, au *Conseil d'Administration.*

5.e §. Tous les Membres ont droit de faire des propositions réglementaires ; les propositions sont remises, en Séance, au Bureau pour être renvoyées à l'examen du *Conseil d'Administration*, qui fera connaître son opinion sur ces propositions dans la séance réglementaire.

6.e §. Tout Membre qui aura fait une proposition réglementaire sera appelé dans le sein du Conseil pour la développer et la défendre; il n'aura dans le Conseil que voix consultative.

SECTIONS.

ART. XXIV. — La Société sera divisée en sections pour faciliter la nomination des Commissions; chacun des Membres fera partie d'une ou de plusieurs de ces sections, à son choix.

Les sections sont ainsi composées :

1.re Section. *Des cultures légumières, divisées en :*	1.° Marais. 2.° Potager.
2.e Section. *Des Pépinières d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux, divisés en :*	1.° Pép. d'arbres à fruit. 2.° — — économiques. 3.° — — de plantations. 4.° — — forestiers. 5.° — — d'ornement.
3.e Section. *Des cultures fruitières, divisées en :*	1.° Jardins fruitiers proprement dits. 2.° Vergers. 3.° Plantations fruitières. { Figuerie. Noyeraies. Châtaigneraies. Olivette. }
4.e Section. *Des végétaux économiques, et des plantes usuelles, divisées en cultures :*	1.° de Muriers (Muraie). 2.° d'Osiers (Oseraie). 3.° de Chêne liège (Corcerie). 4.° de Pins (Pinières). 5.° de diverses Plantes économiques en général. 6.° de plantes officinales.
5.e Section. *Du Fleuriste, divisé en :*	1.° Fleuriste proprement dit. 2.° Parterres, Plates-Bandes et Massifs fleuris.
6.e Section. *Des Primeurs, ou cultures forcées :*	1.° de légumes. 2.° de fruits. 3.° de fleurs.
7.e Section. *Des serres divisées en :*	1.° Serres chaudes. 2.° Serres tempérées. 3.° Bâches. 4.° Conservatoires. 5.° Serres froides (Orangeries).
8.e Section. *Des cultures d'étude, divisées en :*	1.° École de botanique. 2.° École d'endrologie. 3.° École de plantes économiques. 4.° École de collections.
9.e Section. *Des jardins d'ornement, divisés en :*	1.° Parcs. 2.° Jardins anglais, paysagers et autres genres spéciaux de jardins. 3.° Jardins publics. 4.° Boulevards, lieux plantés. 5.° Jardins d'amateurs. 6.° Jardins de ville. 7.° Jardinets. 8.° Jardins de pays ou jardins ruraux.

10.e Section. *De la composition des jardins : architecture horticole.*

11.e Section. *De la confection des outils, des instruments et des machines horticoles.*

12.e Section. *Des objets d'art se rattachant à l'Horticulture.*

13.e Section. *Des expériences horticoles, des cultures et de pratiques nouvelles, procédés nouveaux.*

14.e Section. *Des sciences appliquées à l'Horticulture.*

EXPOSITIONS.

Art. XXV. — 1.er §. Sur la proposition motivée du *Conseil d'administration*, la Société détermine une ou plusieurs Expositions publiques par année des produits de l'Horticulture.

2.e §. Un programme fixera pour chacune des Expositions les dispositions arrêtées, soit pour l'Exposition, soit pour le nombre de Médailles qui sont accordées, et les conditions auxquelles elles seront décernées.

3.e §. Immédiatement après chaque Exposition, la Société publiera le Programme de l'Exposition suivante.

4.e §. Les Exposants, la Commission et le Jury, nommés pour les Expositions, seront régis par le Réglement suivant, qui sera appliqué avec la plus scrupuleuse exactitude.

Articles réglementaires se rapportant aux Exposants.

Art. I.er. —*Tous les Horticulteurs du département de Seine-et-Oise et des autres départements de la France peuvent prendre part aux Concours ouverts dans le sein de la Société, pourvu qu'ils se conforment, en tous points, aux prescriptions et restrictions du Programme et du Réglement concernant les Expositions.*

Art. II. — *Les Exposants enverront au Secrétariat, la veille du jour de l'Exposition, le Catalogue des objets qu'ils se proposent d'exposer, afin de faciliter la composition du Catalogue général.*

Aucun Catalogue ne sera reçu après cette époque.

Ils devront attacher à chaque plante ou à chaque objet des numéros correspondants à ce catalogue; ces numéros leur seront délivrés à leur arrivée.

Art. III. —*Les Collections à exposer devront être arrivées la veille de l'Exposition, avant quatre heures du soir, terme de rigueur.*

Les Collections qui arriveront après cette époque seront reçues, mais elles ne prendront pas part aux Concours.

ART. IV. — *Tout Exposant devra grouper les plantes qu'il destine à un Concours spécial, et adapter à chacun de ces groupes la dénomination du Concours auquel il l'applique.*

ART. V. — *Aucune plante ne pourra concourir pour deux prix différents ; chacune devra, au contraire, rester spécialement attachée au groupe où l'Exposant l'a fait figurer. Le Jury se soumettra exactement aux prescriptions de cet article.*

ART. VI. — *Dans le Concours où le nombre des espèces ou variétés est déterminé, chaque concurrent est tenu, en disposant son lot pour l'examen du Jury, de n'y placer qu'un exemplaire de chacune. Tous les doubles devront être mis à part avec une étiquette portant ces mots :* Hors de Concours.

ART. VII. — *Tout Exposant sera tenu d'engager sa parole d'honneur que les plantes et autres objets qu'il expose, sont bien sa propriété.*

ART. VIII. — *Conformément à la décision du Conseil municipal, que la Médaille d'or de la Ville de Versailles ne sera affectée qu'aux Cultures marchandes du département : ne pourront en aucun cas être considérés comme Horticulteurs-Marchands, les Amateurs qui vendent les produits de leur culture, ni les Jardiniers à traitement.*

Réglement se rapportant à la Commission d'Exposition.

ART. I.er — *Une Commission, composée de onze Membres, sera chargée de tout ce qui se rattache à l'Exposition. Cette Commission sera nommée dans la Séance qui précédera immédiatement le jour de l'Exposition ; elle s'entendra avec le Bureau pour toutes les dispositions nécessaires.*

ART. II. — *La Commission est chargée d'approprier le local aux besoins de l'Exposition, de recevoir les Plantes, d'indiquer la place des Collections, de distribuer aux Exposants les numéros qui doivent être posés sur chaque objet, de ranger les Collections et de veiller à ce qu'il n'y ait aucun déplacement, sous quelque prétexte que se soit. — Elle a la sur-*

veillance des objets exposés dans les Salles, depuis le moment où ces objets sont apportés jusqu'au moment où ils sont enlevés.

ART. III. — *Les Salles d'Exposition ne pourront être ouvertes ou fermées qu'en présence d'un certain nombre de Commissaires, qui doivent aussi se trouver sur les lieux pendant la circulation du Public.*

ART. IV. — *Deux hommes sont entretenus aux frais de la Société pour aider à la surveillance, pendant la présence du Public, pour l'entretien des Plantes et le nettoiement des Salles : l'un d'eux devra toujours être présent : ils seront immédiatement sous les ordres du Président de la Commission.*

ART. V. — I.er §. *Le Président de la Commission règlera le service des Commissaires; il tiendra à l'exécution de ce service.*

2.e §. *Il indiquera au Jury, avant que celui-ci entre en séance, quels sont les Concours qui sont bien représentés, ceux qui ne le sont que médiocrement, ceux enfin qui ne le sont pas, afin qu'il ne soit accordé de Prix que lorsqu'il y aura concurrence, ou lorsque, sans concurrence, les lots admis au Concours auront été jugés dignes d'être remarqués. — Le Président se concertera avec les Membres de la Commission, pour éclairer le Jury à cet égard, ainsi que sur les conditions énoncées dans l'article spécialement affecté à la Médaille d'or.*

3.e §. *Le Président de la Commission devra encore fixer l'attention du Jury sur les Collections méritantes qui ne pourraient rentrer dans aucun des Concours ouverts.*

ART. VI. — *Le Secrétaire de la Commission veillera au placement des numéros sur tous les objets de chaque Collection, numéros correspondants à la nomenclature des Catalogues particuliers qui seront remis à la Commission par le Secrétaire-Général. Il s'occupera aussi du classement des Collections, sur lesquelles il placera un numéro d'ordre, et s'entendra avec le Secrétaire-Général, pour la confection du Catalogue définitif.*

ART. VII. — 1.er §. *Chaque Commissaire recevra un jeton de présence pendant le jour de son service, jeton de bronze.*

2.e §. *Un registre constatera la présence des Commissaires de service; ce registre sera ouvert pour chacun d'eux à l'heure désignée par la lettre de convocation, et sera clos une demi-heure après par le Président de la Commission.*

3.e §. *Le Président de la Société paraphera ce registre.*

ART. VIII. — *Le Secrétaire-Général est chargé de la vérification de la nomenclature des objets exposés et de la confection du Catalogue définitif, dont il dirigera l'impression.*

ART. IX. — 1.er §. *Immédiatement après les opérations du Jury, les noms des Lauréats, avec la désignation des Concours auxquels ils appartiennent, seront placés sur les Collections qui auront mérité les Récompenses, afin que, dès l'ouverture des Salles, le Public devienne juge de la décision du Jury sur la répartition des Prix.*

2.e §. *Un extrait du procès-verbal de la Séance du Jury, indiquant le nom des Lauréats dans l'ordre des Concours, sera publié à la fin du Catalogue.*

ART. X. — *Le Catalogue sera distribué à la porte des Salles de l'Exposition; il sera livré au plus bas prix possible afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent l'acquérir.*

Réglement se rapportant au Jury de l'Exposition.

ART. I.er — 1.er §. *Un Jury sera nommé dans la Séance qui précédera immédiatement l'époque de l'Exposition; il sera composé ainsi qu'il suit :*

1.° *D'un Président et d'un Secrétaire pris parmi les Membres titulaires;*

2.° *De deux Membres pris indifféremment parmi les Membres titulaires;*

Ces Membres seront élus au scrutin et à la majorité absolue des suffrages des Membres présents;

3.° *De cinq Horticulteurs étrangers à la Société, choisis par*

le Bureau, et pris dans les diverses branches de l'Horticulture.

4.° *Le nombre des Jurés devra toujours être impair. Les deux Jurés Sociétaires ne feront partie du Jury que si le nombre des Jurés étrangers était ou n'était pas complet.*

Dans le cas où il ne manquerait que l'un des Jurés étrangers, les deux Jurés Sociétaires tireront au sort afin que l'un d'eux fonctionne pour compléter le nombre.

ART. II. — *Aucun membre du Jury, Exposant, ne pourra prendre part aux Concours.*

ART. III. — *Il sera offert un jeton d'argent à tous les Membres du Jury, ainsi qu'une lettre d'invitation au Banquet qui sera ouvert dans le sein de la Société le soir même de leur réunion en Jury.*

MM. les Exposants pourront prendre part au banquet en payant la même cotisation que les Sociétaires.

ART. IV. — 1.er §. *Le Jury se réunira, au local de l'Exposition, la veille du jour fixé pour l'ouverture, à midi précis, pour commencer ses opérations qui devront être mises à fin sans désemparer.*

2.e §. *Il s'entendra avec le Président de la Commission pour s'enquérir du caractère de l'Exposition et des lots exposés en considération du Programme* (Voir l'art V. du Réglement, se rapportant à la Commission d'Exposition.)

3.e §. *Il examinera ensuite les Collections dans l'ordre des Concours, se prononcera sur leur mérite en votant au scrutin secret sur les Collections de chaque Concours.*

4.e §. *Le Président du Jury, après le dépouillement du scrutin, proclamera, par le numéro d'ordre des Collections exposées, les Lauréats.*

5.e §. *Un procès-verbal des opérations du Jury sera dressé par le Secrétaire-Rapporteur du Jury, sur le Registre destiné à cet effet.*

6.e §. *Le Président du Jury, à la fin de la Séance, présentera au Président de la Société et au Secrétaire-Général le procès-verbal développé des opérations du Jury, afin que,*

visée par ces deux Fonctionnaires et revêtue du cachet de la Société, cette pièce puisse être considérée comme un acte caractéristique de l'Exposition.

Art. V. — *Le Jury ne décernera des récompenses qu'aux objets, quels qu'ils soient, dont les qualités lui auront paru attester, d'une manière satisfaisante, les progrès réels de l'Horticulture dans les Expositions, comme ils se font remarquer dans la pratique.*

Art. VI. — *Le Jury ne pourra, dans la répartition des Récompenses, dépasser les limites fixées par le Programme, pour la valeur et le nombre des Médailles ou des Mentions honorables.*

Art. VII. — 1.er §. *Si le Concours relatif à la* MÉDAILLE D'OR de la Ville de Versailles, *n'est pas largement représenté par le nombre des Concurrents, il sera loisible au Jury d'affecter cette Médaille indifféremment à tout autre Concours de Cultures marchandes qu'il jugerait présenter le plus beau caractère dans l'Exposition.*

2.e §. *Si cependant le lot de Concours pour la Médaille d'or, quoique seul, était reconnu tout-à-fait supérieur, le Jury pourrait lui appliquer la Récompense; mais à la condition que le nombre et la qualité des objets qui le composent ne laissent rien à désirer, eu égard à la nature des produits et au genre de culture d'où ressortent ces produits plus ou moins faciles à réaliser.*

Art. VIII. — *Un exemplaire du Programme de l'Exposition et du Réglement du Jury sera remis par le Secrétaire-Général à chacun des Jurés.*

Art. XXVI. — 1.er §. La Société considère comme titres à l'obtention des Médailles, outre les objets qui composent les Expositions:

I. *Les cultures remarquables, les procédés particuliers qui peuvent offrir de l'intérêt pour la pratique, et les améliorations importantes dans les diverses parties de l'Horticulture.*

Sur les demandes qui seront faites à cet effet, des Commissions nommées se transporteront sur les lieux pour examiner les divers objets et en faire un Rapport.

Il ne sera accordé de médailles qu'aux jardiniers qui auront cultivé pendant six ans au moins chez le même propriétaire, ou dans le même jardin.

Il ne sera nommé de Commission pour visite de cultures, que lorsqu'il sera démontré que ces cultures présentent un caractère quelconque d'intérêt.

II. *Les agents immédiats de l'Horticulture, qui se seront fait remarquer par de longs et honorables services, l'habileté dans l'exercice des travaux et les bonnes mœurs.*

Ces récompenses s'appliquent spécialement aux hommes travaillant en sous-ordre d'un jardinier, ou, dans les établissements horticoles, comme simples ouvriers.

Les demandes contiendront les noms, qualités et âge des Candidats, le lieu de leur naissance, celui de leur résidence actuelle, et l'indication des endroits où ces Candidats ont travaillé; elles feront connaître le genre des services qu'ils ont rendus ou qu'ils rendent, et depuis combien de temps ils se trouvent dans cette situation. Chaque demande devra être signée par son auteur et accompagnée d'un certificat des autorités locales. Le Conseil d'administration examinera ces demandes et fera à leur égard une proposition à la Société. Ces demandes seront adressées au Secrétariat, pour l'époque déterminée par le programme qui sera publié à cet effet : après cette époque, aucune demande ne sera admise.

III. *Le mérite des élèves horticulteurs qui, dans un Concours spécial, auront le mieux satisfait aux Conditions d'un Programme publié par la Société.*

A cet effet, la Société donnera chaque année des prix : une médaille d'argent, une médaille de bronze et une mention honorable.

Pour prendre part au Concours, les Candidats ne devront pas être Membres de la Société; ils auront pratiqué, pendant quatre ans au moins, dans deux ou trois établissements renommés.

Il y aura des épreuves théoriques et pratiques; les matières qui en seront l'objet seront déterminées dans le Programme.

Chaque année une nouvelle Commission d'examen sera nommée au scrutin dans la Séance qui précédera immédiatement l'époque du Concours.

Les Aspirants adresseront leur demande au Secrétariat pour l'époque déterminée par le Programme publié. Après ce terme, aucune demande ne sera admise. Ils devront donner très exactement leurs nom, prénoms, âge et adresse, en indiquant le lieu de leur naissance, les établissements dans lesquels ils ont travaillé et l'endroit où ils travaillent. Ils devront envoyer avec leur demande des certificats des chefs de culture chez lesquels ils auront exercé depuis le moment de leur apprentissage jusqu'au jour du Concours : ces certificats, qui devront être approuvés par l'autorité locale, préciseront les qualités morales et intellectuelles des sujets auxquels ils seront délivrés, leur degré d'habileté, et feront connaître l'époque de leur entrée dans les divers établissements horticoles et celle de leur sortie.

IV. *Les ouvrages, mémoires et notices, imprimés ou manuscrits sur l'Horticulture.*

Une commission sera nommée pour examiner ces travaux, et, sur sa proposition, la Société décernera des médailles d'argent, de bronze, et des mentions honorables.

Ces ouvrages seront adressés au Secrétariat avec demande de les comprendre au Concours; les concurrents se soumettront aux termes du Programme spécial à ce Concours, qui sera publié tous les ans.

SÉANCES PUBLIQUES.

ART. XXVII. — Il y aura, à la suite de chaque Exposition, une Séance publique et solennelle. Le but de cette Séance est de faire connaître les travaux dont la Société s'est occupée pendant l'année. Le Secrétaire-Général en présente l'analyse à la suite du discours d'ouverture prononcé par le Président qui termine son année. Après le Compte-rendu des travaux, lecture est faite, s'il y a lieu, des Mémoires et des Notices nécrologiques autorisés par la Société, et enfin celle des différents Rapports des Jurys et des Commissions spéciales.

La Séance se terminera par la distribution des Médailles.

ART. XXVIII. — Tout Discours, Compte-rendu, Notice, Mémoire, etc., qui devra faire partie des objets à lire dans la Séance

publique, sera préalablement lu devant le *Conseil d'administration*. En sont exceptés : le Compte-rendu du Jury de l'Exposition : les Rapports, Mémoires et Notices lus dans les Séances mensuelles ; ces derniers objets seront renvoyés au Comité d'Impression.

PUBLICATIONS.

ART. XXIX. — 1.° La Société publiera chaque année un volume de Mémoires. Les matériaux qui composeront ce volume seront choisis et examinés par le Comité d'impression, duquel le Secrétaire-Général fera toujours partie.

2.° Ce Comité se réunira tous les trois mois pour examiner les matériaux qui lui seront renvoyés, et à la fin de l'année une nouvelle et définitive révision de ces matériaux aura lieu avant de les livrer à l'impression.

3.° La liste des Ouvrages, Mémoires, Notices ou autres dons offerts à la Société, sera insérée dans les Mémoires de l'année, avec le nom du donataire.

Ces Mémoires contiendront, en outre :

La liste des Membres honoraires, titulaires et correspondants,

Et la liste des Sociétés correspondantes.

4.° Le Secrétaire-Général est chargé de suivre cette impression.

ART. XXX. Les Mémoires de la Société sont envoyés gratuitement et sans frais :

1.° Aux Membres honoraires ;

2.° Aux Membres titulaires ;

3.° Aux Sociétés correspondantes qui échangent leurs publications avec celles de la Société.

Les Membres titulaires n'ont droit de recevoir gratuitement que les Mémoires des années pour lesquelles ils auront payé leur cotisation ; ils pourront néanmoins se procurer la collection des années antérieures moyennant trois francs pour chaque année.

Tout Membre qui n'aura pas satisfait aux conditions de l'art. VI du Réglement relatif à la cotisation, cessera de recevoir les Mémoires.

Les Mémoires de 1850 seront adressés, pour cette fois, gratuitement, aux Correspondants ; mais à l'avenir, nul Correspondant

n'aura droit à cet envoi gratuit que si dans l'année de l'impression de l'un de ces Mémoires il a fait des communications à la Société.

Les personnes étrangères à la Société, les recevront au prix de cinq francs par an.

Certifié conforme :

Le Secrétaire-Général,
D.r ÉRAMBERT.

Le Président.
LE ROI.

ADDITION RÉGLEMENTAIRE.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise,

Ayant compris l'impossibilité dans laquelle se trouvent beaucoup de personnes d'assister régulièrement aux Séances mensuelles pour cause d'éloignement, ou retenues par des travaux qui ne leur permettent pas toujours de disposer du temps nécessaire pour venir à Versailles;

Ayant senti le besoin d'étendre ses relations sur tous les points du département, afin de concourir avec plus d'efficacité aux progrès;

Ayant apprécié les avantages qui résulteront des communications suivies, circonstanciées et éclairées par une plus parfaite connaissance des lieux;

A arrêté qu'il serait formé des Sections permanentes, et a adopté le Réglement suivant, dans sa Séance du 8 janvier 1846, qui a été sanctionné par M. le Préfet et approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur, le 6 avril 1846.

RÉGLEMENT relatif aux Sections permanentes de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dans tout le département.

Art. I.er. — MM. les Sous-Préfets sont nommés Membres honoraires de la Société.

Art. II. — Il y aura dans chaque canton du département, ceux de Versailles exceptés, ou, s'il y a lieu, par groupes de cantons, à quelque arrondissement qu'ils appartiennent, une Section permanente de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

Art. III. — § 1.er. Ces Sections ressortiront immédiatement de la Société.

§ 2. Elles ne pourront être composées que de Membres de la Société, reçus dans les formes ordinaires, en Séance mensuelle de la Société-Mère, à Versailles.

§ 3. MM. les Sous-Préfets sont priés, dans l'intérêt de la prospérité horticole du département, de favoriser la formation de ces Sections permanentes.

Art. IV. — Ces Sections se réuniront dans le chef-lieu de canton ou dans le point central qu'il leur conviendra de choisir.

Art. V. — Chaque fois que dix Membres demanderont à former une Section, quel que soit le canton ou l'arrondissement auxquels ils appartiennent, il pourra y avoir lieu à en admettre la formation.

Art. VI. — Chaque Section pourra présenter à la Société, au titre de Membre titulaire, honoraire ou correspondant, des Candidats, lesquels jouiront, après admission, de tous les droits acquis aux Sociétaires et aux mêmes conditions.

Art. VII. — Les Membres de Sections ne pourront devenir fonctionnaires ou dignitaires de la Société-Mère, s'ils n'assistent à ses Séances au moins six fois par an.

Art. VIII. — Chaque Section, outre les dispositions réglementaires qui établiront ses rapports avec la Société, pourra réglementer ses réunions, la nature de ses travaux, par des dispositions qu'elle fondera elle-même; mais à la condition que ces dispositions seront soumises à la Société, qui y donnera son adhésion. — Toutefois ces dispositions devront être circonscrites dans les termes du réglement de la Société.

Art. IX. — Chaque Section aura une réunion par mois; elle choisira le jour qui lui paraîtra le plus convenable, en observant de ne jamais prendre celui qui est consacré aux Séances de la Société-Mère, afin que les Membres qui voudraient y assister n'en soient pas empêchés.

ART. X. — § 1.er Indépendamment des jetons de présence délivrés dans les Séances mensuelles de la Société-Mère, et auxquels tous les Membres ont droit, il en sera délivré dans les Séances de Sections.

§ 2. Une feuille de présence sera destinée à recevoir la signature des Membres présents ; cette feuille sera paraphée par le Président de la Section.

ART. XI. — Tous les trois mois, chaque Section enverra le procès-verbal de ses Séances et un état de sa comptabilité ; de même que tous les travaux des Sections seront communiqués à la Société par un des Membres délégué à cet effet.

ART. XII. — Les Sections n'auront aucune dépense à faire ; elles ne pourront même en faire de particulières sans en avoir préalablement référé au Conseil d'administration de la Société.

ART. XIII. — Le Président ou le Secrétaire de chaque Section s'entendra avec le Secrétaire-Général de la Société pour l'échange des communications, afin d'en faciliter et simplifier l'exécution; de même qu'il s'entendra avec le Trésorier pour les cotisations des Membres sectionnaires, pour les jetons et pour tout ce qui a rapport à la comptabilité en général.

ART. XIV. — Le Conseil d'administration de la Société vérifiera la feuille de présence des Membres dans chaque Section, autorisera la délivrance des jetons et arrêtera les comptes.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire-Général,
DOCTEUR ÉRAMBERT.

LISTE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

ANNÉE 1850.

Membres Honoraires.

MM.

ARRIGHI DE PADOUE, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Préfet de Seine-et-Oise.

VAUCHELLE, Maire de Versailles.

DEMENGEOT, Chevalier de la Légion-d'Honnenr, Sous-Préfet de Mantes.

LEPIC, Sous-Préfet de Pontoise.

LABROUSSE, Sous-Préfet de Corbeil.

MASSIAS, Chevalier de la Légion d'Honneur, Sous-Préfet d'Étampes.

DESPLANQUES, Officier de la Légion-d'Honneur, Sous-Préfet de Rambouillet.

SAGERET, Membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, etc. à Paris, rue de Montreuil, n.° 141.

Membres Titulaires.

AMADIEU, Chef d'Institution, rue des Bourdonnais, 2.

BAR, Propriétaire à Paris, rue du Rac, 123.

BATTAILLE, Docteur-Médecin, rue de la Pompe, 16.

BELIN, Pharmacien, rue de la Paroisse, 19.

BERNARD DE RENNES, Propriétaire à Ville-d'Avray.

BERTIN, Horticulteur-Pépiniériste, rue Saint-Symphorien.

BERTIN, Curé de Châteaufort.

Boisselet (Etienne-Maurice), à Soisy-sous-Enghien.
Boullay, Propriétaire à Montigny-lès-Cormeilles.
Chapsal, Horticulteur, rue de Montreuil, 37.
Charpentier, Jardinier en chef de Trianon.
Cide, Jardinier en chef chez M. le duc de Luynes, à Dampierre.
Collas, Propriétaire à Argenteuil.
Cossonnet, Propriétaire à Longpont.
Coudret, Propriétaire, rue de Maurepas, 11.
Damonville, Propriétaire, boulevard de la Paix, 12.
Decret, Propriétaire, rue d'Angivilliers, 8.
Delorme, Propriétaire, avenue de Paris, 16.
Desmousseaux, Propriétaire, boulevard de la Liberté, 35.
Denevers, Ppopriétaire, boulevard de la Liberté, 5.
Deslandes (Hippolyte). Horticulteur, Porte Saint-Antoine, au Chesnay.
Desveaux (Achille-Félix), Propriétaire, rue des Missionnaires, 1.
Du Chatellier, Propriétaire, rue de la Paroisse, 125.
Durdant, jardinier en chef du Fleuriste de l'Institut agronomique.
Duval père, Horticulteur, rue des Missionnaires.
Duval fils, Horticulteur-Grainier, rue Duplessis, 14.
Erambert, Docteur en Médecine, avenue de Paris, 16.
Fagret, Jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Versailles.
Francolin, Propriétaire, rue Neuve, 43.
Frémy, Propriétaire, rue de la Paroisse, 11.
De Fresquienne, Propriétaire, place d'Armes, 9.
Godat, Horticulteur-Maraîcher, rue de Montreuil, 95.
Goupil (Jean-Baptiste), Jardinier chez M. Gauthier, à Lière près Poissy.
Gondouin, Horticulteur-Grainier, rue de la Paroisse, 55.
Gringoire, Propriétaire, rue de Montreuil, 91.
Guignet, Propriétaire-Horticulteur à Ollainville.
Guillemin, Agronome à Bazemont.
Hardy, Directeur des Jardins de l'Institut agronomique de Versailles.
Haumé fils, rue Berthier.
Labbé, Pharmacien, rue de la Paroisse, 123.
Langlois, Propriétaire, avenue de Sceaux, 9.
Lefebvre, propriétaire à Vaujours.
Ledoux, Amateur, rue de Maurepas, 31.
Lejeune fils, Horticulteur, rue Duplessis, 115.
Lerasle, Horticulteur à Soizy près Enghien.
Lesieur, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 48.

LESUEUR (Jules), Jardinier en chef chez madame Boursault, à Versailles.
LE ROI, Bibliothécaire de la ville de Versailles.
LORFOT DE ROUVRAY, Conseiller de Préfecture.
LUCOT D'HAUTERIVE, propriétaire, boulevard de la Liberté, 111.
LUDDEMANN, Chef des cultures, au château de la Celle-Saint-Cloud.
LUSSON, Buandier, impasse des Jardins, 3.
MARGAT (Anatole), horticulteur, rue de Montreuil.
MARCEAU, Garde-Général des Forêts de l'Institut agronomique.
MATHIEU, Colonel retraité, boulevard de la Paix, 15.
MAURIZE, Curé de Saint-Nom-la-Bretêche.
MONTALANT-BOUGLEUX, Imprimeur, avenue de Sceaux, 4.
MOREL aîné, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 44.
NÉGLET, Architecte, avenue de Saint-Cloud, 48.
NOBLE père, Docteur en Médecine, rue de la Paroisse, 1.
NOBLE fils, Docteur en Médecine, rue de la Paroisse, 119.
PAJARD, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes, à Versailles.
PASQUIER, Propriétaire-Cultivateur, à Trou-Guyancourt.
PEELLE, Horticulteur à Glatigny.
PESCATORE, Propriétaire à la Celle-Saint-Cloud.
PESTY-REMONT, Horticulteur, rue de Montreuil.
PINAULT, Jean-Baptiste, Horticulteur du château de la Butte-au-Chêne, commune de Magny, par Chevreuse.
PLUCHET, Emile, Propriétaire-Cultivateur à Trappes.
PRÉVOT, Rentier, rue d'Angivilliers.
RABOURDIN (Antoine) Propriétaire-Cultivateur à Villacoublay.
RAISON (Sulpice) père, Jardinier à Enghien-les-Bains.
REMILLY, Propriétaire, place Hoche, 3.
RENAUD, Horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 23, à Versailles.
RENAULT, Avoué, rue Duplessis, 86.
RENET, Propriétaire, boulevard de la Liberté.
ROCHE fils, Poêlier, rue Saint-Pierre, 2.
ROYER-DUVAL, Horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 4.
SAIGNE, Maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, 39.
SAINT-GERMAIN (DE), Adjoint au Maire de Versailles.
SÉGALAS, Docteur en Médecine, Propriétaire à Bougival.
SÉGUY, Directeur des Eaux, rue des Bons-Enfants, 1.
SIARD, Jardinier en chef de l'Institut de Grignon.
TERRAY DE MOREL-VINDÉ, cité Vindé, 15, à Paris.
THÉVENOT, Propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 53.

THIBAULT, Docteur-Médecin, aux Petites-Ecuries.

THIBIERGE, Pharmacien, rue Duplessis, 15.

THOUVENIN, Auguste-Nicolas, Jardinier en chef chez M. Decazes, à Villeneuve-l'Etang.

THORIN, (René), Jardinier-chef, rue de Maurepas, 31.

TILLOS, , rue de Savoie.

TRUFFAULT, Horticulteur, rue des Chantiers, 34.

TURLURE (Aimé), Horticulteur à Versailles.

VALLÉE jeune, Horticulteur à Pontchartrain.

VINCENT, Horticulteur à Bougival.

Dames Membres Titulaires.

DERONGÉ, rue de Mademoiselle, 5, à Versailles.

DE FURTADO, au château de Rocquencourt.

MALLET aîné, propriétaire à Louveciennes.

Membres Correspondants.

ABADIE, Architecte, Auditeur au Conseil des Bâtiments civils, Architecte au Comité des Monuments historiques au Ministère de l'Intérieur, Architecte de la ville d'Angoulême au Ministère des Cultes, rue des Marais-Saint-Martin, n.° 60.

AUDOT, Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue du Faubourg-du-Roule, n.° 74, à Paris.

BALTET-LYÉ (Savinien), Horticulteur-Pépiniériste à Troyes (Aube).

BARBIER, Horticulteur, rue de Seine, n.° 82, à Neuilly-sur-Seine.

BEAUCANTIN (Emile), Conservateur du Jardin Botanique d'Evreux, Professeur de Botanique et d'Horticulture à Evreux (Eure).

BONNAFOUS (Mathieu), Membre de la Légion-d'Honneur, Correspondant de l'Institut de France, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Directeur du Jardin royal de Turin, à Turin (Savoie).

CHAUVIÈRE, Horticulteur-fleuriste, Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 109, à Paris.

CHEVARD (Louis) Membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, Grainier-Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

CHATAIN, Professeur agrégé à l'École de Pharmacie, pharmacien en chef des hôpitaux civils, etc., à l'École de Pharmacie de Paris.

COLIN, Jardinier en chef du palais des Tuileries.

DAGONET, Docteur en médecine, Directeur de la maison des Aliénés du département de la Marne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

DELAUNAY, Horticulteur à Sceaux.

DUFLOT, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Amiens (Somme).

DUGEAC, ancien Président de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, avenue des Champs-Elysées, n.° 53, Paris.

DUBREUIL, Professeur de Culture à l'École municipale de Rouen, Membre Correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, à Rouen (Seine-Inférieure).

FLEURY aîné, Horticulteur, Secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

GIRARDIN (J.-P.-L.), Chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de Chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, Correspondant de l'Institut et Membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure).

JACQUIN aîné, Horticulteur-Grainetier, quai de la Mégisserie, à Paris.

JACQUES, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture nationales et étrangères, jardinier en chef du domaine de Neuilly, route d'Ivry, n.° 5, barrière Fontainebleau (Seine).

LECOQ, Directeur du Jardin des Plantes et Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme).

LEPERE (Alexis), Horticulteur à Montreuil (Seine).

LEBRUN, Inspecteur des Écoles primaires de la Seine, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n.° 11.

LAMBERTYE (le comte), Membre de la Société d'Horticulture de Paris et d'Auvergne, de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne, au château de Chaltrait, par Montfort (Marne).

MACIET, Notaire honoraire, Président de la Société d'Horticulture de Meaux, Membre de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Meaux (S.-et-M.).

MALOT (Félix), Propriétaire-Horticulteur à Montreuil-sur-Seine.

MAY-DEBUREN, Colonel, président de la Société d'Horticulture de Berne.

MASSÉ, Jardinier en chef du Jardin des Plantes de la Rochelle (Charente-Inférieure).

MASSON, Jardinier en chef de M. le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).

Millet, Secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, Président du Comice horticole de Maine-et-Loire, Membre de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

Minangoin, Directeur de l'Agriculture à la Colonie de Mettray.

Moquin-Tandon, Professeur de Botanique, Directeur du Jardin des Plantes de Toulouse.

Mortemart Boisse (Baron de), Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

Nant, Jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

Neumann, Membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture françaises et étrangères, Jardinier en chef du Jardin des Plantes, à Paris.

Neume (de) (Auguste), Membre de plusieurs Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture, etc., rue du Canon, n.° 5, cinquième section, à Bruxelles.

Pinsar, Graveur, Membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

Prevost, Horticulteur-Pépiniériste, Membre de plusieurs sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

Salter (John), at M.r Malhers, n.° 2, Beaufort Street chelsea near London.

Seringe, Directeur du Jardin des plantes de Lyon, et Professeur de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône).

Soubeiran (Eug.), Chevalier de la Légion d'Honneur, Directeur de la Pharmacie centrale, Professeur de Physique à l'École de Pharmacie, Pharmacien en chef des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, Membre de l'Académie nationale de médecine, etc., etc., à Paris, à la Pharmacie centrale des Hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

FRANCAISES.

Société Horticole de Caen.
d'Horticulture de la Gironde.
— d'Orléans.
— de l'Auvergne.
— pratique du département du Rhône.
— de Mâcon.
— d'Angers.
— de Béthune.
— de Cherbourg.
— d'Evreux.
— du département de l'Orne.
— de Valogne.
— du Cantal.
— du Hâvre.
Nantaise d'Horticulture, à Nantes.
d'Horticulture de la Seine-Inférieure.
Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.
Cercle pratique d'horticulture et de botanique de la Seine-Inférieure.
Société d'Horticnlture de Metz
— de Meaux.
— de la Somme.
— de Marseille.
— de l'Aube.
nationale d'Hhorticnlture de la Seine.
centrale d'Horticulture de France.
des Conférences d'Horticulture et d'Agriculture de Meulan.
centrale d'Agriculture de Nancy. (Le Bon Cultivateur).
d'Agriculture de la Marne.
— de Paris.
Comice Horticole de Maine-et-Loire.
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlons-sur-Saône.
— de Boulogne.
— et d'Horticulture de la Côte-d'Or.
d'Horticulture de Lille.

d'Agriculture des Deux-Sèvres.
centrale d'Agriculture et Comice agricole de l'Hérault.
Musée agricole de Clermont (Oise).
Société d'Agriculture sciences et Arts du Centre (Haute-Vienne) Limoges.
nationale d'Horticulture de Lyon.
d'Agriculture du département d'Indre-et-Loire.
Journal d'Horticulture pratique.
Société d'Agriculture et d'Horticulture du département de Vaucluse.
— — de Saint-Omer.
Cercle Horticole d'Avranches.
Société d'Horticulture de Tours.
nationale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise.
— — — de Douay (Nord).
d'Agriculture et d'Horticulture de Maine-et-Loire (Angers).
— de Rodez (Aveyron).
— et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, à Nantes.
— de Valenciennes (Nord)
des Siences Naturelles et Médicales de Seine-et-Oise.
des Sciences Morales des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.
Comice Agricole d'Alger.
Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
Société nationale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon.
Linnéenne de Lyon.
Linnéenne du Calvados, à Caen.

ÉTRANGÈRES.

Société d'Horticulture d'Anvers.
royale d'Horticulture de Liége.
de Flore, de Verviers.
d'Agriculture et de Botanique de Louvain.
royale d'Agriculture et d'Horticulture de Gand.
d'Horticulture de Tournay.
— et de Botanique de Bruges.
— et d'Agriculture de Binche.
— de Bruxelles.
— de Malines.
— de Berne (Suisse).
— de Londres.
agraire de Bologne (Italie, États de l'Église).

NOTE

DES

JOURNAUX, BULLETINS ET OUVRAGES

Envoyés à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise,

DEPUIS LE 1.er JANVIER 1850 JUSQU'AU 1.er JANVIER 1851.

Annales de la Société centrale d'Horticulture de France.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du département de la Seine-Inférieure.

Le Bon Cultivateur de Nancy, Société centrale d'Horticulture de Nancy.

Bulletin de la Société nationale et centrale d'Agriculture de Paris.

Journal de la Société d'Horticulture de Mâcon.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde.

Journal de la Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres.

— de la Société d'Agriculture de Toulouse.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans.

— de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Liége.

Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

Musée agricole de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise).

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault.

Statuts du Comice agricole de la province d'Alger.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne.

— de la Société nationale d'Horticulture de la Seine.

Annales de la Société nationale d'Agriculture de Lyon.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Annales de la Société Linnéenne de Lyon.

— de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Marne.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de la Côte-d'Or.

Travaux du Comice agricole de Saône-et-Loire.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube.

Programmes et *Catalogues* adressés par la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Liége,

Procès-verbaux des Séances du Jury des Expositions de la Société horticole et agricole de Verviers.

Journal des Amateurs et des Intérêts horticoles, sous la direction de M. Héreucq. Spécimen.

Spécimen de Statistique agricole et commerciale (Comice de Seine-et-Oise), offert par M. Richard.

Discours prononcé au Comice agricole par M. Dupin aîné.

Courte Instruction sur l'emploi du sel en agriculture, par M. Girardin, offerte par la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.

Graines du Chili offertes par la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise.

Louis XIII et Versailles, offert par M. Le Roi.

Notice biographique sur L.-J. Gaudèy, offerte par sa veuve.

Compte-Rendu des Travaux de l'Association bretonne, offert par M. Du Chatellier.

L'Agriculture simplifiée, offerte par M. Desvaux, d'Angers.

De la Greffe par application, opuscule par M. Félix B.

Exposition nationale des Produits de l'Industrie manufacturière et agricole, par M. Adolphe Erambert.

Observations critiques sur les expériences relatives à l'emploi du sel dans l'alimentation du bétail, par M. Ad. Erambert.

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ANNÉE 1851.

MM. Arrighi de Padoue, Préfet du département, Président d'honneur.

Du Chatellier, président annuel.

Boullay, Vice-Président.

D.r Erambert, Secrétaire-général.

Pajard, Secrétaire-adjoint.

Langlois, Trésorier.

Truffaut, Trésorier-adjoint.

Desmouceaux, Bibliothécaire-Archiviste.

Labbé, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Et MM. Duval père, Belin, Bertin, Battaille, et Le Roi, membres du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire,
D.r ERAMBERT.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le VIII.e volume des MÉMOIRES *de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*

—

RAPPORTS, MÉMOIRES, NOTICES, ETC.

Versailles. — Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, avenue de Sceaux, 4.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

Versailles. — Imp. de *Montalant-Bougleux*.

Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

PUBLIÉS DANS SES DOUZIÈME ET TREIZIÈME ANNÉES (1851-1852).

TOME NEUVIÈME.



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

6, AVENUE DE SCEAUX.

—

1852

PREMIÈRE PARTIE.

PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1851.

L'EXPOSITION printanière de 1851 aura lieu les 3, 4, 5 et 6 avril 1851. — Vingt-neuf Concours sont ouverts; dans chacun de ces Concours il sera accordé, s'il y a lieu, une MÉDAILLE D'ARGENT, une MÉDAILLE DE BRONZE et une MENTION HONORABLE. Les lots des Exposants devront être apportés le mercredi 2 avril, afin que le Jury puisse rendre son jugement le 3 avril 1851.

Médaille d'or de la ville de Versailles.

La *Médaille d'or de la Ville de Versailles* sera affectée à la plus belle COLLECTION DE CAMÉLIAS EN FLEUR, présentant au moins cinquante variétés nommées provenant des Cultures marchandes du département de Seine-et-Oise.

Le Jury, dans l'appréciation de ce Concours, comme dans ceux désignés dans les numéros I, IV, V, VI, VII et IX, devra avoir égard au choix, au nombre et à la nouveauté des Variétés, ainsi qu'à la bonne culture et à la riche floraison, plutôt qu'à la force des individus présentés.

I.er CONCOURS. — A la plus belle Collection de CAMÉLIAS *fleuris* dans les mêmes conditions que les précédents. Ce Concours est applicable indistinctement aux Collections présentées, soit par des Horticulteurs marchands, soit par des Amateurs.

II.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de PLANTES FORCÉES, *en fleur*, provenant des Cultures marchandes.

Les conditions de ce Concours sont le nombre, le choix et la

beauté des Espèces ou Variétés, la bonne Culture des Plantes, la richesse de leur floraison et son époque plus ou moins avancée ou retardée.

III.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de PLANTES FLEURIES, Culture d'Amateurs.

Les conditions de ce Concours sont la bonne Culture des Plantes, le choix et le nombre des Espèces ou Variétés et la richesse de la floraison.

IV.e CONCOURS.—A la plus belle Collection de RHODODENDRONS DE SERRE, *en fleur*, présentant au moins quinze Variétés nommées et bien distinctes.

V.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de RHODODENDRONS DE PLEINE TERRE, *en fleur*, présentant au moins vingt Variétés bien distinctes.

VI.e CONCOURS.—A la plus belle Collection d'AZALÉES DE SERRE, *en fleur*, présentant au moins vingt Variétés bien distinctes.

VII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'AZALÉES DE PLEINE TERRE, *en fleur*, présentant au moins vingt Variétés bien distinctes.

VIII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de RHODODENDRONS ET AZALÉES *en fleur*, Culture d'Amateurs.

IX.e CONCOURS —A la plus belle Collection d'ÉRICAS et ÉPACRIS, *en fleur*, présentant au moins ensemble vingt-cinq Variétés bien distinctes.

X.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'AMARYLLIS *fleuries*, présentant au moins douze Variétés bien distinctes.

XI.e CONCOURS. — A la plus belle et la plus nombreuse Collection de PLANTES BULBEUSES *fleuries.*

XII.e CONCOURS.—A la plus belle Collection de CINÉRAIRES, *en fleur*, présentant au moins vingt Variétés bien distinctes.

XIII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'AURICULES *fleuries*, présentant au moins vingt Variétés bien distinctes.

XIV.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de PRIMEVÈRES

fleuries, présentant au moins cinquante Variétés méritantes et bien distinctes.

XV.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de PENSÉES, *en fleur*, présentant au moins vingt Variétés de premier ordre.

XVI.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de GIROFLÉES et de QUARANTAINES *fleuries*.

XVII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de ROSIERS FLEURIS, *cultivés en pots*, présentant au moins vingt Variétés nommées.

XVIII.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'ORCHIDÉES ou PLANTES DE SERRE-CHAUDE, *avec ou sans fleurs*, en bon état de végétation.

XIX.e CONCOURS. — A la plus belle PLANTE, *en fleurs*, la mieux cultivée. Cette plante ne devra rien laisser à désirer pour la vigueur, la tenue et la richesse de sa floraison.

XX.e CONCOURS. — VÉGÉTAUX DE SEMENCE. — Variétés remarquables provenant de semis faits par l'Exposant. Une seule variété importante pourra l'emporter.

XXI.e CONCOURS. — A la PLANTE LIGNEUSE *la plus nouvellement introduite*; la floraison n'est pas exigée.

XXII.e CONCOURS. — A la Collection de FRUITS DE PRIMEUR, la plus belle et la plus nombreuse en genres, espèces ou variétés.

Les conditions de ce Concours, comme des deux suivants, sont la maturité la plus parfaite et la plus éloignée de son époque naturelle.

XXIII.e CONCOURS. — A la Collection de LÉGUMES DE PRIMEUR, la plus belle et la plus nombreuse en genres, espèces ou variétés.

XXIV.e CONCOURS. — A la Collection de FRUITS LÉGUMIERS DE PRIMEUR, la plus belle et la plus nombreuse en genres, espèces ou variétés.

XXV.e CONCOURS. — A la plus belle Collection d'ANANAS en état de maturité.

XXVI.e CONCOURS. — A la plus belle Collection de FRUITS CONSERVÉS dans les meilleures conditions.

XXVII.e CONCOURS. — Au LÉGUME LE PLUS HATIF *dans son genre*, nouvellement introduit dans le département.

XXVIII.e CONCOURS. — Aux INSTRUMENTS, OUTILS et MACHINES HORTICOLES, présentant les *meilleures conditions d'utilité*, et qui n'auraient pas encore été exposés, dans une autre localité, à la connaissance de la Société.

XXIX.e CONCOURS. — Aux OBJETS D'ART ET DE FABRICATION *qui se rattachent à l'Horticulture.* — Le Jury s'arrêtera de préférence aux objets qui offriront le plus d'intérêt sous le rapport de la prospérité horticole.

Indépendamment de ces Concours, une *Médaille d'Argent* et une *Médaille de Bronze* seront mises à la disposition du Jury pour récompenser les objets qui ne rentreraient dans aucun des Concours ci-dessus. Il pourra en outre, s'il le juge convenable, employer au même but celles des Médailles attribuées à des Concours dont les conditions ne lui paraîtraient pas suffisamment remplies.

Les Membres de la Commission :

TRUFFAUT fils, DUVAL père, DESVAUX, BERTIN, Aimé TURLURE, SAGNES, Joseph RENAUD, docteur THIBAULT, ROYER-DUVAL, GODAT, PAJARD, DUVAL fils, et CHAPSAL rapporteur.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire-Général, Docteur ÉRAMBERT,

Le Président titulaire, LE ROI.

CONCOURS SPÉCIAUX.

1.° Concours des Publications Horticoles, de quelque point qu'elles proviennent.

CONCOURS UNIQUE. — OUVRAGES, MÉMOIRES ET NOTICES NOUVEAUX, *imprimés ou manuscrits, sur l'Horticulture*, de quelques lieux qu'ils proviennent. — Ce Concours sera clos le 31 janvier. Une Commission sera nommée dans la séance mensuelle du 6 février, pour examiner les objets de ce Concours, et elle fera son rapport dans la séance du 6 mars. Il sera accordé des *Médailles d'argent*, des *Médailles de bronze* et des *Mentions honorables*.

2.° Concours d'Encouragement, pour le département.

I.er CONCOURS. — Pour la taille de six Pêchers, de six Poiriers en espalier, et de six Poiriers en pyramide. — Les arbres devront être dans les meilleures conditions de tenue et de forme ; ils auront été dirigés par les concurrents depuis six années au moins.

II.e CONCOURS. — Pour la plus belle Culture d'arbres fruitiers en pépinière. — La bonne direction donnée aux arbres, le nombre et le choix des espèces et variétés cultivées, seront les conditions de ce Concours.

III.e CONCOURS. — Pour la plus belle culture d'arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement en pépinière. — Mêmes conditions que celles indiquées dans le Concours précédent.

IV.e CONCOURS. — Pour la plus belle Culture d'arbres de plantations, de plants d'arbres fruitiers, d'arbres, arbustes et arbrisseaux d'ornement. — Mêmes conditions que celles indiquées pour le Concours précédent.

V.ᵉ CONCOURS. — Pour l'introduction dans la Culture maraîchère d'espèces ou de variétés nouvelles. — Les espèces ou variétés introduites devront présenter un degré réel d'utilité, et, au besoin, entrer en concurrence avec des légumes anciens.

Ces concours ne se rapportent qu'au département; ils seront clos le 21 janvier. Des Commissions pour les juger seront nommées dans la séance du 6 février; elles feront leur rapport dans la séance mensuelle du 6 mars. Il sera accordé dans chacun de ces Concours une *Médaille d'argent,* une *Médaille de Bronze,* et une *Mention honorable.*

3.° Concours d'Émulation.

Voulant encourager les jeunes Horticulteurs, et conséquemment améliorer et accroître l'instruction horticole, dans l'intérêt du progrès, la Société a ouvert un Concours d'émulation.

A cet effet, elle accordera deux Prix, une *Médaille d'argent,* une *Médaille de bronze* et une *Mention honorable* aux Élèves Jardiniers qui auront quatre ans, au moins, de pratique dans deux ou trois Établissements renommés, et qui feront preuve de capacité dans un Examen que leur fera subir une Commission dont les Membres seront pris dans le sein de la Société.

Cet examen sera divisé en deux parties, dont l'une théorique, et l'autre pratique.

EXAMEN THÉORIQUE.

Celui-ci se composera de questions faites aux Candidats sur la définition des différentes natures de terres et sur leurs propriétés; — sur les différentes sortes d'engrais et leur emploi; — sur les différents modes de multiplication, semis, boutures, marcottes, greffes, considérés dans tous les détails de la pratique; — sur la taille des arbres fruitiers et sur l'élagage des arbres de plantation; — sur la manière de comprendre la garniture des jardins légumiers ou maraîchers pendant toute l'année, en précisant l'ordre des saisons et en remplissant les besoins qui résultent de la production pendant chaque saison horticole.

EXAMEN PRATIQUE.

Les Candidats seront appelés, sur le terrain, à opérer devant le Jury.

Les opérations qui devront être pratiquées sont :

Labour et préparation d'un terrain disposé à recevoir des semences et des plants; semis et plantations du terrain préparé; — Levée de trois arbres au moins, et plantation de deux arbres-tiges au choix du Jury, de deux pêchers en espalier, de deux quenouilles ou pyramides, poiriers, et de deux pommiers sur paradis. — Pratique de différentes sortes de greffe sur diverses essences, au choix du Jury, et de marcottes sur trois mères de différente espèce. — Palissage du pêcher et de la vigne.

Les candidats seront soumis à une troisième épreuve, qui aura pour objet de faire, en présence du Jury et dans un espace de temps donné, une composition écrite sur un sujet horticole.

Ce Concours commencera le 12 février, à onze heures du matin, dans le local de la Société, rue de la Bibliothèque, pour l'examen théorique, et se continuera pour l'examen pratique.

Les aspirants adresseront leur demande au Secrétariat de la Société, avenue de Paris, n.° 16, avant le 21 janvier 1851, terme de rigueur. Ils devront donner très exactement leurs noms, prénoms, âge et adresse, en ayant le soin d'indiquer le lieu de leur naissance, les établissements dans lesquels ils ont travaillé et étudié.

Ils devront être munis de certificats délivrés par les chefs des cultures dans lesquelles ils auront exercé depuis le moment de leur apprentissage jusqu'au jour du Concours : ces certificats devront être approuvés par l'autorité locale. Ils préciseront les qualités morales et intellectuelles des sujets auxquels ils seront délivrés, leur degré d'habileté dans la pratique, en faisant connaître l'époque de leur entrée dans les divers établissements horticoles, et celle de leur sortie de ces établissements.

4.° Concours des Agents immédiats de l'Horticulture du département.

La Société accorde des récompenses aux agents immédiats de

l'Horticulture, travaillant en sous-ordre d'un jardinier, ou comme ouvriers dans les établissements horticoles, qui se sont distingués par de longs et honorables services.

Les demandes devront parvenir au Secrétariat avant le 31 mars 1851, terme de rigueur; elles devront être accompagnées de certificats et pièces légalisés par l'autorité locale.

Concours pour l'Amélioration de la Culture fruitière dans le département de Seine-et-Oise.

La Société d'Horticulture de Seine et-Oise rappelle le Concours qu'elle a ouvert pour l'amélioration de la Culture fruitière, dans le département de Seine-et-Oise.

Des prix seront distribués aux créateurs de bonnes variétés fruitières, aux cultivateurs qui offriront les meilleures méthodes de culture appliquées sur les essences fruitières, à ceux enfin qui réuniront les plus importantes collections.

Le Concours appliqué aux cultures fruitières, essence de Pommiers, Poiriers, Pêchers, Abricotiers, Pruniers, Cerisiers, etc., pour toute l'étendue du département, s'appliquera à l'*éducation* des arbres dans les pépinières, depuis *le semis jusqu'à l'époque où l'arbre est livrable au commerce.*

On tiendra grand compte de l'étendue du terrain cultivé, qui ne sera pas déterminée : on devra toutefois opérer sur un *hectare au moins,* ou offrir en compensation des *résultats remarquables.*

On s'arrêtera particulièrement à la disposition des pépinières où les variétés seront *placées d'une manière distincte, suffisamment espacées,* et dont le *placement sera réglé* en raison de l'accroissement probable des arbres.

On s'arrêtera également à la qualité des *sauvageons,* à leur *force,* à leur *vigueur* et à leur *nature.*

Celui qui formera *lui-même* ses pépinières, mais qui, après s'être occupé de la première *éducation* des arbres, les amènerait sur le même sol à l'*état adulte* en préparant une bonne fructification, et qui enfin présentera les mêmes sujets, toujours *par ses soins,* à l'état d'*arbres en plein rapport,* sera l'objet d'une faveur marquée.

La nature des *greffes* se rapportant bien aux *essences* sur les-

quelles elles seront appliquées, leur *vigueur,* leur *état de développement* et leur *franchise,* seront considérés aussi bien que la *forme des arbres,* soit à tiges, demi-tiges, nains, quenouilles, pyramides, vases, éventails, palmettes, cordons, treilles, etc.

Parmi les sujets de préférence, dans le Concours, on observera la *taille,* soit en plein champ, soit dans les jardins; la *disposition des arbres* dans les plantations, leur *direction,* leur *éducation,* la *nature des essences,* la forme des arbres sous le point de vue d'une belle forme et d'une belle fécondité. Le *nombre* des arbres et le choix des *individus,* par rapport à l'*exposition,* à la *nature du terrain,* et celle des *variétés appréciées* en raison de leurs qualités.

La Société aimerait encore à pouvoir offrir des couronnes aux Horticulteurs qui, *prolongeant la vie* des vieux arbres, trouveraient de bons moyens pour guérir ceux que des accidents, les intempéries, la foudre même, ont déformés; à ceux qui les rajeunissent ou les régénèrent par l'application des nouvelles greffes, et renouvellent ainsi des arbres épuisés.

Sans exclure positivement le riche propriétaire étranger à la pratique, les Horticulteurs chefs d'établissements horticoles du gouvernement, ou des maîtres opulents qui sont riches de sol et d'engrais, la Commission nommée pour l'appréciation des résultats de ce Concours, à laquelle la Société laissera toute latitude nécessaire, ira chercher de préférence l'homme simple, industrieux, qui aura vaincu les résistances d'une terre ingrate ou d'un climat contraire; qui aura trouvé le moyen de faire de bonnes et nouvelles créations, n'ayant pas même, peut-être, la pensée ou la prétention de divulguer, pour s'en faire un titre d'honneur, quelques précieuses découvertes.

La Société d'Horticulture a compris qu'elle ne pouvait établir une mesure équitable, en opposant des espèces diverses, variées dans leur mode d'éducation, offrant l'une des difficultés insurmontables, tandis que pour une autre on pourrait améliorer les produits sans de pénibles efforts; qu'on ne pouvait mettre en parallèle, par exemple, un Pêcher et un Pommier, et qu'il y aurait toujours un mérite plus éclatant à bien élever et former l'un que l'autre. On a

eu l'espoir de tout concilier en accordant des médailles distinctes pour chaque essence ; ce serait donc, sur des bases communes, des récompenses individuelles ; mais en offrant toutefois une haute récompense, une sorte de prix d'excellence, pour le concurrent qui, sur l'ensemble ou même sur un seul des éléments du Concours, présenterait des résultats supérieurs.

En conséquence des considérations développées dans ce programme :

Une *Médaille d'or* et plusieurs *Mentions honorables* seront accordées aux concurrents qui offriront sur l'ensemble des sujets qu'il comporte, des résultats hors ligne.

Une *Médaille d'argent*, une *Médaille de bronze* et des *Mentions honorables*, s'il y a lieu, seront décernées pour chaque objet en particulier.

Le concours sera fermé au 31 janvier 1851, et les prix seront décernés la même année, en séance publique.

Les concurrents devront se faire inscrire avant cette époque, qui est le terme de rigueur.

Pour extrait conforme :

Versailles, 7 novembre 1850.

Le Secrétaire-Général, Docteur ÉRAMBERT.

Le Président, LE ROI.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 13 AVRIL 1854.

ALLOCUTION

Prononcée à l'ouverture de la Séance publique du 13 Avril 1851,

PAR M. E. DE PADOUE,

Préfet du département, Président d'honneur de la Société.

MESSIEURS,

Absent de Versailles lorsqu'a eu lieu votre Exposition d'automne, j'ai été privé de l'honneur de présider à la solennité qui l'a suivie, et du plaisir de remettre aux Lauréats du Concours les encouragements qu'ils avaient su mériter.

Plus heureux cette fois, j'ai pu admirer les plus beaux produits de vos jardins, qui décoraient, il y a quelques jours, cette enceinte, et *dont quelques brillants échantillons nous entourent en ce moment*, et j'ai eu la satisfaction de constater que vous étiez toujours en voie de progrès.

Par votre courageuse persévérance, vous avez tenu tête à l'orage, et vous avez presque effacé les traces des mauvais jours que nous avons traversés, et qui avaient porté un coup si funeste à la prospérité générale, et, en particulier, à celle de l'industrie horticole.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que le temps de la lutte n'est pas fini.

Indépendamment de ces causes accidentelles de souffrance, qui sont la suite des agitations politiques, il en est une autre qui a un caractère de permanence, et il vous faut toute la constance de vos efforts, toute la perfection de vos méthodes de culture pour ne pas déchoir du rang que vous avez su conquérir.

Je veux parler de la concurrence redoutable que vous suscite le développement successif des voies de fer. Le département de Seine-et-Oise, grâce à sa position privilégiée, avait presque le monopole

des marchés de Paris ; mais ces conditions si favorables sont aujourd'hui profondément modifiées; dans la création de ces moyens de communication si rapides et de ces transports si peu coûteux, il y a, chaque jour nous le démontre, le germe d'une révolution industrielle.

Le rayon d'approvisionnement de la capitale s'est bien agrandi, et le temps n'est pas loin peut-être où la Provence et l'Algérie se chargeront de fournir, à bas prix, ces primeurs et ces fruits que vos serres ne font mûrir, à grands frais, que pour un petit nombre de tables recherchées.

Il serait imprudent de se faire illusion sur les dangers de cette concurrence; mais vous trouverez, n'en doutez pas, dans la fécondité de votre sol, dans l'abondance de vos engrais, dans votre science pratique, et enfin dans l'inappréciable avantage du voisinage de Paris, les moyens de lutter contre vos rivaux et de soutenir victorieusement votre supériorité.

Inspirés par le désir constant de vous initier à tous les perfectionnements, à toutes les découvertes, d'étudier et de propager toutes les bonnes théories, toutes les bonnes pratiques, vous avez compris que votre Société ne pouvait pas rester indifférente à ce grand événement industriel que le mois prochain va voir s'accomplir, c'est-à-dire à l'Exposition universelle de Londres. Dans ce rendez-vous général de tous les chefs-d'œuvre du travail et du génie de l'homme, il y aura sans doute pour l'Agriculture et l'Horticulture une ample moisson d'observations précieuses à recueillir.

Sur l'initiative de votre honorable Président, vous avez adopté le projet d'une exploration à Londres, qui aura pour objet d'établir des rapports directs avec les Sociétés horticoles de cette ville et des environs, et de rechercher tous les perfectionnements qui peuvent intéresser les horticulteurs de notre département.

La Commission que vous avez chargée d'examiner cette proposition a fait ressortir avec force, dans son Rapport, tous les avantages qui résulteraient de la réalisation de cette bonne pensée.

Pour faire face aux dépenses de cette mission, qui dépasseront les modiques ressources de votre budget, des souscriptions vous ont déjà été offertes, et une demande de subvention, que je me suis

empressé d'appuyer, a été adressée à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

La réponse de M. le Ministre, *que j'ai eu l'honneur de transmettre à votre Président*, donne tout lieu d'espérer que votre Société pourra être comprise dans la distribution du crédit spécial voté à cet effet par l'Assemblée nationale.

Ceux de vos honorables collègues que votre confiance désignera pour cette exploration, jouiront d'un beau et imposant spectacle; ils assisteront à cette lutte pacifique que l'Angleterre n'a pas craint d'engager avec toutes les nations industrielles du globe.

Au moment où, chez nos voisins, les esprits seront tout absorbés par l'étude et la discussion des questions les plus importantes de l'économie industrielle et commerciale, la France sera appelée à discuter et à résoudre un problème bien plus grave encore, celui de la révision de la constitution.

Grâce au patriotisme et à l'union de tous les bons citoyens, nous conjurerons les dangers d'un avenir prochain; — chacun de nous saura faire au pays le sacrifice de ses espérances et de ses sympathies personnelles, et nous aurons tous présentes à la pensée ces nobles paroles du Président de la République:

Quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence, qui décident du sort d'une grande nation.

Ayons donc confiance, Mesdames et Messieurs, et espérons que l'année prochaine, à pareille époque, les nuages qui assombrissent l'horizon politique se seront dissipés, et que pareille solennité nous réunira dans cette enceinte, heureux d'applaudir à vos succès, libres de toute préoccupation, de toute inquiétude, et sûrs du lendemain.

DISCOURS DE M. DU CHATELLIER,

PRÉSIDENT ANNUEL.

MESSIEURS,

UNE exposition d'Horticulture est toujours pour Versailles une fête vivement attendue, plus vivement suivie par toutes les classes de notre population. — Je n'en voudrais pour preuve que la foule si animée et si justement curieuse qui se pressait ces jours derniers aux portes de ces salles, et se trouvait forcée, pour entrer, d'attendre que l'espace devint libre, que la circulation fût possible.

Nous avons, dans ces circonstances, Messieurs, la raison de penser que la Société d'Horticulture et les exhibitions qu'elle provoque répondent à un besoin vrai et senti.

Vous aimez sur-tout les fleurs, et il n'est cependant aucune partie de l'art horticole qui vous soit indifférente. Les arbres forestiers, comme les légumes, savent fixer votre attention; et si vos regards se portent avec plus de curiosité sur les incomparables raretés que tant d'habiles horticulteurs savent faire naître, c'est que les merveilles végétales des quatre parties du monde soumises à votre appréciation sont en quelque sorte déjà entrées dans le domaine de vos connaissances, et qu'une plante exotique venue du Japon, de la Chine ou de la Nouvelle-Hollande ne vous est pas plus étrangère que la rave ou la laitue qui se montrent chaque jour sur votre table.

Mais, Messieurs, ne nous le dissimulons pas, forcés de compter avec un tel public, il faut sur-tout savoir répondre à son attente et à ses justes désirs, je dirais presque à ses légitimes besoins. Ce qui veut dire que chaque année et à chaque exposition nous devons faire un nouvel effort, présenter de nouvelles merveilles, créer et montrer d'incomparables raretés qu'on n'a pas encore soupçonnées.

— Et à qui les demander, si ce n'est aux horticulteurs qui nous entourent, aux horticulteurs qui sont nos maîtres dans l'art des belles productions, aux horticulteurs qui nous ont déjà si souvent et si agréablement surpris, et que nous sommes si heureux et si fiers aussi d'avoir à faire connaître et à récompenser quand l'occasion nous en est donnée?

L'Exposition, dont nous n'avons pas à vous rendre compte et que l'habile secrétaire de notre Jury vous fera justement apprécier bien mieux que moi, n'est-elle pas une nouvelle preuve de ce que j'avance et ne vous a-t-elle pas elle-même démontré, une fois de plus, aussi bien par ce qu'elle avait de beau et de recommandable, que par les lacunes mêmes qu'elle pouvait présenter, que Versailles sera toujours en mesure d'avoir les plus belles et les plus riches expositions que l'Horticulture nationale puisse offrir.

Mais considérée à ce point de vue, ne nous dissimulons pas, Messieurs, que notre institution a aussi d'importants et très impérieux devoirs à remplir, et que, simples amateurs comme Horticulteurs pratiques, nous avons de communs efforts à tenter.

Et ne sommes-nous pas, en effet, par la juste et très honorable réputation dont jouit l'Horticulture versaillaise, en quelque sorte placés en tête d'une grande industrie qui, ailleurs, ne compte que de timides essais, mais qui, parmi vous, compte de très légitimes succès qui ont mis notre département et notre pays en mesure d'approvisionner plusieurs contrées d'Europe et jusque du Nouveau Monde.

J'ai suivi, comme votre Président, tous les détails de votre Exposition, et j'ai aussi prêté quelque peu l'oreille aux observations que j'entendais faire autour de moi... Mais, vous dirai-je, à cet égard, tout ce que j'ai ressenti de peine en recueillant des critiques et des insinuations que je repoussais de toutes mes forces, mais que j'ai souvent entendu reproduire et que, par cela même, je ne laisse pas de redouter un peu.

Ici c'étaient des amateurs qui ne se rendaient pas un compte assez exact des difficultés de la saison, et qui se disaient : — Mais jamais nous n'avons vu d'Exposition aussi pauvre, aussi peu fonrnie en belles plantes... Ici c'étaient d'autres curieux, peu au

courant de l'industrie horticole de Versailles, qui disaient : Mais au marché journalier des fleurs, on voit et l'on trouve des choses plus belles et plus rares qu'à l'Exposition... Venaient d'autres appréciateurs qui, croyant aller plus au fond des choses, se disaient : — Mais pourquoi donc Messieurs tels et tels, bien connus de tous, plusieurs fois médaillés, n'ont-ils rien exposé cette année, ou n'ont-ils présenté que des contingents insignifiants et sans distinction ? — Allez dans les serres ou les jardins de tels ou tels autres, ajoutait un interlocuteur, et vous trouverez des plantes rares et belles qui eussent fait l'honneur et la gloire de l'Exposition.....

Méchancetés et jalousies peut-être que tous ces dires, exagérations coupables certainement : mais, comme les bons princes, qui profitent des amères critiques qu'on se permet à leur égard, pourquoi la Société d'Horticulture ne ferait-elle pas elle-même son profit du petit nombre de réflexions que chacun de ses membres, comme nous, peut avoir recueillies sur notre Exposition? Qu'elle me permette à ce sujet d'aller jusqu'au bout, car il y a des malveillants qui ont osé s'avancer jusqu'à dire que, si plusieurs de nos Horticulteurs n'avaient pas envoyé plus de plantes et plus de richesses à l'Exposition, c'est qu'ils étaient au dépourvu ; qu'ils n'avaient dans leurs serres et dans leurs jardins que des choses vulgaires et communes.

Eh bien! Messieurs, n'est-il pas de notre impérieux devoir de repousser toutes ces calomnies; et, simples Amateurs comme Horticulteurs, ne nous devons-nous pas à nous-mêmes de démentir hautement, et par les faits, ces assertions auxquelles la malveillance ne prête qu'une oreille trop facile?

Rappelons-nous tous, encore une fois, que Versailles et le département sont un des marchés les plus abondamment pourvus de toutes les raretés horticoles qu'on peut demander au génie de l'homme, et préparons-nous, pour l'automne ou pour une autre année, à prendre une éclatante revanche de ce que des esprits mal faits appellent déjà peut-être une défaite...

A cette occasion, un dernier mot sur le but et le caractère de nos Expositions.

Voilà déjà dix ans qu'elles se succèdent parmi nous, et dix ans aussi que les sympathies du public et son ardente curiosité répondent à notre appel.

Mais ce n'est pas assez que de faire bien et de rester toujours égal à soi-même : dans l'art des jardins comme dans tous les autres, il faut se surpasser, il faut à des miracles ajouter d'autres miracles, à des surprises d'autres merveilles.

Ainsi, quand nous apercevions dimanche dernier cette foule compacte qui attendait patiemment sur les degrés de l'Hôtel son tour d'entrée dans le cénacle de Flore, nous nous demandions, tout en prêtant l'oreille aux symphonies de la musique militaire qui exécutait en face les plus délicieux morceaux de son répertoire, pourquoi le jour de la fête des fleurs, quelques-unes de celles-ci, en étalant leurs riches corolles sur la terrasse de l'Hôtel-de-Ville et dans les allées sinueuses de son jardin, n'y aurait pas attiré une partie de la population, qui était forcée d'aller se dédommager de sa déconvenue près de la musique de l'un des régiments de la garnison ; car beaucoup n'ont pu entrer, et beaucoup ont été privés du plaisir que vous aviez préparé.

Quant à vous, Messieurs les Horticulteurs, nos chers collègues et nos maîtres dans un art que vous avez porté si loin, que vous possédez d'une manière si complète et si rare, nous vous en adjurons : — tout en donnant à vos légitimes intérêts le temps qu'ils réclament, n'oubliez pas votre propre gloire, n'oubliez pas non plus la haute mission qui vous est dévolue ; et en considérant ce public si empressé qui vous attend chaque année à pareille fête, dites-vous bien que vous avez aussi des devoirs à remplir; que c'est à vous à lui faire aimer les merveilles de la création ; que c'est à vous à l'entretenir de ces douces et vives pensées d'une délicate admiration pour tout ce qui flatte avec plus de sûreté l'œil, l'esprit et le goût... ; mais dans ce but sachez vous imposer des sacrifices ; c'est de l'argent que vous placerez à gros intérêt, car votre réputation s'en agrandira, et en admirant vos propres œuvres, nous nous inclinerons devant la science et le savoir qui vous ont déjà mérité un rang si distingué.

On parle chaque jour autour de nous d'initier toutes les classes

de la société aux merveilles de l'art en leur préparant une juste part dans les produits de la nature. Vous avez une partie de cette éducation à faire, Messieurs les Horticulteurs, car vous êtes nos instituteurs en titre, et si nos Expositions en sont les premières leçons, vous devez chaque jour les étendre dans le but de vulgariser, en quelque sorte, les merveilles de l'Horticulture. — Nous aurons tous à vous en remercier, nous aurons même à vous seconder; mais soyez certains que nous n'y manquerons pas. — N'avons-nous pas, pour nous le rappeler, l'exemple si sûr et si dévoué des premiers magistrats du département et de la cité, qui se montrent toujours si empressés à se mêler à nos fêtes, et ne sont-ils pas avec nous heureux d'avoir à vous distribuer les récompenses que vous avez méritées?

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE SEINE-ET-OISE,

Depuis le 29 Septembre 1850, jusqu'au 13 Avril 1851;

Par M. le Docteur ÉRAMBERT, Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

LES honorables fonctions que l'unanimité de vos suffrages m'a conférées pour la seconde fois, me valent encore la délicate mission de vous soumettre le résumé des travaux que vous avez accomplis depuis votre dernière séance solennelle. Nous nous connaissons assez maintenant pour que je n'aie plus recours au préambule d'usage, lequel tend avec raison à inspirer, à l'égard de celui qui prend la parole, cette bienveillance de l'auditeur sans laquelle il est si difficile de fixer son attention et d'obtenir ainsi qu'il veuille bien nous écouter jusqu'à la fin.

Cette double élection, en effet, doit m'autoriser à croire qu'aujourd'hui votre bienveillance m'est acquise, et que la faiblesse de mon expérience est en partie rachetée par de bonnes intentions et par le désir réel de vous être agréable.

J'ai donc à remémorer nos travaux en commun et les mesures généreuses que vous avez adoptées pour faciliter le développement de l'art horticole dans la ville de Versailles et tout le département, et à faire ressortir les efforts de chacun pour concourir aux occupations de la Société qui ont défrayé le faible espace de

temps qui nous sépare du 29 septembre 1850. Je me garderai bien de dire pendant la morte-saison qui a étendu son voile sombre sur toute la nature, un pareil langage serait trop en désaccord avec les souvenirs que cette solennité vous rappelle.

Malgré les soins de tous les instants que réclamaient vos serres, pour vous préparer à la lutte, vos séances ont été bien suivies, des communications importantes vous ont été faites, et tous nous avons pu satisfaire ce besoin ardent qui nous porte à l'étude des mystères de notre bonne déesse l'Horticulture.

FAITS GÉNÉRAUX.

Votre commission du Programme, dans laquelle figuraient les noms qui jouissent au milieu de vous de la meilleure considération sous le rapport des connaissances pratiques, a apporté la plus louable et la plus intelligente attention à la rédaction de cette loi des concours, afin de multiplier les occasions de déployer votre générosité sans cependant vous entraîner dans une nuisible prodigalité. Vous voulez encourager, récompenser d'utiles travaux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, et ne pas aller au-delà, sachant bien que la faiblesse qui accorde une récompense imméritée nuit plus à la bonne direction du travail qu'une juste sévérité qui la refuse. Imbue de vos idées, c'est bien là ce qu'a voulu votre Commission lorsque, par l'organe de son habile rapporteur, M. Chapsal, elle dit qu'elle s'est attachée à bien préciser le but et l'objet de chaque concours pour que, dans l'appréciation des lots, le Jury, qui n'a pas pris part à vos délibérations, puisse saisir vos intentions, et arriver sans incertitude au but que vous avez voulu atteindre.

Le Jury a accueilli très favorablement la mesure que vous avez adoptée, en s'appuyant sur les motifs mêmes mis en avant par voret Commission.

Mais, et c'est bien ici le lieu de le répéter, les plus sages mesures ont leur inconvénient. Vous avez voulu une lutte sérieuse, vous avez voulu que le nombre de variétés exigées pour être admis à certains concours fût appréciable au premier coup-d'œil

du Jury, et que l'on ne pût dissimuler la faiblesse du nombre des variétés par de doubles ou même par de triples sujets pareils. Malheureusement, je le crois du moins, le Jury, ne se rendant pas bien compte de l'effet de la mesure, a témoigné le regret de trouver les lots moins fournis que d'habitude, et cependant leur richesse en variétés était plus considérable. L'aspect coquet et riche des salles remaniées au moment où elles ont été livrées au public, vient à l'appui de ce que j'avance.

Il n'a peut-être pas été tenu assez compte non plus, par le Jury, de l'époque où nous sommes, des retards apportés par l'intempérie du mois dernier à la végétation en général et à la floraison en particulier, ni au caractère de l'industrie horticole qui a fait la réputation de la ville de Versailles et du département de Seine-et-Oise. Ces lieux renommés pour leur culture dans les serres tempérées et en plein champ, abandonnent à Paris, pour des motifs qu'il serait trop long de déduire ici, la culture forcée

Aussi, sans repousser ce qu'il y a de vrai et de mérité dans la verte mercuriale du Jury à l'occasion de l'indifférence inexcusable de quelques-unes des personnes qui auraient pu exposer, j'avoue que sans le respect profond que j'ai pour le droit des autres, je céderais volontiers au désir qui me presse de vous parler du charmant spectacle que présentait notre Exposition et de sa richesse relative.

Je n'empiéterai donc pas sur les attributions de notre honorable collègue et confrère, M. le docteur Thibault, dont l'an dernier vous avez apprécié le langage léger, élégant et fleuri sous lequel se cache un esprit aussi juste qu'il est en même temps bienveillant pour tous.

Conséquemment avec l'esprit de votre institution, vous avez prouvé par l'accueil, non équivoque, que vous avez fait aux Horticulteurs étrangers au département, que loin de craindre la concurrence, vous la désiriez dans de justes limites, bien sûrs qu'en définitive les résultats de la lutte seraient avantageux pour tous, et que vos soins intelligents vous rapporteraient profits et renommée.

Les changements que vous faites subir chaque année à l'époque de vos Expositions, atteste votre désir d'encourager les divers

genres de culture, et de prouver que dans cet art heureux où les produits de l'intelligence viennent successivement remplacer ceux de la routine, la nature docile accorde tout à l'Horticulteur vigilant et éclairé. Pour lui elle intervertit l'ordre des saisons, pour lui tous les temps sont devenus propices, et la variété des climats n'existe plus. C'est ainsi que s'explique pourquoi, malgré le désir convenablement motivé de quelques-uns d'entre vous, vous avez affecté, cette année, la médaille d'or que vous tenez de la munificence du conseil municipal de la ville, à la plus belle collection de Camelias en fleurs. Outre que cette plante, par son mérite propre, est grandement digne de votre prédilection, sa culture est une des plus importantes pour la ville de Versailles, en ce qu'elle donne lieu à une grande exportation. MM. les Horticulteurs vous diront que jamais l'exportation de cette admirable fleur n'a été aussi active que cette année.

Forts des succès qu'une activité intelligente vous a fait obtenir, et des relations commerciales qu'un grand nombre d'entre vous ont su établir avec les principaux etablissements horticoles de Londres, vous vous êtes facilement prêtés aux louables suggestions de notre honorable Président, M. Duchatellier, qui a su éveiller et fortifier dans vos esprits l'idée de réclamer auprès du ministre de l'Agriculture et du Commerce, l'honneur d'avoir des représentants près l'Exposition universelle de Londres, ou du moins, d'accréditer près de la Société de cette capitale des îles britanniques, l'une des premières Sociétés horticoles qui soit entrée en correspondance avec la vôtre, une Commission qui s'enquerrait, dans son sein à Londres et dans les environs, de tout ce qui pourrait être utile à notre département.

Un Rapport de M. le docteur Erambert, fait au nom de votre Commission provisoire, vous a tous convaincus de l'avantage et de l'opportunité qu'il y aurait à poursuivre l'exécution de cette généreuse idée. En conséquence, vous avez chargé vos Commissaires d'aviser aux moyens de réaliser ce beau rêve en faisant un appel à votre Trésorier, et en suppliant les autorités, habituellement si bienfaisantes pour nous, de venir à notre secours. Vous connaissez ce que peut faire notre caisse; les autorités ont été

mises en demeure. Ce qui adviendra en définitive, Dieu seul le sait.

Ce que nous pouvons avancer sans crainte d'être démentis, c'est que nous avons rencontré partout la même courtoisie, la même bienveillance, le même intérêt.

Le juste appréciateur des choses utiles, l'actif et dévoué Maire de Versailles, M. Vauchelle, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de témoigner à notre Société le vif intérêt qu'il porte à ses utiles travaux, a appuyé chaudement votre demande auprès du Ministre compétent, et il attend, pour convoquer spécialement le Conseil municipal, que le Ministre de l'Agriculture et du Commerce ait indiqué son chiffre.

Le premier Magistrat du département, dont chacun de nous apprécie le mérite et le noble caractère, M. de Padoue, déplorant que la faiblesse des allocations qui sont mises à sa disposition le prive de l'avantage de concourir directement à l'accomplissement d'un projet qui promet de si heureux résultats pour la Ville, pour le département et pour la France entière, a voulu du moins, par une recommandation des plus pressantes, manifester au Ministre toute l'importance qu'il attache à la réussite de notre demande.

Enfin, M. le Ministre lui-même, gêné dans l'étroite limite de son allocation spéciale, et réduit à recourir à une mesure générale, est sur le point de prendre une décision qu'il pense devoir nous être favorable.

Ce n'est point ici la politesse ou les convenances seulement qui me portent à vous tenir ce langage, c'est aussi la vérité attestée par une lettre récente de M. de Padoue.

Quoi quil arrive, Messieurs, ne soyons pas ingrats, et tenons un religieux compte de leurs efforts à de bienveillants magistrats, qui, par leur présence à cette solennité, vous donnent un nouveau gage incontestable de leur vive sollicitude pour tout ce qui vous intéresse.

On nous avait fait espérer que des personnes bien inspirées s'estimeraient heureuses d'être simplement patronées par la Société et recommandées par M. le Ministre de l'Agriculture. Ces personnes tardent bien à paraître; ne savent-elles pas qu'en tout temps l'exemple est sympathique?

Nos rapports avec les Sociétés horticoles s'étendent de plus en plus, et nous recevons un grand nombre d'ouvrages en échange de nos Mémoires annuels. Pourquoi faut-il que nous ayons à regretter que l'activité de nos intelligents collègues ne se soit pas un peu dirigée vers cette source inépuisable d'instruction, et qu'un certain nombre de membres auxquels sont envoyés des ouvrages à analyser, n'aient pas trouvé le temps de nous initier aux nouvelles découvertes dont ils abondent. Tous ces retards sont nuisibles.

Des regrets analogues sont à l'adresse de quelques-uns de nos correspondants qui, depuis trop long-temps, nous privent de leur utile collaboration.

Mais je deviens grondeur; passez-moi cette légère boutade en considération de la sollicitude que j'éprouve pour tout ce qui vous intéresse.

FAITS SPÉCIAUX.

Après vous avoir entretenus de faits généraux dont la série serait interminable si j'essayais de vous les exposer tous, veuillez souffrir, Messieurs, que je vous dise quelques mots des efforts individuels de chacun de nous.

M. Lareule, jardinier au château de Grossay, près Montfort-l'Amaury, a déposé sur votre bureau des patates dites *ignames*, par souvenir de cet excellent tubercule si précieux dans les colonies d'Amérique, et il les a accompagnées d'une notice des plus intéressantes sur leur mode de culture et sur leur emploi dans l'art culinaire.

L'usage de la patate est général dans l'Inde et dans l'Amérique, il n'en peut être ainsi dans nos climats. Son prix, malgré la facilité relative de sa culture, la maintiendra encore long-temps au nombre des mets de luxe; c'est là un motif pour que les Horticulteurs des environs de Paris et des grands centres de population se livrent à sa production qui, d'ailleurs, ne présente pas de grandes difficultés. — Il suffit en effet, comme chacun de nous le sait, de planter au printemps le tubercule sur une couche sourde composée de terre noire légère de jardin, et de les couvrir, les

premiers temps seulement, pour les défendre du froid et faciliter ainsi la production des jeunes tiges, qui doivent être replantées en plein champ.

Votre Président, M. Duchatellier, vous a présenté des pommes de terre innominées, apportées par un navire venant de l'Inde, qui rappellent, par leur multiplicité et leur exiguïté, l'hulluco. L'avantage que présente cette solanée est de conserver sa forme, quel que soit le temps de sa cuisson, et de développer une odeur de vanille très prononcée quand on la fait cuire avec du lait. C'est encore là une plante qui ne paraît pas devoir offrir d'autres résultats que d'augmenter le nombre des aliments de luxe. Du reste ce tubercule ne demande pas d'autres soins pour sa culture que la pomme de terre commune. Son port est le même, sa feuille est identique, sa fleur est bleue ; quant aux tubercules, ils s'agglomèrent au nombre de 80 à 100 autour du même pied. Leur volume varie de la grosseur d'une petite noisette à celle d'une grosse noix.

M. Ledoux, dont le zèle et l'aptitude nous étaient si précieux, vous a signalé dans les Annales de la Société centrale d'Horticulture, la culture d'une betterave, longue, rouge, qui se pratique habituellement en Russie, d'après la méthode suivie par nos maraîchers pour obtenir la barbe de capucin. Les feuilles que cette racine succulente produit ainsi, sont d'une belle couleur rouge, elles sont très tendres, et leur goût est très agréable.

Dans la même occasion, M. Ledoux vous a entretenus d'une terre noire tourbeuse que l'on trouve dans les environs de Metz, laquelle jouirait de la propriété habituelle de teindre les hortensias en bleu. A Changrenin, propriété de M. Rambuteau, ancien préfet de la Seine, il existerait une terre qui offrirait les mêmes avantages. Il serait à désirer, dit notre estimable rapporteur, qu'on essayât la propriété colorante de semblables terres sur d'autres végétaux comme rosiers, dalhias, pivoines, etc.

Une expérience sur l'influence des terres qui lui est propre se rapporte à la culture des œillets. Il a constamment observé que cette plante cultivée dans de la terre provenant de la décomposition des vieux saules prenait, comparativement, un développement floral considérable.

Le pincement des camélias comme moyen de les empêcher de se dégarnir du pied sans nuire à la floraison, est signalé, par ce même rapporteur, comme excellent quand on le pratique au moment où les nouvelles feuilles sont assez développées pour qu'on puisse les compter; il suffit alors d'enlever avec l'ongle deux ou trois boutons extrêmes à trois ou quatre millimètres au-dessus de ceux qu'on désire conserver. On force ainsi la sève à se porter sur les pousses inférieures de l'arbuste et sur les boutons conservés dont la floraison est, il est vrai, retardée, mais devient certaine de très incertaine qu'elle était avant le pincement.

L'honorable M. Pajard, chargé de rendre compte des bulletins du Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de la Seine-Inférieure, a signalé une note de M. Pellier sur la torsion des dards et des lambourdes pour les déterminer à se mettre à fruit. Ce moyen n'est pas ordinairement employé dans les cultures fruitières de nos environs, bien qu'il mérite de l'être.

Une note de M. Gavé sur une greffe à œil poussant du pêcher, fournit à notre estimable rapporteur l'occasion de repousser cette méthode toutes les fois qu'il n'est pas indispensable d'y recourir; parce que n'ayant rien de plus favorable que la greffe à œil dormant, cette dernière a du moins le mérite d'être pratiquée dans un moment où le pépiniériste n'est point pressé d'ouvrage.

M. Pajard cite encore un article sur le Maclura-Aurantia, ou Mûrier des teinturiers, oranges des Osages, dont l'introduction en France ne date que de 1818. Il n'a été multiplié que par boutures jusqu'en 1832, par suite de cette circonstance qu'on ne possédait alors qu'un individu femelle. Depuis, l'individu mâle ayant été introduit en France, on commence à récolter dans le midi des graines qui permettent de multiplier cet arbre par le moyen naturel qui est toujours préférable. Le fruit du Maclura-Aurantia est de la grosseur d'une belle pomme. M. Prévost en possède un pied dont chaque tige présente une circonférence de 0,55 centimètres et dont l'ensemble forme une masse buissonneuse de 6 mètres de hauteur et de 21 mètres de circonférence.

M. Truffaut, au nom d'une Commission chargée d'examiner les greffes particulières pratiquées sur des poiriers par M. Aimé

Turlure, a proclamé cet habile Horticulteur digne d'éloge, pour avoir, le premier, attiré l'attention de la Société sur un genre de greffe qui peut rendre de grands services à l'arboriculture du département.

Cette greffe, qui est mise en pratique avec succès dans plusieurs contrées de la France, a la forme, par sa base, d'un biseau prolongé. On l'insère sur le sujet à l'aide d'une incision en T, comme pour placer un écusson. La ligature se fait avec de la laine, comme d'habitude.

Ce que cette méthode offre de particulier, c'est qu'elle permet de greffer à volonté un bouton à fruit, un dard ou une branche à bois, et que l'on peut, en l'employant, changer, dans l'espace d'une année, la nature d'un poirier déjà bien développé, sans rabattre ses branches principales, autrement dit sans mutiler l'arbre, ce qui est toujours nuisible.

Votre honorable Vice-Président, M. Boullay, a exposé sur votre bureau quatre collections de poires : des Doyennés d'hiver, des Colmars, des Passe-Colmars et des Bons-Chrétiens-d'Auche, toutes provenant de quatre greffes différentes pratiquées simultanément sur un même poirier, dont la végétation est également vigoureuse et dont la fructification ne laisse rien à désirer.

Des expériences de cet honorable membre, il résulterait que le poirier, greffé sur le pommier, épuise promptement l'arbre, tandis que le pommier, greffé sur poirier, réussit parfaitement. Il y a ici contradiction avec un grand nombre d'arboriculteurs.

L'honorable M. Guillemin, dont les absences à nos réunions, expliquées d'ailleurs par l'éloignement où il se trouve du chef-lieu, se font toujours vivement sentir, nous a fourni des détails sur l'emploi de l'eau de goudron appliqué aux pêchers atteints de la maladie connue sous le nom de *blanc*, ou *Meunier*. Il résulterait des essais tentés par lui, que si l'eau de goudron ne détruit pas le champignon, il en arrête du moins le développement et permet aux arbres de donner des fruits parfaitement sains.

L'habile et attentif M. Truffaut visitant, dans le mois de septembre 1850, les cultures de M. Rostchild, à Ferrières, a reconnu qu'un nouveau champignon, à l'instar de l'*oïdium tuckeri*,

dont les ravages ont été signalés dans les jardins de Suresnes, Puteaux, Versailles et ailleurs, détruit la récolte et s'oppose au développement de toute végétation.

Le soufre, la chaux, le goudron ont été inertes contre ce nouveau fléau ; le savon noir seul, en solution dans l'eau, a fourni de bons résultats.

Votre honorable Vice-Président, M. Boullay, vous a fait un Rapport sur la session du congrès des Sociétés savantes des départements. Ce Rapport, parfaitement détaillé, renferme des renseignements très curieux sur l'esprit et les travaux de l'Institut des provinces; mais l'art horticole y tient naturellement fort peu de place. Entre autres passages intéressants, celui que je recommande le plus aux lecteurs traite de la décentralisation.

Je viens de vous exposer, Messieurs, le plus brièvement possible, le tableau de vos travaux depuis le 29 septembre 1850. Content d'avoir raconté vos succès et nombré les nouveaux adhérents que votre sage esprit de confraternité vous a conciliés, je voudrais n'abuser pas plus long-temps de votre patience, mais un autre devoir m'est imposé par les convenances, par les regrets que nous ressentons au souvenir de nos amis qui ne sont plus et par le respect que nous devons à la loi qui nous régit : le réglement. Souffrez donc que je vous entretienne un instant de notre vice-président que le destin nous a ravi au milieu de ses fonctions.

Au moment où la mort vint frapper instantanément notre collégue et confrère bien-aimé, le vénérable docteur Cousin, nous avons cru devoir exprimer sur son cercueil les sentiments pénibles de la Société qu'il présidait. Cet hommage, expression touchante de la douce confraternité qui ne fait de nous qu'une seule famille, a pu honorer celui auquel il s'adressait et apporter quelques consolations au cœur d'une malheureuse veuve et de nombreux amis; mais, limité par le temps, distrait par les tristes préoccupations du moment, nous n'avons pu exposer que d'une manière bien incomplète les qualités qui recommandaient Cousin au souvenir de ses collégues. Permettez-nous donc de nous livrer ici à l'appréciation la plus succincte que possible d'une vie aussi bien remplie.

Stanislas-Marie Cousin, né à Paris en 1778, était fils d'un mé-

decin, il manifesta dès sa première jeunesse le désir d'embrasser la même carrière que son père. Sa famille qui s'y prêta avec bonheur, et les brillantes études qu'il fit au collége d'Harcourt lui en facilitèrent l'accès. Il eut l'avantage d'avoir l'illustre Desaut pour maître et l'immortel Bichat pour ami. Son zèle et son intelligence le firent remarquer par les habiles professeurs de cette époque et notamment par le célèbre Dubois qui, lors de son départ pour l'Egypte, confia à son jeune élève le soin de ses malades.

A la première apparition du choléra, en 1832, le zèle de Cousin, qui était alors médecin du bureau de charité du troisième arrondissement, lui valut l'une des médailles spéciales qui furent frappées à cette époque, et trois ans après, ses services comme médecin, puis comme chirurgien en chef de la troisième légion de la garde nationale de Paris, lui obtenaient la croix de la Légion-d'Honneur.

Quand, en 1844, le mauvais état de sa santé le força de renoncer à l'exercice d'une profession dans laquelle il avait su mériter la confiance et l'amitié de ses nombreux clients, notre regretté collègue Cousin vint habiter Versailles, la quiètude dont on jouit dans cette ville, berceau de l'horticulture française, le décida à s'y fixer. Amateur des jardins et le père des pauvres, il se livrait avec ardeur aux douces occupations de l'horticulture, dans les beaux jardins qu'il s'était plu à embellir pour, disait-il, donner du pain aux malheureux, lorsque la mort le surprit, le 23 octobre 1850.

Ce fut notre honorable collègue, M. Boullay, qui présenta Cousin à la Société. Personne n'a oublié la collaboration active de ce bon collègue, ses observations pleines de sens et d'à-propos, les remarques judicieuses dont il éclairait les discussions, la réciprocité d'égards, d'affection, d'estime qui s'était établie entre lui et chacun de ses collègues, son engageante conversation, la délicatesse de ses controverses, que dirai-je, chacun de vous a souvenir des traits de bienveillance, de générosité et de dévouement qui ont rendu chère à tous la longue et précieuse existence du docteur Cousin.

Enfin, grâce à votre indulgence, Messieurs, j'ai gagné la rive, pour céder la place à un rapporteur plus coquet, qui, voltigeant

de fleurs en fleurs, va dérouler devant vous, avec une aménité qui n'exclut pas une justice distributive parfaite, le sémillant tableau de votre dernière Exposition, et proclamer les noms de ceux que, entre tous, le jury a désignés pour recevoir les palmes que vous avez destinées à l'intelligence et au travail heureux. Ces marques de votre satisfaction, pourquoi ne pas le dire, de votre reconnaissance, vous n'avez pas voulu qu'elles fussent l'apanage exclusif des Exposants. C'est pour cela que vous avez prescrit que votre secrétaire-général vous rendît compte, dans la même séance publique, des travaux intérieurs de l'année, afin que les Membres auxquels nous en devons la patiente et intelligente exécution, trouvassent, dans la proclamation de leurs noms et de leurs travaux, accomplis sans éclat, dans le silence du cabinet ou au sein de la Société, la juste part de reconnaissance qui leur est due. L'analyse de semblables travaux se prête peu aux digressions qui entraînent les esprits ou les subjuguent par de saisissantes images, et l'enthousiasme serait ici un anachronisme. Il est un autre mode d'approbation qui a bien son prix, c'est la religieuse attention que vous avez bien voulu prêter à ce récit; recevez-en, Messieurs, pour eux, mes sincères remerciements.

COMPTE-RENDU

DE L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE 1851,

PAR M. LE DOCTEUR THIBAULT, RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

Je ne crains pas de répéter dans cette solennité les paroles que je prononçais ici même, il y a six mois environ. Oui, je le redis avec une nouvelle conviction : *à votre voix il se fait des miracles*. N'était-ce pas un miracle, en effet, que vous eussiez pu triompher d'une défiance trop légitime, et qu'à votre voix, dans mon empressement à vous obéir, j'eusse pu vaincre ma répugnance à prendre la parole devant un auditoire si imposant. Je dis imposant, et combien ne l'était-il pas à double titre ? D'un côté, par cette réunion d'hommes supérieurs, appartenant les uns à l'administration, les autres à la science ou aux lettres, et convoqués pour former une sorte d'aréopage, puis groupée autour d'eux, l'élite des agronomes les plus distingués, des horticulteurs les plus industrieux, des maraîchers les plus intelligents, des amateurs les plus curieux ; tous attendant du membre que vous avez daigné choisir une seconde fois pour votre organe, une appréciation exacte et judicieuse du mérite des concurrents ; de l'autre côté, par ce congrès imposant de femmes aimables, plus gracieuses que ces fleurs auxquelles souvent elles empruntent une partie de leur parure et qui s'étonnent aujourd'hui de se voir disputer, j'allais dire de se voir enlever le prix de la grâce et de la fraîcheur.

Et n'est-ce pas un miracle plus grand encore, qu'après cette première épreuve de mon insuffisance, vous ayez bien voulu me confier une fois encore cette tâche que je suis heureux et fier de remplir aujourd'hui ?

Ah ! je ne me le dissimule pas, messieurs, vous avez eu égard sans doute, bien moins à l'heureuse réussite d'une première tentative, qu'à la persévérance et à la sincérité d'un zèle, qui a pu suppléer peut-être, jusqu'à un certain point, à mon inexpérience. N'est-ce pas aussi un miracle opéré par l'heureux concours des exposants dont nous allons vous raconter les louables efforts et les succès mérités, que cette exactitude au rendez-vous que j'osais, il y a quelques mois, donner ici, en votre nom, à cette aimable partie de notre auditoire qui fait de nos séances annuelles le plus gracieux ornement.

Ces plantes délicates qui furent élevées à grands frais sous l'abri des verrines tutélaires, qui furent échauffées par l'atmosphère factice des serres protectrices, qui rivalisent avec l'effort de la nature et le devancent même, quittent un moment le toit transparent et hospitalier qui les a vues naître et grandir, pour venir, mesdames, solliciter vos éloges et conquérir votre admiration. En effet, c'est là la bien douce et légitime récompense de l'horticulteur persévérant, qui depuis plusieurs mois, semble n'avoir pris tant de soins, subi de si pénibles travaux et déployé tant d'industrie que pour déposer à vos pieds cet hommage, plus fier encore peut-être de vos suffrages que de la récompense honorable que notre cité reconnaissante décerne par la main du vénérable chef de ses édiles...., ou par la main du premier magistrat de notre département, à ses généreux, à ses persévérants efforts.

Permettez-moi donc de puiser dans cet empressement, justifié d'ailleurs par l'éclat et la richesse de notre exposition printanière, un encouragement aux nouveaux efforts que je vais tenter pour rendre à chacun des nobles rivaux dont vous avez déjà reconnu le mérite, la part d'éloges qui leur revient.

Permettez aussi qu'avant d'entreprendre de soulever ce fardeau si pesant pour ma faiblesse, j'adresse, en mon nom et au vôtre (car vous êtes trop Français pour me désavouer), quelques mots de remerciement aux dames qui ont été assez bonnes pour se présenter avec tant de grâce au rendez-vous donné naguère, sous ces mêmes ombrages et dans cette même enceinte.

Grâces vous soient donc rendues, mesdames, de cet empresse-

ment si flatteur, qui nous récompense tous de nos efforts persévérants pour rendre ces réunions annuelles chaque jour plus dignes et de la science et de la beauté. Cet empressement nous le devons je le sais, moins peut-être encore à nos vœux, à nos travaux, qu'au retour de ce qui est aimé et aimable, au retour de ce soleil radieux qui ramène dans nos cœurs les plus douces espérances en récréant nos regards du plus joyeux aspect; au retour de ces fleurs, comme vous resplendissantes de grâce et de fraîcheur, au retour enfin du printemps, malgré les tristes nuages dont notre horizon se trouve encore trop souvent assombri, je le déclare, je le proclame à haute voix, de par les almanachs et les vénérables décrets de Mathieu Laensberg, l'hiver est bien fini; aux tristes et sombres frimats ont succédé les douces émanations du printemps. Hélas! il faut l'avouer; en levant les yeux au ciel, en voyant défiler ces gros bataillons de nuages sombres, gris, presque noirs, qui depuis plus d'un grand mois se fondent en eau sur nos têtes, on pourrait croire que défunt pluviose a obtenu du ciel sa réinstallation avec prorogation de pouvoirs indéfinie. Mais quand j'abaisse mes regards vers la terre, quand je les promène dans cette brillante enceinte, sur tant d'objets aimables qui attirent et attachent si agréablement ma vue, je reprends courage et je m'écrie : Oui, le printemps est de retour. Chassé par les flèches d'or du brillant Phébus, remonté sur son char étincelant de lumière, le père des sombres frimats, le roi des rafales et des giboulées, le triste hiver, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a fui nos climats. Il a fui dans les bois, comme dit le chantre aimable d'Emilie (1), et les zéphyrs le chassent encore de sa dernière retraite en jetant sur son front pâle les violettes azurées.

Pendant que les arbres laissent rougir leurs plus jeunes branches, au seul éveil de la sève, comme ces jeunes filles dont le front candide s'embellit d'un léger incarnat, dès les premières courses auxquelles le printemps les invite à s'essayer dans nos jardins redevenus enfin abordables; tandis qu'un grand nombre de rameaux déploient déjà de hâtifs boutons, frêle et chère espérance de l'année, et que le groseillier, plus robuste et plus téméraire com-

(1) *Lettres à Emilie sur la Mythologie*, par Demoustier.

me il appartient à certains caractères fiers et entreprenants, étale aux rares caresses d'un soleil encore capricieux ses bras, qu'il raidit contre la rigueur des nuits froides et des aurores encore humides, vous vous réunissez dans cette salle pour entendre proclamer le résultat des concours, et pour augmenter, par votre présence et vos applaudissements, le prix des palmes que vont recevoir nos triomphateurs.

Heureuses les palmes de ce jour, car une rencontre que notre société n'a point préparée, mais qu'elle accepte avec joie, parce que c'est le Ciel lui-même qui nous l'accorde, une rencontre toute providentielle, nous a fait choisir, pour distribuer nos modestes récompenses, le jour où l'Eglise célèbre la bénédiction des palmes offertes à ses martyrs et à ses saints; et, en célébrant ici la fête de l'Horticulture, nous solennisons le jour de Pâques-Fleuries, le dimanche des Rameaux.

Cette coïncidence est une bonne promesse pour l'avenir de l'horticulture, pour l'avenir de notre Société, pour l'avenir de nos lauréats: acceptons cet augure.

Je voudrais, Mesdames, vous exprimer notre reconnaissance pour les encouragements que vous accordez aux efforts de la Société et des honorables exposants; mais ici je m'arrête : une impatience bien légitime et bien respectable semble se manifester dans les regards de ces estimables concurrents. Je me sépare avec peine de vous, Mesdames, pour revenir aux héros véritables de cette fête de la nature; mais je me déroberai quelquefois encore à la gravité de ma tâche, pour venir puiser auprès de vous, dans un sourire approbateur, de nouvelles inspirations, de nouveaux encouragements.

Sans autre préambule et sans précaution oratoire, permettez-moi de proclamer le résultat des Concours.

Médaille d'Or de la Ville de Versailles.

CAMÉLIAS EN FLEURS.

Voici une des fleurs les plus intéressantes par la noblesse de son port, par l'éclat et la magnificence de ses pétales et la luxuriante

abondance de son feuillage toujours vert, les uns, aussi blancs que la neige des Alpes, semblent éclos pour former la parure d'une jeune fille, les autres déployant la pourpre des consuls et des rois.

Honneur donc à M. Rémond, qui, nouvellement admis dans notre société, quoique déjà fort bien connu dans notre ville par ses travaux antérieurs, se fait, dès son début, une si belle et si large place dans nos concours!

Je suis heureux de signaler à l'admiration des amateurs et des véritables connaisseurs, qui en ont sans doute conservé le souvenir, la beauté de certaines espèces. Je citerai sur-tout, dans l'impossibilité de tout nommer, car tout était digne d'éloges, le *Prince Albert*, le *Prince de Canino*, l'*Hendersoni*, l'*Augustina*, surnommée à propos *superba*, qui était admirable d'élégance, de couleur et de perfection; le camélia *Coquettii*, si remarquable pour la forme gracieuse de ses fleurs; le camélia *Duchesse d'Orléans* attirait aussi les regards par la réunion de toutes les sortes de charmes qu'on peut désirer rencontrer dans les produits de ce végétal, l'honneur de nos serres. Je signalerai encore quatre variétés nouvelles: le *Georges Washington*, le *Hampsteadii*, le *Jardin-d'Hiver* et la brillante *Marquise d'Exeter*, qui faisaient de ce lot si riche la plus belle offrande des desservants de Flore.

PREMIER CONCOURS.

A la plus belle Collection de Camélias fleuris, présentée soit par des amateurs, soit par des horticulteurs.

MÉDAILLE D'ARGENT décernée à M. Dieuzy aîné, Pierre-Amédée, horticulteur, avenue de Picardie.

L'ensemble de ce lot était d'une richesse, je dirai même d'une suavité et d'une coquetterie qui attirait et captivait les regards. Il faut mettre en première ligne les espèces suivantes: le *C. Picturata*, le *Fimbriata*, le *C. Reticulata*, l'espèce *Imbriata rubra*, d'un rouge éclatant, le *Chandleri élégans*, l'*Imbriata alba*, aussi gracieux que l'*Imbriata rubra*.

Au milieu de cette magnifique collection de Camélias, on remarquait bon nombre de *Magnolias Yulan*; ces plantes d'un autre

climat, exilées sur notre sol, font rêver le ciel étincelant de la Floride, et leurs fleurs rappellent les couronnes dont Chateaubriand a orné les cheveux d'Atala.

Les succès de M. Dieuzy aîné rappellent à la mémoire de plus d'un de nos auditeurs les succès de M. Dieuzy, son père, qui reçut à Versailles une médaille d'or, en récompense de ses honorables travaux et des efforts estimables de toute une famille d'horticulteurs justement considérée dans notre ville.

MÉDAILLE DE BRONZE décernée à M. Bertin pour ses Camélias.

La modeste récompense décernée à M. Bertin n'est peut-être pas en rapport avec la réputation si justement méritée de cet honorable horticulteur, qui, depuis longtemps, est placé au premier rang parmi les producteurs les plus dintingués de notre ville. On est disposé à croire qu'il a lui-même modestement dissimulé une partie de ses richesses, ou que l'empressement des étrangers a fait disparaître de chez lui les magnifiques et très abondantes productions qu'on a pu admirer tant de fois dans son riche jardin d'hiver, dont l'existence remonte déjà à plusieurs années.

Nous avons vu avec plaisir, disons mieux, avec reconnaissance, l'empressement avec lequel M. Bertin a bien voulu, comme toujours, ajouter au premier envoi qu'il avait fait une foule de sujets brillants, destinés à donner un nouvel éclat à notre belle exhibition, quand il a vu que la saison contraire nous exposait à paraître moins riches qu'à l'ordinaire.

Je citerai plus particulièrement, parmi ces Camélias. le *C. Marguerite Gouillon*, *C. Guthriana*, *C. Angretia* et *C. Saccoii nova*; et, parmi ses autres plantes, l'*Ilex argentea Fortz*, l'*I. Tarajo*, l'*I. latifolia hedera rœgneriana*, dont les feuilles sont d'une largeur et d'une beauté remarquables; toutes plantes, d'ailleurs, d'une introduction nouvelle.

ONZIÈME CONCOURS.

PLANTES BULBEUSES.

Qui le croirait, Messieurs? Il est des gens pour lesquels la plus belle collection de tulipes de Harlem ne vaut pas un carré de petits pois ou un plant d'asperges. Ceux-là ne sont pas les romanti-

ques de l'Horticulture : on ne leur reprochera pas d'aimer trop exclusivement *l'art pour l'art.*

Où trouver aujourd'hui un de ces forcenés amateurs, de ces enthousiastes passionnés qui prenaient racine au milieu des tulipes, comme a dit l'inimitable La Bruyère.

Je vous ai parlé de Harlem. Nous ne sommes plus au dix-septième siècle, où les fleurs de toute espèce, et spécialement les tulipes, s'élevèrent tout-à-coup à des prix si extravagants dans cette ville de la Hollande, que les caprices de cette vogue, qui fut nommée *Windhandel*, ou *le commerce du vent*, firent un jour hausser le prix d'un oignon, offert d'abord á 95 florins, à la somme exorbitante de 900 florins. Alors un amateur fut vu qui troqua un oignon de tulipes contre douze arpents de terre.

Alors on vit un autre amateur qni se croyait possesseur d'une fleur unique, mais qui, ayant appris qu'il en existait une pareille dans un jardin, alla chez le propriétaire, la marchanda, en donna le prix demandé et l'écrasa sous ses pieds. Alors on vit un grave magistrat se présenter en robe dans un jardin dont l'avare possesseur refusait la graine de ses plantes, et en faisant habilement voltiger cette robe sur les plates-bandes, emporter dans ses plis les graines qui y adhéraient et consommer d'innocents larcins avec le costume même qu'il revêtait ailleurs pour punir des larcins plus coupables.

Ces folies sont passées ; la raison qui les remplace vaut-elle mieux ?

Qui connaît aujourd'hui l'Agathe et le Drap-d'Or ? Nous connaissons mieux les *Orientales* de Victor Hugo que celles des fleuristes, et ceux qui sont à la recherche des *Veuves* encore séduisantes et des *Solitaires* qui s'inclinent sous le souffle d'un vent contraire, ceux-là ne les cherchent pas dans nos plates-bandes. Où trouver un homme qui ne livre pas pour mille écus un oignon de tulipes ? Et s'il est encore ici-bas : « *quelque homme raisonnable qui oublie qu'il a une âme, un culte et une religion,* » je ne crois pas que ce soit ces belles plantes qu'il faille en accuser.

M. Cide, jardinie chez M. le duc de Luynes, à Dampierre, a obtenu une médaille d'argent pour avoir exposé, sous le numéro 1,

un très-beau lot composé de 116 variétés de jacinthes, parmi lesquelles on a distingué plus particulièrement les suivantes : *Hermann l'Ange*, la *Virginité*, le *Cœur Fidèle*, la *Margarita*, le *Temple d'Apollon*, la *Comtesse Lacoste*, le *Sceptre rose*, le *Panorama*, qui, par la variété de ses couleurs et la diversité de ses nuances, présente à l'œil les mille métamorphoses du *Kaléidoscope* ; le *Commandant*, le *Pasquin à fleurs violettes*, le *Baron de Thuyl*, et, pour terminer, le *Grand-Vainqueur*.

On pourrait dire de M. Cide : Tel maître, tel.... jardinier. « En parcourant ses parterres, il répand une féconde et vivifiante rosée, il écarte les ronces du chemin, il fait naître les fleurs sous ses pas, et laisse sur son passage un bienfaisant parfum : en cela, M. Cide n'est que l'imitateur de ce que fait son maître dans le jardin de la vie.

Médaille de bronze au n° 5, M. Duval fils, horticulteur à Versailles.

L'exposition a été dotée par M. Duval fils d'une magnifique collection de Tulipes entremêlées de Jacinthes. Dans le premier lot. on remarquait le *Duc de Thol* et plusieurs de ses belles et riches variétés, le *Standard*, le *Rex rubrarum* ou le *Roi des Rouges à fleurs doubles*, et, parmi les Jacinthes, la *Belle Africaine*, d'un bleu magnifique, la *Princesse de Saxe*, d'un rose délicieux, et le *Grand-Vainqueur au Turban*, d'une blancheur éblouissante. J'ajouterai encore la *Belle Amie*, la *Déesse*, espèce double et de couleur blanche, le *Talma*, la *Tour d'Auvergne*, dont le nom rappelle un guerrier célèbre dans nos annales militaires, enfin la belle espèce désignée sous le nom de *Laurence Kosler*.

On doit encore à M. Duval fils trois aquarelles, parmi lesquelles deux représentent des *Sparaxis*, fleurs exécutées avec un talent distingué, et une *Alstroëmer* qui méritait également d'attirer les regards des connaisseurs.

Nous regrettons toujours que M. Duval fils ne se rende pas aux vives sollicitations qui lui ont été adressées pour qu'il voulût bien faire jouir les amateurs d'une magnifique collection de fruits, tant nationaux qu'étrangers, qu'il a modelés avec une habileté vraiment admirable.

Aux nos 9 et 20, Médailles d'argent obtenues, à égalité de mérite, par MM. David-Dieuzy, de Versailles, et Lefèvre, de Belle-Vue, pour Cinéraires en fleurs.

Votre commission avait imposé aux concurrents l'obligation de présenter au moins vingt variétés bien distinctes; ces conditions ont été remplies par un assez grand nombre d'exposants, parmi lesquels nous citerons plus particulièrement MM. David-Dieuzy et Lefèvre, de Belle-Vue; leur collection se faisait remarquer par des mérites différents, que les connaisseurs seuls pouvaient apprécier et distinguer.

Pour les simples amateurs, tels que moi, elles présentaient toutes deux un riche panorama de plantes offrant les nuances les plus diverses ou le port le plus gracieux.

Aussi chacun, en passant dans les galeries de l'exposition, s'arrêtait longtemps devant ces deux lots pour leur payer un juste tribut d'éloges.

A peu de distance des deux vainqueurs, MM. David-Dieuzy et Lefèvre, venaient se placer deux collections du même genre, toutes deux fort méritantes et dignes de figurer à côté de celles de leurs heureux rivaux.

Les Cinéraires exposées par M. Royer-Duval, sous le n° 16, lui ont valu une médaille de bronze, et celles de M. Thouvenin, jardinier chez M. le comte de Caze, à Villeneuve-l'Etang, sous le n° 2, lui ont fait obtenir une mention honorable.

A propos des Cinéraires, des verveines et des plantes herbacées, M. Angrand, l'un des membres de notre dernier jury, conseille et se trouve lui-même fort bien d'employer la fleur de soufre contre une espèce de maladie appelée *le blanc*, qui attaque fréquemment ces divers végétaux.

Avis aux horticulteurs et aussi aux amateurs.

QUATORZIÈME CONCOURS.

A la plus belle Collection de Primevères fleuries.

Médaille de bronze au n° 10.

S'il est des amateurs à Versailles qui méritent les éloges et les encouragements de la Société, à notre avis, M. Lusson, plus que

tout autre, a droit à une mention particulière. Il est, cette année, le seul amateur dans notre ville qui ait répondu à notre appel, et tous les ans il montre le même zèle, le même empressement, j'oserais presque dire le même dévouement. Chaque fois, sa corbeille offre quelques nouveautés, et chaque fois il obtient quelques succès.

Il est à regretter, et l'on me pardonnera sans doute d'exprimer ici franchement mon opinion, qu'un si bel exemple ne soit pas plus libéralement récompensé.

M. Lusson n'emportera de votre concours qu'une simple médaille de bronze ; mais il emportera en même temps, j'en suis convaincu, un souvenir de reconnaissance de la part de votre Société, et l'espoir de voir plus glorieusement couronner, dans quelque concours à venir, une persévérance que rien ne paraît devoir lasser.

Honneur donc à M. Lusson, amateur aussi habile que persévérant, qui dérobe à une industrie étrangère à l'horticulture des heures de loisir qu'il consacre, avec une intelligence supérieure, à la culture de plantes d'espèces différentes.

QUINZIÈME CONCOURS.

PENSÉES EN FLEURS.

Arrêtons-nous ici quelques moments, si vous voulez bien le permettre.

Votre rapporteur, je vous l'ai déjà dit, s'effraie de la carrière qu'il doit parcourir. Il est heureux d'être arrivé, à grand'peine, hélas ! à près de la moitié de sa course.

Souffrez qu'il cherche un instant à reprendre haleine. Peut-être, d'ailleurs, que ces dames, fatiguées de le suivre à travers cette longue pérégrination florale, ou, comme on l'eût dit il y a quelque trente ans, dans ce pélerinage à travers l'empire de Flore; quoi qu'il ait fait pour leur rendre moins sensible la longueur du chemin, pour écarter les ronces et les épines, pour les entraîner doucement et sur une pente insensible, par des sentiers fleuris et sur des tapis de verdure émaillés des perles de l'aurore, au milieu des plus aimables sourires du printemps, ces dames, je le crains, les reines de cette solennité florale, de cette fête printanière, en

mesurent déjà, peut-être, péniblement la longueur, et se plaignent de la loquacité de votre orateur. Avant d'exposer (car je suis exposant aussi, et mes produits, hélas! sont bien inférieurs à ceux que je passe en revue), avant d'exposer, dis-je, le résultat de mes produits, réflexions sur le quinzième concours, permettez-moi un petit hors-d'œuvre.

Ce quinzième concours a pour objet les Pensées, et, devant un recueil de *Pensées*, on peut bien placer une préface. Pardonnez-moi ce jeu de mots, qui s'est présenté inopinément sous ma plume. Il est puéril de les chercher; il y aurait peut-être du rigorisme à les repousser quand ils viennent se présenter d'eux-mêmes. A propos donc de ces Pensées et de la première partie de notre revue déjà écoulée, souffrez que je vous soumette quelques réflexions. Je ferai comme ces cicérones qui, dans le cours de leur pérégrination, arrivés dans un kiosque situé au milieu du parc, engagent les visiteurs à se reposer quelques moments, afin de reprendre des forces pour achever le pèlerinage.

Or, voici les réflexions que je voulais vous soumettre, par forme de causerie et de conversation. Toutes les études ont une période pendant laquelle on risque de se fatiguer, partant de se décourager, et les études florales auxquelles nous nous livrons aujourd'hui ne sont pas exemptes de ce tribut qu'il faut payer nécessairement à la faiblesse humaine. Presque toujours les premiers pas se font avec aisance et rapidité. La complaisance de l'auditoire vient en aide à la faiblesse du rapporteur, et la nouveauté des aperçus semble leur donner quelques charmes; mais bientôt cet attrait s'émousse; la curiosité, séduite d'abord par l'appât de la nouveauté, ne voyant plus chaque minute marquée, pour ainsi dire, par un aspect nouveau, s'alanguit et s'épuise. Les yeux se lassent, comme la pensée, d'errer sur ces filles de Flore, qui, toutes belles qu'elles soient, présentent cependant, considérées une à une, cette ressemblance monotone qu'offrent souvent les filles d'une même mère. Les pauvres fleurs n'ont pas comme vous, Mesdames, pour ajouter à leur beauté native, cette multiplicité, cette variété incessante d'expression, ces jeux de physionomie si multiples, si divers, qui ressemblent aux mille facettes

de ces miroirs qu'un perfide chasseur emploie avec adresse pour éblouir la volatile imprudente qui vient s'y laisser séduire, étourdir et captiver. Les pauvres fleurs, je le redis, présentent toujours le même spectacle. En cela, elles sont bien différentes de vous, mesdames; elles vous sont bien inférieures; elles n'ont pas votre piquante mobilité, cette inconstance sans égale (je ne parle, bien entendu, que de la physionomie).

Aussi se lasse-t-on bien vite de considérer les corolles les plus éclatantes. Le rapporteur éprouve lui-même cette fâcheuse influence. Il a pris la plume d'abord avec un certain courage, comme ces intrépides poltrons qui se jettent au fort du combat tête baissée et en fermant les yeux. Les premières phrases tombent sur le papier comme la grêle qui battait, il y a peu de jours encore, les châssis de nos serres. Son premier jet est presque brillant comme l'espérance et rapide comme les progrès de l'année. L'auditoire indulgent semble partager son ardeur. Puis il arrive ce qui arrive dans la germination et le développement du végétal : la corolle s'est épanouie, tout le premier travail est terminé pour la partie supérieure de la plante, pour la partie brillante et comme inspirée; maintenant va commencer le travail souterrain, le travail intérieur et caché, le travail sérieux des racines. Quel est ce travail secret et mystérieux? Voyez : elles pivotent, elles s'étendent, elles se nourrissent, elles se fortifient; mais ce travail intérieur et caché, si utile, indispensable même à la vie et à l'accroissement du végétal, nul ne s'en inquiète, nul n'en prend souci. L'observateur se lasse à considérer cette plante qui ne dit plus rien à la pensée, plus rien à son imagination. Cette plante en stagnation, il la dédaigne, il s'en éloigne, il la quitte avec indifférence. Cependant, il faut que le végétal accomplisse sa tâche, et qu'il persévère à faire passer péniblement de la racine à la tige et de la tige aux branches cette sève, ce cambium, ce sang des arbres, si je l'ose dire, qui, plus tard, en développant d'autres parties non moins intéressantes, réveillera l'indifférence du spectateur, lorsque, depuis longtemps dépouillé de la couronne de fleurs qui, au printemps, faisait son orgueil et sa gloire, il le verra, à l'automne, paré de ces fruits succulents dont la pulpe délicieuse, la chair savoureuse et l'arôme

parfumé chatouilleront si délicieusemenr le palais des gourmets ; et lorsqu'il le trouvera aussi recommandable alors par l'utilité et l'agrément de ses produits qu'il était autrefois par l'éclat de ses fleurs, précieux à la vue et à l'odorat des amateurs de la belle nature.

Vous aviez demandé, Messieurs, pour les Pensées comme pour les Cinéraires, vingt variétés au moins de premier ordre. Eh bien ! je suis heureux de constater qu'au sujet de ce concours, comme dans celui des Cinéraires, vos vœux n'ont pas été seulement satisfaits. Votre attente a été largement, beaucoup plus largement peut-être, encore dépassée. En effet, le même exposant déjà honorablement cité, M. Lefèvre, de Belle-Vue, a offert une collection vraiment supérieure. Rien de plus beau, de plus éclatant, de plus suave, de plus richement épanoui que ces fleurs aux reflets si variés, aux nuances si diverses, veloutées, chatoyantes, toujours belles, toujours admirables. Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici un regret : c'est que les horticulteurs n'aient pas encore eu l'idée de donner à leurs *Pensées* des noms divers, comme on l'a fait pour le *Dahlia*, le *Camélia*, le *Rhododendron* et tant d'autres.

Qui ne serait heureux d'avoir dans sa collection la *Pensée de Montesquieu*, comme on a la *Jacinthe de Montesquieu ?* Je ne chercherais pas à posséder celle de *Lord Castelreagh*, ou même celle de la *Reine de Prusse*, dont je trouve les noms inscrits à la première page de votre catalogue ; mais j'aimerais peut-être à découvrir la *Pensée de Madame Catalani* ou celle de l'aimable *Rosette*, dont je rencontre aussi les noms à la même page, ou, s'il fallait créer des dénominations nouvelles, qui n'aimerait à connaître ou la *Pensée du Grand-Napoléon*, ou celle de *Madame de Sévigné*, ou celle de la modeste *de Lavallière ?*

Qui n'aimerait à retrouver dans son parterre comme dans sa bibliothèque, les *Pensées de Pascal, de la Rochefoucault* ou *de La Bruyère ?*

Avis aux amateurs d'horticulture qui s'occupent de cette plante.

Au nom de M. Lefèvre, nous joindrons celui de M. Royer-Duval, déjà nommé et gratifié d'une médaille de bronze pour sa collec-

tion de Cinéraires, et qui, dans ce nouveau concours de Pensées, a également obtenu une médaille de bronze.

A propos des Pensées, un mot encore, de grâce. Permettez-moi de citer une observation d'un de nos collègues, M. Langlois, notre honorable trésorier.

Comme je faisais hier lecture de ce rapport, en présence du Conseil d'administration, il me fit observer, et, je crois, fort judicieusement, que la Pensée offre souvent dans ses linéaments l'expression et même la physionomie d'un animal, d'une tête presque humaine, quand l'imagination veut bien se prêter à ces illusions de la nature. Je ne sais si cette pensée ne s'est pas déjà présentée au célèbre Haller ou au physionomiste Lavater; mais, pour moi, je devais en reporter le mérite à notre judicieux ami, qui m'en a suggéré l'idée.

DIX-NEUVIÈME CONCOURS.

A la plus belle Plante en fleurs, la mieux cultivée. Cette plante ne devra rien laisser à désirer pour la vigueur, la tenue et la richesse de sa floraison.

Les pays de bruyères, a dit un célèbre naturaliste (1), sont peut-être ceux qui offrent le plus de variété; et, à l'appui de cette opinion, il cite l'*Erica Tetralia*, l'*Erica Ciliaris*, et l'*Erica Cinerea*, dont le nom rappelle ces Cinéraires non moins variées, toutes trois filles des régions septentrionales; il y ajoute, comme remarquables productions des contrées méridionales, l'*Erica Scoparia*, l'*Erica Mediterranea*, enfin l'*Erica Arborea*, dont vous aviez, il y a deux jours, sous les yeux un échantillon que j'aurais été tenté d'appeler *gigantea*, et qui a valu une médaille d'argent à M. Lesueur, jardinier de Madame Boursault, dont le nom est justement célèbre dans les annales de l'Horticulture, par les merveilles de toutes sortes que son mari avait réunies dans ses jardins de Paris et de Versailles.

VINGTIÈME CONCOURS.

M. Chapsal, déjà connu par les succès qu'il a obtenus dans les

(1) M. A. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*; Paris, 1851, t. Ier.

concours précédents, avait apporté plusieurs plantes, au nombre desquelles était l'*If à rameaux érigés* (semis de 1846 et gain de l'exposant). Cette belle production a valu à M. Chapsal une **MÉDAILLE DE BRONZE.**

On a remarqué aussi dans son lot le *Tropœolum Tricolor*, charmante petite plante d'un fort joli effet, que faisait encore ressortir la manière ingénieuse avec laquelle elle était montée, et qui rappelait, par l'éclat de sa couleur, l'élégante *Capucine*, que nous devons au Pérou.

M. Chapsal mérite des éloges et des encouragements pour ses semis, et on ne saurait trop l'engager à persévérer dans la voie de succès et de progrès qu'il s'est ouverte depuis des années.

VINGT-UNIÈME CONCOURS.

N° 13.

Il nous est agréable d'avoir à rappeler le nom de M. Remont, qui a déjà obtenu la médaille d'or pour ses magnifiques Camélias. Il a encore gagné une **MÉDAILLE D'ARGENT** pour avoir exposé, je dirai sans crainte à l'admiration des connaisseurs même très expérimentés, six arbustes de la plus grande beauté, et qui joignaient au mérite de cette beauté si remarquable celui de la nouveauté. Deux sur-tout méritent d'être cités : premièrement, l'*Evonimus Javanicus*, remarquable par ses très larges feuilles persistantes.

En second lieu, le *Querçus ilicifolia nova*, digne de figurer dans nos charmants bosquets des Trianons, au milieu de tant d'autres raretés qui attirent chaque jour des visiteurs si nombreux et tant de curieux étrangers.

VINGT-DEUXIÈME CONCOURS.

FRUITS.

La corbeille de Pomone est moins riche au printemps qu'à l'automne ; cependant, les amateurs de fruits hâtifs et de primeurs ont dû partager la satisfaction qu'a éprouvée le jury en voyant la belle collection de Fraises et les Ananas bien mûrs présentés

par M. Peel, de Glatigny, qui a obtenu une **MÉDAILLE D'ARGENT**, et par M. Truffaut fils, auquel vous avez décerné une **MÉDAILLE DE BRONZE**.

VINGT-TROISIÈME CONCOURS.

LÉGUMES.

Les Espagnols et les Anglais expédient leur rebut de population aux îles Malouines et à la Nouvelle-Hollande.

Une très jeune personne (que je ne nommerai pas, dans la crainte qu'elle ne se trouve parmi nous et qu'elle n'ait trop à rougir de son indiscrète proposition) me demandait si nous ne ferions pas bien de déposer dans quelque salle reculée, au milieu des instruments de l'horticulture, des outils, du fer, ces vilaines pommes de terre, ces hideux topinambours, ces patates. J'arrêtai ma jeune interlocutrice au milieu de ces blasphêmes, et je ne lui permis pas de continuer ces imprécations renouvelées de Camille ou d'Athalie; mais, sans la gronder bien fortement, car je fus désarmé, vous le dirai-je, par la candeur et l'ingénuité peinte sur ce rosé visage qui accusait quinze printemps à peine, et quinze années d'étourderie et d'irréflexion. — Ma chère enfant, lui dis-je, il n'est pas un seul de ces légumes, que vous dédaignez avec tant de hauteur, qui n'ait coûté à la persévérante opiniâtreté qui l'a fait naître de grosses sueurs dont il a arrosé la terre, et vous oubliez que, lorsqu'une intelligente ménagère, plus prévoyante et plus sage que vous, viendra le déposer sur votre table, au milieu d'un coulis onctueux et entouré d'un nuage de fumée comme de l'encens le plus agréable au dieu Comus, votre jeune estomac de quinze ans, armé de son franc appétit, rendra à ces honnêtes comestibles, à ces légumes injustement dédaignés, le légitime hommage que leur refuse aujourd'hui cet œil pétillant de malice et de jeunesse. Il est peut-être ici, — mais il en est peu, j'en suis sûr, — quelques-uns de ces enfants inexpérimentés qui dédaignent par irréflexion ces produits si intéressants de nos jardins. A ceux-là, la leçon. Pour nous, messieurs, proclamons hautement notre sympathie pour nos estimables maraîchers, pour ces industrieux desservants de Vertumne et de Pomone, qui déposeront dans la cor-

beille de Flore le produit utile à côté des productions agréables. Sans eux, nos concours perdraient, aux yeux de l'économiste, de de l'administrateur, du savant, une grande partie de leur intérêt. Notre cité perdrait une grande partie de son revenu, et moi j'aurais perdu l'occasion de rendre, au nom du Bureau et de la Société, un hommage bien sincère et bien légitime à une industrie si recommandable, dont nous apprécions dignement tout le mérite et toute la valeur.

Je me hâte donc de rappeler ici que la collection de légumes de primeur la plus belle, qui devait faire la matière du vingt-troisième concours, a été présentée par M. Madeline, jardinier de M. Fould. Tout le monde a admiré la beauté des pommes de terre *Marjolin* que cet exposant a récoltées et offertes à votre appréciation. Jamais, peut-être, l'utile végétal dont nous devons l'importation à l'immortel Parmentier ne s'est présenté sous un plus bel aspect.

En dehors des concours, votre jury a cru devoir décerner un nouveau triomphe et une MÉDAILLE D'ARGENT au même M. Madeline, que je viens de nommer.

Cet encouragement lui a été décerné en récompense du superbe lot d'*Héliotropes* en arbres, qui répandait dans toute la salle une odeur délicieuse, encore appréciée après le parfum des nombreuses jacinthes dont l'air était embaumé. Elle nous vengeait ainsi, en quelque sorte, des reproches assez mal fondés qu'un critique adressait à notre exposition, en prétendant que les fleurs odorantes s'y faisaient désirer, et elle nous dispensait de recourir aux artifices de la séduisante marquise de Pompadour, qui trompa plus d'une fois sans doute, et de plus d'une manière, son royal amant (1).

Grâces soient donc rendues à M. Madeline. Tant qu'il prendra part à nos concours, nous pourrons le présenter à nos amis comme un de nos pourvoyeurs les plus généreux, et à nos ennemis comme un vengeur devant lequel la critique sera condamnée au silence.

(1) Pour l'explication de cette énigme, voyez le journal l'*Union de Seine-et-Oise*, numéro du samedi 5 avril 1851.

VINGT-SIXIÈME CONCOURS.

N° 15.

M. Legeas a exposé aussi un magnifique lot de fruits conservés, tels que poires et pommes, admirables de grosseur et de fraîcheur, aussi belles que dans la saison qui les voit naître.

On pourrait dire que cet exposant a coupé les ailes au Temps et lui a enlevé son pouvoir destructeur. C'est une merveilleuse puissance, dont nous voudrions tous, je crois, pouvoir jouir comme lui, sur-tout si nous nous en appliquions à nous-mêmes les bénéfices. Mais M. Legeas est un magicien qui ne communique son secret à personne. Les gourmets, plus que d'autres, apprécieront la valeur de cette inimitable habileté.

Quant aux membres de votre jury, ils ont extrêmement regretté que M. Legeas ait voulu obstinément se tenir en-dehors du concours, et se soit ainsi dérobé au triomphe qu'il était sûr d'obtenir et que nul rival ne saurait lui contester.

Une MÉDAILLE D'ARGENT a été obtenue, sous le n° 14, par le lot que nous a présenté M. Barbot fils, de Paris, et qui offrait une collection des plus remarquables de patates habilement conservées. Elles joignaient au mérite de la difficulté vaincue celui de la réussite la plus inespérée et la plus heureuse. Tous ceux qui sont en état d'apprécier les soins qu'exige une semblable industrie ont rendu complète justice à la bonne conservation de ces légumes.

Espérons que M. Barbot persévérera dans la route qu'il s'est tracée, et où ses premiers pas sont des pas de maître. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs de ses soins intelligents!

Sous le n° 3, M. Cogneau, jardinier au château de Courcelles, avait exposé un lot de légumes conservés, tels que *Choux de Milan*, *Choux pommés rouges*, *Choux-fleurs durs*, *Salsifis*, *Laitues*, *Oignons*, *Radis*, *Roses hâtives*, *Mâches blondes*, etc., etc. On a particulièrement remarqué des *Poireaux de Rouen* d'une apparence merveilleuse et d'un développement prodigieux. Nous ne savons si la Normandie produit beaucoup de sujets d'une pareille espèce; s'il en était ainsi, la patrie de Guillaume-le-Conquérant, de ce fier

conquérant de l'Angleterre, pourrait être aussi fière de ses poireaux que de ses guerriers.

Pour parler plus sérieusement, la Société sait un gré infini à M. Cogneau de l'empressement avec lequel il avait fait l'offre de ces productions remarquables, sans prétendre à en faire l'objet d'un concours et sans prévoir, sans doute, qu'une des médailles d'argent que le jury avait à sa disposition lui serait décernée en récompense de son intelligente culture.

Rappelons encore, Messieurs, les bouquets si séduisants, si coquets, si merveilleux qu'avait placés au milieu de nos richesses florales la fraîche et gracieuse bouquetière, Mademoiselle Eugénie Belbaux, de Versailles.

Ils lui ont valu, de la part du jury, une mention spéciale, et, de la part des nombreux visiteurs qui se pressaient en foule compacte dans cette salle, un juste tribut d'éloges, qui s'adressaient particulièrement à une gerbe de fleurs presque monstreuse et colossale, où les couleurs les plus brillantes rivalisaient d'éclat et de fraîcheur.

Au moment de résigner mes fonctions de rapporteur, je m'aperçois avec peine que je n'ai pas dit tout ce que je voulais dire. Et cependant, je le crains, j'ai déjà été bien long, Mesdames; mais vous êtes si bonnes, si indulgentes! Et puis c'est l'amour de la justice qui m'oblige à vous tenir encore quelques minutes sur la sellette. Certaines personnes ne me pardonneraient pas de n'avoir rien dit de nos Jardins d'hiver; car Versailles, sachez-le bien, a ses Jardins d'hiver; il y en a cinq, ni plus ni moins. Si je vous y conduis à travers mes longues périodes et mes phrases interminables, cela pourra vous ennuyer. Je m'abstiendrai donc de toute description; mais je vous dirai, en quatre mots : Aimez-vous l'élégance, la grâce, l'abondance, la profusion des riches couleurs? Allez visiter ces collections délicieuses qui nous rendent, au sein de l'hiver, les productions du printemps, de l'été et de l'automne.

Demandez à MM. Aimé, Bertin, Delahaye, Duval père et Rémont (on voit que je désigne ces honorables horticulteurs par ordre alphabétique, n'osant pas m'arroger le droit de prononcer

entre eux). Allez donc visiter les merveilles réunies par ces enchanteurs, et vous me saurez gré de ce renseignement; je dis renseignement, car, s'il m'eût fallu faire des descriptions, les couleurs dont j'aurais pu charger ma palette auraient été trop faibles et auraient pâli devant la réalité.

Pour le coup, vous vous en croyiez quittes; mais je vous gardais pour la bonne bouche de très beaux fruits à l'enseigne de M. Delaunay, fruitier rue de l'Orangerie, et, pour le bouquet, je dépose à vos pieds, Mesdames, en son nom, un magnifique surtout, composé de fleurs qui le disputaient, pour l'éclat et la beauté, à ces fruits dont je viens de parler, et qui me font venir l'eau à la bouche, au moment où l'heure avancée de la séance et la crainte de vous importuner plus longtemps m'ordonnent de la fermer.

Pendant que nous rendons justice à chacun, n'oublions pas de proclamer les noms de M. Roches, qui a exposé un *Termosyphon* et un *Fumigateur*, que les amateurs propriétaires de serres sauront apprécier ; de M. Houdin, coutelier, dont les produits ont plus de mordant et de fil que mes meilleures phrases ; de MM. Sélim-Dupuis et Nardeux, dont les tableaux sont de beaucoup supérieurs à mes descriptions, et dont la touche l'emporte de beaucoup sur la mienne.

Avant de terminer notre rapport sur l'exposition des plantes, fleurs, fruits et légumes, et sur quelques rares objets d'art qui ajoutaient à l'éclat de cette fête florale, permettez-moi, Messieurs, de rappeler à votre souvenir un chef-d'œuvre de patience, remarquable aussi sous le rapport de l'exécution, et qui attirait les regards d'un grand nombre de curieux. Je veux parler d'une espèce d'église construite avec goût par un de nos bons compatriotes, M. Hamouy.

Il serait à désirer, peut-être, que quelques objets de curiosité de ce genre, qui témoigneraient d'un goût inné pour les arts plastiques ou autres, vinssent ajouter un nouvel attrait de curiosité à nos expositions annuelles.

Ma tâche est accomplie. D'autres auraient mieux fait, sans doute, et certainement d'autres feront mieux à l'avenir, sur-tout

s'ils n'ont pas, comme votre rapporteur de ce jour, le désavantage de se voir devancés de vitesse par six ou sept rapporteurs improvisés, qui ont déjà raconté et rapporté, dans plusieurs journaux de la localité, les différentes circonstances que j'ai eu l'honneur de vous mettre aujourd'hui sous les yeux. Mais, avant de congédier cette honorable assemblée, permettez, Messieurs, à votre rapporteur de témoigner en votre nom, à mes auditeurs et sur-tout à mes aimables et gracieuses auditrices, votre reconnaissance pour leur empressement, et, pour ma part, ma bien vive gratitude pour l'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir ce faible travail.

J'aurais voulu mieux faire et ne pas rester au-dessous de la tâche qui m'était imposée. Au défaut de talent, si la bonne volonté peut faire excuser la faiblesse, j'espère encore avoir quelques droits à l'accueil favorable que vous m'avez déjà si généreusement accordé. Ce sera la plus douce récompense du zèle que j'ai mis à obéir à la Société d'Horticulture tout entière, et de mes efforts pour justifier sa confiance.

DÉCISION DU JURY.

Le Jury d'Exposition, composé de :

MM. **Bernard de Rennes**, Président;
Neumann Pére;
Angrand;
Morel;
Darley;
Bar;
Boussières;
Marceau;
Thibault, Secrétaire-Rapporteur,

A rendu les décisions suivantes dans sa séance du 3 avril 1851 :

MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE VERSAILLES, *à la plus belle Collection de Camélias en fleurs, présentant au moins cinquante variétés nommées, provenant des cultures marchandes du département de Seine-et-Oise,* au N.° 13.

M. **Remont**, Horticulteur à Versailles, 6, rue de Montreuil.

1.er CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Camélias en fleurs, dans les mêmes conditions que les précédentes, culture marchande ou d'amateur.*

Médaille d'argent au N.° VI.

M. **Dieuzy** aîné, avenue de Picardie, 14, à Versailles.

Médaille de bronze au N.° XII.

M. **Bertin**, rue Saint-Symphorien, 1.

XI.e CONCOURS. — *A la plus belle et à la plus nombreuse Collection de Plantes bulbeuses fleuries.*

Médaille d'argent au N.° I.

M. **Cide**, jardinier chez M. de Luynes, à Dampierre.

Médaille de bronze.

M. Duval fils, rue Duplessis, 10.

XII.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Cinéraires en fleurs, présentant au moins vingt variétés distinctes.*

Médailles d'argent aux N.os IX et XX, *Ex æquo.*

N.° IX, M. David-Dieuzy, avenue de Picardie, 12;
N.° XX, M. Lefèvre, de Bellevue.

Médaille de bronze au N.° XVI.

M. Royer-Duval, rue de Bonne-Aventure.

Mention honorable au N.° II.

M. Thouvenin, chez M. de Caze, à Villeneuve-l'Etang.

XIV.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Primevères en fleurs, présentant au moins cinquante variétés méritantes et bien distinctes.*

Médaille de bronze au N.° X.

M. Lusson, amateur, impasse des Jardins.

XV.e CONCOURS. — *A la plus belle Collection de Pensées en en fleurs, présentant au moins vingt variétés de premier ordre.*

Médaille d'argent au N.° XX.

M. Lefèvre, de Bellevue, déjà nommé.

Médaille de bronze au N.° XVI.

M. Royer-Duval, déjà nommé.

XIX.e CONCOURS. — *A la plus belle Plante en fleurs, la mieux cultivée.*

Médaille d'argent au N° VIII.

M. Lesueur, jardinier chez Madame veuve Boursault.

XX.e CONCOURS. — *Végétaux de semences, variétés remarquables provenant de semis faits par l'exposant.*

Médaille de bronze au N.° XVII.

M. Chapsal, rue de Montreuil, 37.

XXI.e CONCOURS. — *A la plante la plus nouvellement introduite.*

Médaille d'argent au N.° XIII.

M. Remont, déjà nommé.

XXII.ᵉ CONCOURS. — *A la Collection de Fruits de primeur la plus belle et la plus nombreuse en genres, espèces et variétés.*

Médaille d'argent au N.° VII.

M. Peelle, horticulteur à Glatigny.

Médaille de bronze au N.° XXI.

M. Truffault fils, rue des Chantiers, 34.

XXIII.ᵉ CONCOURS. — *A la Collection de Légumes de primeur la plus belle et la plus nombreuse.*

Mention honorable au N.° IV.

M. Madeline, jardinier chez M. Fould, à Rocquencourt.

XXV.ᵉ CONCOURS. — *A la plus belle Collection d'Ananas en état de maturité.*

Mention honorable au N.° VII.

M. Peelle, déjà nommé.

Conformément au Concours XXIX, § 2.

Le Jury a accordé :

Une Médaille d'argent au N.° IV.

M. Madeline, déjà nommé, pour une superbe collection d'Héliotropes en arbres.

Une Médaille d'argent au N.° XIV.

M. Barbot, pour une Collection de Patates bien conservées.

Une Médaille d'argent au N.° III.

M. Cogneau, jardinier au château de Courcelles, pour un beau lot de Légumes,

Mention honorable au N.° XXII.

Mademoiselle Belbaux, rue des Deux-Portes, pour un beau Bouquet de Fleurs naturelles monté.

ALLOCUTION DE M. VAUCHELLE,

MAIRE DE VERSAILLES,

A M. REMONT, Horticulteur,

QUI A OBTENU LA MÉDAILLE D'OR (13 AVRIL 1851).

Monsieur Rémont,

Bien que votre nom figure cette année pour la première fois dans les concours ouverts par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, vous comptez depuis longtemps au nombre des horticulteurs qui ont fait faire le plus de progrès aux cultures économiques. Vous vous êtes adonné, avec des soins et des succès dont l'administration vous félicite, à la culture en grand du mûrier, culture qui, devenue l'objet d'exportations considérables dans diverses contrées lointaines, notamment en Amérique, n'a pu qu'étendre et fortifier la haute réputation déjà acquise à l'industrie horticole française.

A ces mérites, à ces succès, les riches pépinières et le magnifique Jardin d'hiver que vous avez créés sont venus ajouter leur propre éclat, et mettre dans une lumière non moins vive l'activité et le bon goût dont vous êtes si heureusement doué.

La médaille d'or que le Jury vous a décernée, et que j'ai l'honneur de vous remettre ici au nom de la Ville, vous prouvera, Monsieur, que les travaux persévérants, inspirés par la noble ambition de faire progresser une science essentiellement utile à la société, et guidés et fécondés par une longue expérience, sont toujours assurés parmi nous d'une équitable appréciation et des honorables encouragements dont ils se sont rendus dignes.

DEUXIÈME PARTIE.

RAPPORTS, MÉMOIRES ET NOTICES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION PROVISOIRE

CHARGÉE D'EXAMINER LA QUESTION D'UNE EXPLORATION HORTICOLE A FAIRE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION PROVISOIRE

CHARGÉE D'EXAMINER LA QUESTION D'UNE EXPLORATION HORTICOLE A FAIRE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES,

Par M. le Docteur ÉRAMBERT.

MESSIEURS,

DANS votre dernière séance, le 9 janvier 1851, votre Président annuel, M. Du Chatellier, en vous remerciant de l'honneur que vous avez bien voulu lui conférer et de cet affectueux témoignage de votre bienveillance, a éveillé et fortifié dans vos esprits cette bonne idée de réclamer, auprès du Ministre compétent, l'honneur d'avoir des représentants près l'Exposition universelle des produits de l'industrie qui doit s'ouvrir au mois de mai prochain, à Londres, ou du moins d'accréditer près de la Société d'Horticulture de cette capitale des Iles Britanniques, l'une des premières Sociétés horticoles qui ait correspondu avec la nôtre, une Commission qui s'enquerrait dans son sein, à Londres et dans les environs, de tout ce qui pourrait être utile à notre département.

Cette idée, formulée en proposition, dans le courant de la séance, par son auteur, a été accueillie comme elle le méritait par la Société, réunie au grand complet, à l'occasion de l'installation de son nouveau Bureau ; et immédiatement, sur l'avis unanime de l'Assemblée, une Commission provisoire a été chargée d'examiner si, lors de l'Exposition universelle qui doit avoir lieu, à partir de mai 1851,

à Londres, il serait utile d'envoyer une Commission pour étudier à cette Exposition, et, par la même occasion, dans cette ville et dans ses environs, tous les faits, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent intéresser les horticulteurs de la ville de Versailles et de tout le département de Seine-et-Oise, ces pourvoyeurs infatigables de la capitale, et d'aviser aux moyens de rendre le travail de cette Commission le plus fructueux possible.

A cette Commission composée de MM. Pajard, Le Roi, Truffault fils, Rémont, Bertin horticulteur, Ludmann et Desvaux, se sont joints, vu l'importance de la question, M. Du Chatellier, Président de la Société, et M. le docteur Erambert, Secrétaire-Général, remplissant ici le rôle de Rapporteur sur l'invitation unanime de la Commission.

Réunis en séance, de six à neuf heures du soir, les 20 et 25 du mois de janvier dernier, après une discussion approfondie à laquelle chacun d'eux a pris part, suivant sa spécialité et le point de vue qui lui était propre, ces honorables Membres ont arrêté ainsi le résumé de leurs travaux :

Sur la question d'utilité, à ce qu'une Commission se rendît à Londres non-seulement dans l'intérêt des cultures horticoles de la ville de Versailles et du département de Seine-et-Oise, mais encore dans celui de toute la France ; vos Commissaires se sont, à l'unanimité, prononcés pour l'affirmative.

Les preuves de cette utilité abondent dans le rapport de M. Benoist-d'Azy sur le crédit de 488,000 francs concernant les dépenses de l'Exposition de Londres.

Non-seulement la Commission de l'Assemblée législative approuve le crédit et propose de le voter d'urgence, mais elle demande qu'il soit alloué au Ministre, en outre de cette première somme de 488,000 francs, une somme spéciale de 100,000 francs pour achat d'échantillons, dessins et objets divers, plus, une somme de 50,000 francs pour des subventions à accorder aux ouvriers ou contre-maîtres qui seraient autorisés à se rendre à cette Exposition universelle.

« Ce ne serait pas, dit le Rapporteur, recueillir de cette Exposition le fruit qu'elle peut produire que de ne pas se donner le moyen

d'y acquérir quelques échantillons des produits que nos industriels ont besoin d'imiter, soit pour la consommation intérieure, soit pour aller lutter avec avantage sur les marchés étrangers.

Il y aura certainement aussi nécessité de charger un certain nombre d'hommes habitués aux procédés techniques, de recueillir, sur les diverses machines exposées, de ces notes sommaires qui permettent de conserver le souvenir des machines et des procédés que nous pourrions avoir besoin d'imiter ou dont nous voudrions au moins mettre les détails sous les yeux de nos constructeurs et industriels, en ajoutant aux richesses du portefeuille du Conservatoire. Ces relevés rapides ne sont pas par eux-mêmes d'une grande dépense; mais les travaux qui seront à faire seront encore une chose assez chère.

« Enfin il y aura peut-être à faire l'acquisition de quelques machines agricoles ou horticoles, nouvelles, très simples, dont le prix ne coûte pas beaucoup plus que le dessin, mais qui seraient jugées d'une application utile.

« Pour ces divers objets, nous avons pensé qu'une somme de 100,000 francs pouvait être mise à la disposition du Ministre du Commerce. Ce sont là des semences qui porteront des fruits utiles.

« Enfin, nous avons pensé aussi que ce serait répondre au vœu général de l'industrie française que de mettre le plus possible de nos habiles ouvriers, de nos contre-maîtres à même de voir les produits contre lesquels leur vie se passe à lutter. Il se fait dans toute l'Angleterre des souscriptions dans un but semblable. Il se fait également des dispositions dans les autres pays industriels : la France ne voudra pas sans doute rester en arrière. Les chambres de commerce, les chambres consultatives des manufactures, les villes mêmes, chercheront sans doute les moyens d'y pourvoir, les grandes industries le feront directement.

« Mais pour encourager ce mouvement, pour montrer l'intérêt que nous prenons tous à le développer, nous avons pensé qu'un crédit pouvait être mis à la disposition de M. le Ministre du Commerce, crédit dont il devra user avec grande réserve, en ne donnant pas à ceux qui peuvent pourvoir par eux-mêmes, et en aidant les plus pauvres; ne prenant, dans tous les cas, à sa charge qu'une portion

des frais de voyage, frais qui pourraient être réduits par des traités avec les compagnies de transports. L'Etat pourrait obtenir des prix de composition analogues à ceux de ces trains de plaisir qui s'augmentent avec succès chaque année au grand bénéfice des populations.

« Ce n'est pas une vaine chose, et assurément l'industrie recueillera des fruits utiles de ce concours d'intelligences qui fait voir à chaque ouvrier la perfection vers laquelle il doit tendre, et les moyens d'y parvenir.

« On annonce que plusieurs industries anglaises veulent placer à côté de leurs produits les plus parfaits et des instruments qui les produisent, les instruments plus grossiers successivement abandonnés. Chaque industriel pourra voir s'il est de quelques pas en avant ou de quelques échelons en arrière, et si les matières premières sont les mêmes; il pourra voir ce que peut la main de l'ouvrier. Nous avons supposé que pour cette sorte de subvention il devait être accordé un crédit de 50,000 francs. »

Messieurs, le crédit demandé par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a été accordé en totalité par l'Assemblée législative, après la déclaration positive que le ministre partageait en tous points les préoccupations de la Commission.

C'est là, Messieurs, une démonstration irréfutable de l'utilité de la proposition de M. Du Chatellier; car personne ne saurait mettre en doute que chacune des observations générales présentées par la Commission de l'Assemblée législative ne soit en tout applicable à la question spéciale de l'Horticulture. En effet, si vous eussiez été présents, comme nous, aux réunions de notre Commission provisoire, vous eussiez été frappés de la similitude des motifs mis en avant par chacun de vos Commissaires, pour appuyer la proposition, et je vous prie de le remarquer, le rapport de l'honorable vice-président de l'Assemblée nationale n'a été connu que le 27 janvier, tandis que nos délibérations ont pour date les 20 et 25 du même mois de janvier. Qu'y a-t-il d'étonnant que, dans une question aussi simple, des esprits sains se rencontrent?

Chacun de vous comprend maintenant pourquoi nous avons emprunté le langage élevé de M. le vice-président de l'Assemblée législative.

Sans nul doute, un grand nombre de Membres, ici présents, tout en goûtant ce genre d'argumentation emprunté à un rapporteur aussi distingué de l'Assemblée souveraine, désirent qu'abandonnant les généralités, la Commission provisoire cherche ses preuves dans le cercle plus étroit de la mission spéciale qui lui a été confiée.

Nous allons donc, en son nom, essayer de compléter la preuve de l'utilité d'une Commission chargée de faire une exploration horticole à Londres, vers l'époque du mois de juin de cette année et pendant la durée de l'exposition universelle, nonobstant les obstacles qui semblent devoir surgir à tous moments sur ses pas.

Un aperçu, encore bien incomplet, de l'instruction que, sauf rectification de votre part, votre Commission provisoire se propose de formuler pour vos futurs Commissaires, est, selon nous, le moyen le plus sûr de faire pénétrer la conviction dont nous sommes animés dans vos esprits.

Cette instruction comprend deux parties, dont l'une est spéciale, et l'autre est générale.

La partie spéciale ou pratique de l'instruction, étant celle dont l'énonciation présente à l'esprit les résultats les plus facilement appréciables et les plus promptement réalisables, c'est de cette partie que nous allons d'abord avoir l'honneur de vous entretenir.

Pour bien comprendre ce que nous souhaitons vous exposer, permettez-nous de vous dire que quand elle considère tous les éléments, tous les détails intéressants de l'art horticole, la Commission désirerait que le nombre des Commissaires fût aussi nombreux que possible.

Ce désir ne surprendra que les personnes peu versées dans l'étude de l'Horticulture qui usent des produits de cet art admirable et pénible, sans s'inquiéter comment ils viennent. Elles admirent et en rendent grâce à la nature, sans songer à ce qu'il a fallu de travail et d'étude pour produire ces merveilles. Mais qu'elles viennent dans nos jardins, et elles seront étonnées des soins incessants, des fatigues, des essais infructueux et de toutes les déceptions auxquels l'Horticulture est en butte, et comprendront enfin comment elle a conquis sa place sérieuse, rationnelle parmi les arts d'utilité publique; pour-

quoi elle elle a figuré avec honneur à l'exposition nationale de l'Industrie, et même au dernier Congrès d'Agriculture.

Comment, en effet, n'aurait-on pas reconnu que « tout en réalisant pour son propre compte, l'Horticulture prépare encore des « matériaux et des ressources à toutes les autres branches de la « culture ? En effet, les plantes cultivées en grand, qui entrent dans « le domaine agricole, ont passé et passent préalablement dans « son creuset. C'est l'Horticulteur qui a d'abord apprécié la valeur « des végétaux, qui les a façonnés en petit pour assurer leur réussite « économique en grand ; et aucune plante ne sort de ce centre d'é- « puration qu'après avoir acquis un véritable caractère producteur « sur lequel l'agriculteur peut compter. Les végétaux ligneux qui « peuplent les forêts passent dans le domaine horticole avant d'être « employés au peuplement des masses boisées ; les mûriers dont la « feuille convient à l'insecte sétigène, ne composent les muraies « qu'après avoir été préparés par les soins de l'Horticulteur; les ar- « bres recherchés pour les plantations de routes, de chemins, de « surfaces de terrain plus ou moins étendues, de bord de pièces « d'eau, etc., dont les bois et les autres produits qui en découlent « profitent à diverses industries, ressortent de l'Horticulture. L'Hor- « ticulteur façonne les plants qui composent les vignobles, les ver- « gers, et prépare les végétaux dont les parties sont utilement re- « cherchées en médecine humaine et animale. » (PHILIPPAR.)

De tout ce qui précède, vous devez conclure que nous n'avons que l'embarras du choix pour vous formuler une instruction. En conséquence, si nous pouvons rencontrer des Horticulteurs qui veuillent bien se prêter aux désirs de la Société, la Commission vous proposerait de leur donner comme memento, comme guide dans leurs excursions, les points de repère suivants.

Pour l'Industrie du maraîcher et du primeuriste, il conviendrait de prendre des informations spéciales sur la culture naturelle, forcée ou retardée, et sur les moyens de conservation des légumes souterrains comme bulbes,

souches,

tubercules,

inconnus ou peu connus dans le département de Seine-et-Oise. On

ferait la même recommandation pour les légumes à pommes,
boutons,
turions,
collets,

pour les légumes à fleurs,
les fruits légumiers,
les légumes à cosses ou à gousses,
les légumes herbages,
et les légumes pour fourniture et assaisonnement.

Ce genre d'industrie seul, au dire de votre dernier président, M. Le Roi, rapporte aux maraîchers et aux primeuristes en ce genre, de la ville de Versailles, 936,000 francs en nombre rond.

Il serait curieux d'avoir ainsi le compte approximatif des autres industries : celle du fruitier primeuriste, par exemple ; celle du fleuriste et celle du pépiniériste. Qui pourrait nous les fournir mériterait de grands remerciements de la Société et de la ville.

En attendant cette bonne nouvelle, disons qu'à ces recommandations générales viennent s'en adjoindre de plus spéciales, comme :

L'étude des méthodes de culture que le succès peut avoir couronnées chez nos voisins ;

Celle de la culture des fraisiers en grand, par exemple ;

Celle de la construction, du chauffage, de la ventilation et de l'agencement des bâches, serres chaudes, serres tempérées et orangeries ;

Celle des résultats récents qui ont été obtenus en Écosse, en Irlande et en Angleterre, par l'application de l'électricité galvanique à la culture horticole. Ces faits, d'un intérêt général, pourront être utilement comparés aux observations déjà recueillies dans le jardin d'expérimentation de la société centrale d'Horticulture de France (décembre 1850).

Pour l'industrie du fleuriste, la commission se renseignerait sur tout ce qui a rapport à la floraison naturelle, à la floraison forcée et à la floraison retardée des plantes à fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces, ainsi que sur leurs variétés peu connues dans le département.

Tout ce qui intéresse leur propagation et leur hybridation serait noté avec soin;

Elle étudierait d'une manière spéciale: les compostes employés pour la culture des plantes en pots;

La construction, le chauffage, la ventilation et l'agencement des jardins d'hiver.

Pour ce qui concerne l'industrie du pépiniériste, les commissaires se chargeraient de recueillir les procédés de culture les plus heureux d'arbres à fruit, d'arbres forestiers et d'arbres d'ornement.

Ils visiteraient autant que possible les vergers, les figueries, les noyeraies, châtaigneraies, muraies, oseraies, corceries et les pinières; ils observeraient la forme donnée aux arbres fruitiers, tant en espalier qu'en plein vent.

L'essence des arbres plantés le long des grandes routes ou employés comme moyen de séparation des propriétés; les soins qui leur sont donnés devront fixer leur attention, ainsi que les espèces qui réussissent le mieux sur les talus des chemins de fer et des routes et sur les terrains en pente. Ils ne négligeront pas les gazons. Ils observeront la culture de la vigne en serre et celle des ananas.

Ils tiendront compte des diverses sortes de greffes, des marcottes et des boutures. Enfin, ils donneront une attention spéciale à tout ce qui sera l'objet de vos observations.

Par dessus tout, nos commissaires s'attacheraient à signaler les légumes, les primeurs, les fleurs ou les arbres dont la culture pourrait être introduite avec avantage sur le sol de Versailles et du département, ou dans les serres, orangeries et jardins d'hiver.

Chacun, dans sa spécialité, prendrait connaissance des outils, instruments et machines employés dans les différentes parties de la culture.

Au moyen d'une certaine somme qui pourrait être mise à la disposition de la commission, suivant le vœu formulé, tant en son nom qu'en celui de M. Pescatore et autres membres, par notre honorable collègue M. Ludmann, il serait fait, avec discernement, achat de dessins, d'échantillons, de plantes ou d'autres objets qu'il importerait de faire connaître à nos horticulteurs.

Il conviendrait de recueillir les descriptions des objets horticoles

qui seront sans doute distribuées à profusion, en quelque langue qu'elles soient écrites et sous quelque titre, adresse, prospectus, etc. qu'elles soient présentées.

Une collection des numéros du journal horticole anglais, le mieux famé, qui paraîtront au moment des expositions horticoles du mois de juin devra être rapportée.

On profiterait aussi de cette occasion pour échanger, avec la société d'Horticulture de Londres, une collection des Mémoires des deux Sociétés.

Dans l'instruction générale, se trouvent naturellement renfermées toutes les questions dont tous et chacun des commissaires peuvent poursuivre la solution avec une égale facilité.

Chaque Commissaire étudierait aussi bien la culture marchande que la culture d'amateur, visiterait les marchés comme les exploitations industrielles horticoles; s'enquerrait de la nature du sol, de l'influence du climat, du prix de main-d'œuvre, du prix de revient, du prix marchand. Il noterait le prix de la terre et son rendement, la nature des engrais employés par l'horticultnre et leur prix; il ne serait pas indifférent à l'étude des moyens mis en usage pour faciliter l'écoulement des produits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'abondance ou la rareté habituelle de certains produits serait pour lui un indice qu'il ne faudrait point négliger, des objets horticoles dont l'importation en Angleterre devrait être tentée; il signalerait la concurrence que pourraient rencontrer certains autres, et comment il croirait possible de lutter avec avantage dans maintes circonstances, et impossible dans d'autres.

Étendant encore davantage sa phère d'investigation, quand il en trouverait l'occasion, il se renseignerait sur le commerce d'exportation et d'importation horticole de l'Angleterre et des autres nations, et sur l'étendue de leurs relations.

Ayant toujours présent à l'esprit ce fait incontestable que la France horticole est le pays qui multiplie le plus, il recherchera pourquoi, par contraste, ce pays est aussi celui qui exporte le moins.

La cause de l'infériorité horticole de la France comparée à l'Angleterre, si réellement elle existe, provient-elle, comme on l'avance, de la grande division du travail, en France, et de son agglomération-

tion prodigieuse dans quelques mains, en Angleterre; en d'autres termes, la différence des progrès horticoles dans les deux pays provient-elle de l'éparpillement des capitaux chez nous, et de leur concentration chez nos voisins?

Est-ce par des voyageurs spéciaux du commerce, ou par simple occasion de navires marchands partant pour des régions lointaines, ou enfin par des missions spéciales du gouvernement, que le commerce horticole de la Grande-Bretagne établit ses relations, obtient toutes ses nouveautés?

Enfin, les mœurs anglaises, qui rappellent la population riche dans les villes pendant l'été, et la rendent à la campagne pendant l'hiver, n'ont-elles pas une grande influence sur l'art horticole?

Toutes ces questions méritent de fixer l'attention sérieuse de la Commission, et démontrent suffisamment l'utilité de l'exploration projetée.

Ce programme ou cette instruction, comme vous voudrez l'appeler, Messieurs, est un peu large sans doute; mais la Commission a compté sur le temps que vous voudrez bien lui donner, et sur vos lumières pour la modifier, la rectifier et la resserrer dans de justes limites. Ce qu'elle a voulu, avant tout, c'était de justifier la décision qu'elle a prise en déclarant l'utilité d'une excursion horticole à Londres.

Aux yeux de la Commission provisoire, le point d'utilité étant résolu, plusieurs questions importantes se sont présentées à son esprit. Toutes secondaires qu'elles sont à la question principale, l'utilité, elles ne demandent pas moins à être approfondies.

Rien ne se fait sans argent! C'est préoccupée par cette idée que votre Commission s'est vue à regret forcée de se taire sur le nombre de vos Commissaires, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'indiquer en commençant. Quel que soit ce nombre, nous sommes tombés d'accord que, pour arriver à des résultats satisfaisants, ces commissaires devraient au moins nous sacrifier quinze jours de leur temps.

Les dépenses que, en moyenne, une pareille excursion à Londres doit entraîner pour frais de voyage, de séjour, d'interprète, de voitures à volonté pour se transporter dans les divers établissements

de Londres et de sa banlieue, et enfin pour le montant des gratifications dont les sources si variées surgissent sous chaque pas de l'étranger dans la mercantile Albion, ces dépenses nécessairement seront considérables, et si le petit budget de la Société devait seul y pourvoir, l'énonciation même mitigée de la somme à rassembler par notre pauvre Société produirait au premier moment, sur notre imagination, un effet étourdissant, et la première pensée qui vient naturellement à notre esprit est désespérante. Mais revenons à nous-mêmes, réfléchissons, et nous compterons après.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dont la fondation a eu pour objet l'amélioration et le progrès de l'art horticole, et qui n'a pas discontinué un seul moment de faire des efforts pour chercher à atteindre son but, ne saurait-elle pas reconnaître l'honneur qu'elle a d'être placée à la tête d'une industrie qui donne lieu à un commerce de plusieurs millions dans le département, par un sacrifice proportionné raisonnablement avec ses ressources?

A cette question, notre trésorier, dont vous vous plaisez tous à reconnaître la bonne administration et la sage économie, l'honorable M. Langlois a répondu qu'il nous ménageait une agréable surprise.

Messieurs, il ne faut pas nous faire illusion, quel que soit l'effort dont nous soyons capables, la faible étendue de nos ressources doit vous faire pressentir qu'il sera insuffisant; mais notre bonne volonté, il faut l'espérer, portera ses fruits; et certes, il ne sera pas dit que la ville de Versailles, placée qu'elle est par son sol, par son climat et par l'habileté de ses horticulteurs, à la tête de l'industrie maraîchère, florale et forestière de la France, n'a point su acquérir de nouveaux droits à l'estime du pays, à la bienveillance de ses administrateurs et aux largesses du Gouvernement.

Un digne protecteur de l'horticulture, l'un de vos lauréats, M. Pescatore, que la beauté du pays et la douceur du climat a fixé à La Celle Saint-Cloud, s'est porté en tête d'une liste de souscription pour la somme de 100 francs qui devra être employée en achat de plantes, dessins, instruments, etc., qu'il serait utile d'importer en France; il n'est point présumable que la généreuse fierté des habitants de

Versailles et du département n'imite pas l'exemple donné par cet honorable étranger.

Enfin, Messieurs, pour récompense de nos efforts, nous devons espérer que, témoins éclairés et sympathiques de vos travaux, instruites comme elles le sont, que l'horticulture est pour Versailles et le département de Seine-et-Oise l'industrie la plus considérable, la plus productive, je devrais peut-être dire l'unique source du travail et du bien-être d'une classe nombreuse d'hommes, intelligents et laborieux, qu'on n'a jamais comptés parmi ces promoteurs de troubles qui ont agité notre malheureux pays, les autorités locales viendront à notre secours, les unes en intercédant pour nous auprès du Conseil municipal, les autres en plaidant notre cause auprès du Ministre compétent.

Aide-toi, le ciel t'aidera !

Espérons donc dans notre bonne cause. Votons un sacrifice dans l'étendue de nos forces ; acceptons, s'il y a lieu, les dons qui pourront nous être faits par tous les vrais amis de l'horticulture, demandons aide et protection à qui de droit.

Le bon accueil que nous ont fait M. le Préfet et M. le Maire, au moment où nous nous sommes présentés devant eux, à l'occasion du premier jour de l'an, et les bonnes dispositions que ces deux honorables Magistrats ont manifestées, lorsque, dans la conversation, nous avons traité le sujet qui nous réunit en ce moment, font raisonnablement espérer que nous obtiendrons du Conseil municipal de Versailles et du Ministre de l'Agriculture des allocations qui nous aideront à accomplir l'honorable et généreuse exploration que nous préméditons.

La question de l'époque à laquelle il serait convenable que l'excursion horticole eût lieu ayant été mise en discussion par M. le Président, la Commission est tombée d'accord pour fixer cette époque au mois de juin prochain qui est celle des expositions horticoles de la capitale de l'Angleterre.

D'ici là, l'honorable M. Pesty Remont, dont vous vous plaisez tous à reconnaître l'habileté et la perspicacité, se rendra à ses frais

à Londres, pour préparer les voies et recueillir tous les renseignements qui pourront faciliter les travaux de votre Commission.

De leur côté, notre généreux donataire, M. PESCATORE et son habile jardinier, M. LUDMANN, s'occuperont activement de recueillir auprès de leurs nombreux correspondants, à Londres, tous les renseignements possibles.

En conséquence, Messieurs, votre Commission provisoire, après avoir tout pesé et examiné avec la plus scrupuleuse attention, a arrêté à l'unanimité qu'elle aurait l'honneur de vous proposer de décider, pour le cas où ses prévisions se réaliseraient :

1.° Qu'une Commission serait envoyée, dans le courant de juin 1851, à Londres, pour étudier à l'Exposition universelle, et, si l'occasion favorable s'en présente, dans cette ville, dans ses environs, comme aux Expositions spéciales d'horticulture qui pourraient être ouvertes à ce moment, tous les faits de quelque nature qu'ils soient qui peuvent intéresser l'horticulture dans ses nombreuses applications aux besoins chaque jour plus variés des populations qui recherchent ses produits.

2.° Que la Société sollicitera du Gouvernement, du département de Seine-et-Oise et de la ville de Versailles les fonds nécessaires pour accomplir cette mission, la Société s'engageant à parfaire la somme indispensable, si le montant des allocations obtenues est insuffisant.

En conséquence, la Société autorise sa Commission provisoire dont elle proroge tous les pouvoirs indéfiniment, à faire toutes les démarches possibles auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, auprès de M. le Préfet du département de Seine-et-Oise et auprès de M. le Maire de la ville de Versailles, pour obtenir qu'ils veuillent bien nous venir en aide dans cette utile circonstance.

3.° Enfin que vous renvoyiez à une séance ultérieure la nomination de la Commission définitive, ainsi que l'adoption de l'instruction qui sera remise à chacun des Commissaires.

Ce Rapport, accueilli à l'unanimité par les Membres de la Commission provisoire, a été soumis à la délibération du Conseil d'Administration, réuni en séance le mercredi 5 février, et adopté à

l'unanimité; et la Société, dans sa séance mensuelle du 6 février 1851, après une délibération des plus lucides et des plus approfondies, en a sanctionné les dispositions par le vote unanime des nombreux Membres accourus de tous les points du département pour prendre part à cette discussion qui avait été annoncée d'une manière toute spéciale, attendu sa grande importance.

Certifié conforme :

Le Secrétaire-Général,

Docteur ERAMBERT.

Le 15 février 1851.

Le Président et le Secrétaire-Général de la Société à M. Vauchelle, *Membre honoraire, Maire de Versailles.*

Le Bureau de la Société d'Horticulture de Versailles, qui a eu l'honneur de vous entretenir de vive voix du désir qu'elle a d'envoyer à Londres, au moment de l'Exposition, une commission chargée d'examiner tous les faits qui peuvent importer à l'industrie horticole de notre ville, vient aujourd'hui solliciter votre bienveillant appui pour la réalisation de cette pensée.

Vous verrez, dans le rapport et les conclusions que nous avons l'honneur de vous remettre, sur quels faits et sur quelles considérations la Société croit pouvoir s'appuyer.

Mais votre concours et celui de la ville de Versailles lui sont indispensables; car, sans votre appui et sans une allocation de la part de l'administration municipale, l'exploration projetée ne serait pas possible.

Nous espérons, Monsieur le Maire, qu'en saisissant le conseil municipal de cette question, vous trouverez, dans votre dévouement si connu et si justement apprécié, le moyen de faire valoir le projet et les intérêts que nous recommandons à votre bienveillante sollicitude.

Le 15 février 1851.

Le Président et le Secrétaire-Général de la Société à M. de Padoue, *Président d'honneur, Préfet de Seine-et-Oise.*

Nous avons l'honneur de vous remettre la demande que nous adressons à M. le Ministre du Commerce et de l'Agriculture, dans le but d'obtenir les moyens de réaliser le projet dont nous avons eu l'occasion de vous entretenir : l'envoi d'une commission d'exploration et d'étude à la grande Exposition de Londres.

Nous ne reviendrons pas, Monsieur le Préfet, sur les considérations que nous avons eu l'occasion de vous exposer de vive voix, et que vous trouverez reproduites dans le rapport et dans les décisions de la Société que nous avons l'honneur de vous remettre.

Votre dévoûment bien connu aux intérêts du département que vous dirigez nous est garant de l'accueil bienveillant que vous voudrez bien faire à notre appel. Nous en remettons le succès entre vos mains, et la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, confiante dans votre sollicitude, compte que vous voudrez bien l'appuyer chaudement près du Ministre, et rechercher en même temps si vous ne pourriez pas lui allouer, ne fût-ce qu'à titre d'encouragement, quelques fonds sur les ressources dont vous pouvez disposer pour l'encouragement des industries les plus importantes du département.

Le 15 février 1851.

Le Président et le Secrétaire-Général de la Société à M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

L'importance du commerce et de la production horticole dans le département de Seine-et-Oise, qu'on ne peut évaluer à moins de trois à quatre millions par an, ayant fait naître dans le sein de l'assemblée que nous avons l'honneur de diriger l'idée d'envoyer une commission à Londres, au moment de l'Exposition universelle, dans le but d'observer, à cette Exposition et dans les environs de Londres, tout ce qui pourra, à cette époque, intéresser l'industrie que représente la Société horticole de Versailles, nous avons l'honneur de vous adresser le rapport qui a été rédigé et les conclusions qui ont été prises sur cette importante question, à laquelle toute l'industrie maraîchère et horticole de Versailles et du département prend un intérêt très vif.

Nos faibles ressources ne nous permettant que des sacrifices très limités, la Société horticole de Seine-et-Oise, qui n'a jamais manqué au soin de vous transmettre annuellement le compte-rendu de ses travaux, espère, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien, dans cette circonstance, lui venir en aide en lui accordant une allocation capable de la mettre à même, avec le complément de ses propres ressources, d'aller étudier à Londres tous les faits qui toucheront, de près ou de loin, aux intérêts

d'une industrie qui pourvoit presque exclusivement à tous les besoins de la capitale et des départements qui l'environnent.

Versailles, le 5 avril 1851.

Réponse de M. le Préfet, au nom de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. Duchatellier, président de la Société d'Horticulture, à Versailles.

Monsieur le Président, je m'empresse de mettre sous vos yeux copie d'une lettre que je reçois de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, en réponse à celle que je lui ai écrite en appuyant la demande formée par la Société d'Horticulture, à l'effet d'être admise à envoyer à l'Exposition de Londres, aux frais de l'Etat, trois horticulteurs de Versailles.

« J'ai pris connaissance avec intérêt de la lettre de MM. les Pré-
« sident et Secrétaire-Général de cette Société, ainsi que de celle
« par laquelle M. le Maire de Versailles la recommande à mon
« attention. Je vous prie d'informer la Société dont il s'agit, et
« M. le Maire de Versailles, que je fais prendre note de leur vœu,
« et que s'il m'est possible d'y donner une suite favorable, je le
« ferai avec empressement. »

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet,

E. de Padoue.

Ce 8 novembre 1851.

Lettre du Secrétaire-Général à M. le Préfet de Seine-et-Oise.

Monsieur le Préfet,

Organe de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, permettez-moi d'avoir l'honneur de réclamer, en son nom, les bénéfices de l'article 4 paragraphe 2 de la loi sur l'organisation des Chambres constitutives d'Agriculture, etc., rendue dans le courant de cette année, lequel paragraphe est ainsi conçu :

« Les Sociétés s'occupant d'agriculture, pourront être assimilées « aux Comices pour les circonscriptions qui leur seront assignées « par le Conseil-Général ; elles devront remplir toutes les obliga- « tions des Comices. »

Si j'ai bien compris la loi, il me semble, Monsieur le Préfet, que la constitution d'un Comice dépend de l'approbation de son réglement par le premier administrateur du département.

La Société est en règle de ce côté, puisque son réglement constitutif a été approuvé, à plusieurs reprises, par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur un avis favorable émané de la Préfecture ; néanmoins, si besoin était d'une nouvelle approbation, la Société est prête à se conformer en tous points aux dispositions qu'il vous plairait de lui prescrire.

Les droits que la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise croit avoir à cette faveur d'être assimilée aux Comices, et par conséquent de participer à l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture, elle les puise dans les nombreuses preuves de bienveillance que vous n'avez cessé de lui prodiguer, et qu'elle a constamment tâché de mériter. Maintes fois, vous avez été à même de constater ses efforts dans le bien, et de reconnaître qu'elle était toujours en voie de progrès. « Par sa courageuse persévérance dans le mo- « ment d'orage, elle a presque effacé les traces des mauvais jours « que nous avons traversés. » Aucun de ses membres ne s'est mêlé aux agents de désordre, tandis que la plupart se signalaient par leurs brillants succès dans les concours horticoles de la capitale, et même à l'Exposition de 1849. Nulle occasion d'être utile n'a été négligée par elle : dévouement de ses membres, sacrifices pécuniaires, rien ne lui a coûté pour remplir l'honorable mission qu'elle s'est imposée. A elle est dû cet élan prodigieux de l'horticulture Versaillaise, si bien apprécié par le Conseil municipal, lorsqu'à l'unanimité il décida qu'une médaille d'or serait mise à sa disposition pour récompenser chaque année les horticulteurs-marchands, s'appuyant sur ce considérant que l'industrie horticole, au point où elle en est arrivée, est en quelque sorte la seule industrie spéciale de notre localité, et qu'elle réclame toute la sollicitude de l'Administration.

Appuyer plus long-temps sur les droits de la Société, ce serait les méconnaître, ce serait sur-tout douter de votre inépuisable bienveillance pour elle; je ne me donnerai pas ce tort-là; mais j'oserai, Monsieur le Préfet, vous offrir l'expression de mon profond respect.

Le Secrétaire-Général,
Le docteur ÉRAMBERT.

Versailles, le 14 octobre 1851.

Réponse de M. Philis, Conseiller de Préfecture, Secrétaire-Général, délégué par M. le Préfet, en congé, à M. le docteur Erambert, Secrétaire-Général de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à Versailles.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

Le Conseil-Général, appelé à statuer dans sa dernière session, sur les sociétés s'occupant d'agriculture, à assimiler au Comice agricole, pour l'élection des membres de la Chambre consultative d'Agriculture, n'a admis à cette assimilation que la Société d'Agriculture du département.

Pour la première élection, vous le savez, la condition de faire partie du Comice pendant une année n'étant point exigée, les membres des diverses sociétés qui s'occupent dans le département d'agriculture et d'horticulture, pourront demander leur inscription avant la clôture de la liste des membres, qui aura lieu probablement quinze jours avant l'élection.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire-Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet en congé,
Le Conseiller de Préfecture, Secrétaire-Général délégué,
PHILIS.

M. de Padoue, Préfet de Seine-et-Oise, à M. Duchatellier, président de la Société d'Horticulture, à Versailles.

MONSIEUR,

M. Grison, jardinier des primeurs au Potager de Versailles, me

prie de porter à votre connaissance la découverte qu'il a faite d'un procédé pour traiter les ceps de vigne atteints de la maladie.

Je vous serai très obligé de le faire examiner par une Commission spéciale, et de m'adresser un rapport sur les avantages de ce procédé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,

E. de Padoue.

RAPPORT de la Commission nommée par la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, pour visiter les vignes traitées par la méthode de M. Grison, *jardinier en chef au Potager de Versailles, adressé à M. le Préfet de Seine-et-Oise, sur l'autorisation de la Société, le* 20 *octobre* 1851.

Le 21 septembre, à la demande de M. de Padoue, préfet de Seine-et-Oise, la Commission nommée par la Société d'Horticulture de ce département pour étudier la maladie de la vigne et les moyens de conjurer ses ravages, composée de MM. Hardy, directeur des cultures du Potager de Versailles, Pajard, professeur de Botanique à l'Ecole normale de cette ville, Duval pére, Bertin, Truffaut, horticulteurs, Belin et Labbé, s'est transportée avec M. Grison, jardinier en chef des serres du Potager de Versailles, rue de Gravelle et rue Mademoiselle, pour juger de l'efficacité d'un nouveau procédé très simple, pour détruire la maladie de la vigne, proposé par cet horticulteur.

La Commission s'est transportée dans les deux endroits ci-dessus désignés, où l'expérience avait été faite. Elle a constaté les résultats obtenus par M. Grison. D'abord, rue de Gravelle, sur un cep de vigne exposé au levant. Il a présenté une végétation vigoureuse ; les grappes portent les traces causées par la maladie ; les grains de raisin se sont bien développés, malgré qu'ils conservent encore les cicatrices de l'existence de l'oïdium tuckerii ; son développement a donc été arrêté.

Rue Mademoiselle, dans le jardin du frère de M. Grison, nous avons eu des termes de comparaison par des vignes placées à diverses expositions.

Au nord, en entrant dans le jardin, nous avons trouvé une treille dans un état déplorable ; la moitié de cette vigne avait été soumise tardivement au traitement indiqué par M. Grison ; elle portait déjà les traces d'une grande amélioration.

La treille qui fait suite à celle-ci, exposée au couchant, avait été traitée entièrement. Elle portait de nombreuses grappes sur lesquelles restaient d'anciennes traces du champignon, et malgré cela les raisins ont continué à grossir.

Le résultat le plus frappant que nous ayons à signaler, obtenu par le liquide employé par cet horticulteur, s'est sur-tout fait remarquer sur une treille exposée au midi, tapissant un mur de quatre mètres environ d'élévation sur à peu près vingt de longueur.

Cette treille se compose de plusieurs variétés de chasselas, et sur-tout d'un raisin à gros grain, qui porte le nom de *Napoléon*.

Le bon résultat que nous avons constaté est d'autant plus remarquable, que cette vigne est entourée de treilles ou contre-espaliers qui sont recouvertes d'oïdium tuckerii ; qu'elle était ellemême très malade l'année dernière, et que la récolte a été tout-à-fait perdue.

Toutefois, nous ferons observer que sur quelques grains, on remarque que l'oïdium commençait à reparaître ; peut-être doit-on attribuer cela au voisinage des autres jardins, et aux vignes prises dans celui-ci comme point de comparaison. Il est présumable qu'une troisième aspersion l'aurait garantie complétement.

La méthode mise en pratique par M. Grison consiste dans l'emploi d'un liquide préparé avec 250 grammes de fleur de soufre, à peu près autant de chaux en poudre ou récemment éteinte, à faire bouillir pendant dix minutes dans trois litres d'eau, ajouter ensuite 300 litres d'eau ordinaire, à projeter sur la vigne cette solution ainsi faite, aussitôt l'apparition de l'oïdium, soit sur les feuilles, soit sur les grappes ; la projection se fait à l'aide d'une seringue-pompe à l'usage des serres, en observant toutefois que cette opération doit précéder ou suivre la floraison de la vigne. Il

renouvelle cette injection une seconde fois dans la saison (1).

Les bons effets du traitement de l'hydro-sulfate de chaux (qui constitue le liquide de M. Grison), se sont fait remarquer par la belle coloration verte des feuilles, et sur-tout par l'absence des taches brunes sur le jeune bois. Nous avons été confirmés dans cette observation, qui avait déjà été faite l'année dernière dans les serres de M. Rotschild, à Suresnes, où quelques expériences avaient été tentées avec du sulfate de chaux dissous dans l'eau dans la proportion de un gramme par litre (2).

Les résultats obtenus avec cette substance, à Suresnes, sont tout-à-fait opposés à ceux de M. Grison pour la destruction de l'oïdium. Celui-ci s'est au contraire développé avec plus d'abondance

Faut-il attribuer cette différence à ce que les aspersions étaient faites tous les deux jours, tandis que M. Grison n'en fait que deux dans le courant de l'été? Faut-il encore attribuer les bons résultats qu'il obtient, à ce que la liqueur contient 1 gramme 33 centigrammes d'hydro-sulfate de chaux par litre d'eau, tandis que celle employée à Suresnes ne contenait, pour la même quantité de liquide, qu'un gramme? Faut-il l'attribuer à la variété des vignes soumises aux expériences? C'est ce qu'il n'est pas possible d'affirmer aujourd'hui. Pour répondre à ces diverses questions, la Commission aurait eu besoin de suivre les expériences de M. Grison depuis le commencement jusqu'à la fin de l'été. Dans ce cas, elle aurait fait des comparaisons avec les autres procédés employés jusqu'à présent pour combattre cette maladie.

La Commission regrette de n'avoir été invitée à visiter les treilles de la rue Mademoiselle qu'à la fin de la saison, et de ne point avoir connu l'état de la treille au moment où elle a été injectée. Espérons que M. Grison mettra la Commission à même,

(1) Dans un Rapport fait l'année dernière à la Société d'Horticulture, il y est dit que les Anglais avaient employé, dès 1845, pour combattre la maladie de la vigne, un mélange de soufre et de chaux. Nous trouvons dans un Bulletin de la Société d'Agriculture, tome VI, n° 10, que les articles du Journal de Chimie médicale, août 1851, et dans les proportions employées à cette époque par M. Turker, étaient une partie de soufre, une partie de chaux, et cent parties d'eau.

(2) Mémoires de la Société d'Horticulture, 1850.

l'an prochain, de suivre ses expériences et de se prononcer d'une manière formelle sur le mérite de sa découverte.

Quoi qu'il en soit, les bons effets produits par la liqueur proposée par M. Grison, et que nous avons signalés dans ce Rapport, sont très remarquables; la Commission, à l'unanimité, pense qu'ils méritent à son auteur des encouragements.

Discours prononcé par M. Duchatellier, président annuel de la Société d'Horticulture, lors de la prise de possession du fauteuil, dans la séance du 9 janvier 1851.

Messieurs,

Habitant depuis peu la ville de Versailles, et, étranger à votre département, je vous avais simplement demandé l'honneur de faire partie de votre Société, et j'étais venu m'y asseoir comme un auditeur attentif, qui se promettait de profiter de tout ce que vous savez si bien, de ce que plusieurs d'entre vous transmettez à la connaissance de vos collègues avec tant d'à-propos et de charme. — Je comptais ainsi, et dans cette modeste position, m'instruire et me tenir un peu plus au courant que je ne le suis des ressources que la science vulgarise chaque jour, quand, portant votre attention sur moi, vous avez bien voulu me donner vos suffrages pour la direction de vos séances et de vos travaux.

Vous me faites là, Messieurs, un grand et insigne honneur auquel je n'avais aucun droit de m'attendre, et que je ne puis considérer que comme un nouveau trait de la bienveillance marquée des habitants de Versailles pour les étrangers qui viennent lui demander l'hospitalité. Permettez-moi, un instant, de m'arrêter à cette heureuse disposition de l'esprit de votre cité, et de la signaler avec l'empressement que m'inspire une manière de faire si grande et si gracieuse; car dans d'autres réunions déjà, j'ai trouvé le même accueil empressé, la même confiance pleine d'indulgence et de bonté.

— Merci donc, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait; merci de l'affectueux témoignage de bienveillance qu'il vous a plu

de m'accorder, et de l'accès que vous m'avez ainsi donné à votre cordiale fraternité que je désire entretenir long-temps.

Cela dit, permettez-moi à mon tour de vous exposer comment je comprends la mission que vous m'avez confiée, comment je voudrais la remplir.

— Vous êtes arrivés, je crois, à la dixième année de votre existence, et vos travaux ont été nombreux, actifs, pleins de succés et de résultats, soit pour l'extension des cultures, soit pour l'introduction de nouvelles plantes et de nouveaux procédés reconnus utiles ou supérieurs à ceux déjà pratiqués.

J'ai pris, sur toutes ces choses, connaissance de vos intéressants procés-verbaux ; et il ne me serait pas difficile de vous faire un long discours en extrayant les rapports et les mémoires que vous avez consacrés à vos expositions annuelles, et à l'étude des faits et des richesses horticoles que vous avez déjà si justement mis en relief.

Mais au milieu de tous ces documents, formant l'histoire compléte d'une industrie précieuse au département et à la ville de Versailles, j'ai sur-tout remarqué avec quelle rare habileté et quelle louable persévérance les horticulteurs-pratiques que nous comptons au nombre de nos collègues, s'étaient en quelque sorte emparés du commerce des fleurs et des plantes sur le grand marché de Paris. C'est là une heureuse et belle conquête, dont les jardiniers de Versailles et de Seine-et-Oise doivent sur-tout être fiers, et je ne serai pas peu flatté, pour ma part, d'être appelé quelquefois à parler en leur nom, et à faire valoir leurs droits et leur savoir si l'occasion s'en présente.

Mais en m'appliquant tout particulièrement à étudier moi-même ce qu'ils savent si bien, pourquoi, et dans cette occasion, ne leur dirais-je pas, à eux comme à vous tous, quelques-unes des espérances que je voudrais former pour la Société d'Horticulture de Versailles, si heureusement placée par ses propres actes à la tête d'une industrie qui donne lieu à un commerce de plusieurs millions dans le département.

Vous avez rendu, comme je le disais, à la production des fruits et des fleurs, de signalés services qui ne peuvent être oubliés, qui

ne peuvent non plus rester isolés et sans suite. — Pourquoi, en effet, dans les circonstances où vous vous trouvez, placés que vous êtes à la tête d'un commerce considérable qui alimente en plantes et en fruits de tous genres les marchés, les jardins et les serres de Paris et de plusieurs départements, pourquoi, dis-je, ne réclameriez-vous pas, près du ministre, qui s'occupe aujourd'hui d'obtenir les fonds nécessaires pour faire étudier au mois de mai prochain, à Londres, toutes les branches de la production humaine, pourquoi ne réclameriez-vous pas l'honneur d'y avoir aussi vos représentants ?

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, sans doute, que la Société d'Horticulture de Londres est une des premières avec lesquelles vous ayez correspondu ; vous n'ignorez pas, d'un autre côté, que cette Société, si bien en position de s'enrichir en procédés comme en plantes, de tout ce que les explorations lointaines peuvent apprendre, est une de celles qui ont fait le plus d'efforts peut-être, pour les cultures artificielles de la serre. Pourquoi, dans ces circonstances, pourvus que vous êtes d'hommes si habiles et si spéciaux, ne nommeriez-vous pas, dans votre sein, une Commission qui fût chargée, lors de l'Exposition universelle, d'aller étudier elle-même, à Londres et dans ses environs, tout ce qui pourrait être utile à l'industrie horticole de notre département ?

Versailles, par son sol, par son climat, par ses méthodes, par l'habileté de ses horticulteurs, est déjà placée, comme tout le monde le sait, à la tête de l'industrie horticole et maraîchère du pays ; c'est à elle qu'il appartiendrait de savoir ce qui se fait ailleurs, tout ce qu'on pourrait faire encore chez nous.

Je ne voudrais pas m'arrêter plus long-temps qu'il ne convient en ce moment à une pareille idée, mais si elle vous agréait, j'ajouterais que, pour lui donner quelque chance de succès, il y aurait peut-être lieu d'examiner, sans plus de retard, si la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, nommant une Commission pour visiter l'Exposition de Londres, n'aurait pas, par cette démarche, l'occasion de s'informer d'une foule de faits important à l'industrie horticole de notre propre département : — ainsi, la construction des serres ; — leur ventilation et leur chauffage ; — les instru-

ments nouvellement connus ou perfectionnés; — les plantes depuis peu acclimatées; — les méthodes de culture que le succès peut avoir justifiées; — les procédés de commerce ou de vulgarisation de certains produits et de certaines plantes usitées chez nos voisins, si féconds dans ces sortes de choses.

Et le point d'utilité étant résolu, je demanderais, si, dès ce moment, il n'y aurait pas à rechercher parmi nous, et dans les habitudes de notre propre industrie, ce qu'il conviendrait d'examiner chez nos voisins d'Outre-Manche, en s'informant simultanément près des sociétés avec lesquelles nous sommes en correspondance, de ce qu'elles voudraient elles-mêmes faire observer par vos Commissaires.

Mais, vous vous êtes déjà dit probablement : Comment arriver à l'exécution d'un pareil projet; — comment y pourvoir; — comment en couvrir les frais?

Je n'oserais, je l'avoue, rien préciser à cet égard, et je craindrais que votre Trésorier, l'homme certainement le plus compétent dans la question, ne fût pas très disposé à m'appuyer s'il fallait que nos propres ressources avisassent à une pareille mission. ..... Mais, Messieurs, comme je vous le disais, le Ministre de l'Agriculture et du Commerce demande en ce moment une forte allocation pour faire face à des besoins de cette nature. — J'ai déjà vu, d'une autre part, dans vos procès-verbaux, que, plusieurs fois, ce Ministre s'était montré empressé à vous accorder les fonds dont vous avez besoin, en raison même de l'importance de vos travaux et de l'industrie que vous représentez. — Pourquoi le département et la ville de Versailles, si incontestablement intéressés dans une question de cette nature, n'interviendraient-ils pas à leur tour, et pourquoi vous-mêmes, premiers juges de la question, n'examineriez-vous pas au moins si une pareille mission peut être utile; — si les hommes habiles et spéciaux que vous comptez dans votre sein voudraient s'en charger; et, ultérieurement, s'il serait possible d'y aviser de manière à en retirer tout le fruit possible?

Le Programme est un peu large, comme vous le voyez, Messieurs; mais en cela il n'est que très conforme aux idées que j'ai

déjà puisées parmi vous; et quand, dans une de vos dernières séances, vous résolviez que vos expositions seraient désormais ouvertes aux exposants de tous les départements, je n'ai fait que céder moi-même, en vous parlant d'une mission pour l'exposition de Londres, aux projets d'amélioration que vous poursuivez avec un zèle si éclairé et si digne d'éloges.

Permettez-moi, en terminant, d'ajouter que je trouve dans les bons exemples que nous a plusieurs fois donnés l'honorable Président que vous m'avez appelé à remplacer, une nouvelle raison de croire que je me suis fortement pénétré de l'esprit de vos traditions, en vous parlant d'études nouvelles et d'agrandissement dans vos relations avec l'étranger.

Sur ce point, comme sur tous les autres au reste, vous me trouverez disposé à faire du mieux qu'il me sera possible, tout ce qu'il vous plaira de décider ; et, poussés que nous sommes tous d'un zéle égal et dévoué, j'ai l'intime persuasion que l'année ne se passera pas, pour notre Société, sans qu'un heureux résultat ou quelques progrès signalés n'aient été enregistrés dans nos procès-verbaux.

PROPOSITION.

Examiner s'il y a lieu de former une Commissson qui serait chargée, au nom de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, de se rendre en Angleterre, lors de l'Exposition universelle de Londres, pour étudier dans cette ville et dans ses environs, comme à l'Exposition elle-même, tous les faits, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent intéresser l'horticulture de Versailles et du département de Seine-et-Oise.

Et subsidiairement, aviser aux moyens de rendre le travail de cette Commission le plus fructueux possible.

RAPPORT** de* **M. Duval père,** *et de M. le docteur* **Erambert,** ***Jurés délégués, sur l'Exposition générale de la Société nationale d'Horticulture de la Seine, des **16, 17, 18** ***et*** **19** ***mai*** **1851.**

Messieurs,

Sur la demande que la Société nationale d'Horticulture de la

Seine nous a adressée, vous avez fait l'honneur à M. Duval père et à moi, de nous charger de concourir aux travaux du Jury de l'Exposition, qui a eu lieu les 16, 17, 18, 19 et 20 mai 1851, aux Champs-Élysées, carré Le Doyen ; nous venons, dans ce Rapport, vous faire part des impressions que nous avons ressenties, des égards dont vous avez été l'objet en la personne de vos représentants, et des principales décisions que nous avons concouru à rendre avec les Délégués des Sociétés d'Horticulture de France. Puisse ce récit vous convaincre que nous avons toujours été à la hauteur de l'honorable mission que vous avez bien voulu nous confier.

Entre les Sociétés qui se respectent, comme entre les individus, les bons procédés portent leurs fruits. Permettez-nous donc de commencer par remercier, en votre nom, la Société nationale d'Horticulture de la Seine, de l'accueil cordial, des attentions, des prévenances dont vos Délégués ont été constamment l'objet depuis le moment où ils ont pénétré dans la salle des séances de la Société, rue d'Anjou-Dauphine, à neuf heures du matin, jusqu'au sortir du banquet auquel nous avons si gracieusement été conviés.

C'est sur les dix heures que le Jury, formé par les Délégués des Sociétés d'Horticulture de Nantes, Angers, Orléans, Meaux, Meulan, Troyes, de la Société centrale de France, et enfin de Versailles, sous la présidence de M. le professeur Decaisne, président de la Société nationale, a été transporté, du local de la Société aux Champs-Elysées, et sous une tente qu'un habile charpentier, M. Loyre, l'un des membres de la Société nationale, a construite avec une élégance et une hardiesse dont on trouve peu d'exemples.

Longue de soixante-cinq mètres, large de quinze mètres, et haute vers la clef de voûte de neuf mètres, cette tente, formée de toile imperméable, était soutenue par une charpente aussi simple que délicate, qui n'admettait aucun de ces mâts disgracieux qui presque toujours viennent rompre l'harmonie des plus heureuses dispositions. Vingt-quatre châssis, de deux mètres trente-cinq centimètres de long, sur un mètre trente centimètres de large, dont les vitres avaient été badigeonnées à la chaux pour atténuer

l'éclat du jour, éclairaient cette vaste enceinte qui s'étendait en croix de chaque côté, pour former deux salles basses symétriquement opposées.

On ne saurait imaginer une disposition plus heureuse et plus coquette que celle qu'a su donner le même M. Loyre, à ce terrain seulement quelques jours avant foulé par des joueurs de boules, qui font leur séjour habituel des Champs-Elysées. Quelques travaux de terrassement, habilement dirigés, avaient accidenté le sol, soulevé des massifs bordés d'un beau gazon, et dessiné et sablé des allées larges de trois mètres qui contouraient et limitaient ces massifs, au nombre de sept, jetés avec grâce et variété au milieu du parterre. Un gradin de même nature enceignait en serpentant tout l'espace.

Sur ces massifs reposait le plus riche et le plus luxuriant ensemble de fleurs qui ait jamais été vu.

Enfin, une de ces belles fontaines, élevées dans les Champs-Élysées par la munificence municipale, s'élevait, sans disparate, au milieu de ces fleurs, et ses eaux jaillissantes y entretenaient la fraîcheur et la vie.

Le Jury, sur la proposition du Bureau de la Société nationale, a commencé ses opérations par voter, par acclamation, une médaille de vermeil à M. Loyre, l'habile architecte de cet admirable jardin, et a adressé des compliments bien mérités à la Commission d'exposition, pour la manière ingénieuse avec laquelle elle était parvenue à grouper les plantes innombrables apportées par plus de cent exposants. Les félicitations n'ont pas manqué non plus à une Société qui fait de pareils efforts dans l'intérêt de la science horticole. Tout va bien, Messieurs, tout réussit à une Société, quand chacun de ses membres, qui y est entré non-seulement sans contrainte, mais parce qu'il l'a désiré, a compris en homme d'honneur les devoirs qu'il s'est bénévolement imposés, et qu'il n'attend pas, pour les remplir, qu'il sache si tel ou tel a plus ou moins de chance, ou, après une exploration envieuse, s'il doit se poser en concurrent ou en homme de bon vouloir. Fais ce que dois, advienne que pourra, est la devise de la Société nationale, c'est aussi la vôtre, Messieurs.

Après la lecture du Rapport de la Commission chargée de vérifier les titres des travailleurs de l'horticulture qui se sont distingués par leur bonne conduite, leur intelligence et leurs travaux utiles, le Jury a sanctionné les propositions des Rapporteurs, qui demandaient une *médaille d'argent*, grand module, pour M. Lapersonne, jardinier chez M. le comte de Lacépède, à Epinay, depuis quarante-un ans.

Une *médaille d'argent*, petit module, pour M. Galissant, second contre-maître chez M. Darley-Mullos, pépiniériste à Meaux, depuis vingt-sept ans.

La même récompense pour M. Guilleras, jardinier chez M. Barthe, fleuriste à Paris, depuis vingt ans.

La même récompense pour M. Betel, jardinier chez M. Ebeling, à Nanterre, depuis vingt ans.

Une *médaille de bronze* à M. Brouet, jardinier chez M. Chevré, maire de Villemomble, depuis dix-sept ans.

Même récompense à M. Sablé, jardinier, depuis quatorze ans chez M. Maës, à Clichy.

C'est à tort, selon nous, que quelques-uns de MM. les Jurés ont pensé que le Jury devait être étranger à l'allocation de ces récompenses, et qu'à la Société nationale seule appartenait de statuer. C'est toujours un but moral, général, qu'une Société grande ou petite, désire atteindre, lorsqu'elle récompense ou blâme, des faits individuels en la personne de ceux qui les ont accomplis. Et c'est sur-tout dans un moment de démoralisation qu'il importe, par une impartialité incontestable, et par la plus grande publicité, de faire briller des actes de l'importance de ceux qui ont été signalés dans le Rapport ci-dessus.

Six *médailles d'argent*, de différents modules, ont été accordées pour des semis et autres travaux horticoles, dont il a été donné connaissance au Jury par le Rapporteur d'une Commission spéciale.

Ici s'explique parfaitement l'observation des Jurés, qui ont pensé que leur intervention était sans motif; que la Société nationale seule était bon juge en la question, et qu'il serait peut-être convenable de ménager le temps du Jury à cette occasion.

Enfin, l'examen des lots de plantes et autres objets mis au concours, nous fournit matière aux détails suivants :

Nous signalerons d'abord ceux de nos collègues qui, malgré l'éloignement, n'ont point balancé à soutenir la lutte avec les horticulteurs de la Capitale et à leur prouver que si un jour, par le concours de fatales circonstances, nous avons faibli sur notre propre terrain, nous saurons bien reprendre notre revanche.

La *médaille d'or* des Dames Patronesses a été enlevée par une riche collection d'*Orchidées*, admirables par leur nouveauté et leur rareté; par la variété et la bizarrerie des fleurs autant que par leur bonne tenue. Vous savez que M. Pescatore, leur heureux possesseur, est coutumier du fait.

A ce lot étaient joints de beaux pieds de *Pelargonium*, de *Pimela* et d'*Érica*.

M. Aimé Turlure a exposé une belle collection d'*Amaryllis* qui lui a valu un deuxième prix.

M. Remont, de Versailles, avait apporté à grands frais une très belle collection d'arbres résineux, parmi lesquels on eût remarqué quinze espèces nouvelles, si, par un malentendu inexplicable, ce beau lot n'avait pas été dispersé pour servir à l'ornementation de la salle. Ce qui du reste fait ressortir davantage le mérite de ce lot, c'est que le gracieux *Cedrus Deodora*, le plus fort que nous ayons vu jusqu'à ce jour, a obtenu à lui seul, le lendemain, une médaille de première classe, lorsqu'il a été dûment reconnu que c'était par erreur que les Commissaires avaient, à plusieurs reprises, affirmé au Jury, qui admirait cet arbre, que ce beau *Cedrus* était, du consentement de son propriétaire, mis hors de concours.

M. Chapsal avait exposé un *Taxus hybride* du *Pyramidalis* et du *Baccata*, provenant de ses semis, dans le Concours n° 1, plante fleurie la plus récemment introduite.

M. Chaumann, horticulteur à Gand, a obtenu une *médaille d'argent*, grand module, pour l'introduction, le 15 mai 1851, d'un *Deutzia gracilis* en fleurs, formant une touffe gracieuse, haute de cinquante centimètres.

Ses fleurs sont blanches et extrêmement nombreuses. M. Pelé a obtenu le deuxième Prix pour son *Mitraria coccinea*. M. Mabire

le troisième Prix pour un *Rhododendrum Vervaeneanum*. Dans le Concours n° 2, plante non fleurie récemment introduite, M. Chantin a obtenu un premier Prix pour son *Mahonia Leschenaultia*, son *Gordenia Javanica*, et son *Talauma mutabilis*. M. André avait exposé un joli lot de plantes de la famille des *Cactées* qui lui a valu un premier Prix.

MM. Angrand et Lottin ont obtenu un premier Prix *ex-æquo*, pour leurs belles *Calcéolaires*, concours d'amateurs. C'est à tort que l'on a critiqué le jugement du Jury dans cette occasion, parce que, dit-on, le lot de M. Chrétien, qui a eu le premier Prix, concours marchand, et les lots de MM. Boudoux et Pelé, qui ont eu le deuxième Prix *ex-æquo*, aussi pour le Concours marchand, étaient de beaucoup supérieurs aux lots de MM. Angrand et Lottin. Quand cela serait, ce que nous ne contestons pas, la Société nationale, qui a établi des concours spéciaux d'amateurs, pas plus que le public, qui est mis au courant de la circonstance par l'énoncé des pancartes, n'ont pensé qu'une récompense identique pour des lots considérés sous un point de vue différent, impliquât aux collections un égal mérite intrinsèque, et jamais ils n'oublient que tout est relatif dans l'appréciation d'un jury.

MM. Thibaut et Keteléer ont obtenu la *grande médaille en vermeil* de la Société, pour la beauté et la culture de leur brillant lot de *Broméliacées* et autres plantes de serre-chaude, et un premier Prix pour la belle collection de *Conifères, Palmiers, Cycadées* et *Pandanus*.

M. Michel, rue des Boulets, 31, à Paris, a exposé une riche collection d'*Azalées* de l'Inde, remarquable par la beauté des sujets, leur vigueur et leur belle culture, qui lui a valu la *médaille d'or* du Ministre de l'Agriculture, et un premier Prix lui a été alloué pour ses magnifiques *Erica*.

M. Verdier, fils aîné, rue des Trois-Ormes, a offert une riche collection de *Rosiers-tiges* de la plus grande beauté, qui a remporté la médaille de la princesse Mathilde Bonaparte.

Enfin, MM. Mabire, Barrey, Moriac, Groulon, Jacquin aîné, Lecuyer, Margottin, Rifthogel, Martine, Boudoux, Chantin, L'Evêque dit Réné, Fontaine, Pelé, Lierval, Chretien, Mathieu, Chau-

vière, Paillet, Gontier père, Gontier fils, Clouet, Guerin, Modeste Gontier, Jamin, ont su se maintenir à leur rang, et les récompenses ne leur ont pas manqué.

Somme toute, nous ne pouvons que le répéter, l'Exposition a été des plus brillantes, et les efforts généreux de la Société ont été honorablement couronnés par le succès. Nous dirons toutefois à une Société qui ne demande qu'à être éclairée, qu'on a remarqué à regret la répétition d'un grand nombre de variétés. Les fortes plantes étaient rares. Quant à ce qui touche l'ordonnancement, on a regretté que les talus trop plats ne permissent pas assez de faire ressortir chaque individu. La dispersion des lots employés à la décoration de la salle, a mécontenté quelques exposants. Enfin, on a signalé la teinte foncée des toiles comme réagissant d'une manière fâcheuse sur le coloris des plantes. Ces observations, si elles sont fondées, ne font pas obstacle à notre reconnaissance pour le grand pas qui vient d'être fait dans la voie des améliorations. Honneur à la Société nationale d'Horticulture de la Seine, qui n'a reculé devant aucun sacrifice, et qui, par son intelligente hardiesse, a heureusement bravé de sinistres prédictions.

RAPPORT *sur la session du Congrès des Sociétés savantes des départements, lu à la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, dans la séance du 2 avril 1851, par M.* Boullay, *vice-président.*

Délégué par la Société pour la représenter à la session du Congrès des Sociétés savantes des départements, sous la direction de l'Institut des provinces, ouverte au Palais du Luxembourg, le 20 février 1851, je faisais partie d'une Commission qui ne s'est pas constituée, car je n'ai reçu aucun avis à ce sujet. Mon nom, d'ailleurs, figurait seul comme représentant de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, sur la liste des membres présents à l'ouverture du Congrès. J'ai donc, en vue de mon mandat ainsi concentré, assisté avec la plus grande exactitude, non-seulement aux séances générales, mais encore à celles de la Commission scienti-

fique à laquelle on a bien voulu m'attacher. J'ai ainsi cherché à pouvoir donner à la Société une idée de cette grande institution.

Bien mieux que moi, Messieurs, notre honorable Président, l'un des promoteurs du Congrès, en sa qualité de membre très actif de l'Institut des provinces, l'un de ses Secrétaires-Généraux, dans cette session dont il a plus ou moins dirigé les actes, discuté avec distinction et élaboré les résultats; bien mieux que moi, dis-je, M. Duchatellier était capable de vous en faire connaître l'origine, de vous en tracer l'histoire, de vous analyser ses œuvres. Si je ne lui ai pas abandonné ce soin, c'est qu'il figurait comme délégué d'une autre Société savante de Versailles, dans cette mémorable assemblée.

Le Congrès des Sociétés savantes (et celles de tous les points de la France sont appelées à y concourir), est une émanation de l'Association normande dont M. de Caumont est le directeur; et c'est au zèle infatigable de ce savant, à sa persévérance, aux sacrifices de tous genres qu'il s'est imposés, qu'est due la création de l'Institut des provinces, dont le Congrès annuel de Paris est le point central et le moyen d'impulsion.

L'Institut des provinces, espèce de corps savant nomade, transporte et étend son action féconde sur toute la surface de la France, divisée en zônes dont chacune embrasse plusieurs départements. Chaque zône reçoit donc l'impulsion que lui imprime l'Institut qui y répand des programmes sur des sujets généraux, pose des questions intéressantes pour chaque localité, détermine des expositions et distribue des récompenses. C'est ainsi que, dans la zône de l'Ouest, composée de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne, l'Institut des provinces a ouvert des sessions; que des expositions importantes ont eu lieu à Rennes en 1849, à Lizieux en 1850.

Dans l'Exposition de Lizieux, on a vu figurer à la fois, des produits industriels, des machines, des instruments agricoles, des collections d'horticulture, des tableaux, des sculptures, etc. Des médailles ont été accordées, non-seulement dans la localité, mais encore à des lauréats de Rouen, du Hâvre, de Caen, de Bayeux, du Mans, de Rennes et même de Brest, qui étaient venus exposer

leurs produits. J'omets un certain nombre de villes pour abréger.

C'est à Paris, sous le patronage du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, dans l'une des séances du Congrès présidé par M. Dumas, que les médailles décernées, soit à Lisieux, soit à Clermont, ont été distribuées. Ces récompenses avaient un double prix des mains de l'ancien Ministre, qui a mérité la reconnaissance de l'Institut des provinces.

D'autres expositions non moins importantes se sont ouvertes dans la même année, et sous les mêmes influences, notamment à Clermont (Puy-de-Dôme), en juin dernier, toujours sous la présidence de M. de Caumont, très secondé cette fois par M. le vicomte de Cussy, dont je cite ici plus particulièrement le nom qui se rattache à la science horticole.

Il y a eu, en 1850, une exposition mémorable, par les mêmes moteurs, à Nancy. L'érection de la statue de Mathieu Dombasle a contribué à son éclat.

Une seule session du Congrès scientifique des provinces aura lieu cette année ; elle se tiendra à Orléans, dans le mois de septembre prochain. La grande Exposition de Londres empêche de les multiplier.

En instituant ainsi les sessions régionales et le Congrès Central, l'Institut des provinces a eu en vue de relier entre eux tous les genres d'études, toutes les recherches, toutes les découvertes qui peuvent s'effectuer dans les localités les plus éloignées du Centre. Il s'agit d'établir un système complet de travaux, sur des bases uniformes, et aussi de faire refluer sur toute l'étendue du pays les avantages incontestables, la supériorité incontestée des grands centres de population et de Paris en particulier. C'est un effort louable de décentralisation morale, qui doit produire ses fruits matériels, appliquée au mieux-être du pays tout entier.

J'arrive au Congrès de Paris, au sein duquel vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, comme à l'objet le plus spécial de ce Rapport. Cette session annuelle est la seconde. Celle de 1850, déjà féconde, me semble avoir été notablement dépassée cette année, par le nombre des questions et la supériorité des discussions. Ce Congrès constitue une véritable représentation nationale, qui doit

successivement se compléter de toutes les Sociétés savantes de la France, quel que soit leur but individuel. Il reçoit leurs communications, les aide de ses conseils, leur soumet des programmes, leur pose des questions sur tout ce qui, dans leur sphère d'action, peut avoir un intérêt général ou particulier. Il offre, en outre, cet élément d'émulation, de donner du retentissement à leurs travaux, à leurs productions, à leurs découvertes. C'est une sorte d'institution encyclopédique, destinée à faire participer, autant que possible, la France entière aux richesses que l'esprit humain a si prodigieusement accumulées dans le point central.

Vous comprenez l'avantage, pour un pays comme le nôtre, de marcher par une méthode uniforme, à la recherche des faits matériels et moraux. C'est par l'association des intelligences et de la morale, que nous devons aujourd'hui combattre ces associations brutales et inintelligentes, qui menacent de saper les fondements de la civilisation bien comprise.

C'était un spectacle imposant que cette assemblée composée d'environ cent cinquante délégués. Il se trouvait parmi les membres beaucoup de notabilités, d'anciens pairs, d'anciens ministres, des représentants, quelques célébrités étrangères, entre autres M. le baron de Stassart, ancien président du Sénat belge, nom cher aux lettres et à l'agriculture. On siégeait dans cette magnifique salle du Luxembourg, veuve d'un pouvoir respecté, peut-être regrettable. Ça été pour moi un spectacle curieux, de voir figurer dans la même séance des hommes éminents, ailleurs sans doute antipathiques, tels que MM. Guizot, Ch. Bonaparte, de Montalembert et Guernon de Ranville, etc., se donnant ici, parfois, à leurs idées une mutuelle adhésion, sur ce terrain neutre où les discussions violentes de la politique sont remplacées par la bienveillance et l'urbanité.

Chaque séance a été consacrée à un sujet différent, et, chose digne de remarque, le Président et les autres membres du bureau ont varié selon la nature des matières à traiter. M. de Caumont, l'inépuisable, l'infatigable M. de Caumont, a présidé la première séance et prononcé un discours d'ouverture, programme de l'ensemble des travaux. M. de Stassart a présidé les discussions Agri-

coles ; M. Antoine Passy, l'Ethnologie, la Géologie et les autres sciences naturelles ; M. de Buzonnières, pour la Peinture, la Sculpture, etc. ; M. de Montalembert, les discussions sur l'Archéologie ; M. Gaillard, celles relatives à la production et au commerce de la viande ; enfin, monseigneur l'Archevêque de Reims a présidé le jour de la clôture.

La première séance du Congrès a été remplie par une savante dissertation de M. Chavin de Malan, bibliothécaire du Luxembourg, sur l'Histoire générale des Bibliothèques, et sur le mode à suivre pour les conserver et les rendre utiles.

Pour les bibliothèques des communes, l'auteur indique les meilleurs modes d'administration, de conservation ; il recommande de les tenir, si non au complet, du moins le plus appropriées à leur usage. Enfin, M. de Chennevières a exposé ses vues sur la meilleure classification d'un musée de peinture et de sculpture.

Je ne saurais entrer dans le détail de toutes les propositions et des discussions dont j'ai été témoin. Je me contenterai d'un aperçu sommaire des principaux sujets qui ont fixé l'attention du Congrès.

AGRICULTURE.

Par rapport à l'Agriculture, les Sociétés spéciales et les Comices sont invités à redoubler d'efforts, à étudier de nouveau l'application si opportune dans certains terrains, de la pratique du *drainage*, qui promet de si riches résultats ; à rechercher les causes de la détresse actuelle des cultivateurs, etc. On demande encore que l'enseignement agricole soit introduit dans les écoles primaires. Non-seulement les livres élémentaires appropriés manquent absolument, mais encore le personnel de nos écoles de campagnes, aux environs de Paris du moins, offre peu d'éléments. Je pense que ce serait plutôt dans les écoles d'adultes que ce genre d'instruction pourrait fructifier.

L'Agriculture réclame l'exécution du réseau complet des chemins de fer, qui doit sillonner la France ; elle paraît vouloir le maintien des tarifs protecteurs qui ont beaucoup élevé la production depuis 1822, et conséquemment la quantité des engrais ; elle

voudrait aussi l'abaissement des droits d'octroi qui pèsent sur elle. Le cri général sur les modifications à apporter pour la vente de la viande à Paris, a retenti au sein du Congrès. On a demandé le maintien de la caisse de Poissy, mais facultative ; la perception du droit de douane ou d'octroi par tête et non au poids.

On engage les Sociétés d'Agriculture, et sur-tout celles d'Horticulture, à multiplier les jardins botaniques, à exercer leur influence pour y établir des cours de culture potagère, et sur-tout de la taille des arbres. On a émis le vœu que le professeur d'Horticulture, dans chaque département, pût se transporter dans les arrondissements pour y propager les procédés utiles, et spécialement le perfectionnement de la taille des arbres fruitiers.

ETHNOGRAPHIE.

Pour l'étude de l'Ethnographie française, on a discuté un rapport de M. de Quatrefages, dans lequel ce savant rappelle que la population française a pour origine la race Celtique; que le voisinage et les migrations des races étrangères ont introduit des éléments ethnologiques très divers, et modifié la race primitive, d'où est résulté cette extrême variété qui caractérise la population de la France. Aucune autre nation ne présentant, sous ce point de vue, des problèmes aussi compliqués, il faut, pour les résoudre, avoir recours aux caractères physiques, aux idiômes, aux superstitions, etc.

Le Congrès décide en principe qu'on devra rechercher :

1.° Quels sont les caractères distinctifs des *Gaels* et des *Kimrys* ? dans quelles proportions ils sont introduits dans la population ? si d'autres éléments ethnologiques y sont mêlés, etc.

2.° Rechercher encore parmi nous les traces des colonies grecques et romaines, de l'invasion des Sarrasins, de la domination espagnole, et en Normandie particulièrement, de la race Scandinave, etc.

ARCHÉOLOGIE.

M. Dupré, et successivement M. V. Petit, ont lu des rapports sur l'histoire et l'importance de l'Archéologie, et sur la marche à suivre pour l'étude de cette science. Une discussion savante s'est

engagée, et les vœux principaux émis par le Congrès peuvent se résumer ainsi :

1.° Adopter essentiellement, pour les recherches Archéologiques, une méthode uniforme, et de même pour le plan des cartes et tableaux à dresser; avoir un système commun de notation, de classification des collections et de rédaction des catalogues.

2.° Que la publication soit divisée en époques Gauloise, Romaine et Gallo-Romaine du moyen-âge, etc..

Il y aurait encore à ajouter beaucoup de détails et de préceptes, que j'abandonne à ceux que cela concerne plus spécialement.

MUSÉES.

M. de Chennevières motive l'utilité de conserver les types primitifs des industries tenant à l'art, telles que les porcelaines, les émaux, nos étoffes de soie et autres, les sculptures en bois et en ivoire. Il demande que les villes réunissent la plus grande variété de ces modèles et de chefs-d'œuvre analogues ; elles porteraient le titre de collections spéciales et seraient indépendantes des musées.

Pour relever le niveau des musées de province, on voulait obliger les artistes qui seraient redevables de leur éducation à la munificence de leurs concitoyens, à venir s'établir pendant plusieurs années dans la localité, et à la gratifier de quelques-uns de leurs meilleurs ouvrages. La majorité du Congrès est d'avis que l'art ne se développe avec supériorité que par l'inspiration, sans contrainte et sous la protection d'une liberté sans bornes. Le véritable artiste saura bien faire la part de son pays natal, et contribuer à l'importance de ses collections. Il faut, d'ailleurs, par des sacrifices, encourager dans chaque ville de quelque importance l'établissement de peintres et de sculpteurs habiles.

SCIENCES NATURELLES.

BOTANIQUE.

M. de Lonière traite de la direction à donner aux études botaniques. Il insiste sur la rédaction de flores locales, ou du moins d'herbiers déposés au musée de la ville, ou au secrétariat des So-

ciétés savantes. La nomenclature doit être à la fois scientifique et vulgaire.

De son côté, M. Cap recommande aux botanistes, dans leurs recherches locales, d'étudier la *Géographie-Botanique*, sur les données fournies par la Géologie ; ce qui offrirait les éléments d'une *Statistique végétale*. Ce travail éclairerait les Agriculteurs sur le choix des cultures, en raison de la nature du sol.

M. de Vibraie, dans un Mémoire relatif à la culture et à l'acclimatation des arbres résineux, insiste particulièrement sur le *Pinus nigra austriaca*, dit Pin-d'Autriche, dont il motive les avantages.

MINÉRALOGIE.

A propos des mines argentifères de l'Aveyron, M. Cap, dans un rapport, établit la valeur et la nature de ces minérais, dont l'un donne trente pour cent de cuivre, et sept à huit kilog. d'argent par tonne. Il insiste sur le besoin détudier nos richesses minéralogiques dans le Finistère, les Vosges, les Alpes et les Pyrénées.

M. de Caumont émet le vœu que le Gouvernement fasse figurer à l'Exposition générale de Londres, les minérais de cuivre et de plomb-argentifères, de chaux-fluatée et de houille recueillis dans l'Aveyron.

M. Gueranger, dans un rapport sur la succession des couches géologiques des environs du Mans, invite les naturalistes qui étudient la Paléontologie, à rechercher si certaines espèces fossiles ne se rencontrent pas, d'une manière constante, dans des zônes distinctes des mêmes terrains géologiques ; ou si elles ne se trouvent jamais qu'à des niveaux bien définis, ou dans des stations déterminées.

Un Membre demande si chaque espèce de crustacé se trouve toujours dans la même couche de terrain néocomien. On paraît d'accord qu'il existe des fossiles caractéristiques d'un terrain ; mais cette loi est-elle générale ?

Le Congrès sollicite la solution des rapports qui existent entre les roches et terrains géologiques, et la végétation soit naturelle, soit agricole. Il provoque des collections départementales et des

cartes géologiques, avec des coupes et des profils détaillés, fondés sur un nivellement exact pour chaque terrain géologique.

Dans beaucoup de départements il n'y a pas de musée d'histoire naturelle; dans d'autres, ils sont très incomplets. Le Congrès engage les chefs-lieux à établir ou à compléter leurs collections, à provoquer l'exécution d'une décision prise par le Gouvernement, de reverser dans chaque département les objets qui lui sont propres. On recommande de séparer les échantillons puisés dans le département, de ceux qui lui sont étrangers.

ZOOLOGIE.

L'étude Zoologique a pour objet de multiplier, d'acclimater des animaux appropriés à nos besoins; mais aussi de nous mettre à même de faire la guerre à ceux qui sont pour nous des agents de destruction, sur-tout parmi les insectes. M. Ch. Bonaparte dit qu'en France la Zoologie est en décadence. En effet, qu'est-ce que la collection vivante du Jardin-des-Plantes de Paris ? Ce n'est pas dans ce centre populeux qu'on trouvera l'espace et les autres conditions convenables. Versailles, avec son parc immense, ne serait-il pas dans une situation bien favorable, dans des temps plus prospéres, pour établir une collection d'animaux exotiques, digne de la France.

A l'occasion des questions ci-dessus posées, le congrès adopte les conclusions de M. Guérin-Menneville, ainsi conçues :

1.° Bien caractériser les espèces par leurs noms scientifiques, vulgaires et locaux.

2.° Étudier les mœurs des animaux, des oiseaux et des insectes nuisibles; constater les dégâts et les moyens connus pour s'en préserver;

3.° Faire le catalogue des insectes de chaque localité, afin de connaître ceux qui sont indigènes à la France et à chaque zône en particulier.

GRÊLE.

A l'occasion des questions météorologiques, M. Martins pense que les orages de grêle ont été mal observés. Les sociétés d'assu-

rance, dit-il, sont dans le plus grand embarras quand il s'agit de fixer la cotisation des assurés. Par exemple, dans les environs de Montluçon, des communes ont été grêlées quinze fois, tandis que tout près de là, dans la Limagne, le même fléau ne s'est manifesté que deux fois. Il est donc important que les sociétés savantes étudient à fond la question de la grêle. Il n'est besoin d'aucun instrument, les différents points à observer sont à la portée de tout le monde, savoir : le vent qui a amené la grêle, la durée de l'averse, la densité de la grêle, le volume dans un espace donné; estimer approximativement les effets et le dommage sur les récoltes.

Le même rapporteur voudrait voir généralisée la fixation de la température des sources et les variations qu'elles subissent à diverses époques de l'année; la quantité d'eau qu'elles produisent, la nature du terrain d'où elles sourdent, sa situation géographique, sa hauteur au-dessus du niveau de la mer; les points où s'infiltrent les eaux qui produisent chaque source; enfin leur analyse, au moins qualitative. Pour cela, un bon thermomètre gradué par cinquième de degré suffit.

La dernière séance du Congrès, sous la présidence de l'illustre prélat, a été purement littéraire et artistique. Voici quelques-uns des vœux qui s'y rattachent :

Sur la proposition de M. de Surigny, vu l'importance d'un ouvrage de M. Perée sur les catacombes de Rome, et l'utilité de ce grand travail pour les études iconographiques, le gouvernement est prié d'accorder à son auteur une subvention qui en assure l'exécution.

M. Albert de Boys, au nom de la section littéraire, se demande quel plan, quel esprit doivent guider, pour l'histoire littéraire de chaque province, et quelle classification établir. Le rapporteur se résume par la division de la littérature française en trois branches principales :

1.° La poésie, savoir : la poésie latine, la poésie indigène, romane, basque, gallique ou bretonne, etc.; les chants populaires, sirventes, sonnets, rondeaux, fabliaux, romans en vers, etc.

2.° L'histoire divisée en chroniques latines, chroniques romai-

mes, et divers idiomes naturalisés ou transitoires ; les histoires, les biographies, les cartulaires, les chartes, etc.

3.° La jurisprudence, savoir : les documents relatifs au droit national et coutumier, au droit canon, au droit féodal, les applications du droit romain, etc.

M. de Chennevières a été chargé de la recherche des moyens de préserver les musées du vandalisme inintelligent, même de leurs propres conservateurs ; d'éviter les causes de détérioration, ou les restaurations qui enlèvent le cachet d'une œuvre originale. Le rapporteur conclut à des dispositions dont nous résumerons les principales.

Que les autorités civiles et ecclésiastiques exercent par voie de commissions compétentes, dont le conservateur devrait prendre l'avis et recevoir les conseils, une active surveillance. Suivent des détails et des instructions sur les moyens de préservation et de conservation des tableaux et des sculptures.

Pour la littérature et la philologie, M. l'abbé Corblet, dans une dissertation très savante, réclame non-seulement l'étude des divers idiomes parlés en France, mais encore celle des différents patois, si distincts et si bien caractérisés dans beaucoup de localités, dont il énumère les principales. Le Congrès adopte la proposition de M. l'Abbé Corblet, ainsi conçue :

Le Congrès émet le vœu que les sociétés savantes entreprennent, ou du moins encouragent la publication des glossaires des divers patois de la France, en y joignant les origines et les caractères littéraires et grammaticaux de ces dialectes. Ces glossaires pourraient être accompagnés d'une biographie raisonnée des ouvrages écrits en patois, et de recherches sur les monuments littéraires du moyen-âge qui auraient subi l'influence de dialectes vulgaires.

M. de Caumont donne lecture d'un intéressant mémoire de M. Travers de Caen sur les biographies et bibliographies des provinces. Il remercie ensuite les membres du Congrès, en proclamant la clôture, de leur zèle et du succès de leurs efforts. M. de Caumont reçoit lui-même, par l'organe de M. de Stassart, les remerciements de l'assemblée.

Oserai-je, messieurs, me permettre une remarque, sans vouloir, toutefois, lui donner l'apparence d'une critique. Un sentiment, une sorte de mot d'ordre m'a semblé dominer dans le Congrès, *la décentralisation*. (Il ne s'agit pas ici de la décentralisation administrative sur laquelle tout le monde et d'accord dans une certaine mesure). Il faudrait bien s'entendre sur la valeur de ce mot, sur la latitude à lui donner. Je ne veux pas m'engager ici dans une discussion approfondie, permettez-moi simplement d'émettre, en peu de mots, les réflexions que *ce mot de ralliement*, tracé en première ligne sur le drapeau du Congrès, m'a suggérées.

La centralisation, selon moi, c'est l'unité, c'est la force. C'est dans ce cas, si vous voulez, l'accumulation, appliquée à Paris, des principales richesses matérielles et morales du pays. Mais n'oublions pas alors que Paris n'est pas seulement le point culminant de la France, qu'il est le centre de la civilisation universelle; et cela parce que tout y abonde, que tous les éléments de grandeur et de supériorité s'y trouvent réunis. Changez cette situation au profit des provinces, *nivelez* par l'effet d'une répartition un peu générale, qu'aurez-vous fait ? du *socialisme*. Vous aurez détruit une grande richesse, sans véritablement enrichir l'ensemble. Toutes les parties alors seront devenues régulièrement médiocres, parce que tout ce qu'il y a de beau, de sublime sera éparpillé.

Je citerai à cette occasion l'opinion d'un membre savant et distingué de l'Institut des provinces. Dans son dernier rapport sur les travaux scientifiques de l'Académie de Rouen, page 35, M. de Girardin, tout naturellement, sans préoccupation aucune que celle d'un sentiment vrai, s'exprime ainsi :

« L'intérêt de ces réunions de plantes, de minéraux, de roches, « d'oiseaux, en un mot des productions naturelles de chaque dé« partement, ouvertes aux étrangers comme aux nationaux, est « trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage à cet « égard. A Paris, les collections générales, en province, les collec« tions spéciales et locales ; c'est là le seul moyen de compléter « rapidement et d'une manière exacte la géographie physique de « la France. »

Une certaine jalousie contre la capitale s'est emparée de quel-

ques esprits dans les départements. Cela se conçoit à la suite des désordres dont elle a été le théâtre en 1848, et qu'aucuns lui attribuent. Elle a subi de cruelles conséquences qui pèseront longtemps sur elle, qui pèsent sur la France entière. Paris toutefois ne mérite pas qu'on l'en punisse.

Laissant de côté cette idée, comme une sorte de mauvaise passion que chacun s'empressera de repousser, de quoi s'agit-il alors ? Au lieu de dépouiller la métropole, qui doit, certes, partager avec les provinces, leur livrer ses doubles exemplaires, élevez le niveau des études sur tous les points du territoire. Créez-y des savants et des artistes ; qu'on fasse des sacrifices pour retenir des hommes d'élite ; qu'on augmente les collections, qu'on construise des monuments, etc. Cette œuvre, le Congrès l'a entreprise avec succès, il la réalisera par sa persévérance ; mais dans le sens que j'indique, pour éviter de fâcheuses conséquences que j'ai cru devoir signaler.

RAPPORT sur la Session du Congrès central d'Agriculture fait à la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dans la séance du 5 Juin 1851, par M. Boullay.

Messieurs,

Trois des membres de la Commission que vous avez chargée de vous représenter au Congrès central d'Agriculture pour 1851, ont assisté régulièrement aux séances et concouru aux travaux de cette importante assemblée. Mes collègues m'ont témoigné le désir que je fusse leur interprète au sein de la Société ; je me suis chargé de cette tâche d'autant plus volontiers que j'ai à vous rendre un compte très favorable du rôle qu'ils ont rempli pendant la session du Congrès. Comme moi, M. Barre a fait partie de plusieurs commissions. Je vous signalerai plus particulièrement notre honorable collègue, M. Desvaux, qui a été rapporteur des questions relatives au marché de Poissy.

Je serai forcé, faute de temps, d'être court ; j'essaierai d'être clair et précis. Le Congrès d'ailleurs offrait peu de sujets spéciaux

pour nous et directement relatifs à l'objet habituel de nos travaux. Il s'agissait sur-tout des intérêts généraux de l'Agriculture, de ses progrès, de ses applications les plus favorables au bien-être du peuple ; et aussi de cet état de souffrance des producteurs dont l'aisance est une condition essentielle du progrès en Agriculture.

Par les titres généraux vous comprendrez la répartition du travail entre tous les membres, fractionnés et divisés en commissions spéciales selon la nature et la diversité des objets à traiter. Il eût été curieux de placer ici, au moins par extrait, les rapports qui ont motivé, après des discussions approfondies, la rédaction définitive des vœux émis par le Congrès ; je n'ai pu le faire que d'une manière extrêmement restreinte, cela nous eût entraînés trop loin. Souvent même je me suis contenté de rapporter les conclusions arrêtées dans l'ordre de leur adoption, et quelquefois simplement le titre des sujets qui ont été traités.

I.

A l'occasion de l'existence du Congrès, sur le rapport de M. Fouquier d'Hérouël, duquel il résulte que l'établissement des Chambres et du Conseil-Général d'Agriculture, malgré l'importance et l'utilité de ces nouvelles institutions, n'exclut pas les réunions annuelles du Congrès central, qui ne seront pas pour cela sans efficacité. En effet, l'organisation, les éléments, les attributions, comme l'action sont de nature différente. L'indépendance du Congrès est absolue, il ne reçoit aucune pression du gouvernement. C'est une concurrence qui multipliera les observations d'intérêt général et dont le Conseil-Général fera sans doute son profit. En conséquence, l'assemblée décide « que le Congrès central d'Agriculture continuera à se réunir pour discuter les intérêts agricoles et soumettre à l'administration les vœux dont la réalisation lui semblerait utile et nécessaire.

II.

Je passerai sous silence le détail des questions au nombre de cent douze, comprises dans les vœux émis jusqu'à ce jour par le Congrès, habilement énumérées et motivées dans un rapport de

M. Robinet. Il déduit des résultats obtenus depuis sept années que le Congrès existe, un puissant encouragement pour persévérer dans la voie déjà fructueuse qu'il s'est tracée.

III.

Réforme hypothécaire.

S'en référant au vœux précédemment émis, le Congrès insiste sur la nécessité de rendre publiques les hypothèques légales ; sur une législation propre à créer des associations de propriétaires emprunteurs, sous la garantie de l'Etat, ayant pour base l'amortissement du capital par annuités.

IV.

Commerce des Engrais dits concentrés.

La réclame, dans ces derniers temps, s'est mise bien activement au service de certains engrais artificiels. Il en est résulté que beaucoup de cultivateurs, victimes du charlatanisme, reculent maintenant devant l'emploi de ceux qui offrent des avantages réels. M. Royer a traité cette question avec le talent qui lui est propre et avec la rigueur convenable, et reçoit l'approbation unanime de l'assemblée ; ceci intéresse à la fois les agriculteurs et les horticulteurs.

V.

Question des Sucres.

Le Congrès renouvelle les vœux qu'il a déjà émis, particulièrement au point de vue de l'égalité d'impôt entre les sucres de la France continentale et de ses colonies. Il demande que le tarif sur les sucres étrangers soit protecteur, sans être prohibitif ; que les raffineries, comme les fabriques, soient soumises à l'exercice, etc. La loi a maintenant résolu ces questions. Nous ne les avons mentionnées que pour montrer à quel point elle s'y rapporte.

VI.

Délits ruraux.

Les délits ruraux se multiplient d'une manière désastreuse, le

Congrès provoque des poursuites d'office et des moyens plus actifs de répression.

VII.

Crédit agricole.

On demande que le Gouvernement, puisant à l'étranger, aussi bien qu'en France, les documents relatifs aux Banques agricoles, réalise ce genre d'établissement sous la bienveillance et sous la garantie de l'État.

VIII.

Reboisement.

Le Congrès réclame le prompt reboisement des terrains appartenant à l'État et aux communes, et qu'une somme soit inscrite annuellement, pour cet objet, au Budget de l'État. On indique les mesures à prendre, ainsi que l'extension à cinquante ans de l'exemption d'impôts accordée pour vingt-cinq ans par l'article 225 du Code forestier, etc.

IX.

Service sanitaire dans les Campagnes.

Il est difficile de soumettre les habitants des campagnes aux mesures de salubrité qui souvent les préserveraient des maladies ou des épidémies qui causent tant de ravages. Une question des plus ardues est celle du service médical dans les communes rurales. Cette question, qui revient sans cesse, est loin d'avoir acquis sa solution.

Le Congrès médical de 1845, qui devait amener une bonne loi sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie, sous ce rapport, et les secours que réclament les pauvres dans les campagnes, a manqué son but par l'effet de la révolution. De même le Congrès central d'Agriculture poursuit chaque année l'étude de cette question importante. J'offre ici le résumé du rapport de la Commission sanitaire dont j'ai fait partie, et dont M. Hardouin a été le rapporteur, tel qu'il a été adopté.

1.° Etablissement d'un conseil d'hygiène et de salubrité par canton, avec libre initiative des mesures à soumettre à l'autorité;

2.° Comme aucunes mesures, absolument générales, n'offrent la solution désirable ; que plusieurs sont appliquées avec succès dans certaines localités, telles que, par exemple, l'établissement de médecins cantonnaux; on propose que les Préfets prennent les moyens les mieux appropriés à leur circonscription, pour améliorer le service médical et pharmaceutique;

3.° Que des encouragements pécuniaires et honorifiques soient accordés aux médecins qui se seraient le plus dévoués au service des malades indigents ;

4.° Qu'on provoque la publication, au nombre des livres élémentaires, de Manuels d'hygiène à l'usage des campagnes, etc.

X.

Réserve des Céréales.

La question des céréales, vu l'abondance actuelle, la pénurie prochaine, peut-être, la succession des bonnes récoltes devant être à son terme, a vivement préoccupé le Congrès, dans la situation critique où se trouve le Pays. Je néglige le savant rapport et la brillante parole du jeune rapporteur, M. Albert de Broglie, pendant le cours d'une discussion animée, pour arriver aux conclusions adoptées.

On émet le vœu, 1.° que le Gouvernement fasse étudier sur une grande échelle et avec toute la rigueur des méthodes scientifiques, les divers moyens de conservation des grains et des farines.

2.° Que des prescriptions analogues à celles qui régissent la boulangerie de Paris, en ce qui concerne les réserves, soient appliquées à toutes les communes de quelque importance, etc.

XI.

L'assainissement du sol, les irrigations, la police des eaux, le drainage, la propagation des comices agricoles, la question des soies au point de vue de la production et du commerce, la question des vins, celle de l'amélioration des chevaux, le Code rural, la police du roulage, etc., ont été le sujet de rapports spéciaux, de discussions et de vœux émis. Les détails s'éloigneraient évidemment de nos attributions.

XII.

Concours de Poissy, 1850.

Je terminerai en rendant compte à la Société d'un objet qui intéresse essentiellement le département de Seine-et-Oise. Voici quelles sont les conclusions adoptées par le Congrès sur le rapport de notre collègue M. Desvaux.

1.° Que des concours régionaux soient immédiatement établis pour toutes les parties du territoire;

2.° Que l'allocation afférente au concours de Poissy soit maintenue, mais qu'elle ne soit augmentée que quand des fonds suffisants auront été assurés à tous les concours régionaux qu'il s'agit de fonder;

3.° Enfin, que les conditions du programme du concours de Poissy soient déterminées par le Conseil supérieur d'Agriculture, les Chambres consultatives entendues.

GREFFES multiples et diverses sur un Poirier. — Pommier greffé sur Poirier et Poirier sur Pommier, par M. Boulay.

J'avais un poirier à haute-tige, de très mauvaise qualité, âgé d'une douzaine d'années, offrant quatre branches principales d'une forme analogue et bien répartie, qui lui donnaient un ensemble agréable. En 1841, j'ai greffé sur ces quatre branches, sortes de moignons coupés de niveau, quatre espèces de poires différentes : le Doyenné d'hiver, le Colmar, le Passe-Colmar et le Bon-Chrétien d'Auch. Les unes et les autres réussirent parfaitement : la végétation fut active et vigoureuse, le développement rapide et extraordinairement égal pour chacun des points de départ. Notre confrère Pajard en a suivi le développement.

Cet arbre, depuis quatre ans, s'est mis à fruits et les porte à peu près également répartis. Cette année, il en a été très chargé, sauf le Doyenné, qui était peu abondant, sans que la végétation de cette espèce ait fléchi.

J'avais encore tenté un autre genre d'expériences, en transpor-

tant, par la greffe, des poires sur des pommiers, *et vice versa*, des pommes sur des poiriers. Voici ce que j'ai remarqué.

Le poirier greffé sur pommier sauvageon s'y développe bien d'abord ; mais, dès la seconde année, non-seulement la greffe se flétrit, mais l'arbre même qui lui sert de base se détériore et périt. Il n'en est pas ainsi du pommier greffé sur le poirier : dans ce cas, même en conservant sur le sujet la concurrence des poires, la branche de pommier devient forte et bien nourrie ; elle ne tarde pas à se mettre à fruits. Des reinettes grises, entre autres, ainsi transportées sur un poirier, ont donné des fruits plus gros que je les aie jamais obtenus sur leur propre essence.

Je ne suis pas assez habile, sans doute, pour déduire de ces derniers faits une théorie satisfaisante ; il en résulte, toutefois, que le poirier ne peut vivre sur le pommier, l'épuise vite, n'y puise pas une sève assez abondante, tandis que le pommier acquiert plus de force, plus d'élément et de vitalité quand il est alimenté par la sève du poirier.

Ce genre d'essais a été tenté avant moi ; mais on est généralement d'accord qu'une espèce l'emporte sur l'autre et que l'équilibre ne peut pas se maintenir. J'apporte des observations contraires. On dira peut-être encore que c'est un simple objet de curiosité sans application immédiate et utile. Ce n'est pas un motif pour négliger l'observation des faits, les expériences de toutes espèces susceptibles de jeter quelques lumières sur la physiologie végétale.

***RAPPORT** sur les Greffes pratiquées par M.* TURLURE, *lu dans la séance du* 9 *janvier* 1851, *au nom d'une Commission composée de MM.* BATTAILLE, BERTIN, DUVAL, *père*, ERAMBERT *et* TRUFFAUT, *rapporteur*.

MESSIEURS,

La Commission que vous avez chargée de faire un Rapport sur les Greffes de poiriers que M. Aimé vous a appelés à examiner s'est réunie le 27 septembre ; elle a nommé pour président M. Bertin, et m'a chargé de vous soumettre ce Rapport.

Nous avons été conduits devant les poiriers sur lesquels M. Aimé avait pratiqué ses greffes, dans le courant du mois d'août de l'année 1849. Chaque sujet, haut de deux mètres environ, était garni depuis sa base jusqu'à son extrémité de vingt à vingt-cinq greffes bien reprises et dans un état de végétation qui ne laissait rien à désirer.

Ce procédé offre des avantages incontestables sur la greffe en écusson, ordinairement employée pour le remplacement des branches formant la charpente des arbres fruitiers ; de plus il procure la facilité de pouvoir greffer des dards, de lambourdes, des yeux à fruits et sur-tout des branches à bois ayant l'avantage d'être munies d'un œil terminal, œil toujours bien constitué.

Ce moyen permet, dans l'espace d'une année, de dénaturer un poirier déjà très développé, sans être obligé de rabattre ses branches principales très prés du corps de l'arbre comme on est contraint de le faire pour la greffe en demi-fente, opération toujours préjudiciable au sujet.

M. Aimé fait cette greffe du 1.er août au 15 septembre. Il choisit indistinctement, comme il a été dit plus haut, un bouton à fruits, un dard ou une branche à bois. Il coupe sa base en biseau prolongé, fait sur le sujet une incision en forme de T comme pour placer un écusson, soulève l'écorce avec la spatule du greffoir et y introduit le biseau de la greffe ; puis il ligature avec de la laine comme pour la greffe en écusson.

Ces Greffes n'étaient pas nouvelles, Messieurs, pour quelques membres de votre Commission qui les ont vu pratiquer avec succès par M. Aimé, depuis l'année 1843, ainsi que dans diverses autres localités, et non-seulement sur des arbres à fruits à pepins, mais aussi sur des arbres à fruits à noyau.

Dans le département de la Seine-Inférieure cette greffe s'emploie depuis long-temps comme la meilleure pour remplacer les branches des arbres formés qui viennent à s'éteindre.

Dans le département de l'Aube, cette greffe est employée pour perfectionner les jeunes arbres de pépinières qui, le plus souvent, manquent de régularité dans leur forme.

Dans le département du Rhône, on l'emploie sur-tout dans le but

de mettre les arbres à fruits; le 15 août 1848, un horticulteur d'Ecully, près Lyon, homme digne de foi, publiait un article auquel nous avons emprunté les lignes suivantes :

« Vers la fin d'août environ, on peut facilement distinguer les « boutons à fruits des poiriers et des pommiers. C'est à cette épo- « que que je greffai en 1847 une assez grande quantité de boutons « à fruits de poiriers sur d'autres poiriers en quenouilles et en « espalier ; arbres extrêmement vigoureux, et qui par cette liai- « son ne donnaient que peu ou point de fruits et paraissaient de- « voir prendre un trop grand accroissement. J'ai mis dessus aux « places vides des boutons à fruits suivant la manière indiquée « plus haut ; à peu près toutes mes greffes ont retenu leurs fruits, « et j'ai depuis une jusqu'à quatre poires par greffe ; tous ces fruits « sont aussi beaux que s'ils étaient restés à leur place natu- « relle. »

« Quelle jouissance ce moyen ne procurera-t-il pas à un ama- « teur qui, ne pouvant rien obtenir d'un arbre à fruits trop vigou- « reux, ou parce qu'il est dans la nature de cet arbre de ne pas « produire, lui fera placer une certaine quantité de boutons à « fruits et le forcera pour ainsi dire à donner, l'année suivante, « deux ou trois cents fruits. J'ai la preuve de cette proportion, « car j'ai récolté cette année 1848, vingt-cinq à trente poires sur « un arbre où je n'ai placé que dix greffes l'an passé.

« LUIZET, père, horticulteur, à Ecully. »

Cette greffe se trouve encore décrite sous le nom de Greffe Girardin (de Thouin), dans le *Manuel du Jardinier*, publié par Louis Noisette, en 1835, et elle l'avait été une première fois en 1821, par M. André Thouin, lui-même.

Pourtant, Messieurs, si M. Aimé n'est pas l'auteur de cette greffe si précieuse, il a le mérite de l'avoir pratiquée depuis long-temps et sur-tout d'avoir été le premier à appeler votre attention sur le service qu'elle est dans le cas de rendre à l'Agriculture.

En conséquence, votre Commission vous propose, Messieurs, de voter à notre honorable collègue, M. Aimé, des remercîments et l'insertion de ce Rapport dans les Mémoires de la Société.

RAPPORT, sur une maladie des prunes, produite par un insecte ; lu à la Société d'Horticulture le 2 octobre 1851, par M. LABBÉ, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à la commission des maladies de vignes, des branches de pruniers de l'espèce Prunus spinosa et de l'espèce Questche présentées dans votre séance de juillet par notre savant collègue M. Boullay, afin d'étudier une maladie déclarée sur ces fruits et de vous en faire un rapport.

Je viens vous rendre compte de l'examen auquel je me suis livré à ce sujet.

Les branches qui ont été remises à la commission étaient dans un état de siccité complète, recouvertes de quelques petites prunes, de la grosseur d'un noyau de cerise, arrêtées dans leur développement par la séparation des branches de l'arbre ; ces petites prunes sont d'un violet foncé, très chagrinées et ridées par la dessiccation; elles sont recouvertes par une efflorescence blanche, qui appartient au fruit de cette espèce.

J'ai remarqué sur ces mêmes branches des corps irréguliers, allongés, contournés, plus minces à leur insertion, recouverts d'une substance d'un blanc gris, ayant l'aspect granulé des erineum (plante cryptogame). Ces corps sont ridés sur leur longueur, la partie blanche est plus abondante vers la base, ils sont implantés sur le pédoncule destiné à supporter le fruit, ils paraissent être le fruit même, ayant subi une élongation extraordinaire, soit par l'action d'un corps extérieur qui les aurait comprimés en les empêchant de prendre la forme sphéroïdale.

Notre attention s'est portée d'abord sur l'organisation extérieure.

Placés sous le champ d'un microscope, j'ai reconnu que les granulations étaient dues au développement du tallement d'un champignon appartenant au genre erineum. Ces granulations, plus ou moins fortes, laissent échapper quelques filets plats à deux ou trois articulations, surmontés de petits corps qui nous ont paru être les péridions ou les organes de la reproduction. Ces organes

sessiles sont si abondants qu'ils permettent à peine de distinguer l'épicarpe du fruit déformé.

Un examen plus attentif nous a fait voir vers la base du fruit, presque au point d'insertion du calice, de petits trous presque imperceptibles produits par quelques larves d'insectes. Ouvrant alors avec précaution un des fruits, on a vu une quantité de matière jaune, cylindrique, longue d'un demi-millimètre à un millimètre et plus, au centre de laquelle se trouve un ver roulé en boule; la matière cylindrique a été reconnue pour l'excrément de la larve qui s'est développée et a vécu aux dépens de la matière organique qui devait former le sarcocarpe ou noyau qui a disparu complètement.

Des observations qui précèdent on peut conclure que la maladie qui nous occupe est accidentelle, qu'elle n'est occasionnée que par la présence d'un insecte qui ayant détruit certains organes intérieurs, a fait répartir toute la sève sur le péricarpe, et par ses mouvements dans la cavité du fruit en a favorisé l'élongation.

Il est à croire qu'il n'y a pas lieu d'attribuer cette maladie à la présence du champignon signalé à la surface; il faudrait, pour répondre affirmativement, surpendre l'insecte au moment où il pénétre dans le fruit, savoir si celui-ci est déjà malade et présente les caractéres physiques que nous avons décrits.

La première hypothèse paraît être seule admissible en présence des faits observés en si grand nombre sur les végétaux. Qui n'a vu dans ses promenades ces productions si variées d'aspect et de formes, causées par les piqûres que les insectes font sur la plupart des plantes et qui présentent une grande analogie avec la maladie qui fait le sujet de ces observations.

***RAPPORT** de la Commission chargée d'examiner la Collection de Giroflées en fleurs de* M. DEVAUX, *demeurant rue des Missionnaires,* 3, *par M.* NOBLE FILS.

Mercredi 4 juin dernier, la Commission composée de MM. Noble fils, Bernard de Rennes et Duval pére, s'est réunie pour exa-

miner les Giroflées en fleurs de M. Devaux. Elle a été à même d'admirer la tenue irréprochable du jardin; les soins minutieux et l'application judicieuse des dernières conquêtes en horticulture attestent, mieux que je ne puis le dire, que notre intelligent et zélé collègue n'est resté étranger à aucun progrès.

Son jardin, situé au midi, est disposé naturellement en amphithéâtre; il s'étend de la rue des Missionnaires au tiers supérieur du boulevard de la Paix.

La nature ingrate et sablifère du sol, son exposition au midi, tout a été utilisé non-seulement avec goût, mais je dis avec art et science pour flatter l'œil de la manière la plus agréable.

En effet, à l'entrée de son jardin, à la partie inférieure de cet amphithéâtre, émaillent sur la terre comme les astres à la voûte du ciel une multitude de jolies fleurs de plusieurs genres, garanties des ardeurs du soleil par des massifs de lilas, de rhododendrons.

Au nombre de ces jolies fleurs se détache sa belle et nombreuse Collections de Giroflées, où figurent plusieurs espèces, même la plus simple d'entre elles, le *Cheiranthus* cheiri ou violier, commun il est vrai, mais, dont M. Devaux, par la culture et le jeu des semis, a obtenu plusieurs belles variétés dont les teintes brillantes et métalliques sont du plus bel effet.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Collection, peut-être un peu avancée, c'est la forme régulièrement pyramidale de la Mathiole (sa hauteur égale 30 centimètres), dont les fleurs comportent 7 centimètres de largeur; elle est, sans contredit, parmi les différentes variétés qu'il possède, la plus belle de ces plantes d'ornement, qui toutes m'ont séduit, autant par leur odeur suave que par leurs nombreuses variétés, toutes doubles, de couleur blanche, couleur de chair, rouges, roses, violettes, panachées de rouge et de blanc. Sans doute la facilité de reproduction, jointe au mérite qu'ont ces belles fleurs de se conserver long-temps, les rendent communes dans nos parterres; mais on voit rarement d'ensemble aussi parfait que cette Collection, dont chaque plante isolée témoigne de l'assiduité, du bon goût, je dirai même de la coquetterie de leur directeur.

***RAPPORT** de M. NOBLE fils, sur les Pivoines de madame* HISS, *demeurant rue Maurepas,* 17, *à Versailles.*

Le 26 mars 1851, à huit heures du matin, la Commission s'est rendue, sur l'invitation de M. Pajard, son président, à la demeure de madame Hiss. Là, en l'absence de cette dame, nous avons visité ses brillantes planches de Pivoines qui nous avaient été annoncées.

Ces Pivoines, résultat des semis faits par défunt M. Hiss, quoique très avancées, étalaient encore dans leur pureté ces nuances rouges, roses, blanches, qui les rendent si précieuses par leur beauté, quand elles sont aussi habilement cultivées.

Dans un aussi petit espace, les espèces ni les variétés ne sont nombreuses, mais elles y sont bien choisies et sur-tout admirablement placées pour flatter l'œil de l'amateur le plus difficile. Parmi les plantes que j'ai pu reconnaître, je citerai :

1.° La *Pivoine Moutan*, dont l'introduction en Europe ne remonte qu'en 1789, et en France en 1803, croît naturellement en Chine, et figure dans le Japon au premier rang parmi les plantes d'ornement les plus recherchées. Elle est très belle, sa couleur est rouge écarlate, sa corolle est gracieuse et bien formée ; plus connue chez nous sous le nom de Pivoine en arbre, elle s'élève environ à un mètre et demi ou deux mètres en hauteur; extrêmement branchue, elle peut atteindre près de trois mètres de circonférence ;

2.° La *Pivoine officinale*, belle plante qui croît naturellement dans les pays montagneux de l'Europe, offre des fleurs terminales et solitaires d'un très beau développement, d'un effet superbe et qui témoignent de la puissance d'une culture savamment pratiquée. Par le semis M. Hiss en a obtenu de belles variétés, parfaitement modelées, et extrêmement doubles.

Je ne saurais, Messieurs, en ma qualité de médecin, passer sous silence les propriétés thérapeutiques attribuées à la racine de cette espèce qui a joui long-temps autrefois d'une réputation et d'une vogue fabuleuse : ainsi, aux yeux des médecins de l'antiquité et du moyen-âge, non-seulement elle guérissait l'épilepsie, les

maladies mentales, mais encore, elle avait des vertus surnaturelles, comme de chasser les esprits, d'éloigner les tempêtes, etc.; les médecins modernes ont reconnu que la racine de Pivoine ne tient qu'un rang secondaire dans la liste des substances considérées comme antispasmodiques.

Donc le principal mérite de cette espèce de Pivoine est de fournir à nos jardins l'un de leurs plus beaux ornements.

La Commission vous signalera en outre :

3.° *Napoléon*, plante qui s'élève davantage que les plantes de la même espèce, fleurs grandes, carmin vif ;

4.° *Impératrice Joséphine*, fleurs grandes, très pleines, pétales du centre très développés, couleur violacée;

5.° *Lilician* blanc pur, maculé pourpre vif à l'onglet des pétales;

6.° *His-Rosea*, plante fort remarquable provenant de la variété odorante dite Rosea, dont elle a le parfum et le coloris, rose vif; elle a le volume de la fleur de l'Impératrice, sa duplicature est considérable, et les pétales grands et ondulés de la base, semblent être séparés presque régulièrement de ceux du centre, qui forment un énorme panache, par un cercle doré d'étamine produisant un fort bel effet;

7.° *Adrienne Noë* (madame His), couleur plus tendre que celle de la pivoine Moutan; elle diffère sur-tout de celle-ci en ce que les pétales sont rangés plus régulièrement et d'égale grandeur au centre et à la circonférence ;

8.° *Caroliniana*, fleurs blanches, légèrement teintes de rose, à macules pourpre vif ;

9.° *His purpurea*, de semis, fleurit pour la première fois, à fleurs grandes, très pleines, couleur violette, très remarquable de beauté ;

10.° *Princesse Mathilde*, fleurs grandes, très pleines, violacées, très belle plante ;

11.° *Fontenelle*, fleurs grandes, se rapproche de l'Adrienne Noë ;

12.° *Lilliputiana*, n'était pas encore fleurie; plante petite, plus basse que les autres pivoines.

Un pareil choix de variétés au milieu de nombreuses pivoines, plus belles les unes que les autres, démontre, Messieurs, ce que peuvent la patience et l'habileté réunies de M. et de madame His.

DE LA BATATE OU PATATE DOUCE ET DE SES USAGES CULINAIRES,

(*Convolvulus Batatas*).
(Famille des Convolvulacées).

PAR M. LAREULE, JARDINIER AU CHATEAU DE GROSLAY.

1.° *Culture, Multiplication, Conservation.*

La patate est originaire de l'Inde et de l'Amérique méridionale. C'est une plante qui est très estimée, et dont la culture est très étendue dans les pays chauds; les créoles sur-tout en sont très friands; elle est pour eux ce que la pomme de terre est pour nos pays; ses tiges rampantes ressemblent, ainsi que ses feuilles, à celles des liserons, à la famille desquels elle appartient.

Ce tubercule, à cause de son prix, sera toujours un mets de luxe; il ne pourra jamais, dans nos contrées, remplacer la pomme de terre, bien que sa saveur le rende supérieur à tous les autres légumes; il pourrait être cultivé avec profit, s'il était mieux connu, dans les voisinages de Paris, où il formerait un plat de légume estimé sur les grandes tables,

Nous avons plusieurs variétés de patates : la rouge longue et la jaune longue, cultivées toutes les deux aux environs de Paris, ainsi que la blanche, grosse et belle variété dite Igname, dont deux m'ont donné chacune un produit de trois kilogrammes et demi. J'évalue que, dans un espace de terrain de 55 centiares, j'ai obtenu un produit de 100 kilogrammes; tous mes pieds ont rapporté, en moyenne, de quatre à cinq kilogrammes.

La rouge longue et la jaune viennent aussi très bien dans mes cultures; mais je suis loin d'en obtenir un produit aussi abondant; du reste, leur conservation est bien plus facile et moins

susceptible que celle de l'igname; cette dernière est tout aussi bonne que la rouge et la jaune, et son rapport est bien plus avantageux. Cette plante demande des soins, sur-tout pour sa multiplication et sa conservation; mais le reste de sa culture n'est pas très dispendieux, comme je vais le démontrer.

Je puis même assurer que je ne fais pas de différence entre celles que je cultive et celles du midi; elles sont tout aussi grosses. Ayant habité le midi, j'en ai des preuves assez convaincantes. Dans le courant de mars, on fait une couche de l'épaisseur de 0,50 à 0,60 avec de bon fumier chaud, sur laquelle on place une couverture de 0,08 à 0,10 de terre très sèche, puis on la recouvre d'un petit coffre à un seul panneau. On plante ensuite les racines de manière à ce qu'elles soient près du verre du châssis, et recouvertes de 0,03 de terre; si la chaleur de la couche diminuait l'humidité, on pourrait donner de légers bassinages, mais de préférence par un temps de beau soleil. En peu de temps les patates commencent à végéter; lorsque leurs jets ont atteint à peu près la longueur de 0,08 à 0,10, on les détache en enlevant un petit talon à la bouture, ce qui est préférable que de les couper; on supprime les feuilles et les pétioles du bas, comme pour faire une bouture ordinaire. Ces boutures se font dans de petits godets, ou, à défaut, dans tout autre petit pot; on les remet sous châssis; leur reprise est toujours assurée. On doit avoir préparé à l'avance une couche, large de 1,33, épaisse de 0,05, faite avec des *feuilles*, ce que je préfère au fumier, car elles conservent une *chaleur douce* plus long-temps. Cette couche doit être chargée de 0,15 à 0,20 de terre ordinaire de jardin un peu sablonneuse, et de très peu de terreau de vieille couche; s'il y en avait en trop grande quantité les plantes ne végéteraient pas très bien. Quand la couche est montée, on passe le râteau, et on l'unit bien à plat; ensuite on trace deux rayons et on plante à la distance de 0,65 en échiquier. Si on redoutait les courtillières dans l'endroit où on pratique la plantation, on mettrait la bouture de manière à ce que la petite motte soit à la surface du sol. Quand la mise en place a eu lieu, on abrite les plantes à l'aide de cloches, ou, à défaut, avec un pot de jardin, mais les cloches sont toujours préférables. On ombre

les patates si le soleil est trop ardent, mais on leur donne de l'air le moins possible : cela les avance toujours, vu qu'elles aiment bien la chaleur. On laisse les cloches dessus jusqu'à ce que les tiges touchent la cloche pour courir sur terre ; alors on les enlève. Les seuls soins que les batates réclament pendant l'été consistent en quelques bonnes mouillures et en binages nécessaires pour que le sol soit toujours propre. On cesse de les arroser au mois d'août. On peut déjà trouver, à cette époque, des tubercules d'une jolie dimension; on fouille autour du pied; avec la main on détache les tubercules, en prenant garde de ne pas trop fatiguer ceux qui restent; on remet ensuite la terre. Lorsque le mois de septembre est très pluvieux, on peut les arracher vers la fin de ce mois, parce que plus tard la grande humidité pourrait commencer à les faire pourrir; on choisit sur-tout un jour de beau temps pour les arracher. Il y a bien aussi des précautions à prendre dans cette opération, car pour peu qu'elles se trouvent atteintes avec un instrument elles se gâtent vite dans cet endroit. Il vaudrait beaucoup mieux les arracher avec la main que de perdre une partie de ces tubercules faute d'attention. On les dépose ensuite sur de la paille et au soleil pour bien les faire essuyer pendant un jour ou deux; il est très urgent qu'elles soient bien sèches avant de les rentrer. Ensuite on les enveloppe avec de la mousse que l'on a fait sécher pendant le courant de l'été. Il importe que la mousse soit excessivement sèche; si elle avait un peu d'humidité, les patates ne pourraient se conserver. A défaut de mousse on peut se servir de papier bien sec. Je les conserve dans une encognure d'une cheminée de cuisine, traversée par un tuyau de poêle; je les place lit par lit avec cette mousse sans qu'elles se touchent, et là je les conserve jusqu'au moment de les mettre en végétation; telle est la manière que je pratique depuis que je les cultive, et je les ai toujours bien conservées.

2.° *Usage culinaire des Patates. — Leur préparation.*

Les patates se préparent comme les pommes de terre; elles sont bonnes principalement arrangées à la maître d'hôtel et frites après avoir été enveloppées de pâte.

Le parenchyme des patates est tendre; ces racines contiennent

beaucoup de mucilage, mais moins de fécule que les pommes de terre; elles doivent leur saveur sucrée à une quantité notable de sucre; la matière extractive, qui détermine leur arôme, est agréable au goût : ce goût a quelque rapport avec le fonds d'artichaut, mais il lui est supérieur; il est plus fin. Cet arôme est principalement développé par la coction dans les fritures. Quand on emploie un autre mode de cuisson, il faut qu'elle ne soit pas poussée trop loin. Quand la patate est réduite en bouillie, elle à perdu sa saveur; un assaisonnement trop fort fait également disparaître la saveur de la patate.

En résumé, la patate, à cause de la difficulté de sa culture dans nos climats et de son infériorité nutritive comparée aux pommes de terre, ne peut pas servir à la nourriture des masses. Toutefois comme ses qualités, sous le rapport du goût, peuvent la faire rechercher par les riches, sa culture mérite d'être encouragée; elle peut être utile à l'industrie maraîchère qui avoisine les grandes villes.

RAPPORT de la Commission chargée d'examiner les Glaïeuls de M. TRUFFAUT *fils, par M.* CHAPSAL, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

J'ai à vous rendre compte de la visite que nous avons faite chez notre collègue M. Truffaut, comme membre de la Commission chargée par nous de visiter ses Glaïeuls.

Nous ne nous étendrons pas sur l'ordre admirable qui règne dans l'établissement de notre collègue ; chacun de vous sait quels soins minutieux sont donnés à toutes les plantes qui y sont réunies. Nous vous parlerons seulement des jolis petits massifs de plantes annuelles de tout genre qui entourent chez lui une vingtaine de rosiers-tiges; chaque massif, formé exclusivement d'une même espèce de plante et de ses variétés, présentait à l'époque de notre visite, un coup-d'œil enchanteur tant par l'éclat de la floraison malgré des chaleurs accablantes, que par la nouveauté ou la délicatesse des plantes qui les composaient.

Mais laissons ce sujet, et venons immédiatement au but spécial de notre visite.

Les collections de glayeuls de notre collègue comprennent à peu près toutes les variétés connues de ce beau genre dans ces diverses ramifications : les *Cardinalis*, *Ramosus*, *Pulcherrimus*, *Blandus*, *Gandavensis*, *floribundus* et *leurs hybrides*. Les premiers seuls étaient en fleur au moment de notre visite.

Nous avons examiné d'abord la collection d'hybrides de ramosus, dite *collection hollandaise;* elle était représentée par des individus magnifiques en parfait état de floraison, dont nous avons retenu les noms.

Nous nous contenterons de les citer sommairement.

Ce sont : *Wilhelmus*. — *Queen Victoria*. — *Oscar*. — *Professeur Blum*. — *Lord Peel*. — *Cavaignac*. — *Prince of Wales*. — *Général Von Velden*. — *Prince Albert*. — Et enfin *Formosissima*, qui joint à la beauté qui lui a fait donner ce nom, le mérite d'être en même temps l'un des plus rustiques du genre.

Une chose, toutefois, nous a frappés dans cette partie de la col-

lection, c'est la couleur générale du fond dans toutes ces variétés; les nuances y sont presques insensibles et ne varient à peine que du vermillon au ponceau; aussi est-ce avec un grand plaisir mêlé d'un peu d'amour-propre national que nous nous sommes retournés pour examiner en détail la deuxième partie de la collection dite *française*, celle due presque entièrement aux travaux de notre collègue;

Le premier en France M. Souchet, de Fontainebleau, a réussi à féconder artificiellement entre eux les divers genres de *Gladiolus Cardinalis*, *Pulcherrimus* et *blandus*; de ces hybridations sont sorties de nombreuses variétés de toutes nuances.

C'est en marchant sur les traces de son devancier, avec l'appui de ses conseils et de son expérience que M. Truffaut est parvenu à enrichir chaque année le commerce de quelques variétés vraiment remarquables.

Dans l'impossibilité de les énumérer toutes, nous allons vous en citer quelques-unes en indiquant leurs couleurs et leurs noms.

Ce sont :

Le *général Changarnier*, rose violacé à macules blanches.

Le *colonel Mathieu*, très florifère, rouge cinabre, macules blanches.

M.me Lemichez, rose vif à larges macules foncées.

M.me Duboux, plante naine à fleur rose tendre.

Eugénie Bourdier, blanc carné maculé de laque.

Othello, carmin foncé maculé de pourpre et laque.

Le *général Lamoricière*, vermillon à très grande fleur.

Louis Van Houtte, laque lavée de carmin et maculé de pourpre et de cramoisi.

Marie Van Houtte, carné maculé de carmin.

Baron de Rothschild, vermillon.

Général Bedeau, plante naine, carmin clair.

Ambroise Verschaffelt, laque saumonée.

Enfin, nous avons remarqué encore un semis qui a donné des variétés fort jolies, entre autres les glaïeuls suivants :

Auguste Hardy, laque carminée à macules violettes, très remarquable.

Bernard de Rennes, vermillon tendre à larges macules blanches et carmin très florifère.

Enfin nous avons vu avec plaisir quatre jolies plantes remarquables par leur taille relativement peu élevée et très riches néanmoins dans la floraison.

Ces plantes sont :

Victoire Pelé, rose maculé carmin et laque.

Augustin Lelieur, ponceau maculé de bleu violacé.

M. Pépin, ponceau maculé lilas.

Nestor, saumon clair maculé d'oranger et de carmin.

Nous avons encore à vous signaler dans la section dite des *Gandavenris*, les plus élevés de tous, deux magnifiques semis qui n'étaient pas encore entièrement fleuris, mais dont l'un promettait le plus brillant ponceau et l'autre le rose le plus suave avec la grandeur et l'éclat de cette belle section.

Voilà, messieurs, ce qu'il nous a été possible de remarquer particulièrement dans cet établissement où tout est si remarquable.

Ce que nous venons de vous dire explique d'une manière insuffisante les brillants succès que M. Truffaut a obtenus aux deux expositions florales qui viennent d'avoir lieu cette année à Paris.

J'oubliais de vous expliquer en peu de mots la manière ingénieuse dont notre collègue a protégé ses fleurs si délicates contre les ardentes chaleurs de quelques journées extraordinaires. Il avait soutenu, à deux mètres environ de hauteur, au moyen de piquets extrêmement légers et fichés sur le bord des planches, des paillassons excessivement clairs.

Ainsi disposés, ces paillassons protégeaient deux planches et permettaient aux visiteurs, qui venaient admirer ces belles plantes, d'être aussi à l'abri des rayons du soleil.

LISTE

DES

MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS.

ANNÉE 1851.

Membres Honoraires.

MM.

Le comte de Saint-Marsault, commandeur de la Légion-d'Honneur, préfet de Seine-et-Oise.

Vauchelle, maire de Versailles.

Demengeot, chevalier de la Légion-d'Honneur, sous-préfet de Mantes.

Lepic, sous-préfet de Pontoise.

Labrousse, sous-préfet de Corbeil.

Guillaume d'Auribeau, sous-préfet d'Étampes.

Desplanques, officier de la Légion-d'Honneur, sous-préfet de Rambouillet.

Sageret, membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris, rue de Montreuil, n. 141.

Membres Titulaires.

Amadieu, chef d'institution, rue des Bourdonnais, 2.

Bar, propriétaire à Paris, rue du Bac, 131.

Battaille, docteur-médecin, rue de la Pompe, 16.

Belin, pharmacien, rue de la Paroisse, 19.

Bernard, pharmacien, rue de l'Orangerie, 32.

Bernard de Rennes, propriétaire à Ville-d'Avray.

Bertin, horticulteur-pépiniérisie, rue Saint-Symphorien.

Bertin, curé de Châteaufort.

Boisselet (Etienne-Maurice), à Soisy-sous-Enghien.
Boullay, propriétaire à Montigny-lès-Cormeilles.
Chapsal, horticulteur, rue de Montreuil, 37.
Charpentier, jardinier en chef de Trianon.
Cide, jardinier en chef chez M. le duc de Luynes, à Dampierre.
Collas, propriétaire à Argenteuil.
Cossonnet, propriétaire à Longpont.
Coudret, propriétaire, rue de Maurepas, 11.
Damonville, propriétaire, boulevard du Roi, 12.
Decret, propriétaire, rue d'Angivilliers, 8.
Delorme, propriétaire, avenue de Paris, 16.
Demouceaux, propriétaire, boulevard de la Reine, 35.
Denevers, propriétaire, boulevard de la Reine, 5.
Deseine, pépiniériste à Bougival.
Deslandes (Hippolyte), horticulteur, porte Saint-Antoine, au Chesnay.
Desveaux (Achille-Félix). propriétaire, rue des Missionnaires, 1.
Du Chatellier, propriétaire, rue de la Paroisse, 125.
Durant, jardinier en chef du Fleuriste de l'Institut agronomique.
Duval père, horticulteur, rue des Missionnaires.
Duval fils, horticulteur-grainier, rue Duplessis, 14.
Erambert, docteur en médecine, avenue de Paris, 16.
Fagret, jardinier en chef chez M. Foucault de Pavant, à Versailles.
Francolin, propriétaire, rue Neuve, 43.
Frémy, propriétaire, rue de la Paroisse, 11.
De Fresquienne, propriétaire, place d'Armes, 9.
Godat, horticulteur-maraîcher, rue de Montreuil, 91.
Goupil (Jean-Baptiste), jardinier chez M. Gauthier, à Lière près Poissy.
Gondouin, horticulteur-grainier, rue de la Paroisse, 55.
Gringoire, propriétaire, rue de Montreuil, 91.
Guignet, propriétaire-horticulteur à Ollainville.
Guillemin, agronome à Bazemont.
Hardy, directeur des jardins de l'Institnt agronomique de Versailles.
Heuzé (Gustave), professeur, à Grignon, avenue de Saint-Cloud, 51.
Joubert, jardinier chez M. Pasquier, à Trou.
Labbé, pharmacien, rue de la Paroisse, 123.
Langlois, propriétaire, avenue de Sceaux, 9.
Lefebvre, propriétaire à Vaujours.
Lejeune fils, horticulteur, rue Duplessis, 115.
Lebasle, horticulteur à Soisy près Enghien.

LESIEUR, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 48.
LESUEUR (Jules), jardinier en chef chez madame Boursault, à Versailles.
LE ROI, bibliothécaire de la ville de Versailles.
LORIOT DE ROUVRAY, conseiller de préfecture.
LUCOT D'AUTERIVE, propriétaire, boulevard de la Reine, 111.
LUDDEMANN, chef des cultures, au château de la Celle-Saint-Cloud.
LUSSON, buandier, impasse des Jardins, 3.
MARGAT (Anatole), horticulteur, rue de Montreuil.
MARCEAU, garde-général des forêts de l'Institut agronomique.
MASSON, horticulteur, rue Saint-Martin, 5.
MATHIEU, colonel retraité, boulevard du Roi, 15.
MAURISSE, curé de Saint-Nom-la-Bretêche.
MONTALANT-BOUGLEUX, imprimeur, avenue de Sceaux, 6.
MOREL aîné, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 44.
NÉGLET, architecte, avenue de Saint-Cloud, 48.
NOBLE père, docteur en médecine, rue de la Paroisse, 1.
NOBLE fils, docteur en médecine, rue de la Paroisse, 119.
PAJARD, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes, à Versailles.
PASQUIER, propriétaire-cultivateur à Trou-Guyancourt.
PEELLE, horticulteur à Glatigny.
PESCATORE, propriétaire à la Celle-Saint-Cloud.
PESTY-REMONT, horticulteur, rue de Montreuil.
PINAULT (Jean-Baptiste), horticulteur du château de la Butte-au-Chêne, commune de Magny, par Chevreuse.
PLUCHET (Emile), propriétaire-cultivateur à Trappes.
PRÉVOT, rentier, rue d'Angivilliers.
RABOURDIN (Antoine), propriétaire-cultivateur à Villacoublay.
RAISON (Sulpice) père, jardinier à Enghien-les-Bains.
REMILLY, propriétaire, place Hoche, 3.
RENAUD, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 4.
RENAULT, avoué, rue Duplessis. 86.
RENET, propriétaire, boulevard de la Reine.
ROCHE fils, poêlier, rue Saint-Pierre, 2.
ROYER-DUVAL, horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 4.
SAIGNE, maraîcher, rue de la Bonne-Aventure, 39.
SAINT-GERMAIN (DE), Adjoint au maire de Versailles.
SÉGALAS, docteur en médecine, propriétaire à Bougival.
SÉGUY, directeur des Eaux, rue des Bons-Enfants, 1.
SIARD, jardinier en chef de l'Institut de Grignon.

Terray de Morel-Vindé, cité Vindé, 15, à Paris.
Thévenot, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 53.
Thibault, docteur-médecin, aux Petites-Ecuries.
Thiberge, pharmacien, rue Duplessis, 15.
Thouvenin (Auguste-Nicolas), jardinier en chef chez M. Decazes, à Villeneuve-l'Etang.
Taorin (René), jardinier-chef, rue de Maurepas, 31.
Tillos, , rue de Savoie.
Truffault, horticulteur, rue des Chantiers, 34.
Turlure (Aimé), horticulteur à Versailles.
Vallée jeune, horticulteur à Pontchartrain.
Vincent, horticulteur à Bougival.

Dames Membres Titulaires.

Derongé, rue de Mademoiselle, à Versailles.
De Furtado, au château de Rocquencourt.
Mallet aîné, propriétaire à Louveciennes.

Membres Correspondants.

Abadie, architecte, auditeur au conseil des bâtiments civils, architecte au comité des monuments historiques au Ministère de l'Intérieur, architecte de la ville d'Angoulême au Ministère des Cultes, rue des Marais-Saint-Martin, n.° 60.
Audot, membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue du Faubourg-du-Roule, n.° 74, à Paris.
Baltet-Lyé (Savinien), horticulteur-pépiniériste à Troyes (Aube).
Barbier, horticulteur, rue de Seine, n.° 82, à Neuilly-sur-Seine.
Beaucantin (Emile), conservateur du jardin botanique d'Evreux, professeur de botanique et d'horticulture à Evreux (Eure).
Bonnafous (Mathieu), membre de la Légion-d'Honneur, correspondant de l'Institut de France, membre de plusieurs Sociétés savantes, directeur du jardin royal de Turin, à Turin (Savoie).
Chauvière, horticulteur-fleuriste, membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, rue de la Roquette, n.° 109, à Paris.
Chevard (Louis), membre de la Société nationale d'Horticulture de Paris, grainier-pépiniériste, quai de la Mégisserie, n.° 4, à Paris.

Chatain, professeur agrégé à l'école de pharmacie, pharmacien en chef des hôpitaux civils, etc., à l'école de pharmacie de Paris.

Dagonet, docteur en médecine, directeur de la maison des aliénés du département de la Marne, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Châlons-sur-Marne (Marne).

Delaunay, horticulteur à Sceaux.

Duflot, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes d'Amiens (Somme).

Dugeac, ancien président de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, avenue des Champs-Elysées, n.° 53, à Paris.

Dubreuil, professeur de culture à l'école municipale de Rouen, membre correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, à Rouen (Seine-Inférieure).

Fleury aîné, horticulteur, secrétaire de la Société des Conférences horticoles pratiques de Meulan, à Meulan (Seine-et-Oise).

Girardin (J.-P.-L.), chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de chimie agricole et industrielle de la ville de Rouen, correspondant de l'Institut et membre de plusieurs Sociétés savantes, rue du Duc-de-Chartres, n.° 12, à Rouen (Seine-Inférieure).

Jacquin aîné, horticulteur-grainetier, quai de la Mégisserie, à Paris.

Jacques, membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture nationales et étrangères, jardinier en chef du domaine de Neuilly, route d'Ivry, n.° 5, barrière Fontainebleau (Seine).

Lecoq, directeur du Jardin-des-Plantes et professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Clermont (Puy-de-Dôme).

Lepère (Alexis), horticulteur à Montreuil (Seine).

Lebrun, inspecteur des écoles primaires de la Seine, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n.° 11.

Lambertye (le comte), membre de la Société d'Horticulture de Paris et d'Auvergne, de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne, au château de Chaltrait, par Montfort (Marne).

Maciet, notaire honoraire, président de la Société d'Horticulture de Meaux, membre de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Meaux (S.-et-M.).

Malot (Félix), propriétaire-horticulteur à Montreuil-sur-Seine.

May-Deburen, colonel, président de la Société d'Horticulture de Berne.

Massé, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes de la Rochelle (Charente-Inférieure).

Masson, jardinier en chef de M. le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).

MILLET, secrétaire de la Société d'Agriculture et des Arts d'Angers, président du Comité horticole de Maine-et-Loire, membre de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

MINANGOIN, directeur de l'agriculture de la colonie de Mettray.

MOQUIN-TANDON, professeur de botanique, directeur du Jardin-des-Plantes de Toulouse.

MORTEMART-BOISSE (baron de), membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Jean-Goujon, n.° 9, à Paris.

NANT, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes d'Angers (Maine-et-Loire).

NEUMANN, membre de plusieurs Sociétés d'Horticulture françaises et étrangères, jardinier en chef du Jardin-des-Plantes, à Paris.

NEUME (de) (Auguste), membre de plusieurs Sociétés d'Agriculture, d'Horticulture, etc., rue du Canon, n.° 5, cinquième section, à Bruxelles.

PINSAR, graveur, membre de la Société d'Horticulture de Liége, à Liége (Belgique).

PREVOST, horticulteur-pépiniériste, membre de plusieurs Sociétés savantes, au Bois-Guillaume, près Rouen (Seine-Inférieure).

SALTER (JOHN), at M.r Malhers, n.° 2, Beaufort-street Chelsea near London.

SERINGE, directeur du Jardin-des-Plantes de Lyon, et professeur de botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon (Rhône).

SOUBEIRAN (Eug.), chevalier de la Légion-d'Honneur, directeur de la pharmacie centrale, professeur de physique à l'école de pharmacie, pharmacien en chef des hôpitaux et hospices civils de Paris, membre de l'Académie nationale de médecine, etc., etc., à Paris, à la pharmacie centrale des hôpitaux civils.

Sociétés Correspondantes.

FRANÇAISES.

Alger,	Comice agricole.
Alençon,	Société d'Horticulture de l'Orne.
Amiens,	Société d'Horticulture de la Somme.
Angers,	Société d'Horticulture d'Angers.
Id.	Comice horticole.
Avranches,	Cercle horticole.
Aurillac,	Société d'Agriculture et d'Horticulture du Cantal.
Id.	Société d'Horticulture de l'Auvergne.
Aube,	Société d'Horticulture.
Bordeaux,	Société d'Horticulture de la Gironde.
Boulogne-sur-Mer,	Société d'Agriculture, Science et Arts.
Béthume,	Société d'Horticulture.
Caen,	Société d'Horticulture de Caen.
Id.	Société Linnéenne.
Cherbourg,	Société d'Horticulture.
Clermont,	Musée agricole de Clermont (Oise).
Douai,	Société nationale d'Agriculture.
Dijon,	Société d'Horticulture et d'Agriculture.
Evreux,	Société d'Agriculture, section d'Horticulture,
Hâvre,	Société d'Horticulture.
Limoges,	Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Lyon,	Académie des Sciences.
Id.	Société d'Horticulture pratique du Rhône.
Id.	Société nationale d'Agriculture.
Id.	Société Linnéenne du Rhône.
Lille,	Société d'Horticulture du département.
Marseille,	Société d'Horticulture du département.
Meaux,	Société d'Horticulture.
Id.	Société d'Agriculture.
Mâcon,	Société d'Horticulture.
Montpellier,	Société centrale d'Agriculture.
Metz,	Société d'Horticulture.
Meulan,	Société d'Horticulture.

Nancy,	Société d'Agriculture.
Nantes,	Société nantaise d'Horticulture.
Id.	Société d'Agriculture.
Niort,	Société d'Agriculture des Deux-Sèvres.
Orléans,	Société d'Horticulture.
Paris,	Société centrale d'Horticulture.
Id.	Société nationale d'Horticulture.
Id.	Société centrale d'Agriculture.
Rouen,	Société centrale d'Agriculture.
Id.	Société centrale d'Horticulture.
Rodez.	Société d'Agriculture de l'Aveyron.
Tours,	Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire.
Troye,	Société d'Agriculture de l'Aube.
Valogne,	Société d'Horticulture.
Versailles,	Société d'Agriculture.
Id.	Société des Sciences naturelles.
Id.	Société des Sciences morales.
Valenciennes,	Société d'Agriculture.

ÉTRANGÈRES.

Anvers,	Société d'Horticulture
Bruxelles,	Société d'Horticulture.
Berne,	Société d'Horticulture.
Bruges,	Société d'Horticulture et de Botanique.
Bologne,	Société agraire.
Binche,	Société d'Horticulture et d'Agriculture.
Gand,	Société royale d'Horticulture et d'Agriculture.
Liége,	Société d'Horticulture.
Louvain,	Société d'Agriculture et de Botanique.
Londres,	Société d'Horticulture.
Malines,	Société d'Horticulture.
Tournay,	Société d'Horticulture.
Verviers,	Société de Flore.

JOURNAUX ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ.

Annales. Société centrale d'Horticulture de *Paris.*
— Société d'Horticulture de la *Gironde.*
— Société d'Agriculture, Sciences et Arts *d'Angers.*
— Société nationale d'Agriculture de *Lyon.*
— Société royale d'Horticulture d'*Angers.*
— Société linéenne de *Lyon.*
— Société d'Agriculture d'*Indre-et-Loire.*
— Société d'Agriculture de *Gand.*

Le bon cultivateur de Nancy.

Bulletin. Société centrale d'Agriculture de *Paris.*
— Société nationale d'Horticulture de *Paris.*
— Société d'Horticulture d'*Orléans.*
— Société d'Horticulture de la *Seine-Inférieure.*
— Société d'Agriculture et d'Horticulture de *Liége.*
— Société d'Agriculture de la *Haute-Vienne.*
— Société d'Horticulture de l'*Aube.*

Cercle. Pratique d'Horticulture de la *Seine-Inférieure.*

Journal. Société d'Agriculture des *Deux-Sèvres.*
— Société d'Agriculture de *Toulouse.*
— Société d'Horticulture de *Mâcon.*
— Société d'Horticulture de l'*Ain.*
— Société d'Horticulture de la *Côte-d'Or.*

L'Horticulteur français, par M. *Herinck.*

L'Agriculteur de la Haute-Vienne.

Mémoires. Société d'Agriculture de *Seine-et-Oise.*
— Académie des Sciences de *Lyon.*
— Société d'Agriculture de la *Marne.*
— Société d'Agriculture de *Verviers.*

Revue horticole, par M. *Decaine.*

Travaux du Comice de *Saône-et-Loire.*
— de la Société des Conférences horticoles de *Meulan.*

COMPOSITION DU BUREAU

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ANNÉE 1852.

MM. DE SAINT-MARSAULT, préfet du département, président d'honneur.
BERNARD DE RENNES, Président annuel.
HARDY, Vice-Président.
GUSTAVE HEUZÉ, Secrétaire-général.
PAJARD, Secrétaire-adjoint.
LANGLOIS, Trésorier.
TRUFFAUT, Trésorier-adjoint.
DEMOUCEAUX, Bibliothécaire-archiviste.
LABBÉ, Bibliothécaire-adjoint.

MM. DUVAL père, LE ROI, DU CHATELLIER, BERTIN et THIBAULT, membre du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire-Général,

GUSTAVE HEUZÉ.

ERRATA.

Page XXX, lignes 25 et 30. *au lieu* de Maclura-Aurantia, *lisez* Maclura-Aurantiaca.
XL, ligne 27, *au lieu* de Ilex argentea fortz, *lisez* Ilex ferox argenteum.
XLII, ligne 30, *au lieu* de Alstroëmer, *lisez* Alstroëmère.
XLVIII, ligne 21, *au lieu* de Erica tretralia, *lisez* Erica tetralix.
XLIX, ligne 22, *au lieu* de Evonimus Javanicus, *lisez* Evonymus Japonicus.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le IX.ᵉ Volume des MÉMOIRES *de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.*

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

Versailles. — Imp. de MONTALANT-BOUGLEUX, 6, avenue de Sceaux.



